



HAL
open science

Centenaire d'Henri Sellier. Banlieue, municipalités et réformisme 1900-1940. Actes du colloque de Suresnes 24, 25 et 26 novembre 1983

Katherine Burlen, G. Osti, Roger-Henri Guerrand, Claude Pannetier, M. Reberioux, Michel Dreyfus, Nathalie Viet-Depaule, Bernard Meuret, Daniel Pinson D. Pinson, Jean-Pierre Gaudin, et al.

► **To cite this version:**

Katherine Burlen, G. Osti, Roger-Henri Guerrand, Claude Pannetier, M. Reberioux, et al.. Centenaire d'Henri Sellier. Banlieue, municipalités et réformisme 1900-1940. Actes du colloque de Suresnes 24, 25 et 26 novembre 1983. 1983. hal-01887204

HAL Id: hal-01887204

<https://hal.science/hal-01887204>

Submitted on 10 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

203

centenaire d'henri sellier

COLLOQUE DE SURESNES

***Banlieue , Municipalités
& Réformisme
1900 - 1940***

LES 24, 25, 26 NOVEMBRE **83**

AU THEATRE JEAN VILAR
CITE-JARDINS
A SURESNES

resp.: katherine Burlen

**CNRS-CEDRESS
MRU-D.A.**



LE FOYER
DES
CITÉS
JARDINS

DU GRAND PARIS

FONDATION DE CONINJE

ASSOCIATION DES AMIS DE LA VILLE DE SURESNES

centenaire d'henri sellier

COLLOQUE DE SURESNES

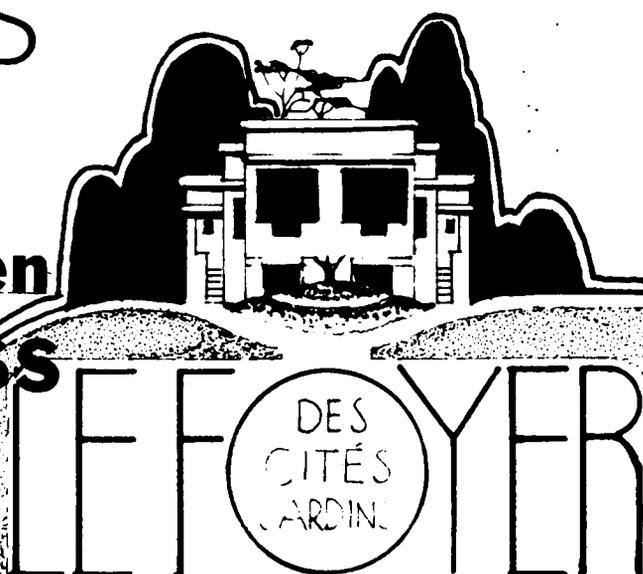
***Banlieue , Municipalités
& Réformisme
1900 - 1940***

LES 24, 25, 26 NOVEMBRE **83**

AU THEATRE JEAN VILAR
CITE-JARDINS
A SURESNES

resp.: katherine Burlen

**CNRS-CEDRESS
MRU-D.A.**



DU GRAND PARIS

FONDATION RECONNUE

D'UTILITE PUBLIQUE

« La ville est un être vivant, en voie d'évolution permanente, avec ses crises d'anémie et de croissance.

Les administrateurs sont ses médecins (...) »

IN : URBANISME N° 32, Janvier 1935
Henri SELLIER

« Il ne s'agit pas de donner aux travailleurs un logement « tout court ». Ils ont droit à un abri sain, confortable et agréable ».

1923 : Aspects nouveaux
du problème de l'habitation
dans les agglomérations urbaines
Henri SELLIER

« Notre lutte pour l'autonomie est beaucoup moins politique qu'économique. Elle est inspirée beaucoup plus par la volonté de perfectionner les conditions techniques de la vie municipale, d'en accroître le rendement, l'influence et par conséquent l'efficacité, que de dresser je ne sais quels conflits de préséance et d'attributions avec les représentants du pouvoir central ».

IN : Le socialisme et l'action municipale
Congrès de la Fédération des municipalités
socialistes - Lille, 28 octobre 1934
Henri SELLIER

« Le socialisme considère que l'administration rationnelle est celle qui s'adapte le plus exactement aux conditions économiques et sociales du milieu sur lequel elle est appelée à intervenir ».

IN : Le socialisme et l'action municipale
Henri SELLIER

« La commune est un laboratoire de vie économique décentralisée (...). Le développement de la vie municipale marquant entre les individus un lien infiniment plus perceptible et une solidarité plus immédiate que leur cohabitation dans l'Etat, crée chez eux une éducation, une adaptation à la vie collective que la gestion socialiste ne peut que renforcer ».

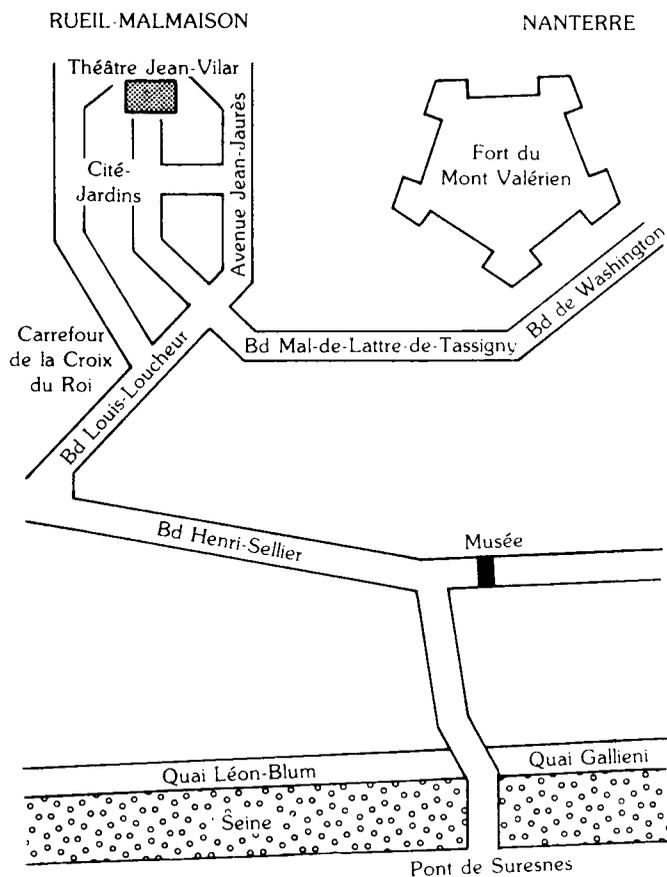
IN : Le socialisme et l'action municipale
Henri SELLIER

« L'objet essentiel de la science urbaniste est la création d'un milieu de vie collective et sociale, où chaque individu pourra trouver le maximum de satisfaction intellectuelle et physique et assurer dans les conditions les plus favorables les besoins de son existence quotidienne et de son libre développement ».

URBANISME N° 92/93, juillet/août 1943
Henri SELLIER

MOYENS D'ACCES

- Autobus : 144 B Départ : Pont de Neuilly
Arrêt : Jean-Vilar
- 244 A, B, N
Départ : Dauphine, Porte Maillot
Arrêt : Stalingrad
- 360
Départ : La Défense
Arrêt : Croix du Roi
- 144
Départ : Gare RER de Rueil
Arrêt : Stalingrad



Possibilités de restauration sur place

Les réponses sont à adresser du 1^{er} au 15 novembre à K. BURLIN, CEDRESS-LASSAU, 6, rue du Mail, 75002 Paris. Tél. 260.90 05, ainsi que toutes demandes de renseignements.

1883 - 1983

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE D'HENRI SELLIER

COLLOQUE DE SURESNES

*Banlieue, Municipalités
& Réformisme
1900 - 1940*

LES 24-25-26 NOVEMBRE

AU THEATRE JEAN-VILAR
CITE-JARDINS DE SURESNES

LA VIE & L'OEUVRE D'HENRI SELLIER

Exposition organisée par la Société Historique
de Suresnes et le Musée Municipal

Avec l'appui du CNRS, Mission de la Recherche
Urbaine et Direction de l'Architecture

Colloque : "Banlieue, municipalités et réformisme" (1900-1940)
A propos du centenaire d'Henri SELLIER (1883-1983)
Suresnes novembre 1983. (Subventionné par le C.N.R.S.,
la M.R.U., la Direction de l'Architecture)

Ce colloque avait pour objectif, non de réessusciter la personnalité, certes complexe d'Henri Sellier, mais de reconstituer le lent périple de cet administrateur politique et patron local, représentatif à de multiples titres des changements des politiques et des modes de vie de son époque.

Jeune berrichon venu à Paris, il transite d'abord à travers plusieurs courants et "positions" de la pensée de la gauche : émule d'E. Vaillant, figure radicale politique se situant entre Jaurès et Guesdes, entre républicanisme pratique et marxisme théorique (1), il est ensuite fortement influencé par la personnalité plus temporeuse d'A. Thomas (2) syndicaliste coopérateur dont la pensée s'exprimait avec d'autres "durkheimiens" (3) dans les "cahiers du socialisme", notamment à propos de la doctrine municipale. Elu maire de Suresnes en 1919, sur un programme socialiste, il adhère conjoncturellement au parti communiste (Congrès de Tours) pour en être exclu deux ans après, en renonçant d'ailleurs à tout débat de tendance, pour prôner à la fois un pragmatisme politique et un interventionisme technico-scientifique. C'est donc bien, de l'avènement d'un singulier "socialisme scientifique" (L. BLUM) qu'il s'agit. D'ailleurs sa participation au gouvernement du Front populaire en 1936, comme Ministre de la Santé, le confirmera.

Mais ce stratège politique qui se sent plutôt tacticien, se trouve précisément situé, et c'est cela qui est intéressant, au cours de sa longue carrière, à différents échelons de la responsabilité politique et de l'intervention administrative ; mais aussi à ses "carrefours" : c'est ainsi qu'il y forgera ses idées politiques et innovations gestionnaires au vu de l'actualité économique et sociale, et dans les contraintes de l'action politico-administrative ; bien caractéristique d'ailleurs de la politique urbaine en France :

Il est ainsi d'abord enquêteur au Ministère de Travail, rédacteur à la Fédération des employés, rapporteur du budget (1917-1920) puis président du Conseil Général de la Seine (1927-1928), administrateur délégué du Conseil d'administration de l'O.P.H.B.M. du département de la Seine, maire de Suresnes, membre de la commission d'hygiène du Sénat, secrétaire général des offices de placement et d'hygiène, adhérent du Musée social (4), fondateur de l'Institut d'urbanisme, sénateur en 1935 et ministre en 1936.

Or, c'est bien au travers de cet itinéraire politico-administratif à la fois controversé et conforté par les crises politiques sociales et économiques, qu'il va modifier :

- son analyse initiale théorique de la situation (5) : une politique du logement comme crise des conditions quantitatives (nombre de logements) et qualitatives du logement (hygiénisme) (6) ;
- en une intervention socio-technique d'une réforme par l'habitat (7) selon deux axes distincts :
 - 1/ rationalisation du service public de l'habitat (O.P.H.B.M.-D.S) ou tutelle départementale.
 - 2/ encadrement social de la population (services municipaux) ou tutelle municipale.

C'est-à-dire un programme d'aménagement de l'espace urbain et de la banlieue en particulier, de telle façon qu'en aménageant les populations, on aménage rationnellement la société, c'est-à-dire le

"sociable" (3); car le reste (les "indésirables") on les rééduque par le service social municipal (9). C'est le fruit, à la fois, d'une vision positiviste, productiviste et systématique. Il va donc se lancer, doté de cet outil technico-administratif qu'est l'O.P.H. B.M-D.S. et de ses propres influences (Conseil Général de la Seine) dans un programme d'abord de réalisation de 15 cités jardins dans la banlieue parisienne, tout en invoquant le modèle importé d'Angleterre (10). Au demeurant, ces commandes sont fort différentes des originaux, car elles reflètent les conditions financières, gestionnaires et techniques françaises; commandes qui se transformeront d'ailleurs en programme en 1928 (application de la loi LOUCHEUR), "incitateur" d'initiatives privées et "modélisateur" de comportements. La cité jardin ne sera plus qu'un "design" organisationnel. C'est au socialisme municipal qu'il appartiendra de le mettre en place, de le représenter, de l'impulser, de l'animer, en fait d'assurer le "contrat" politique. (11)

Fort de ce réformisme patronal, au service de l'intérêt public (constitution d'une science de l'édilité) et de ses intrications avec l'Etat (social - municipalisme) SELLIER, et c'est ce qu'a tenté de montrer ce rassemblement de chercheurs et anciens collaborateurs, est bien représentatif de cette conjonction entre :

- Le moment où le logement public devient affaire publique avec des gens privés; et préfigure en même temps des grandes entreprises des services publics.
- et la conjoncture, où la nécessité politique se fait affaire locale et mode de vie. (12)

Car, et c'est le deuxième aspect du colloque, au-delà de ces réorganisations entre programmes et interventions, objectifs et finalités, ou bien plutôt, au travers, vont se redistribuer différemment les cartes des "oppositions" classiques du début du siècle, que tentaient de recouvrir les polarités "bourgeoisie, prolétariat".

Ainsi y concourent :

- l'éclatement de l'antinomie classique droite-gauche en une reformulation Etat - commune
- l'effritement de l'homogénéité politique au travers des dissidences entre représentants politiques et élus locaux (13)
- la dissociation entre les raisons technocratiques et les raisons municipales (14)
- les écarts et rivalités entre compétences urbanistiques et responsabilités locales (15)
- les divergences entre les principes pédagogiques unitaires et le filtrage des filières scolaires (16), entre la structure des organismes pédagogiques classiques et les objectifs expérimentaux (17), entre la recherche d'un consensus (société histoire de Suresnes) et l'établissement d'une nouvelle notabilité (18)
- enfin, les contradictions entre les dirigeants d'organismes politiques dits "de base" comme la C.N.L., avec précisément "sa base" réelle (19).

Nous nous en apercevons, il ne s'agit plus d'un processus de rationalisation d'un service public et d'encadrement social par l'habitat mais de la complexification de la société de l'entre-deux-guerres qui semble se redéfinir, comme amélioration des conditions de vie à travers la professionnalisation et l'organisation des couches salariées, créneaux dans lesquels l'organisation s'installe et définit sa finalité (20) tout en tentant de coïncider à un sujet de l'histoire correspondant : l'émergence des classes moyennes. La cité-jardin en devient un emblème, un lieu de ralliement, un ancrage quotidien et local.

C'est donc bien dans le sens de M. HALBWACHS qu'il faut comprendre cette politique réformatrice : au plus près de la condition ouvrière. Plus du moins que ne l'avaient fait partis politiques, théories Guesdistes et organismes de représentation de la classe ouvrière.

Au terme de cette note, ce colloque nous semble poser, pour autant, deux problèmes sociologiques fondamentaux :

- l'intervention technique urbaine comme technique du politique ; où la classification des populations, non autrement désignées que par certains critères abstraits et statutaires, joue comme une remise en ordre intérieure et extérieure. ("Gestion de l'office comme illusion d'un self-gouvernement", "municipalisme comme apprentissage social", "recherche de la solidarité par l'habitat")
- la reformulation de la société par sa morphologie sociale (M. HALBWACHS) ; politique de "mixité" où l'on a tendance à considérer que l'oeuvre urbanistique mélange les groupes sociaux au sol.

Cette politique de classification technique et de "mixité" urbanistique tout en contribuant, pour une fois, à une politique réaliste (techniques et mode de vie), a grevé lourdement la politique urbaine française, telle qu'à l'heure actuelle elle se présente encore ; et contrarie ses éventuels essais d'autonomisation.

C'est sans doute dans cette perspective que l'on peut situer l'activité intense de ces trois journées et les discussions qui en ont résulté.

Décembre 1983.

K. BURLIN

(C.N.R.S. - C.E.D.R.E.S.S.)

(Résumé du colloque à paraître dans "Logiques" prochainement)

- (1) "Henri Sellier : Quel socialiste ?" intervention de C. Pennetier (C.N.R.S.-C.H.M.S.S.)
- (2) "L'influence du réformisme d'A. Thomas" intervention de M. REBERIOUX (E.H.E.S.S.)
- (3) "L'environnement intellectuel de Sellier" intervention de M. RONCAYOLO (E.H.E.S.S.-E.N.S.)
- (4) "La section d'hygiène urbaine et rurale du Musée social" intervention de G. OSTI (Inst. d'Architecture de Venise)
- (5) "L'analyse urbaine de Sellier" intervention de T. LEROUX (E.H.E.S.S.)
- (6) "Sellier, hygiéniste" intervention de L. MURARD et P. ZYLBERMAN (U.P.1)
- (7) "Sciences du logement et gestion sociale des populations" intervention de K. BURLIN (C.N.R.S - C.E.D.R.E.S.S.)
"D'une conception purement médicale on arrive à l'application des règles de la vie normale ... basées sur l'ordre, c'est-à-dire en pratique sociale ; plan de vie, budget, propreté, qualité alimentaire."
- (9) "Henri Sellier et le service social" intervention d'R.H. GUERRAND (U.P.8)
- (8) "La cité jardin doit comprendre à la fois des quartiers d'habitation bourgeoise, ouvrière, intellectuelle, des centres industriels assurant le travail à sa population laborieuse. Ajoutez parcs, terrains de jeux, école, organisme d'hygiène sociale, vous obtiendrez le potentiel de la ville idéale Des lieux établis scientifiquement, des centres régénérateurs de vie nouvelle" H. SELLIER.

- (10) "Unwin et Sellier" intervention de M. SWENARTON (Dep^t of history and planning . Londres)
 "Transcription du modèle anglo-saxon de cité jardin" intervention de A. SUTCLIFFE (Un. of hystory . Sheffield)
- (11) "Les municipalités sortent de leur rôle administratif parce qu'elles se sentent responsables de la vie, de la sécurité, et du bien-être de la communauté ; en dehors même de l'assistance où les communes ont toujours à intervenir pour diriger l'entreprise municipale il faut, c'est évident, des compétences techniques et un esprit d'administration, auxquels l'enthousiasme novateur ne peut suppléer" CHAMBERLAIN
 "Le municipalisme est l'apprentissage d'un altruisme social dont le gouvernement doit se faire le pédagogue" A. BRIAND.
- (12) "Une politique du logement comme processus de différenciation d'une commune socialiste : Villeurbanne" intervention de B. MEURET (I.N.S.A) Villeurbanne.
 "Eléments pour une analyse comparative de la politique du logement : le cas d'Ivry-sur-Seine" intervention de N. VIET-DEPAULE (C.N.R.S. - C.E.M.S)
 "Bobigny : municipalité communiste, gestion municipale et prise en charge de la population" intervention de A. FOURCAUT (C.R.H.M.S.S)
- (13) "Implantations municipales et dissidences dans la région parisienne" intervention de M. DREYFUS (C.N.R.S. - C.R.H.M.S.S)
- (14) "Raisons technocratiques et raisons municipales en banlieue" intervention de A. COTTEREAU (C.N.R.S.-C.E.M.S)
- (15) "L'extension urbaine et la responsabilité communale" intervention de J.P. GAUDIN (M.R.U)
- (16) "Politique éducative et formation professionnelles à Suresnes" intervention de M. COCHARD (Paris V)
- (17) "Sellier, l'éducation populaire et l'animation de l'espace" intervention de B. BARRAQUE (A.R.T.E.)
- (18) "H. Sellier et la société historique de Suresnes" intervention de C. BETRON (I.H.S.)
- (19) "Le mouvement des locataires : aspects nouveaux et continuité des revendications populaires" S. MAGRI (C.N.R.S. C.S.U)
- (20) "Social démocratie et classement social : les origines de la classe moyenne" intervention de H. RAYMOND (Paris X)

LA SECTION D'HYGIENE URBAINE ET RURALE DU MUSEE SOCIAL

Cette communication fait partie d'une étude plus vaste sur les débuts de l'urbanisme français, ou pour mieux dire, sur un aspect de ses débuts. En effet, l'objet spécifique de notre recherche est constitué par les activités et propositions en vue d'un contrôle des transformations urbaines, qui au début du xx^{ème} siècle sont discutées au sein du Musée social.

C'est en 1908, qu'à l'intérieur de cette institution, que nous pouvons définir comme "laboratoire des initiatives sociales" de la partie la plus progressiste dans le monde de l'entreprise, déjà agissante dès 1894, se forme une commission d'études préoccupée plus particulièrement d'étudier les conditions du développement urbain : la section d'hygiène urbaine et rurale.

Notre analyse fait partiellement référence à quelques questions soulevés par Alain Cotterau dans un article précurseur sur les origines de la moderne planification urbaine parisienne, publié dans la revue "Sociologie du travail" de 1970. Dans cet essai Alain Cotterau recherchait dans l'activité et les dynamiques d'un mouvement municipal encore balbutiant, le trajet d'une politique de contrôle positif du développement urbain. En faveur du projet des élus locaux l'auteur reconnaissait le soutien d'un certain "establishment" réformiste très actif dans les années 1880-1914.

Cet establishment comprenait, selon lui:

"de grands industriels, des banquiers, des hautes fonctionnaires, des aristocrates au blason rédoré, dans une communauté d'influence politique, d'ostentation culturelle et de mécénat d'oeuvres sociales (...) C'est le Musée Social qui détermina l'appui de l'establishment" au mouvement municipal". (1)

(1) Alain COTTERAU, Les débuts de la planification urbaine dans l'agglomération parisienne, "Sociologie du travail" n°4, 1970 pp.362-392.

Cette politique de soutien au "mouvement municipal" ou "socialisme municipal", qui pourrait sembler contradictoire si elle était analysée à la lumière de l'origine politique des principaux représentants de l'institution, appartenant à une bourgeoisie d'entreprise depuis toujours partisane du libéralisme économique le plus strict, devient plus compréhensible si l'on tient compte de la particularité culturelle qui marque l'intervention du Musée social sur les questions sociales.

C'est par l'étude approfondie des problèmes sociaux, selon une approche cognitive "technicienne" que les membres du Musée social développent leur intervention réformatrice, établissant ainsi une certaine autonomie de pensée par rapport aux forces politiques qu'ils représentent.

S'inspirant fortement de Le Play, le Musée social, animé par un groupe important de membres de la "Société d'Economie Sociale" que le ^{même} Le Play avait fondée, nous citerons: Emile Cheysson, Pierre de Mouroussem, Georges Picot, Jules Siegfried, le comte de Chambrun, Jules Simon; se propose de définir les conditions idéales pour la construction d'une société sans conflits.

Le Musée social se donne la fonction de conscience critique du patronat pour le pousser sur la voie des réalisations sociales, qui constituent selon lui les seuls moyens de porter remède aux conséquences cruelles du libéralisme économique sur l'ouvrier.

Le monde du travail, la personne de l'ouvrier, sa famille, ses attitudes, son milieu, sont les domaines privilégiés dans lesquels s'exerce la volonté de connaissance et l'intervention éducative du Musée social, (c'est à cette vocation pédagogique que les fondateurs attribuent le choix d'appeler symboliquement leur création musée).

Le but des fondateurs du Musée social est de créer, non seulement un lieu de diffusion et de débat théorique, mais une société, comme l'exprime le statut qui mettrait " gratuitement à la disposition du public, avec consultations et informations, les documents, modèles, plans, statuts etc., des institutions et organisations sociales qui ont pour objet et résultats d'améliorer la situation morale et matérielle des travailleurs" (2).

La nouvelle section:

La première séance de la section d'hygiène urbaine et rurale s'ouvre le 14 janvier 1908; elle est précédée par une lettre de convocation dans laquelle la Direction du Musée expliquait les motifs de sa création :

" Le comité de Direction du Musée social, préoccupé de donner dans les études qui sont du ressort de l'établissement, une partie croissante aux questions de salubrité publique et sociale, a résolu de former une nouvelle section qui prendra le nom de Section d'hygiène urbaine et rurale. Tout ce qui intéresse directement la vie familiale des travailleurs (habitations, jardins ouvriers, espaces libres, alimentations, etc.) y sera l'objet d'une attention spéciale de recherche, d'enquêtes, et d'efforts suivis, en vue de l'action publique et de la propagande " (3).

Outre Jules Siegfried président de la section, nous retrouvons quelques " vétérans " des questions sociales; par exemple tous ceux qui s'étaient distingués dans la campagne législative en faveur du logement social (H.B.M.); Georges Picot, Paul Strauss, Emile Cheysson, Charles Gide, le docteur Juillerat, les conseillers communaux Ambroise Rendu et Georges Bechmann. A côté de ces personnages, certains techniciens, architectes experts dans la construction des H.B.M. : Augustin Rey, Lauréat en 1905 du concours pour les H.B.M. ouvert par la Fondation Rothschild, l'architecte Lucien Ferrand président de la " Société des Habitations économiques de la Seine " et auteur en 1906 de Logements à petits loyers, un livre-guide sur l'habitation économique, l'architecte Bliaut auteur du projet de la " Maison pour les employés des postes " commandée par la Société philanthropique de Paris en 1907.

(2) "Le Musée social", Paris 1895 - Statuts article premier

(3) "Annales du Musée social" 1908 n°2 février. Section d'hygiène urbaine et rurale, séance constitutive du 14 janvier 1908, p.56

A leurs côtés

figurent d'autres techniciens: architectes, ingénieurs, historiens, intéressés principalement aux questions relatives à la réforme de l'espace urbain; citons entre autres Eugène Hénard architecte de la ville de Paris, qui dès 1903 avait commencé la publication d'une série de fascicules intitulés Etudes sur les transformations de Paris; Georges Benoît Lévy, propagateur en France des théories de la cité-jardin et président de la "Société des cités jardins de France"; Louis Bonnier ^{lui} ~~est~~ aussi architecte de la ville de Paris avec le titre de "Directeur de l'architecture et des parcs", et qui sera l'un des rédacteurs régulier de la revue "La vie urbaine" avec H. Sellier et M. Poëte.

A ceux là s'ajouteront entre 1910 et 1914, des jeunes architectes dont certains sortis de l'Ecole des Beaux Arts et Prix de Rome, qui en ces années se penchaient sur la problématique de la planification urbaine, et qui constitueront le noyau fondateur de la Société Française des Urbanistes (S.F.U.) en 1913.

D'une particulière importance pour l'orientation et l'action de la nouvelle section est la présence de Georges Risler.

On peut le définir comme le prototype du philanthrope moderne, constamment engagé et présent dans toutes les situations de conflit social, personnage qui n'assume pas des fonctions politiques qui le contraindraient, mais qui s'exprime en technicien, fournissant sa propre connaissance des conditions de vie du peuple et de la réalité sociale comme support pour la réforme voulue par les classes dominantes. Un excursus des oeuvres et des institutions auxquelles il était associé peut donner l'idée de l'orientation de son intervention.(4)

De la même manière que ses collègues plus anciens du musée social, Risler était fermement convaincu que la solution du problème de l'habitat ouvrier, et surtout le modèle de la maison individuelle avec jardin, aurait automatiquement conduit à un état de bien être. Comme le déclarait une biographie sommaire publiée par le Musée social à sa mort: " La maison saine il la réclamait dans un cadre approprié. Il n'est pas suffisant en effet, faisait-il remarquer, de construire des immeubles si la cité elle

(4) Georges Risler était membre du "Conseil Supérieure des habitations à bon marché" et du Comité permanent de ce Conseil, membre de la "Commission pour l'attribution des prêts aux sociétés d' H.B.M.", membre du "Comite de patronage de H.B.M. et de la

même n'est pas l'objet de vues plus systématiques que par le passé, plus soucieuses de l'hygiène et du confort qu'autrefois, et il fut tout naturellement attiré par l'urbanisme, par l'étude des plans d'aménagement et d'extension, adaptants les villes aux conditions de la vie moderne, comportant la démolition des ruelles et des quartiers insalubres, prévoyant des réserves d'air et de lumière, des espaces libres et des terrain de jeu"(5).

En 1912, Risler succèdera à Jules Siegfried à la présidence de la section d'hygiène, et sera constamment engagé dans la définition d'un urbanisme français, devenant une référence importante pour certains techniciens, les architectes qui saisisront l'invitation de la partie la plus avancée de la bourgeoisie réformatrice; et ceci permettra entre 1900 et 1913, une certaine convergence de la volonté de réforme sociale avec l'idée d'une intervention planificatrice sur la ville, convergence qui sera la pierre angulaire de l'école française d'urbanisme.

Ce n'est pas un hasard si la création de la nouvelle section du Musée social en 1908 coïncide de façon significative avec le lancement d'un large débat provoqué par les projets de destruction des fortifications de Paris, problème qui pose de vastes interrogations sur l'expansion future de la capitale et qui engage administrateurs, techniciens, politiques, propriétaires immobiliers, et entrepreneurs. En réalité, le problème des fortifications n'est qu'un pas vers la définition d'une entité territoriale bien plus vaste et complexe au delà des limites administratives contraignantes de la ville de Paris. Dans ce contexte, par exemple, on peut se rendre

prévoyance sociale" du département de la Seine; fondateur et président de l'"Union nationale des Fédérations d'organismes d'H.B.M.", président de la "Fédération nationale des Offices Publics d'H.B.M.", administrateur de "l'Office public d'H.B.M. de la ville de Paris", administrateur de la "Société des cités-jardins de la région parisienne" président du "Conseil Supérieure de la Natalité" et membre de l'"Alliance nationale contre la dépopulation" (fondé par le docteur Bertillon); président en plus du "Comité national de défense contre la tuberculose et de l'"Alliance d'hygiène sociale".

(5) Georges Risler 1853-1914, le Musée social, Paris 1941, pp.8-9

compte de la portée novatrice des analyses sur les transformations de Paris menées par Hénard dès les premières années de 1900 et leurs poursuites au sein du Musée Social.

A l'intervention sur une ville encore fermée, à l'intérieur de laquelle on intervient conformément à la tradition haussmannienne de la substitution et remplissage des vides, succède la vision d'une métropole à croissance illimitée, qui peut sans doute subir la comparaison avec la "Grosztadt" qu'Otto Wagner propose pour Vienne en 1911.

C'est à travers la définition de standards en matière de viabilité, de rapports entre surfaces construites et surfaces libres qu'il conviendra de centrer cette croissance considérée comme inévitable. Afin de trouver les éléments capables de requalifier la vie urbaine, la section d'hygiène urbaine et rurale déterminait trois questions fondamentales, sur lesquelles orienter ses propres recherches: " 1) Espaces libres dans l'enceinte des fortifications; 2) question des fortifications et de la zone militaire; 3) plan d'extension de la ville et de la banlieue"(6)

L'espace urbain, la ville en continuelle croissance du XXème siècle, pour laquelle les autorités sociales du Musée social réclament une "extension rationnelle" est le nouveau terrain sur lequel la philanthropie cherche à exercer sa propre intervention afin de recomposer conflits, tensions, et différences qui pourraient nuire aux forces des entreprises.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics, l'Etat, et les institutions locales deviennent tour à tour adversaires et interlocuteurs, sinon, même, alliés pour ce projet de recherche de "paix sociale". Nous pensons interpréter dans ce sens l'appui du Musée social au mouvement municipal naissant par ce qui concerne les questions relatives à la réforme et à la planification urbaine.

Le Musée social se charge donc de la définition législative de ce projet de rationalisation non seulement comme nous l'avons vu en cherchant à impliquer dans son oeuvre un nombre important de techniciens intéressés à divers titres à une nouvelle science urbaine, mais pour affirmer en France, comme déjà cela se passait dans le pays anglo-saxons et en Allemagne le nouveau savoir urbain.

(6) "Section d'hygiène urbaine et rurale", séance constitutive du 14 janvier 1908. op. cit. p.56.

Espaces verts et espaces ouverts

"Aujourd'hui l'hygiène tient lieu de pompe aux habitants des villes, et c'est en son nom que dans l'inconscience ils aménagent ces retraites de verdure qu'ils tiennent naïvement pour un refuge contre la tuberculose.

Et puis la nuit descend, et les parcs se soulevent.(...), ainsi la moralité urbaine soudain vacille sous les arbres".

Louis Aragon, Le paysan de Paris, Gallimard, Paris 1953, p.174

Lewis Mumford affirmait que le premier objectif de l'urbanisme-le-bon était de reconduire dans la ville air pur, eaux limpides, espaces verts, et lumière du soleil,"(...) Malgré sa passion pour la beauté urbaine, Camillo Sitte insistait sur la fonction hygiénique du parc, comme espace de santé, pour utiliser son expression: les "poumons" de la ville dont on appréciait les fonctions à la suite de leur absence"(7).

Les mêmes considérations poussent Risler à parler de la ville moderne comme d'un grand organisme vivant miné par cette plaie sociale qu'est la tuberculose (on peut rapprocher cette vision des théories de Patrick Geddes et d'une vision évolutionniste de la ville, qu' en France en 1895 Elisée Reclus avait proposée suivie successivement par l'école de Géographie historique de M. Poëte et de Lavedan).

Dans une conférence publique réunie au Musée social en 1909 "Les espaces libres dans les grandes villes"(8) Risler exalte les qualités thérapeutiques de ces espaces libres. La ville, comme ses habitants atteints de maladie, a besoin de respirer de l'air pur, d'être pénétrée jusque dans ses recoins les plus cachés par les bénéfiques rayons du soleil; dans son intérieur donc il est nécessaire de créer ces poumons, ces réservoirs, ces réserves d'air pur, indispensables pour redonner force et vigueur aux corps et aux lieux. Les tentatives de réforme sociale en action depuis un certain temps déjà et qui s'étaient focalisées sur la consolidation de la famille, à travers la solution de quelques questions fondamentales telles que celle du logement et de l'éducation, élargissent maintenant le champ de leur intervention.

(7) Lewis Mumford, la città nella storia, Bompiani, Milano 1977

Si autrefois on pensait qu'à travers la résolution de la question du logement on arrivait à discipliner la vie ouvrière hors-travail, maintenant le projet de réforme sociale se déplaçait du logement à l'ensemble de l'espace public. Ce projet est alimenté en partie par les progrès des sciences humaines: la sociologie et la philosophie surtout, mais aussi de façon particulière par l'ensemble des réformes législatives avec lesquelles les républicains au pouvoir tentaient de reconstituer la base de la société française.

Avec la réforme de l'école publique et autant dans l'oeuvre des théoriciens du nouvel enseignement tels que Ferdinand Buisson, Jean Macé mais surtout avec *Emile* Durkheim la réforme sociale définit le parcours pour une "éducation collective". Dans l'Education Morale de 1903 Durkheim établissait les trois critères fondamentaux de la morale laïque: "l'esprit de discipline, l'attachement aux groupes sociaux et l'autonomie de la volonté"(9).

Cette "morale rationnelle" fonde la conscience de l'individu au sein de la collectivité de laquelle il fait partie, de cette manière apparaît possible une réforme de la conscience collective, et par suite l'intervention réformatrice peut s'étendre du logement à l'habitat, à l'espace urbain et donc l'intervention publique et rationalisatrice peut s'appliquer à des espaces plus étendus .

Les rues, les espaces publics jusque là sites de la vie corrompue des " classes laborieuses et dangereuses" deviennent le nouveau champ d'action du projet réformateur.

Georges Risler dans la conférence de 1909 déjà citée déclarait: " Parmi les lois sociales faites par la République, une des meilleures (...) est la loi du repos hebdomadaire. Où se passera-t-il ce repos dominical, si nos concitoyens ne peuvent pas trouver près de chez eux des endroits où l'on puisse se promener tous ensemble, et resserrer ainsi ces liens de la famille si doux, si bienfaisants et qui sont la seule base solide de toute société? Ils iront au cabaret où ils trouveront réunis les deux grands pourvoyeurs de la tuberculose, l'air empesté et l'alcool." (10)

p.590. Tit.orig. The city in history, Harcourt Brace on World, New York 1921.

(8) Georges Risler, "les espaces libres dans les grandes villes" conférence au Musée social février 1909 en " Memoires et documents

Avec ces prémices l'espace vert devient une condition nécessaire à la vie de la ville, et il doit être mis en étroite corrélation avec les "besoins" vitaux de ses habitants. La section d'hygiène urbaine avec sa campagne en faveur d'une réutilisation hygiénique de l'espace des fortifications, d'une rationalisation et d'un usage public de cette partie de la ville, se charge de la satisfaction de ce besoin spécifique.

Le "projet d'ensemble" de parcs et jardins à créer dans Paris, que la section du Musée social propose aux institutions locales et qui dérive presque totalement des projets d'Eugène Hénard, répondent à l'exigence de prévoir une certaine quantité d'espace vert par habitant, comme condition nécessaire pour vivre en ville.

C'est d'ailleurs en ces années que , reliée à "l'urbanisme culturaliste" dont les principaux représentants sont Baumgister et Stübgen, apparaît le concept de standard comme quantité minimum de services absolument nécessaires pour le bon fonctionnement de la vie urbaine.

Ainsi que l'observe Giorgio Piccinato (11) l'intervention publique telle qu'elle est théorisée dans l'"urbanisme culturaliste" a pour objectif de garantir les conditions "naturelles" minimum du développement, et non pas les conditions optimum.

Hénard écrit dans ses Etudes: "Les larges surfaces plantées d'arbres ou d'arbustes au milieu des agglomérations urbaines sont indispensables à l'hygiène publique, au même titre que l'eau ou la lumière.(...)La présence des massifs de verdure, des pelouses et des fleurs provoque chez les plus agités, les plus enfiévrés de la vie moderne, une détente physique et morale qu'on ne saurait nier. C'est un élément incontestable de calme et d'apaisement.(12)"

(9) Emile Durkheim, L'éducation morale, cours donnés à la Sorbonne année 1902-1903, publiés par Felix Alcan, Paris 1925

(10) George Risler, op. cit. pp.356-359. On peut constater la singulière similitude des formules de Risler avec les discours parlementaires

Le "projet représente la possibilité concrète de réaliser cette exigence. Le plan crée un certain nombre de parcs supplémentaires aux espaces verts existants, dans la limite d'au moins un parc par district, outre les neuf parcs à créer le long du périmètre des fortifications. Ces parcs devraient reintroduire des caractères de qualité dans une ville qui, ainsi que le dénonce Hénard de façon polémique dans ses Etudes, s'est développée seulement d'après le mécanisme d'appropriation privée et de mise en valeur du terrain; le bénéfice du propriétaire se transforme en diminution de valeur pour l'ensemble de la ville, en opérations contraires à l'intérêt général.

Le projet, même si Hénard comme Risler, continue de l'appeler système, consiste donc en un ensemble de parcs et jardins, très éloigné du "Park et Parkway System" (entendu dans le sens d'un réseau de parcs dessinés ensemble et reliés entre eux), que F.L. Olmsted avait élaboré pour les villes américaines.

Dans ce projet en effet, en tant que simple ensemble, chaque surface verte est indépendante de l'autre et le rapport avec le reste de la ville est établi seulement à partir de l'accessibilité de chacune d'entre elle.

Ceci est donc une proposition unitaire avec laquelle les élus pouvaient se présenter, au moment où ils affirmaient la volonté de

de John Roedbuk et Edwin Cadwick pour l'adoption de "Poor Law Reform" en 1831, la loi anglaise sur les pauvres du 1832.

- (11) Giorgio Piccinato, La costruzione dell' urbanistica-Germania 1871-1914, Officina, Roma 1977, p.74
- (12) Eugène Hénard, Etudes sur les transformations de Paris, 1903-1909 ici nous avons considéré la réédition complète de l'oeuvre de Hénard par les Editions l'Equerre, Paris 1982 avec introduction de Jean Louis Cohen, IIIème fasc.p.58.

contrôler les processus de croissance urbaine.

Lors de la campagne pour les élections municipales de 1908, la section d'hygiène urbaine publiait son propre projet et imprimait le petit manifeste avec lequel elle incitait la population à voter par les candidats qui s'associaient au projet ^{de sauvegarde} des espaces ouverts et à leur planification: " DE L'AIR, DES PARCS, DES SPORTS! Sauvons nos espaces Libres, Sauvons nos Fortifications.

Pourquoi?

Parce que vous ne pouvez vivre deans des prisons de pierre.

Parce qu'à vos enfants il faut autre chose que la rue.

Prce qu'il nous fait à tous de la lumière, de l'espace et des terrrains de sport.

Parce que depuis un demi-siècle, Paris s'accroît formidablement et que ses jardins disparaissent.

Parce que Londres, Berlin, Vienne, toutes les capitales ont plus d'espaces libres que Paris.(...)"(13)

Le besoin nouveau de ^{espaces}verts ajouté à tous les autres: logements familiaux, services sociaux etc., fut proposé selon l'habituelle pratique réformiste: attribué à la "personne" des habitants il est en réalité partie d'un projet de réforme morale imposé par les rapports sociaux dominants.

A ce propos citons un passage de l'article de Albert Thomas, "Espaces Libres et fortifications", paru dans le 4ème numéro des "Cahiers du socialiste", où le représentant socialiste reproche à ses compagnons et au mouvement ouvrier le désintérêt manifesté sur certains ^e importants ^e questions sociales, laissant ainsi champ libre aux initiatives patronales:

" Mais il n'est pas moins navrant de voir l'oeuvre, si importante pour l'avenir de la classe ouvrière, des maisons salubres à bon marché abandonnée aux initiatives timides des philanthropes où des conservateurs à la Picot, ou la revendication d'espaces libres et des terrains de jeu formulée seulement par les esthètes ou les artistes de la "Société de protection des paysages" ou les sportsmen du "Touring Club" (14)".

(13) Compte-rendu de la "Réunion en faveur des Espaces libres" au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne. (Allocution de M. Jules Siegfried) in "Mémoires et documents du Musée social", 1908 pp.201-203.

(14) Albert Thomas, Espaces Libres et Fortifications, "Les cahiers du socialiste", n°4, 1908 p.4

SELLIER ET LE SERVICE SOCIAL

Dans sa forme originelle, le Service social est apparu en France, après la guerre de 1914-18, sous les traits de l'Infirmière-visiteuse, premier acteur médico-social pouvant enquêter au domicile des familles avec un mandat officiel. Le prétexte en fut le péril tuberculeux, déjà dénoncé avant le conflit mondial, en particulier par le ministre Léon Bourgeois, l'une des têtes pensantes du Radicalisme: en juillet 1913, il présenta un projet de loi tendant à instituer des dispensaires d'Hygiène sociale et de préservation antituberculeuse. Mais il fallut le retour des premiers tuberculeux du front et l'apparition de nouveaux foyers de contagion pour que cette loi soit enfin votée d'urgence, le 15 avril 1916.

Avec l'aide active de la "Fondation Rockefeller" (1), on forma sans tarder un personnel qui n'existait pas jusqu'alors. De 45 en 1918, le nombre des visiteuses diplômées passa à 200 en 1921, pour atteindre 559 en 1923. Le seul "Office public d'hygiène sociale de la Seine" en emploiera 181, en 1926, dans ses 42 dispensaires antituberculeux. A la tête de cette importante institution, on découvre déjà Henri Sellier (2).

Lors de la fondation de l'Office -arrêté préfectoral du 16 juillet 1918-, il écrivait les lignes suivantes: "Le retour à leur foyer d'un grand nombre d'hommes d'âges divers, plus ou moins anémiés, suspects de tuberculose; le renforcement à un degré inconnu jusqu'à ce jour de la concentration urbaine; le fléchissement de la moralité et les habitudes d'excès et d'intempérance qui ont été, pour les milieux les plus divers, la conséquence d'une guerre prolongée, créeront, au point de vue de l'hygiène sociale, une situation dont il est impossible dès ce jour, de déterminer les facteurs, mais qui devra être l'un des éléments essentiels de l'examen du problème de

(1) A. Bruno, *Contre la tuberculose, la Mission américaine en France et l'effort français*, 1925, 527 p.

(2) H. Sellier, *La lutte contre la tuberculose dans la région parisienne 1896-1927. Le rôle de l'office public d'hygiène sociale. Rapport présenté au Conseil général de la Seine*, 2 vol., 795 p.

l'hygiène sociale et de la préservation antituberculeuse." L'accent mis sur l'aspect moral des conséquences de la guerre ne laisse pas d'étonner sous la plume d'un "socialiste". La suite prouvera qu'il ne s'agissait pas d'une clause de style.

A propos du rôle de la visiteuse, Sellier cite -pour l'approuver- un extrait de l'ouvrage d'une théoricienne américaine, Mary Sewall-Gardner (3): "Après quelques visites, elle reconnaîtra l'indocilité ou parfois les tendances funestes. Les habitudes d'intempérance lui sauteront aux yeux, et même les signes les plus subtils de l'immoralité ne lui échapperont pas." C'est exactement ce que ne cessent d'observer, depuis plus d'un demi-siècle, les réformistes sociaux sortis de l'Ecole de Le Play et tous ceux qui ont voulu réduire les questions sociales à des questions morales. Peut-être n'auraient-ils pas osé conclure, comme Sellier: "Travaillons à améliorer la qualité des familles qui naîtront demain, plutôt que de pousser à la procréation des tarés et de malingres, qui seront une charge pour la société, beaucoup plus qu'une valeur positive à son actif." Encore une phrase inquiétante qui en annonce d'autres.

En tout état de cause - les étapes de sa pensée sur ce point ne sont pas encore connues-, Sellier a compris très tôt l'intérêt d'employer systématiquement les travailleuses médico-sociales dans les services municipaux. A son programme électoral de 1919, figure l'organisation d'un service de visiteuses de la première enfance. Il y en aura en effet une douzaine à Suresnes, ainsi que quelques autres praticiennes destinées à des tâches plus générales, selon une circulaire de 1928: "Toute demande d'emploi, de service, de grâce ou d'allocation adressée à la municipalité est instruite par la

(3) L'infirmière-visiteuse, 1926, 461 p.

visiteuse du quartier qui, prenant connaissance de la situation de famille, est en mesure de placer, au moment opportun, le conseil ou l'avis qui peuvent être justifiés."

Ce texte est signé Louis Boulonnois, secrétaire général de la mairie de Suresnes pendant tous les mandats de Sellier, époux d'une assistante sociale et auteur de la seule biographie écrite à ce jour sur son patron (4). Instituteur à Suresnes en 1911 (5), il démissionnera de ce poste en 1921 pour se consacrer totalement à sa tâche municipale: jusqu'à ce que la preuve du contraire en soit apportée, on peut considérer Boulonnois comme l'interprète fidèle de celui qu'il appela toujours son "maître", ~~avant~~ le saluant ~~aujourd'hui~~ comme l'inventeur de la "doctrine de Suresnes" en matière de Service social. Un troisième homme apporte une caution scientifique à ces deux administrateurs que furent Sellier et Boulonnois, c'est le Dr Robert-Henri Hazemann, présent dès 1918 sur le front de l'hygiène sociale comme médecin-inspecteur de l'OPHS de la Seine et qui accompagnera lui aussi le maire de Suresnes jusqu'à la fin de sa carrière politique: il sera le chef de son cabinet technique lorsque Sellier figurera comme ministre de la Santé publique dans le cabinet Blum, en 1936.

Nous tenons pour acquis que le Dr Hazemann -récemment disparu-, a été, avec Boulonnois (le style écrit de celui-ci, absolument inimitable, se reconnaît facilement), l'inventeur de la "doctrine de Suresnes" en lui assurant les bases idéologiques d'un courant de pensée "laïque" -pour ne pas dire "maçonnique"-, celui de l'Hygiénisme réformiste sur lequel nous reviendrons plus loin.

En 1928, alors que les ouvrages sur le Service social -le diplôme officiel n'existe pas encore- se comptent sur les

(4) La municipalité en Service social, l'oeuvre municipale de Mr H. Sellier à Suresnes, 1938, 130 p.

(5) Nous ne disposons, sur Boulonnois, que de la courte notice récemment parue dans le Dictionnaire du Mouvement ouvrier de Jean Maitron.

doigts d'une seule main, Hazemann fait paraître un livre au titre significatif (6). A cette époque, le terme "d'assistante sociale" -apparu en France dès les premières années du XXème siècle- n'a aucune valeur légale. Mais on commence à vouloir séparer cette profession de celle des visiteuses, suivant le désir manifesté par mes médecins qui ont été les premiers à bénéficier de leurs services. Dans son traité (7), le Professeur Armand-Delille distingue nettement les visiteuses chargées du travail de dispensaire et des visites qu'il nécessite, celles chargées de la lutte contre la tuberculose, la syphilis ou la mortalité infantile, ou bien encore attachées à l'école comme infirmières scolaires, des assistantes sociales en poste dans les services hospitaliers -depuis 1920-, les consultations d'hygiène mentale, les services spécialisés d'assistance. Le Dr Kuss lui fait écho dans son manuel (8), en remarquant que les praticiennes de la lutte antituberculeuse ne peuvent se consacrer vraiment à l'assistance puisque leurs efforts doivent se concentrer sur la prophylaxie de la maladie.

Le Professeur Armand-Delille avait des vues précises sur la confessionnalisation du Service social car, selon lui, il s'agissait d'un "véritable apostolat auquel les âmes religieuses seraient naturellement portées". Mais pas les âmes politiques! "L'assistante sociale, écrit-il, ne doit pas être utopiste ni illuminée, elle doit se garder de semer dans le milieu où elle agit des idées subversives autant qu'irréalisables...En relevant les individus et les familles, elle deviendra un facteur de bonheur et de paix sociale."

Curieusement, le Dr Hazemann se place lui aussi "au-dessus des compétitions politiques, confessionnelles ou intéressées". Il souhaite l'apparition d'un service social

6)Le Service social municipal, 225 p.

7)Le Service social dans les collectivités contemporaines, 1929, 236 p.

8)Manuel des Infirmières-visiteuses des tuberculeux, 1932, 276 p.

scientifique étudiant "la production, l'échange et la consommation des "maux" en se basant solidement sur l'étude de la production et de la consommation en général." Car Hazemann croit fermement à la quantification de tous les aspects de la vie sociale étant donné que "la machine à statistique est impartiale." On cherchera à démontrer l'indice de pauvreté urbaine -il en donne une formule!- et celui de pauvreté individuelle qui permettra de classer les candidats aux secours. "Il est du devoir des maires, ajoute Hazemann, de s'inspirer des méthodes industrielles et de tenter de calculer scientifiquement la part à réserver à l'assistance collective et celle à réserver à l'assistance individuelle."

Dans cette tâche, l'assistante sociale joue un rôle majeur. Près de dix ans après la publication de l'ouvrage dont nous venons d'esquisser les idées-forces, Hazemann y revient dans une causerie à Radio-Paris (9): "Si l'urbaniste et l'hygiéniste assainissent une cité en recherchant ses causes d'insalubrité et la dotent d'un plan de ville, le travailleur social recherche dans la famille les causes individuelles du malaise économique et physiologique et la dotent d'un plan de vie." Et il insiste à nouveau sur le caractère objectif de cette mission: "S'il est scientifiquement conçu, le Service social municipal n'est pas accessible aux passions politiques et religieuses. On ne conçoit pas pour quels motifs les employés du Service social d'une municipalité ne seraient pas aussi "neutres" que leurs collègues du service de l'Etat-Civil par exemple."

Cette travailleuse sociale -mise au même rang que l'urbaniste et l'hygiéniste, promotion exceptionnelle!- a été définie, dans la "doctrine de Suresnes", comme l'assistante scolaire (10). Dès avant 1914, le Dr H.Méry avait publié un

9) Le 27 septembre 1937; texte dactylographié conservé dans les archives de la mairie de Suresnes.

10) Histoire et systématique des fonctions de l'assistante scolaire, quelques expériences et vues personnelles par L.Boulonnois et R-H.Hazemann, in Journées médico-sociales de l'enfance d'âge scolaire, Paris, 4,5,6 avril 1935.

"Traité d'Hygiène scolaire": il y fixait une méthode d'examen médical des écoliers et il obtint l'adhésion de beaucoup d'instituteurs, pastoriens convaincus. Le 20 juin 1912, la section d'Hygiène du "Conseil national des femmes" émit le voeu "qu'un corps de dames assistantes d'hygiène soit institué dans les écoles de Paris en vue de surveiller la propreté des enfants et leur hygiène à domicile et de lutter contre l'alcoolisme et la tuberculose." Une loi sur l'inspection médicale des écoles est votée en 1920 mais elle reste inappliquée.

A Suresnes, les assistantes scolaires sont très vite présentes dans toutes les écoles. Ce qui précède laisse facilement augurer qu'elles ne pouvaient s'y contenter d'un rôle médico-social restreint...Boulonnois et Hazemann leur assignent en effet, selon leurs propres termes, "une doctrine vitale professionnelle, une mystique au sens de Charles Péguy". A lire les dix pages exaltées qu'ils ont consacrées à ce thème, on peut se demander quelle a été la réaction du corps enseignant suresnois -par ailleurs violemment attaqué- devant l'intrusion d'un travailleur social bombardé "deux ex machina" de chaque école. Car les deux compères précisent leurs intentions sans détours: "Il faut qu'elles ~~soient~~, dans le préau de l'école, un bureau-confessionnal qui sera la succursale du guichet d'assistance de la mairie. Il faut qu'elles apparaissent aux familles, non seulement comme les messagères du directeur d'école et du médecin-inspecteur, mais encore comme les vecteurs de la municipalité dans sa "welfare-division"."

Elles sont bien plus que cela. Devenu ministre, Sellier lui-même va révéler le coeur de la doctrine suresnoise lors de la 3ème conférence internationale de Service social qui se

déroula à Londres, en juillet 1936 (11). Voici ce texte capital: "D'une conception purement médicale, étroitement spécialisée, on arrive à une conception plus large du rôle de l'infirmière-visiteuse, qui définit et cherche à permettre l'application des règles de la vie normale selon le climat social du cas particulier. Ces règles, découvertes par le bon sens et mises au point par la science, sont avant tout basées sur l'ordre, c'est à dire, en pratique sociale: plan de vie, budget, propreté et régularité, d'où découlent, répètons-le, la qualité de l'alimentation, du logement, qui doivent être sains et suffisants, l'équilibre du travail et du repos, tout cela eu égard aux possibilités de la famille qu'il appartient à la visiteuse d'étudier, d'établir, d'apprécier et d'amender s'il y a lieu."

Le service suprême est donc celui de la famille. Sellier se trouve parfaitement en accord avec l'abbé Viollet -membre du Conseil supérieur de la natalité et fondateur d'une école d'assistantes sociales- qui l'avait proclamé, dès 1932, à la 2ème Conférence internationale de Service social tenue à Francfort: le devoir du Service social est de vouer le meilleur de son activité à fortifier et à défendre la famille, bien entendu nombreuse.

Cependant, pour défendre cette oeuvre capitale, jamais aucun représentant du catholicisme social n'ira aussi loin que Sellier, reprenant -et aggravant- des termes déjà employés à l'occasion de son rapport de 1928 sur l'activité de l'OPHS de la Seine. Dans sa première déclaration ministérielle, après avoir affirmé qu'il était "urgent de défendre la race contre la certitude de dégénérescence et de destruction que les lamentables statistiques de la natalité, de la maladie et de la mort laissent apparaître", le nouveau responsable de la Santé publique ne craignait pas d'explicitier son propos:

11) H. Sellier et R-H. Hazemann, La Santé publique et la collectivité, Hygiène et Service Social, Coordination, in Revue d'Hygiène, tome 58, n°8, Octobre 1936.

"Et quand j'évoque la natalité, je veux parler de la natalité désirable. La France a trop d'hérédosyphilitiques, de rachitiques, d'arriérés, d'anormaux dont l'existence aussi pénible pour eux que pour les autres encombre les hôpitaux, les asiles et les prisons."

Dans le cours de sa déclaration, Sellier annonce qu'il créera le Service social -il n'existait donc pas sous la forme souhaitée par le ministre- qui "du berceau à la mort assurera à l'individu et à la famille, la solidarité morale et matérielle de la Société." Il précise même, "en adaptant à notre pays les méthodes que l'Amérique nous a enseignées." En attendant, Sellier apporte tout de suite au Service social une première esquisse de solution à l'un des maux dont il souffrait le plus depuis ses origines, le manque de coordination. Dès le mois d'août 36, il prescrit aux préfets la création, dans chaque département, d'une commission de coordination sanitaire et sociale (12).

L'année suivante, profitant de l'Exposition internationale de Paris, Sellier demande au Comité français de Service social d'y intégrer ses journées nationales. Elles ont lieu du 23 au 25 octobre et rassemblent au moins 1.500 personnes. Le technocrate Raoul Dautry, spécialiste de la théorie des "chefs", est présent à la tribune, ainsi que le Professeur Lépine, de l'Académie de Médecine. Celui-ci prononce une délicate allocution que l'on relie difficilement à la phraséologie du Front populaire: "Ctte population ouvrière, qui a été longtemps malheureuse, et qui, à certains moments, se laisse entraîner à des réactions de violence, n'est-ce pas vous qui pouvez lui apprendre qu'il y a, en face d'elle, très souvent, des bonnes volontés, et qu'en somme nous ne demandons tous qu'à nous entendre? Ne sentez-vous pas que vous êtes très simplement un facteur permanent et considérable de paix

12) R-H. Guerrand et M-A. Rupp, Brève histoire du Service social en France, 1978, 183 p.

sociale?"Décidément, la "doctrine de Suresnes" semble bien s'arranger de toutes les alliances. Tentons maintenant de la replacer dans son contexte.

Derrière Sellier, plutôt que l'ombre d'Edouard Vaillant -lui aussi médecin soucieux de la santé du peuple- se profile celle d'un homme beaucoup moins connu de nos jours mais dont l'importance mériterait d'être mesurée, nous voulons parler de Léon Bourgeois. Député en 1888, à trente-sept ans, ce politicien professionnel occupera des fonctions ministérielles de 1890 à 1917. Président de la Ligue de l'Enseignement, fondateur du Comité national de défense contre la tuberculose et l'un des promoteurs de la Société des Nations -il recevra le Prix Nobel de la Paix en 1920-, Léon Bourgeois fut aussi un idéologue: il a exposé ses idées dans un ouvrage intitulé "Solidarité" (1896).

Une place était à prendre, en effet, entre le collectivisme étroit de Guesde et Lafargue et l'individualisme des Libéraux. Le grand débat entre Justice et Charité avait tourné à l'avantage de la première mais ce concept, enfermé dans les codes, devait être revigoré pour soulever les masses. Les radicaux et autres représentants de la "Gauche démocratique" ont donc accepté d'enthousiasme le "Solidarisme" de Léon Bourgeois, valeur rationnelle et laïque que le progrès devait substituer aux vertus périmées de l'époque théologique et métaphysique. Adversaires de la lutte des classes, ces "nouveaux Messieurs" veulent considérer la Société comme un tout indissociable: entre ses membres existe un devoir moral d'assistance.

Celle-ci prendra toutes sortes de formes et spécialement à partir de 1902 -première grande loi française d'hygiène-, celle de l'assistance sanitaire. Comme l'ont très bien expliqué L.Murard et P.Zylbermann (13), à cette époque, la politique tend à être considérée par certains comme de la médecine

13) L'ordre et la règle: l'hygiénisme en France dans l'entre-deux-guerres, in Architecture et politiques sociales, 1900-1940, colloque international, Institut français d'architecture, 3, 4, 5 décembre 1981.

à l'échelle nationale. Car, depuis Pasteur, la population entière est porteuse de germes. Le danger de contagion rôde partout. En chaque homme bien portant, comme le diagnostiquait le Dr Knock, se révèle un malade qui s'ignorait. Cet impérialisme médical, soulignons-le, englobe toutes les classes sociales. Ce qui se passe à Arcachon, dès la fin du 19ème siècle, en est l'exemple topique. Dans cette ville de cure, une équipe de praticiens, étroitement soudée autour d'un pontife autoritaire, le Dr Lalesque, est totalement soutenue par la municipalité, fait subir à ses riches malades, enfermés dans leurs villas -ce que Lalesque appelle "le home-sanatorium - une tyrannie de chaque instant. Le modèle arcachonnais est célèbre dans toute l'Europe jusque dans l'entre-deux-guerres, il a été maintes fois décrit, c'est une source d'inspiration hygiéniste qu'il ne faut pas négliger (14).

La "défense sanitaire" sera à mettre au même plan que la "défense nationale". D'où une médecine de masse par l'invention d'équipements comparables, par leur extension, au réseau d'écoles mis en place par la IIIème République. Animant ces dispositifs, un nouveau type de médecin-militant dont le Dr Hazemann offrira l'un des modèles. Auprès de lui, une équipe de travailleurs sociaux hautement qualifiés, de véritables sociologues de terrain: ils pourront être formés par des élèves de Célestin Bouglé, successeur de Durkheim à la Sorbonne mais aussi disciple de Léon Bourgeois. Car "l'hygiène sociale est une sociologie normative: considérons l'homme comme un matériel industriel ou, mieux, comme une machine animale. L'hygiéniste est donc l'ingénieur de la machine humaine" (15). Semblable attitude devait fatalement conduire à de fâcheux couplets sur la "race": cédant au "Zeitgeist", le délicieux Giraudoux -qui, lui, savait l'allemand- ne s'en priva pas non plus...

15) Sicard de Plauzolles, in Revue de prophylaxie sanitaire et morale, 1920.

14) R.-H. GUERAND, La ville dont les fermes furent des médecins, en Arcachon ville d'eau, Institut français d'Architecture, 1985.

Le Service social comme instrument de normalisation et de moralisation du prolétariat, tel fut le secret de la "doctrine de Suresnes", une application du "Solidarisme", la seule doctrine un peu cohérente que les Radicaux aient été capables de proposer aux Français. Elle n'a peut-être pas dit son dernier mot puisque le terme de "Solidarité" s'inscrit à nouveau au fronton d'un ministrère...Une fois de plus, l'idéal saint-simonien s'était trouvé réalisé. Le prophète de la société industrielle a en effet écrit -en 1813: "Il faut ramener toutes les questions politiques à des questions d'hygiène."(16)

Roger-Henri GUERRAND
Unité pédagogique d'Architecture n°8
Paris

16)Mémoire sur la science de l'homme.

Centenaire d'une naissance

Henri Sellier

Le maître d'œuvre de la vie urbaine

Thierry Leroux Groupe de géographie sociale et d'études urbaines - EHESS



Né le 22 décembre 1883 à Bourges, diplômé de l'École de Droit, fonctionnaire du ministère du Travail, Henri Sellier s'intéressa très vite à la vie politique et administrative.

Dès 1910 il était conseiller général de Puteaux, en 1919 il devenait maire de Suresnes, commune dont il allait faire un véritable « laboratoire social ».

Grand observateur de ce qui se passait à l'étranger (1), il compte parmi les rares personnalités qui s'efforcèrent à l'orée du XX^e siècle de faire connaître en France la doctrine du municipalisme, les principes de l'urbanisme britannique (2) et les politiques de l'habitat social pratiquées en Allemagne, en Hollande et dans les pays scandinaves. Ce rôle de précurseur, Henri Sellier le concrétisa notamment en faisant tenir l'Office Public d'Habitation à Bon Marché du département de la Seine, qu'il dirigea pratiquement de 1920 à 1940, un rôle exemplaire dans la conception de l'aménagement de la banlieue par la réalisation des fameuses « cités-jardins » (3). Mais il s'attacha également à assurer la diffusion de ses idées en favorisant l'apparition d'organismes spécialisés : dès 1919 il participait activement à la mise en place de l'École des hautes études urbaines (4), premier établissement d'enseignement de l'urbanisme ayant existé en France, et en 1920 il provoquait la création de l'Union des Villes et Communes de France dont il devait rester le secrétaire général jusqu'en 1940.

C'est en cette dernière qualité qu'il contribua en 1932, avec Henri Prost et Jean Royer, à la naissance de notre revue (5) à laquelle il apporta jusqu'à sa mort en 1943, une collaboration attentive et fidèle, non seulement comme secrétaire du Comité de direction, mais également comme auteur d'articles qui méritent encore d'être relus et médités (6).

Aujourd'hui, à l'occasion de l'application des nouvelles lois sur la décentralisation administrative, la plus grande population affirmée par H. Sellier, le mouvement du premier plan de l'actualité. Aussi beaucoup de chercheurs s'attachent à les décrypter et les travaux universitaires sur son œuvre et sa doctrine sont de plus en plus nombreux (7).

En cette année anniversaire *Urbanisme* se devait de faire place à un d'entre eux, Thierry Leroux, auteur du mémoire (8) soutenu en 1981 devant un jury présidé par le professeur Marcel Roncayolo.

Jean Gohier

L'entre-deux-guerres a longtemps représenté la part d'ombre de l'histoire de l'urbanisme ; aussi longtemps qu'à persisté le mythe du « changement urbain » des années 50 et que les limites du monde connu sont demeurées fixées à la Reconstruction, la période antérieure est restée considérée comme une période de genèse, peuplée de figures imprécises et glorieuses, ainsi qu'il sied aux pères fondateurs.

Aujourd'hui, ces zones d'ombre reculent et les œuvres individuelles apparaissent comme des contributions à l'urbanisme, indissociables, et le plus souvent liées à des mouvements ou à des courants de pensée — mouvement des habitations bon marché, mouvement municipal, mouvement des cités-jardins... porteurs de valeurs et d'intentions dont elles constituent l'expression. — D'où le danger qu'il y a à vouloir faire l'histoire de l'urbanisme à partir d'une étude trop étroite de personnalités. Plutôt que de brandir à la façon de marionnettes des personnages comme Hénard, Sellier, Prost, Le Corbusier ou Dautry, c'est nous semble-t-il une époque qu'il faut envisager, dans une optique non limitée aux techniques architecturales ou urbanistiques, mais la plus largement ouverte aux aspects économiques, sociaux et politiques, et cela sur un plan international.

C'était d'ailleurs la position d'Henri Sellier qui refusait que soit « ravalé à un problème de voirie » (1) l'urbanisme qu'il considérait comme touchant « la question sociale dans son ensemble ».

Aujourd'hui où l'on célèbre le centenaire de la naissance d'Henri Sellier, plutôt que de nous arrêter à une présentation chronologique ou à un « film » de ses réalisations, nous nous proposons de l'exposition de Suresnes, c'est à dépasser cet aspect de « Parisien de Paris » qui tend à prévaloir seul, faisant d'Henri Sellier une image de pierre au détriment d'une juste connaissance de l'œuvre et des ambitions profondes qui la gouvernèrent, que nous voudrions nous efforcer de parvenir.

Ce serait nous semble-t-il, réduire considérablement la signification et la valeur représentative de l'œuvre de Sellier et de sa personnalité que de vouloir en juxtaposer les aspects. Sellier ne fut pas aussi un homme politique, il ne fut pas d'un côté l'hygiéniste ou « l'Homme des HBM » et de l'autre le parlementaire socialiste disciple de Vaillant et ami d'Albert Thomas, le réformiste social-démocrate. Tout se tient dans une même recherche, celle du progrès social. Quelque imprécis ou périmé que puisse nous apparaître ce propos, à plus d'un demi-siècle de distance, il y a là une logique qu'il importe de retrouver parce qu'au-delà du cas de Sellier elle marque profondément les débuts de l'urbanisme et son essence même, et trouve d'innombrables prolongements dans les politiques urbaines d'aujourd'hui. En cela, nous dépasserons la figure légendaire des bustes et des stèles pour nous rapprocher de cette synthèse originale

d'idéaux politiques, sociaux, moraux que représente Sellier qui su, à la tête du conseil général de la Seine et de l'office public d'habitation à bon marché de la Seine qu'il créa, comme maire puis comme sénateur et ministre de la Santé, se donner les moyens de mettre véritablement en pratique et d'inscrire dans la réalité les convergences idéologiques qui, à l'échelle internationale, furent celles d'une époque. Pleinement représentatif du « mouvement municipal » allié dans les années 1910-1913 à cet *establishment* réformiste qu'on appelle pour Alain Cottureau, se caractérise par un « niveau d'organisation et d'intégration suffisant pour dépasser les divergences et aboutir à certaines pratiques politiques communes » (2), Henri Sellier est avant tout interprète, un coordonnateur de mouvement de même sens et, comme l'urbanisme même, le produit d'une époque.

« Concevoir sans réaliser, c'est donner la mesure de l'Humaine faiblesse ». Cette phrase de Jack London, que Sellier citait volontiers, illustre assez bien la priorité qu'il donnait à l'action, et ceux qui l'ont connu inclinent à penser qu'elle préexistait même à son engagement politique.

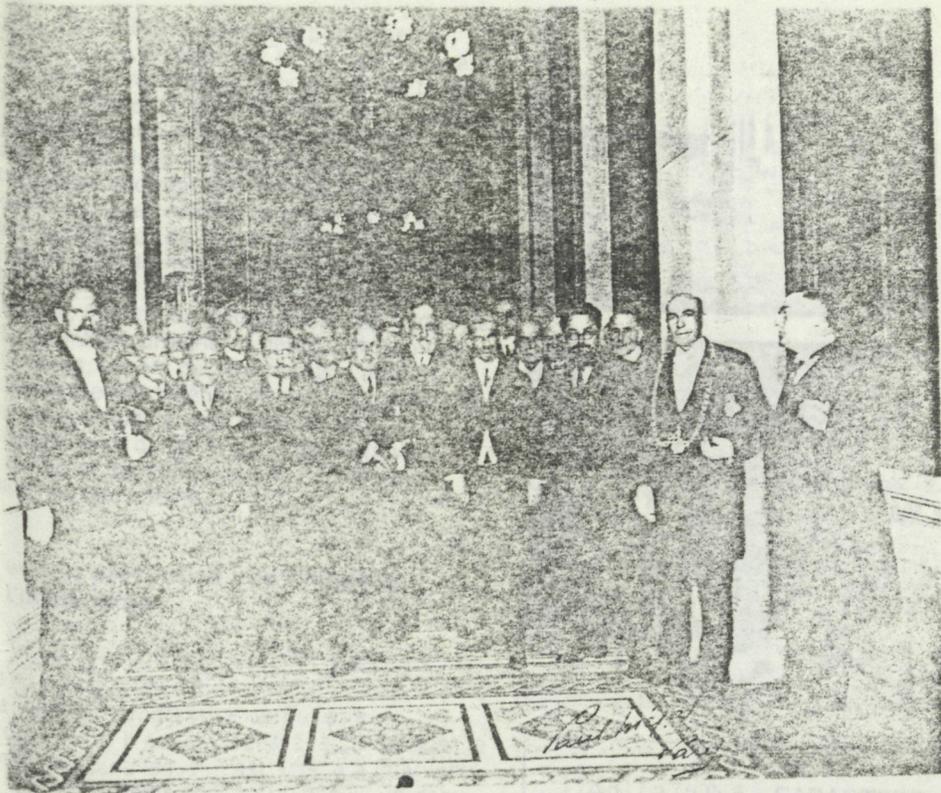
« Esprit social » et réformisme

Il y a chez Sellier la volonté, encouragée par l'époque, de construire une œuvre. Henri Sellier croit à la vertu de ce qu'il appelle « réalisations positives » auxquelles il accorde pas sur les exigences de conformité doctrinale. La gravité, l'urgence des problèmes sociaux commandent à ses yeux l'union de bonnes volontés autour d'œuvres concrètes.

Socialiste d'une sensibilité proche de celle de Jaurès, et militant socialiste du Cher à quinze ans, Henri Sellier doit la majeure partie de sa formation intellectuelle et politique à Edouard Vaillant, qui, au gré des voyages en Europe, des rencontres avec les ténors de la Social-Démocratie et des congrès socialiste contribua à l'orienter vers un socialisme réformiste, fondé sur une gestion locale, non révolutionnaire, des intérêts collectifs. La social-démocratie avant d'être un programme politique visant à réaliser pacifiquement « l'État de bien être », est pour Sellier une attitude, celle de « la main tendue plutôt que le poing fermé ». Il ne nous appartient pas dans cet article, dont ce n'est d'ailleurs pas le propos central d'établir avec précision quel socialisme

(1) « La vie et l'œuvre d'Henri Sellier », exposition organisée par Société Historique de Suresnes et le Musée Municipal sous la direction de Michel Guillo. Également titre du Colloque organisé par le CNRS, la Mission de la Recherche Urbaine et la Direction de l'Architecture organisée par Thierry Leroux et Katherine Bulhan à Suresnes les 24, 25 et 26 novembre 1983. Les Actes du Colloque seront disponibles en 1984.
(2) Henri Sellier, « L'urbanisme et l'organisation administrative », Article in *Urbanisme* n° 30-31, juillet-août 1940.
(3) Alain Cottureau, « Les 1910-1913 et la politique urbaine dans l'agglomération de Paris », in *Revue de la Région de Paris* 1970.

(1) Il milita à l'Union internationale des Villes, dont il était vice-président. Il fut jusqu'à sa mort l'un des animateurs de la Fédération internationale pour l'Habitation et l'Urbanisme.
(2) Il fut sans doute le premier à avoir traduit en français, à l'usage des architectes de l'OPHLM de la Seine, l'ouvrage de R. Unwin sur La pratique des plans de ville.
(3) A Suresnes, Plessis Robinson, Chatenay-Malabry, etc.
(4) Devenue en 1924 l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris.
(5) H. Sellier professa jusqu'en 1933.
(6) Qui fut ainsi jusqu'en 1950, l'organe officiel de l'Union des Villes et Communes de France.
(7) Articles d'H. Sellier dans « Urbanisme » :
- « Urbanisme et Habitation » — n° 6-7, septembre-octobre 1932.
- « L'habitation en hauteur » — n° 16, juillet 1933.
- « Carte de la densité de population en région parisienne » — en collaboration avec R. Humery — n° 21, décembre 1933.
- « L'urbanisme et les décrets-lois de 1935 » — n° 40, octobre-novembre 1935.
- « La destruction des foyers insalubres et les décrets-lois de 1938 » — n° 55, août-septembre 1938.
- « L'urbanisme et l'organisation administrative » — n° 32-33, juillet-août 1943.
(8) Cf. (1) ci-dessus.
(9) *Urbanisme* n° 30-31, juillet-août 1940. *Urbanisme* 1981 EHESS 240 p.



socialistes, le constructeur, le créateur qui vivait, renouvait, transformait tout autour de lui ». Léon Blum.

2. — Henri Sellier, au conseil général de la Seine. Photo Paul Méjat.

3. — Au congrès d'Agen du parti socialiste SFIO.

4. — Sellier, ministre de la Santé publique. (Photo G.-L. Manuel Frères)

5. — Jaurès et Vaillant.

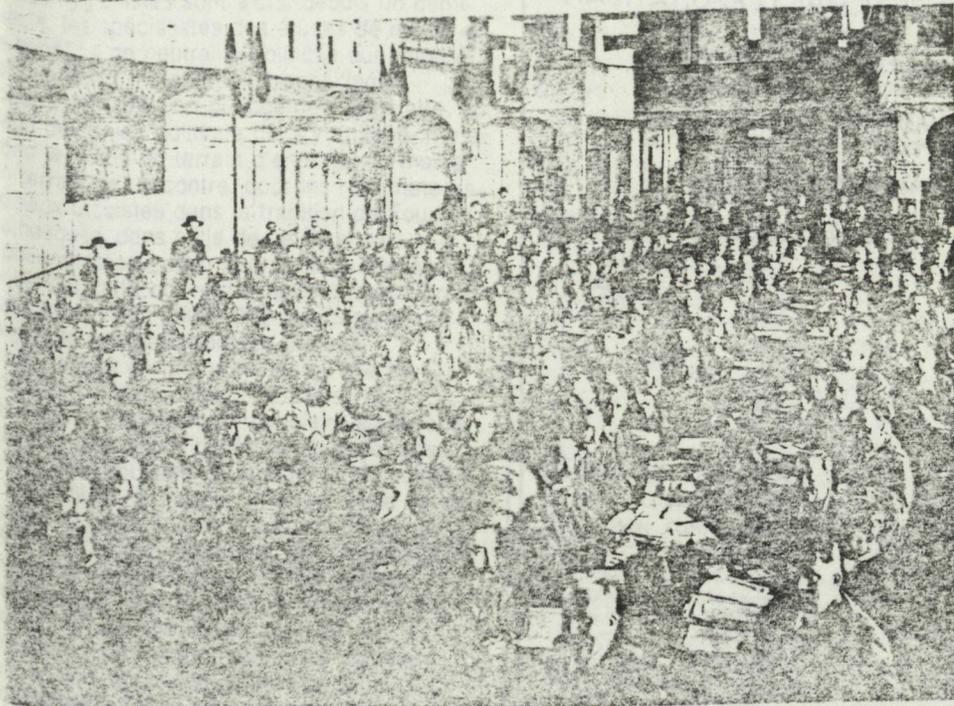
6. 7. 8. 9. — La lutte contre les taudis vit l'écllosion des cités-jardins.

10. — Les services sociaux de la cité-jardin de Stains.

11. 12. — Sellier, urbaniste du terrain.

13. — La cité-jardin de Chatenay-Malabry. Arch. Bassompierre, de Rutté, Sirvin. (Photo Paul Cadé)

Photos archives de Janine Darrieux-Sellier.



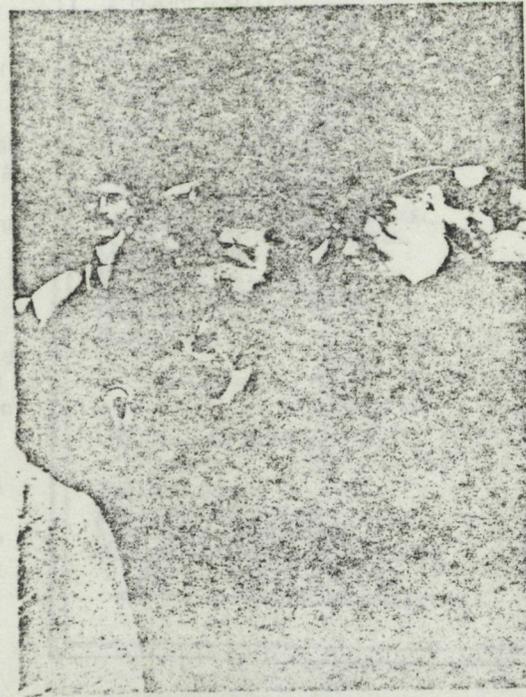
fut Henri Sellier. Il faudrait pour cela remonter aux sources d'une pensée qui intègre diverses traditions et influences (utopistes, possibilistes, syndicalistes...) et pouvoir la confronter au cours mouvant de l'histoire du socialisme entre 1900 et 1914. Ce qui semble net c'est l'adhésion de Sellier à la ligne fixée en 1908 par Jaurès qui se démarque du Blanquisme et du Guesdisme, met en avant l'éducation de la classe ouvrière, propose de « conquérir de l'intérieur » l'Etat plutôt que de le détruire et s'affirme unitaire en ralliant militants, parlementaires et intellectuels. L'influence d'Albert Thomas, sur laquelle nous reviendrons, maintient par ailleurs Sellier dans une perspective réformiste.

Un article de L.-O. Frossard, paru le 29 novembre 1943 dans *Le Mot d'Ordre* quelques jours après la mort d'Henri Sellier nous donne une image de la façon dont était considéré à l'époque — quasi unanimement — Sellier en tant que socialiste : « Lorsqu'on écrira l'histoire du Socialisme français, il faudra consacrer à ce socialiste-type des « périodes intermédiaires », à ce socialiste de la classe des « Bâisseurs » une mention spéciale, car il aura eu cette originalité, dans un parti en proie à la doctrine, de préférer les actes aux mots [...] Il concevait surtout l'action socialiste comme une action positive et pratique en vue d'améliorer jour par jour le sort du plus grand nombre [...] ». Fidèle en cela à la volonté de synthèse manifestée par Jaurès en vue de l'unité et de l'efficacité d'action, Sellier est l'un de ces hommes de la III^e République qui ont fortement contribué à affirmer l'intention syncrétiste de ce régime.

On peut qualifier une telle attitude de « compromis bourgeois » comme la gauche extrémiste le fit dans les campagnes électorales, déclarant Sellier traître et renégat. On peut inversement l'accueillir favorablement comme étant le plus sûr garant du conservatisme. En réalité, tout en conservant comme tribun socialiste une conscience politique ferme et un esprit de lutte, Sellier chercha à rendre propice aux réalisations immédiates ce qui pouvait passer pour un consensus idéologique. Il s'agissait moins d'ailleurs pour lui de réaliser un compromis avec les forces politiques adverses que de les contraindre, toujours dans l'esprit de Jaurès, à accroître leur participation au progrès social.

Il en vint ainsi à définir un « esprit social » que partageaient avec lui, écrit-il, « de grands philanthropes démocrates et républicains comme Léon Bourgeois ou Paul Strauss, des conservateurs sociaux comme Ribot et Jules Siegfried, Loucheur ou Laurent Bonnevey » et qui tous devaient se rejoindre autour de la question du logement populaire, dans l'évolution de laquelle chacun d'eux marque une étape.

Indépendamment de l'engagement politique, cette bonne volonté conciliatrice correspond chez Sellier à une grande curiosité d'esprit servie par une vaste aptitude à la synthèse.



généralement technique des problèmes économiques et sociaux ; tandis que deux ans passés comme rédacteur puis chef de bureau au ministère du Travail à mettre en place la nouvelle législation sociale lui ont permis d'élargir sa vision en lui donnant notamment accès aux informations les plus directes fournies par les méthodes récentes de la démographie et de la statistique.

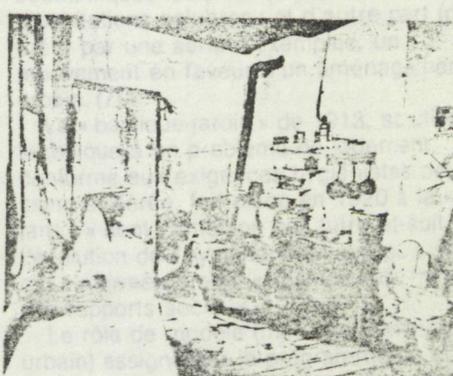
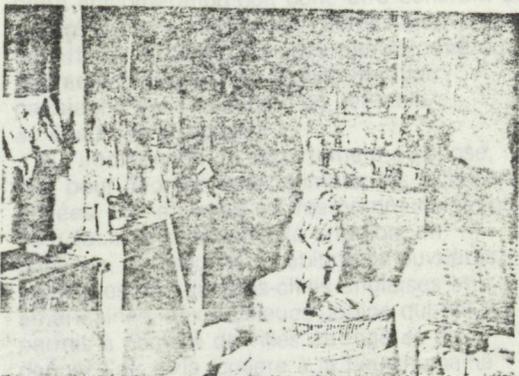
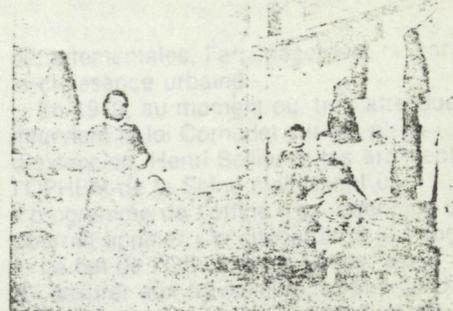
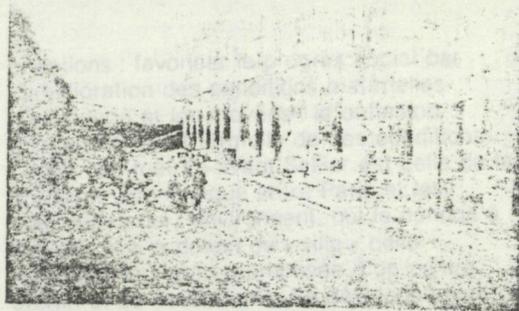
Il prit ainsi la mesure des mouvements de population, de leurs variations en fonction de l'emploi, étudia sur pièces les phénomènes de concentration urbaine et de constitution des banlieues, le rôle des transports, l'état du logement et plus généralement les conditions de vie des populations urbaines et suburbaines : durée et sécurité du travail, rythmes et habitudes de vie, hygiène et salubrité de l'habitat.

L'action préventive : de l'hygiène à l'urbanisme

Cette familiarisation avec les questions d'hygiène publique joue un rôle important dans la « venue » progressive de Selier à l'urbanisme. Il est ici nécessaire de retracer le contexte dans lequel il est amené à intervenir.

Les hygiénistes sont alors, depuis un demi-siècle, les spécialistes des études de milieu et le bénéfice de neutralité politique qui entoure leurs travaux s'étend aux propositions touchant la question du logement populaire, en dépit de l'enjeu politique qui s'y attache. Il y a donc là, sinon un terrain d'entente, du moins un terrain de rencontre, pour les réformateurs sociaux utopistes dans la tradition de Fourier, catholiques, dans celle de Le Play, ou « philanthropes » avec le groupe du Musée Social, et cette convergence contribue à créer dans les années 1908-1912 une conjoncture favorable à la définition des projets urbanistiques en même temps qu'elle en conditionne la formulation. En effet, la réflexion sur le logement populaire soulève la question des disponibilités foncières et pose, au-delà, le problème de la maîtrise du sol par la collectivité, ou, à tout le moins, celle de son usage. Vaste et ancien débat, les textes de 1807 sur l'expropriation étant toujours objet de discussion et les résistances des grands propriétaires fonciers, notamment en région parisienne, restant très vives. D'où la nécessité pour les promoteurs du logement ouvrier de trouver des justifications suffisamment fortes pour légitimer aux yeux de tous ce contrôle foncier.

Or, si les conservateurs sociaux, ceux du Musée social par exemple, doivent se garder de leur droite, lorsqu'ils réclament puis laborent un plan d'extension et l'aménagement urbain destiné à mettre fin au développement incohérent de la banlieue et à permettre la reconstruction de logements sains, les réformistes quant à eux, astreints à la même prudence, doivent de plus se garder sur leur gauche lorsqu'ils associent à la revendication d'une autonomie communale un effort en faveur du logement populaire, qui apparaît à la gauche révolutionnaire comme de nature à favoriser le rapprochement avec les intérêts capitalistes, et finalement l'intégration à la société qui les défend. Il y a donc là, autour de la question du logement populaire qui progressivement intègre la notion de plan d'extension, un ensemble de raisons qui conduisent les partisans de la « paix sociale » à construire un discours justificatif qui leur revient commun dont l'hygiène publique — puis sociale — leur fournit les thèmes et les termes.



HABITATIONS A CARACTERE PARTICULIER.

- A. HABITATIONS COLLECTIVES avec BOUTIQUES
- B. POUR FAMILLES nombreuses
- C. HOTEL pour CELIBATAIRES FEMMES
- D. HOMMES
- E. VILLAS LOUEES BOURGEOISEMENT

SERVICES SOCIAUX EXISTANTS :

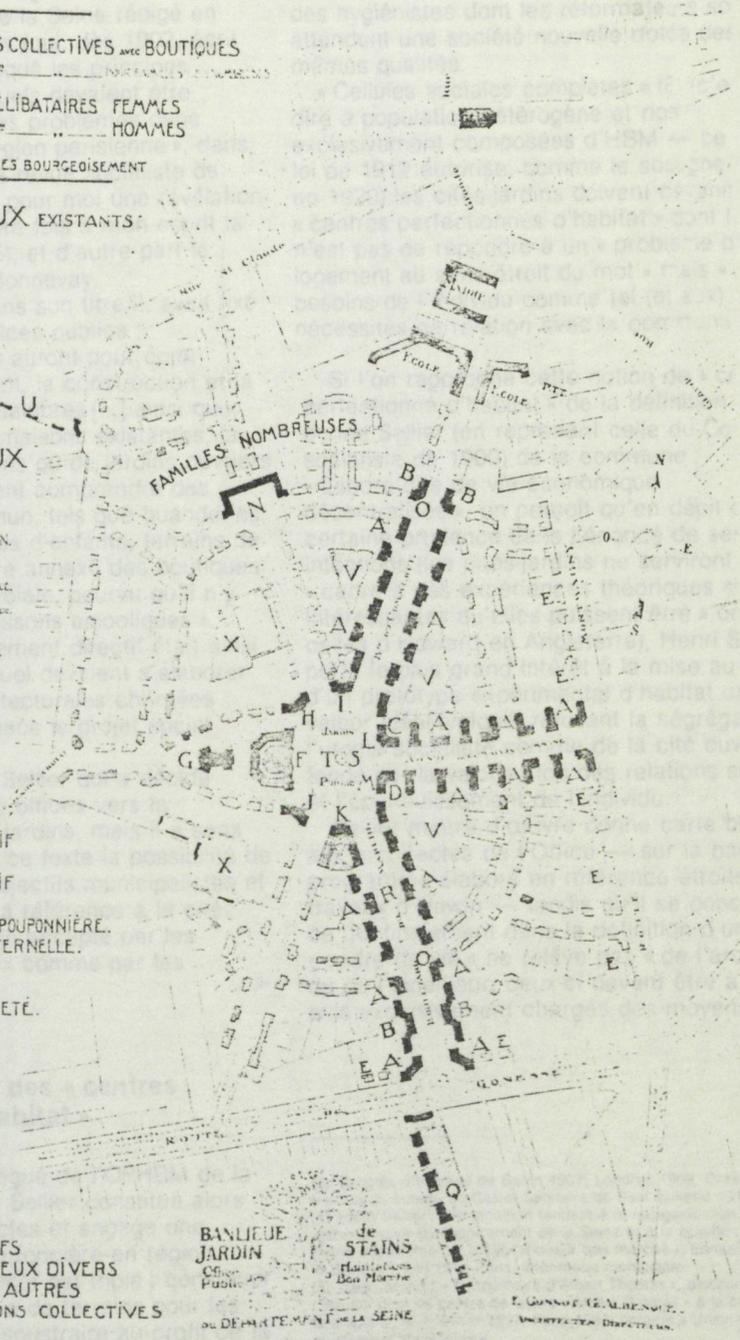
- MAIRIE.
- EGLISE.
- ECOLE.
- P.T.T.

SERVICES SOCIAUX A CREER :

- F. MAISON COMMUNE :
 - COOPERATIVE DE CONSOMMATION.
 - GRANDE SALLE REUNION.
 - SALLES DE SOCIÉTÉS.
 - BUREAU DE LA CITE.
 - SERVICE DE PHARMACIE.
 - BAINS DOUCHES POPULAIRES.
- G. LAVOIR PUBLIC.
- H. DISPENSAIRE.
- I. PISCINE et SALLES DE CULTURE PHYSIQUE.
- J. BUREAU DE POSTE et BANQUE.
- K. SALLE DE SPECTACLE, CINEMA.
- L. RESTAURANT COOPERATIF CUISINE MENAGERE.
- M. RESTAURANT COOPERATIF CAFE SANS ALCOOLS.
- N. CRECHE, GOUTTE DE LAIT, POUPONNIERE.
- O. GOUVERNOIR, CANTINE MATERNELLE.
- P. PHARMACIES.
- Q. FLEURISTE DE LA CITE.
- R. GROUPE SCOLAIRE PROJETE.
- S. MARCHÉ FORAIN.
- S. MUSIQUE.

JEUX ET SPORTS.

- T. JARDIN PUBLIC
- U. JARDINS d'ECOLIERS
- V. POTAGERS COOPERATIFS
- X. CLUBS DE TENNIS et JEUX DIVERS
- JEUX de BOULES et AUTRES
- DERRIERE LES HABITATIONS COLLECTIVES



BANLIEUE de STAINS
 Office de l'Etat
 de l'Hygiène
 de la Ville de Paris
 DEPARTEMENT DE LA SEINE
 I. GONNIEF (E. ALBENQUE)
 ARCHITECTES DIRECTEURS.

Insalubrité et l'absence d'hygiène, acceptables moralement, constituent une menace sociale certaine : il faut neutraliser les facteurs de contamination : la construction en elle-même comme l'individu, tuberculeux ou autrement inadapté par suite de ces conditions malsaines d'existence doivent être également considérés. La « mission éthique de l'Etat » consiste non seulement à favoriser le traitement curatif mais, plus loin, à assurer le traitement préventif. A l'ilot insalubre rasé succédera un logis sain et confortable, et des conditions de vie épanouissantes, physiquement et moralement, remplaceront les soins du sanatorium.

Henri Sellier s'est fait le héraut de ce raisonnement à travers les instances les plus diverses, en France comme à l'étranger. Conscient de l'influence du cadre de vie sur le mode de vie — pour employer une terminologie alors inusitée — il multiplie les constatations statistiques entre conditions physiques d'habitat (entassement, surpeuplement, insalubrité...) et mortalité. Tenant du socialisme municipal — dans le sens d'une gestion décentralisée des intérêts locaux et non celui d'un pouvoir communal en lutte au pouvoir central — élu local et syndicaliste, il est à même de mesurer ce que suppose techniquement la mise en place d'un tel programme eugéniste et prophylactique, et la notion de « conditions de vie » prend alors pour lui un sens particulier qui va trouver à s'exprimer au conseil général de la Seine. Le dialogue indirect qui s'est établi à la Chambre entre les « philanthropes du musée social » et les réformistes autour de la question des espaces libres et de l'aménagement rationnel des agglomérations, soutenu par les travaux de la « commission d'extension de Paris », aboutit en 1912 à associer l'Etat à l'effort en faveur du logement populaire.

L'intervention publique : création des offices publics d'habitation à bon marché

Tous les rapports hygiénistes (3) concluaient en 1911 à la nécessaire intervention des « pouvoirs publics », l'Etat étant ici considéré comme la seule autorité supérieure capable d'assurer une action coordonnée et d'envergure face au mode de développement incontrôlé (les lotissements non-viabilisés et insalubres) de la banlieue. Posé pour la première fois par la loi de juillet 1919, ce principe de l'intervention publique reçoit sa consécration le 23 décembre de la même année avec la loi Bonnevey qui institue les offices publics départementaux d'habitation à bon marché. Désormais les départements et les communes peuvent intervenir dans la question du logement populaire.

Il appartenait indéniablement au conseil général de la Seine de percevoir les possibilités offertes par cette loi et, la voie ayant été préparée de longue date par des rapports convergents, c'est à Sellier, considéré comme spécialiste, que revint la tâche d'organiser matériellement ces nouvelles prérogatives.

Il semble que la promptitude avec laquelle il s'en acquitta et l'ampleur soudaine qu'il donna à ce texte aient provoqué une surprise générale, y compris parmi les auteurs de la loi, habitués à donner des coups de boutons réguliers contre des résistances immuables.

C'est dans la proposition « tendant à la réorganisation du département de la Seine et à la création d'un Office Public départemental d'habitations à bon marché » que Sellier

intentionne : favoriser le progrès social par l'amélioration des conditions matérielles d'existence et les moyens : la définition administrative et formelle de ces conditions. L'idée que met en avant Sellier est celle de la solidarité économique entre Paris et les communes qui l'environnent, qui le conduit à substituer à la notion de « ville » celle « d'agglomération », composée d'un centre urbain et de sa banlieue. Le développement de cette agglomération doit donc être cohérent et assuré par une même unité administrative, le département, ce qui suppose une réforme du régime administratif de l'agglomération parisienne dans le sens d'un véritable aménagement régional.

« L'intervention du département s'impose, tant pour coordonner et stimuler les initiatives privées, communales ou intercommunales, que pour faciliter et susciter la création, en banlieue, de groupes d'habitations ouvrières, analogues aux jardins-cités anglais et américains, aux banlieues-jardins qui ont permis à nombre de villes étrangères de donner l'air et la lumière à la fleur humaine qui, selon le mot de Michelet, « est celle qui a le plus besoin de soleil » (4).

Ces propositions ont en fait une double origine : d'une part le programme de la Fédération socialiste de la Seine rédigé en 1908 par Albert Thomas (qui, dès 1902, écrit Sellier, « avait déjà évoqué les principes essentiels suivant lesquels devaient être envisagé l'ensemble des problèmes dans lesquels se débat la région parisienne », dans un article, paru dans la revue socialiste de Benoit Malon, « qui fut pour moi une révélation et posa pour la première fois à mon esprit la notion d'urbanisme » (5), et d'autre part le texte même de la loi Bonnevey.

Celle-ci, en effet, dans son titre II, avait fixé les attributions des offices publics départementaux : « Ils auront pour objet exclusif l'aménagement, la construction et la gestion d'immeubles salubres [...] ainsi que l'assainissement des maisons existantes, la création de cités-jardins ou de jardins ouvriers. Ces immeubles peuvent comprendre des locaux à usage commun, tels que buanderies, bains-douches, galeries d'enfants, terrains de jeux, etc. Il peut y être annexé des boutiques à destination commerciale, pourvu qu'il n'y soit pas vendu de boissons alcooliques ». Un cadre très nettement directif était ainsi posé à l'intérieur duquel devaient s'élaborer les propositions architecturales chargées d'exprimer dans l'espace le projet social implicite.

Ce n'est donc pas Sellier qui a décidé d'orienter l'action des offices vers la construction de cités-jardins, mais il a sans aucun doute vu dans ce texte la possibilité de relier entre eux les objectifs municipalistes et hygiénistes, et dans la référence à la cité-jardin, un projet urbain accepté par les conservateurs sociaux comme par les réformistes.

Les cités-jardins : des « centres perfectionnés d'habitat »

Administrateur délégué de l'OPHBM de la Seine en 1916, Henri Sellier constitue alors une équipe d'architectes et engage une politique d'acquisition foncière en région parisienne dont l'objectif est triple : constituer à bas prix une réserve de terrains pour les futures cités-jardins, soustraire au profit de la collectivité les bénéfices de la rente foncière (selon les propositions d'Halbwachs dans les cahiers du socialiste en 1908) (6), et permettre,

départementales, l'aménagement rationnel de la croissance urbaine.

En 1919, au moment où, très attendue, intervient la loi Cornudet sur les plans d'extension, Henri Sellier et les architectes de l'OPHBM de la Seine établissent un « programme de l'office » qui définit ce qu'on pourrait appeler « la cité-jardin à la française ».

Le but de l'Office, écrit Sellier, est d'« assurer aux travailleurs, et aux conditions économiques les plus favorables, le maximum d'habitations salubres ; et d'autre part (ou créer par une série d'exemples, un mouvement en faveur d'un aménagement urbain. (7) »

La « banlieue-jardin » de 1913, solution technique à un problème de logement, conforme aux exigences hygiénistes de « saine et aérée », fait place en 1920 à la « cité-jardin » dont l'ambition est autre et suit l'évolution de l'hygiène publique plus soignée qui s'affirme comme « science » du milieu des rapports sociaux.

Le rôle de modèle (modèle d'aménagement urbain) assigné par le programme de l'Office à la cité-jardin se renforce progressivement : la pensée de Sellier dans le sens d'un mode de vie. La cité-jardin sera le cadre matériel de cette « vie nouvelle », saine, forte et épanouissante des hygiénistes dont les réformateurs socialistes attendent une société nouvelle dotée des mêmes qualités.

« Cellules sociales complètes » (8) c'est-à-dire à population hétérogène et non exclusivement composées d'HBM — ce que la loi de 1912 autorise, comme le souligne en 1920) les cités-jardins doivent constituer « centres perfectionnés d'habitat » dont il n'est pas de répondre à un « problème de logement au sens étroit du mot » mais « besoins de l'individu comme tel (et aux) nécessités de relation avec la commune ».

Si l'on rapproche cette notion de « centres perfectionnés d'habitat » de la définition donnée par Sellier (en reprenant celle du Congrès socialiste de 1900) de la commune : « Laboratoire de vie économique décentralisée », on perçoit qu'en dépit d'une certaine prudence dans l'énoncé de ses intentions (les cités-jardins ne serviront que de « cadre à des expériences théoriques si intéressantes qu'elles puissent être » comme celles d'Howard en Angleterre), Henri Sellier porte le plus grand intérêt à la mise au point d'un prototype expérimental d'habitat urbain idéal-typique, refusant la ségrégation l'utopie socialiste comme de la cité ouvrière fondée sur la valorisation des relations sociales et l'épanouissement de l'individu.

Sellier maître d'œuvre donne carte blanche aux architectes de l'Office — sur la base du programme élaboré en référence étroite aux travaux d'Unwin — tandis qu'il se consacre qui finalement dans la définition d'un « cadre de vie » ne relève pas « de l'architecture ou de l'ingénieur, ceux-ci devant être à l'avis exclusivement chargés des moyens

(3) Congrès d'hygiène de Berlin 1907, Londres 1909, Dreux, travaux du bureau du Cahier Sanitaire de Paris Juillet 1910

(4) Henri Sellier, « Proposition tendant à la réorganisation administrative du département de la Seine et à la création d'un office départemental d'habitations à bon marché », conseil général de la Seine, 21 juin 1914 Paris, imp. municipale

(5) Henri Sellier, « En mémoire d'Albert Thomas », discours à l'inauguration du centre de loisirs « Albert Thomas » à la Cité-Champigny, le 7 février 1937 Paris 1937, librairie « Union de municipaux socialistes »

(6) Maurice Halbwachs, « La politique foncière des municipalités », Les cahiers du socialiste n° 3, Paris 1908, tirage du cahier

(7) Henri Sellier, « La crise du logement et l'intervention du pouvoir d'habitation populaire dans l'agglomération parisienne »

« science » mais « du sociologue et de l'urbaniste » et qui forme l'objet de ce qu'il appelle « science urbaniste » (9). Évidemment il s'agit des équipements : éducatifs, scolaires, commerciaux, médicaux, dont l'implantation suppose au préalable une étude approfondie du terrain (topographie, orientation, orientation du site, analyse des particularismes locaux naturels et culturels) et des besoins, menée à la manière du Survey de Frank Geddes. C'est l'objet aussi bien de l'enseignement de l'École des Hautes Études Sociales et d'administration municipale que de Henri Sellier fondé avec Marcel Poète en 1935, à la suite de travaux d'associations municipalistes internationales (10) soutenues par les publications dont la plus notable est à cette époque *La Vie Urbaine*, qui établissent progressivement une science à l'édilité, dont on attend « un code urbain qui, au lieu de récapituler incohérentement des règles édictées au hasard de politiques diverses, synthétisera l'essence même de la science appliquée aux besoins des hommes groupés en cités » (11).

Urbanisme, science sociale
Urbanisme : sociologie des besoins
Urbanisme : sociologie d'intervention

Henri Sellier, nommé ministre de la santé publique en 1935 par Blum qui crée ce portefeuille pour lui, connaît l'échec partiel du mouvement des cités-jardins, qui, faute d'une législation fondatrice, n'a pas obtenu un soutien financier suffisant face à la hausse du coût de la construction, au prix des terrains et à l'aggravation de la crise du logement, n'a pas réussi à déterminer une politique d'aménagement régional espérée, n'a pas encore la question du « milieu » et des besoins de l'homme urbanisé qui requiert toute l'attention d'Henri Sellier.

Il ne pouvons ici montrer comment Henri Sellier s'inscrit dans une certaine tradition. Le Playiste qui rapproche les trois notions « lieu-travail-famille » de l'accord « fonction-être » que définit P. Geddes, s'inspire par la biologie ; et nous ne pouvons conjecturer l'influence de Durkheim (peut-être transmise par Habswachs), notamment sur la notion de l'éducation et sur le concept de solidarité. (« Solidarité organique » du corps humain qui a pu, associé à l'organicisme de Comte et à la vogue des idées vitalistes, inspirer Henri Sellier à définir la ville comme « un organisme vivant » ; mais aussi solidarité sociale au sens proche du « solidarisme » que le philosophe Léon Bourgeois tire de la solidarité de l'individu.)

Il faut souligner, c'est qu'il y a eu un grand intérêt à Sellier à l'emploi le mot à la fin de sa vie) que l'urbanisme. Préoccupé par le « bien-être social » condition du libre développement de l'individu, le ministre de la Santé porte l'accent sur les équipements sociaux et sociaux, nouveaux éléments du « cadre de vie » : « de la phase bactériologique, à la phase sociologique [...] ; et finalement la distinction entre l'infirmité sociale et l'assistance sociale s'atténue » (13). Cette attentive montrerait comment pour

l'instrument d'une enquête sociologique de terrain constituant l'un des éléments qui tendent à cette époque à fonder l'urbanisme comme « science sociale ».

« L'épanouissement de l'individu dans la société » s'affirme à travers toute l'œuvre de Sellier comme son objectif principal ; nulle part comme à Suresnes, dont il fut maire pendant trente ans et qu'il considérait comme un « laboratoire » on ne peut mieux saisir les différents moyens qu'il proposa pour atteindre ce but.

Urbanisme, dont Henri Sellier fut dès l'origine un collaborateur actif aux côtés de Jean Royer, a consacré un numéro en janvier 1935 aux réalisations de Suresnes, en raison particulièrement de « leur valeur exemplaire », auquel nous ne pouvons que renvoyer le lecteur.

L'école de plein air est certainement la réalisation-phare de ces équipements urbains et justifie la renommée internationale de Suresnes avant la guerre : Frank Lloyd Wright ne cachait pas son admiration pour ce produit très réussi de l'entente entre un maire « maître d'œuvre » et des architectes (Beaudouin et Lods), qui reste encore aujourd'hui très novateur techniquement.

Sa raison d'être principale, aux yeux d'Henri Sellier, était de « lutter contre les maladies de l'ombre et de sauver l'enfant débile », et, comme tous les équipements scolaires de

Henri Sellier se contondent les buts du politique et de l'urbanisme pour devenir ceux de l'urbanisme, c'est-à-dire du spécialiste de l'étude de milieu attaché à la définition d'un cadre de vie.

Le rapprochement de trois définitions — l'hygiène, le municipalisme socialiste, l'urbanisme — est à cet égard éloquent. « L'hygiène n'a plus seulement pour ambition la guérison et la prévention des maladies du corps et de l'esprit, mais dans son aspect social, elle revendique comme fin le plein épanouissement physique, intellectuel et moral de l'individu dans le cadre de la communauté humaine sans le sacrifier à la collectivité et le récriminer ».

Henri Sellier et R. H. Hazemann : « La santé publique et la collectivité : hygiène et service social ». Extrait de la *Revue d'hygiène* n° 8, Paris, 1936.

« Les buts du socialisme visent à une organisation sociale donnant à chacun le maximum de bien-être et de liberté assurant le développement de toutes les facultés de chaque individu, ils impliquent une sécurité matérielle permanente pour tous, l'organisation des institutions propres à l'assurer, en même temps que des moyens de protection et de culture physique et intellectuelle permettant de satisfaire aux besoins de chacun ».

Henri Sellier. Programme municipal pour les élections de 1935, parti socialiste (SFIO), Paris 1935, *La vie communale*.

« L'objet essentiel de la science urbaniste est la création d'un milieu de vie collective et sociale, où chaque individu pourra trouver le maximum de satisfactions intellectuelles et physiques et assurer dans les conditions les plus favorables les besoins de son existence quotidienne et de son libre développement » (3).

Henri Sellier. « L'urbanisme et l'organisation administrative ». *Urbanisme* n° 92-93, Juillet-août 1943.

Suresnes et des cités jardins de l'OPHBM de la Seine, l'école de plein-air est à relier à la volonté d'éducation et de socialisation de l'individu prônée par Jaurès qui a trouvé en Sellier plus qu'un écho, une véritable matérialisation. Pour Henri Sellier, l'éducation c'est aussi l'acquisition des principes d'hygiène, « physique et mentale », de solidarité, de vie sociale considérés comme une aide contre « l'avitissement moral de la ville et de l'usine ». Le dispensaire qui allie les soins médicaux à l'œuvre d'assistance sociale en est, après l'école, le pivot essentiel ; mais parallèlement, ou conjointement, les services de placement, la Maison pour Tous ou Centre de Loisirs, la Coopérative (dans l'esprit de Charles Gide) ou le « Foyer », centre de solidarité, concourent à assurer un service social qui représente une véritable prise en charge par la collectivité des besoins d'une population urbaine.

Comment juger cinquante ans plus tard ce « cadre de vie » ? Faut-il prendre argument des caractères contraignants de ces « centres perfectionnés d'habitat » pour faire des cités-

jardins une critique acerbe en termes de « contrôle social » ? L'univers des cités-jardins est certes souvent raide, démonstratif, explicite, normatif ; tout y exprime l'intention de créer de nouveaux rapports sociaux, de définir des occupations du temps hors travail. — appelé à devenir un temps de loisirs — d'une population sursaturée, de favoriser une vie sociale à laquelle toutes les classes sociales puissent adhérer, aidant ainsi à la constitution d'une « classe moyenne » homogène, conformément aux ambitions social-démocrates ; quant au rôle prépondérant de l'infirmière-visiteuse dans la vie de la cité (« toute demande d'emploi, de service ou d'allocation adressée à la municipalité est instruite par elle » écrit L. Boulonnois, collaborateur d'Henri Sellier à Suresnes), il est permis de le considérer comme une indésirable innovation.

Mais cette analyse fait-elle assez la part du contexte de production de ces propositions ? A l'époque où Sellier et les architectes de l'OPHBM sont amenés à les formuler, le développement urbain s'effectue, en majeure partie, sous la forme du « lotissement défectueux », la pression démographique s'accroît dans les villes, la tuberculose est un mal endémique très réel, la protection sociale n'existe pas, la prophylaxie est inopérante, les « pouvoirs publics » paralysés. Sur le plan des techniques d'intervention, tout est à inventer et les premiers « acteurs » de l'urbanisme sont des administrateurs confrontés à une situation de crise et tenus d'inscrire leurs solutions dans les cadres étroits d'une législation lacunaire. Par ailleurs, sur le plan théorique, un siècle de « pensée sociale » mêlant projections utopiques de société idéale et ratio hygiéniste, pèse comme un couvercle sur l'imagination des gestionnaires de la croissance urbaine. En outre, les réalisations étrangères, références ou modèles, sont rarement transposables à l'identique ou ne coïncident pas avec les options professées officiellement en France (les cours de Marcel Poète, face à l'architecture fonctionnaliste allemande ou les propositions des CIAM, par exemple). Enfin l'urbaniste, qu'il tende à s'envisager comme le demiurge des temps nouveaux (comme l'architecte encouragé par Valéry) ou soit comme l'internationaliste Henri Sellier (qui multiplie les voyages d'études en Europe, URSS, Moyen-Orient...) à l'écoute de toutes les tentatives de réponses apportées aux problèmes de production de logement et d'aménagement des villes, sent la responsabilité qui lui incombe de définir le cadre nouveau d'une vie nouvelle, de cette vie « moderne » clamée et réclamée, et s'efforce comme l'équipe de l'OPHBM de correspondre au mieux à une demande et d'anticiper sur des besoins ou des aspirations qui ne peuvent être que supputés. L'urbanisme de l'entre-deux-guerres est à cet égard largement marqué d'un caractère empirique et expérimental et l'encadrement social très affirmé dans les cités-jardins répond peut-être autant à une pratique d'« observation directe », et à un besoin d'informations qu'à une volonté de contrôle et de prévention.

Les onze cités-jardins édifiées de 1920 à 1945 autour de Paris sous l'égide de Sellier permettent de retracer l'évolution de l'urbanisme durant cette période : devant les conditions économiques défavorables les ambitions les plus généreuses et socialement les plus élaborées s'effacent au profit de la construction économique de logements collectifs permise par l'industrialisation progressive du bâtiment. L'urbanisme mi-art mi-science, et mi-art mi-science ne parvient

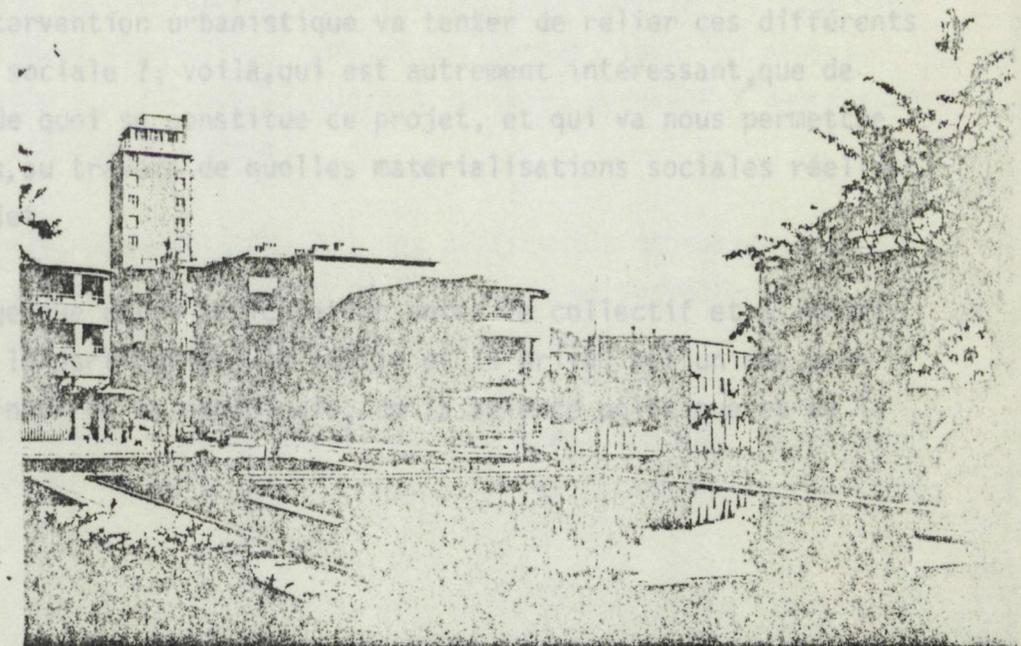
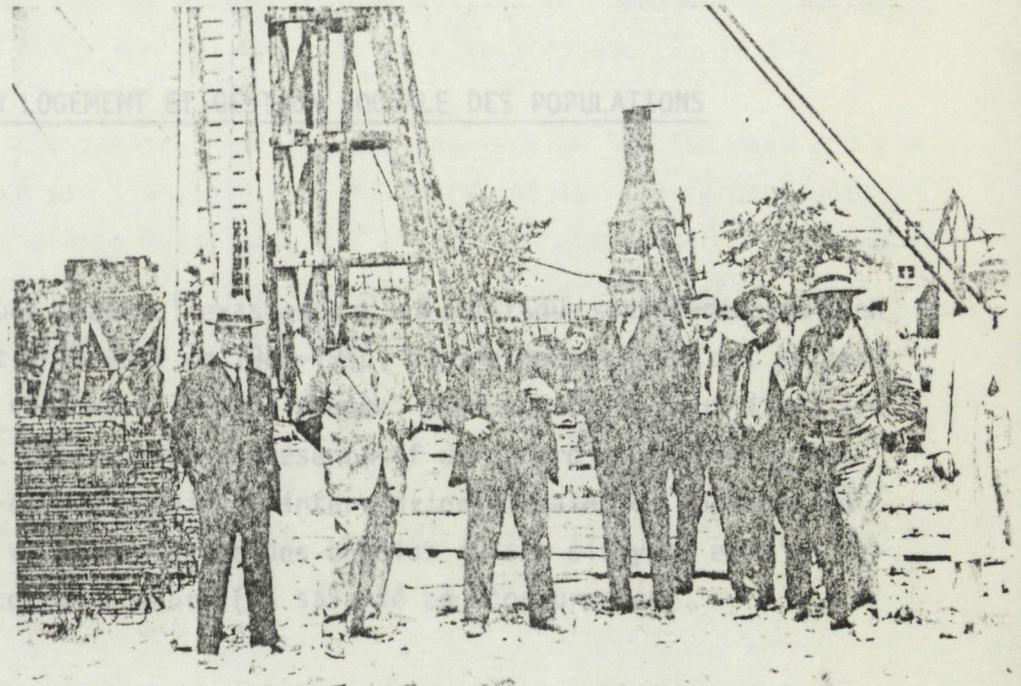
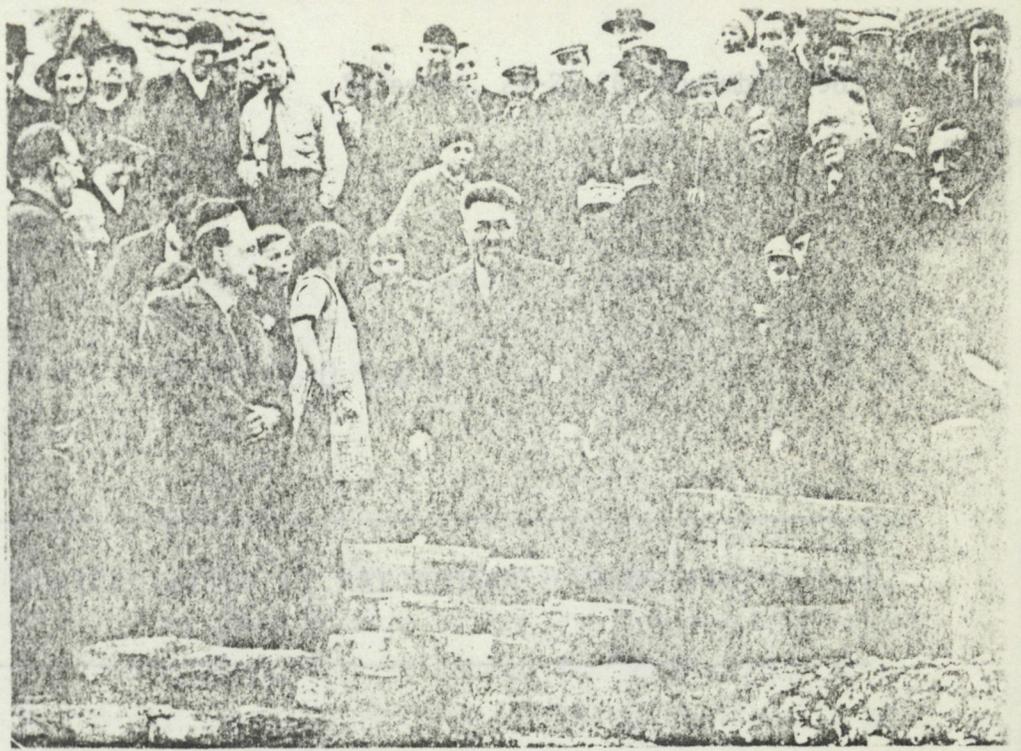
architecture se révèle en mesure de répondre à l'exigence de confort et d'hygiène qui vient en définitive le seul « besoin » reconnu de l'individu urbanisé. La notion d'habitat s'intègre progressivement celle de logement, et tend à se confondre avec elle au lieu de recouvrir aussi bien une réalité extérieure comme dans les projets de cités-jardins dont les recherches ouvraient la voie à ce qu'on appellera plus tard l'Environnement. Lucide et administrateur avant tout, Sellier constate dès 1929 ce glissement : « les mécomptes de l'estimation et l'augmentation des prix de revient ont amené à simplifier les formules d'exécution, à rechercher l'effet esthétique dans le plan d'ensemble et à substituer aux préoccupations du pittoresque celle du confort et de l'organisation intérieure » (14).

Le slogan hygiéniste « air pur — soleil — verdure » reste de mise (il connaîtra une grande vogue à la reconstruction) mais son sens s'est profondément modifié : le cottage individuel (de construction légère) noyé dans la végétation des premières cités-jardins (celle des Lilas par exemple) fait place à l'immeuble collectif où s'expérimente la préfabrication lourde, et à l'habitat en hauteur (d'abord critiqué par Sellier l'admet : tour de onze étages à Chatenay, puis tours et barres de Drancy, mais comme solution « surtout valable en banlieue »), vaguement entouré de gazon et d'arbustes. En définitive, lorsqu'elle est substituée de « ce qui ne relève pas de l'architecture et de l'ingénieur » la cité-jardin devient un quartier neuf plus ou moins équipé et relié au centre urbain ancien dont elle dépend, et préfigure le grand ensemble.

Henri Sellier, suspendu de toutes ses fonctions par le gouvernement de Vichy, meurt en 1943, trop tôt pour participer à la reconstruction, comme bâtisseur mais aussi comme représentant effectif d'une manière d'envisager la ville et la vie urbaine que l'on pourrait qualifier de sensible et d'humaniste, dans la tradition de Marcel Poète que s'est efforcé de maintenir son gendre Gaston Lardet, et qui se rattache à celle de L'École de géographie française. Il aurait pourtant été souhaitable que Sellier ait eu le loisir de définir plus amplement ce qu'il entendait par « l'étude initiale » devant précéder à ses yeux les projets d'urbanisme, telle qu'il l'évoque dans son dernier article, publié par Urbanisme juillet-août 1943) : « l'étude initiale, écrit-il, doit être inspirée par des préoccupations locales, par la connaissance approfondie du milieu local et de sa psychologie » (15).

Aujourd'hui, quarante ans plus tard, le renouveau de l'intérêt pour les études préalables, les enquêtes de terrains, peut-il être considéré comme un écho aux idées d'Henri Sellier ? Ou bien l'époque où un administrateur urbain (selon son terme) a oublié d'un constructeur ne craignait pas de considérer l'urbanisme comme une science sociale est-elle définitivement révolue ? ■

15 novembre 1983



1) Union internationale des villes, Gand 1913, dont Sellier est vice-président. Union des villes et communes de France, qu'il fonde en 1920 et dont il est secrétaire général. Office international de documentation municipale, Bruxelles 1920, dont Sellier est l'artisan principal. Fédération internationale de l'habitation et de l'urbanisme. Commission internationale de l'habitation et de l'urbanisme, dont Henri Sellier est le créateur et l'organisateur de l'habitation sociale. Paris, L. Leroix 1920.

2) Idem.

3) Henri Sellier et R. Hazemann : « La santé publique et la collectivité, hygiène et service social », in : *La Revue d'hygiène* n° 8, octobre 1936, Paris 1936.

4) Henri Sellier : « L'effort français pour l'habitation populaire », in *Illustration* n° 4491, Paris 30 mars 1929.

5) Henri Sellier in *Urbanisme* n° 92/93 1943 op. cit.

Document de travail

C O L L O Q U E

"BANLIEUE, MUNICIPALITES ET REFORMISME (1900-1940)"

SCIENCES DU LOGEMENT ET GESTION SOCIALE DES POPULATIONS

S'il y eût ^{une} incertitude quant à l'existence d'une politique social-démocrate en matière de logement en France en 1900-1940, contrairement à ce qui se passait dans les pays voisins à la même époque, pour autant, on peut dire, avec certitude, que SELIER est bien représentatif de ce projet de socialisme municipal, c'est-à-dire un projet d'intervention globale (de logement ou d'équipement), qui va à l'encontre des besoins de ses citoyens et d'un sujet de l'histoire correspondante (le salarié en l'occurrence).

Mais, comment, concrètement, se met en place ce projet, qui, au nom de la nécessité d'une intervention urbanistique va tenter de relier ces différents niveaux de réalité sociale ?; voilà, qui est autrement intéressant, que de savoir simplement de quoi se constitue ce projet, et qui va nous permettre de voir, un peu plus, au travers de quelles matérialisations sociales réelles va se faire le projet.

Signalons au passage que cette articulation entre le collectif et l'individuel, le social et le particulier, le public et le privé, est un des problèmes les plus épineux de la sociologie, de la science politique et de la

politique sociale et qu'il ne faut pas nous étonner de voir que cette époque de bouleversements et de projets qu'est l'entre-deux-guerres, s'en soit posé la nécessité, et que SELLIER, analyste du social, politicien et administrateur s'y soit affronté.

Travaillant en conséquence sur les archives de l'OPHBM de la Seine (1), créé en 1918 (l'instrument administratif d'intervention politique d'H. SELLIER, couplé avec son poste de conseiller général) et les archives municipales de Suresnes (son projet politique de maire SFIO [1919], son implantation et sa matérialisation) pour retracer le fonctionnement politico-administratif de ces organisations du service du logement social, et voir comment s'imbrique "matière et société" (châpître du célèbre livre de l'époque (2), je fus frappée de constater le décalage entre :

- . les orientations d'ensemble, reprises des analyses de SELLIER dans son livre (3), influencé par l'analyse hygiéniste (4) et les textes des socialistes sur le socialisme municipal (5). C'est le programme que l'OPHBM se donne.
- . et les comptes rendus d'activités des services de leur orientation et de leur clivage. C'est la finalité du service public du logement.

M. LEVILLAIN, conseiller général et responsable d'une note, quelque peu réaliste si ce n'est désabusée, "relative à l'action de l'Office public d'habitation à bon marché du département de la Seine et aux résultats de sa gestion en 1933", devant ce même Conseil général, semble d'ailleurs situer le problème dans les mêmes termes :

..."L'accomplissement du programme d'habitations, prévu par la loi LOUCHEUR eût exigé qu'un document objectif et complet envisageant tous les aspects du problème, soit soumis à l'Assemblée départementale, marquant l'importance des efforts et des résultats obtenus.

L'arrêt survenu pendant deux ans, du fait des difficultés économiques et financières, qui ont suspendu les avances de l'Etat..., ne permettent pas la vue d'ensemble qui eût fourni la rédaction de ce document.

C'est la raison pour laquelle je ne pouvais... que présenter dans leur sèche brutalité les comptes et rapports de l'Office... après 15 années de fonction-

nement, à la fois son régime, le programme qui lui a été tracé, les changements d'orientation qui leur ont imposés les circonstances et les résultats obtenus"...

Mais, ce que Levillain semblait dénoncer comme un décalage entre possibilités législatives (il y en a beaucoup) et concrétisations matérielles (il y en a, en fait, peu, relativement aux dispositions prises et elles sont plus marquées par des aménagements de financement -loi Loucheur-, et leur retrait - crise économique de 1929 - que par les décisions et les interventions), Ce décalage s'avère, en fait, être une lente adaptation, d'un outil administratif d'une politique sociale du logement, à la société contemporaine ; et cette adaptation laisse affleurer une analyse des nécessités sociales, plus subtile, que le premier programme de l'OPHBM ou que le compte rendu, se voulant pourtant "réaliste", de Levillain (avec une objectivité dégagée de toute littérature, précise-t-il par la suite).

Car il s'agit bien, en l'occurrence, d'un nouveau découpage de la réalité sociale (6), qui s'infirmes au travers du logement et auquel tente de s'adapter l'OPHBM, à savoir :

- . l'émergence des classes moyennes (7), de la professionnalisation et de la tertiarisation (8), de la désindustrialisation des grandes villes (9) et de la privatisation familiale (10) ; "désordres sociaux" auxquels tente de répondre la *catégorisation sociale au travers de la classification des logements*. C'est la désignation des populations, non autrement faite qu'au travers de critères abstraits et administratifs...
- . et en même temps, la tentative d'homogénéiser les groupements sociaux au niveau du territoire, à l'aide d'un encadrement social par la politique locale (équipements versus assistance) ; comme si l'urbanisation du logement, la localisation du politique et la privatisation du mode de vie devenaient la nouvelle "civilité".

Nous allons tenter de retracer le périple social des péripéties politico-administratives-expérimentales de l'OPHBM. En bref, ce qu'il fait, ce qu'il rectifie, ce qu'il change, ce qu'il emprunte, ce qu'il évacue, ce qu'il dénomme, ce qu'il oublie, de la réalité sociale mouvante de l'époque.

I. DU PLAN DE VILLE AU PLAN DE VIE :

De par les termes consacrés, et ils sont importants, c'est "saisi par une proposition d'Henri SELLIER que le conseil général tend à la constitution en 1918-1919 :

- . d'une commission des habitations ouvrières et d'un plan d'extension (c'est-à-dire de représentants des syndicats ouvriers et des caisses d'épargne);
- . et de la création d'un office HBM.(dont le principe est acquis depuis 1916)/

Il s'agit donc bien, pour s'attaquer au problème de la *crise du logement* au travers d'un projet social-démocrate, de constituer, en les joutant :

- . un organe de représentation des intérêts des agents (même si contradictoires, en l'occurrence les syndicats ouvriers et les représentants des caisses d'épargne) mais animé par une politique de réalisations et d'accords (donc de solutions moyennes) ;
- . un organisme de gestion (opérer des regroupements sociaux expérimentaux) rassemblant des études, des interventions, des financements, des techniques, mais sous l'impulsion planificatrice du département.

C'est déjà, en quelque sorte, doter d'une *gestion administrative* les "solutions" d'un problème social. Ce qui en explique aussi le type de moyens suscités et mis en place :

- . la dotation d'un budget d'acquisition de *terrains* (10M) pour créer des surfaces (on parle sans arrêt à cette époque d'une "nappe") ; comme si la levée de l'obstacle théorique de la rente foncière était une solution financière ;
- . la constitution d'un background d'enquêtes techniques étrangères et des services compétents, empruntés à l'Administration préfectorale, donc, l'articulation entre une utopie technique (11), une forme de société idéale (12), une organisation administrative d'un pouvoir public (13), la division des tâches comme des secteurs d'une réalité (14) qui ne puisse être réformée que par l'urbanisme : ponts et chaussées, architecture, service des eaux, d'agriculture, de l'hygiène, des patronages d'HBM (15).

C'est à la suite de ces études, que l'office, d'accord avec ses architectes, élaborait, dans la limite du programme qui lui avait été tracé par les déli-

bérations du Conseil général de la Seine, des règles d'action formulées ainsi :

L'office *opère des groupements* d'habitations sur des terrains acquis occasionnellement, c'est-à-dire ponctuellement et économiquement pour "réduire" la rente foncière(!) et qui se révèlent être par la suite (c'est-à-dire à l'usage!) "sommaires", car comme les gestionnaires de l'office le disent: "à Bagnolet, c'est une mauvaise population".

Ce n'est donc plus, ils commencent à s'en douter :

- . ni un problème d'assiette spatiale et budgétaire de la gestion administrative, dont la préoccupation est de "décongestionner", non de loger comme à Paris, mais de susciter des techniques nouvelles *d'aménagement* de la population ;
- . ni un problème logement, représentatif des intérêts de la classe ouvrière, puisque les revendications syndicalistes demandant l'intervention d'Etat (16), les mouvements philanthropiques obtenant des réalisations patronales (17), le mouvement réformiste convaincant une partie de l'establishment de l'époque de la nécessité d'une politique adéquate (18), ne réussirent à "résoudre" le problème de l'affrontement politique des différentes fractions à ce sujet.

Il fallait donc procéder *scientifiquement* (en avoir, légitimité et neutralité) et rendre "positif" ce problème du logement par lui-même (n'oublions pas le lourd héritage de Comte) (18 bis).

De "question sociale", il va devenir un appendice social, un régénérateur, "un metteur en forme" : il va *socialiser*, homogénéiser, moyenniser, ordonner, pacifier.

Henri SELLIER "analyse" ce retournement *de la politique du logement en "réforme par l'habitat"*, lorsqu'il écrit, en 1928, "d'après HOWARD, la cité-jardin doit comprendre à la fois des quartiers d'habitations bourgeoise, ouvrière, intellectuelle, des centres industriels assurant le travail à sa population laborieuse ; ajoutez parcs, terrains de jeux, école, organisme d'hygiène sociale, vous obtiendrez le plan de la ville idéale d'OWEN", donc "... des lieux établis scientifiquement, des centres régénérateurs de vie nouvelle, moderne, équilibrée, positive... dans le sens de l'avenir", donc du progrès.

Il ne s'agissait plus de faire du logement social, sous l'égide d'une autorité départementale, sorte de super-collectivité dotée de pouvoirs (18) sur des terrains soustraits à la propriété privée (donc s'opposant à la rente foncière pensent naïvement les premiers socialistes) (19), mais d'organiser scientifiquement des techniques relativement au mode de vie, individualisable par l'habitat, mais régénérateur de la vie en groupe dans les délimitations d'une circonscription municipale (captive électoralement?), vue comme collectivité publique et représentativité politique positive (le programme de réalisations).

II. DETERMINATION DES ELEMENTS D'UN PROGRAMME

Henri SELLIER, le 17 avril 1928, sur un papier à en-tête "Ministère du travail et prévoyance sociale" précisait ce qui n'avait été dans son premier ouvrage (20) qu'un ensemble de données statistiques sur des "garnis" des populations, des opérations de banlieue, des textes législatifs, des arrêtés, sans liens entre faits spécifiques et structure d'ensemble ; c'est ainsi qu'il reformulait sa pensée :

"... contrairement à ce qui existe dans tous les pays civilisés, les dénombrements quinquennaux prévus par la loi française ignorent toute investigation relative à la statistique du logement (puisque, pour lui, le logement est une façon spécifique d'établir un lien entre fait social individuel et structure sociale collective)".

Seule la ville de Paris, sur l'initiative de J. BERTILLON, à l'époque où il dirigeait la statistique municipale, avait tenté de dégager des recensements, des indications, liant mortalité et structure socio-professionnelle, ce qui est déjà l'élaboration d'une hypothèse relative entre un fait social et un processus social, et pas seulement l'argumentation chiffrée (statistique) d'une observation comme illustration d'un fait social (enquête sociale).

Il s'agissait déjà d'une *intuition d'une cohérence globale*, donc d'une hypothèse comme effet de structure (21). Si H. SELLIER ne va pas jusqu'au bout de l'analyse sociale (et pourquoi lui en tenir rigueur?), il pressent que, glissement, la cohérence de l'intervention est à trouver "là" :

les faits sociaux ramenés à des informations quantifiables et à des investigations sur le logement en termes de besoins.

1) Le logement comme informations sociales chiffrées et investigation des besoins relatifs au bâti.

En 1891 avaient été établis des questionnaires spéciaux. En 1894 un casier sanitaire des maisons, fort envié des suisses (!), avait été organisé par l'hygiéniste JUILLERAT et recensait cadre bâti et population ; en 1912, un service de statistiques avait effectué un dépouillement des feuilles individuelles, et un *recueil* de statistiques municipales avait été publié par la ville de Paris, qui proposait une étude rationnelle de la population d'après les conditions de logement.

C'est en 1917 que H. SELLIER obtient du Conseil général qu'une étude soit appliquée aux communes de banlieue sur les feuilles de recensement de 1911; mais l'investigation spécifique relative au confort et à la salubrité ont disparu ; ce n'est qu'en 1926, et, grâce à des crédits, qu'elle réapparaît : indications sur le confort des logements et la localisation professionnelle des habitants. Et fort de ces nouvelles considérations, SELLIER va reformuler les éléments du programme : "pousser la construction d'habitations, partout où les besoins économiques l'exigent" ; c'est-à-dire "en orientant les moyens de transport de façon à faire face à ces besoins".

Il s'agit donc bien, dorénavant, non plus d'une politique du logement social (fin 19ème), ni d'une politique sociale du logement (courants réformistes du début du 20ème), mais d'une *politique rationnelle du transport et des logements, en fonction de l'évaluation scientifique des besoins!*

Où il s'agit d'effectuer un dénombrement légal et un recensement de populations (comme "ensemble social"), ainsi que l'établissement de feuilles de maison (comme "tenue sociale"), pour déterminer une politique rationnelle du logement (comme structure d'ensemble) et l'effort scientifique de l'urbaniste (comme fait rapporté).

Henri SELLIER pense aussi que leur articulation est dans leur coordination spécifique (la tutelle départementale de l'urbanisme et sa prise en charge par la municipalité) et leur rapprochement territorial (regroupements intercommunaux des services et des décisions), plus souhaités que réalisés d'ailleurs.

2) Urbanisme comme pouvoir d'intervention départementale et incitation à la "responsabilité" municipale.

Se substituant à l'instance politique classique (classe dominante, parti, classe sociale) et à l'antagonisme tout aussi classique (bourgeoisie/prolétariat, droite/gauche, Etat/commune, député/électeur), se met en place un organisme bifide :

- . d'autorité départementale ;
- . d'aide communale, répartissant de façon nouvelle les clivages: services publics/élus locaux, spécialistes de l'urbanisme/techniciens municipaux, organisme de représentativité du social/énonciation de représentations de valeurs, organisation législative/mise en ordre des moeurs, service public du logement/travailleur social, par un jeu de complémentarités et d'évictions. Cette nouvelle articulation de l'Etat et la commune que les guesdistes avaient jugé irrécevable puis utilisable (par l'opposition politique), les "possibilistes" l'avaient "naturalisée", en la présentant comme une répartition fonctionnelle entre :

1. un organe d'unité ^{technico-} scientifique (l'Etat) et ses grands travaux d'ensemble ;

2. et un organe de fonctions politiques (la commune) ramené au local.

Il s'agit d'une sorte :

1. d'instauration légitimante du service public comme représentant l'intérêt social ; "sa formation résulte de la nature même des choses, ce n'est ni un bien ni un mal, c'est une loi sociale" (cité par A. BRUSTON, note 5), et

2. d'une répartition fonctionnelle entre l'Etat et la commune, dernier terme du développement rationnel de chaque spécialiste du labeur humain (23) ; le service public devient "contractuel" de la solidarité sociale.

On sort du manichéisme classique pour s'ériger en évidence scientifique et positiviste, au nom du municipal, au même moment où se développent :

- . la technocratie administrative et urbaine comme mise en ordre (24) ;
- . la classe des employés, mais le fossé se creuse entre salariés et indépendants (30 % de la classe moyenne sont des petits indépendants) (25) ;
- . le mode de vie banlieusard comme réponse aux problèmes politiques locaux (les élus) et comme décalage avec les programmes politiques généraux (les partis) (26), voire opposition (27). Mais aussi comme incitation *productive* ("s'inspirer du style local et présenter le maximum de variétés") et comme réalité sociale, avec ses "différences" (foyer social/service social/organisation des loisirs), crémaillées sur des filières d'encadrement différentes de l'ordre urbain (Association de locataires, de loisirs/services sociaux, assistances publiques).

Mon problème est donc bien, non de voir si l'OPHBM a "résolu" le problème de la crise du logement par la localisation politique des services liés au logement, ni de voir s'il a résolu le problème de la crise sociale par l'établissement d'un mode de vie harmonieux lié à l'habitat, mais de travailler sur *ces réorganisations des modes de vie telles que le voulait le social-municipalisme au travers des interventions de l'OPHBM et des services locaux municipaux.*

Et si en 1934, un certain nombre de mesures ont été arrêtées, tendant à l'uniformisation internationale de la statistique de l'habitat (Bureau international du travail et Union internationale des villes) susceptibles d'être reprises par les services de statistiques générales et réinsérées dans le dénombrement de 1931, ce n'est pas seulement pour uniformiser, contrôler, homogénéiser, mais pour établir de *nouvelles normes de sociabilité* à partir de *l'usage du logement comme nouveaux critères de classification des populations* (et que l'on pourrait relier aux phénomènes sociaux de l'époque, relatifs à la "catégorisation sociale" et à la "mobilité sociale" reliés au logement que nous nous proposons d'étudier)(cf. RCP-CEDRESS 1983. Nanterre)

Il s'agit, non plus constituer la normalité productive, donc revendicative (tant de logements pour résorber la crise du logement, donc "satisfaire" les délégués syndicaux) d'un logement, en comptant par exemple un habitant par pièce (CHEYSSON) ; mais il s'agit d'établir *des normes d'habitabilité comme des normes de sociabilité* ("savoir-être"); exemples:

- . pièces séparés selon l'occupation fonctionnelle (salon/chambre) ou selon le statut familial (parents/enfants) ou selon l'origine "culturelle" du mode de vie (rural/urbain) ;
- . accès à la voie publique (pompiers, ordures, "préposés") comme contrôle ;
- . alimentation en eau, gaz, électricité, comme normalité ;
- . "vivre en bon père de famille" (et non plus bourgeoisement) (29) ;
- . prévision d'un "plan de vie familiale"(extensibilité des logements) ;
- . insertion dans un système d'assurances (30), prévoyance, lié au logement ;
- . prévision et régularisation budgétaire du salaire (un loyer d'avance) ;
- . stabilisation familiale (collectif si itinérant ou célibataire, individuel, si permanent et père de famille)
- . établissement de barèmes statutaires :
 - différenciation loyer/subventions/primes selon le degré de normalité de la famille ;

- types de logement selon critères de confort et CSP. ;
 - prix du loyer selon charges familiales (l'APL avant la lettre!) ;
 - . contrôle de l'hygiène corporelle associé à celui de la tenue de la maison (quittance de loyer contre tickets de bain-douche utilisés ; périodicité des visites d'assistance comme établissement de la tenue du logement dans le temps);
 - . *droits sociaux* établis à "l'aune" des consommations budgétaires liées au logement (pas de cotisations, fêtes, cafés...) mais des équivalents d'air/nombre de personnes, mètres²/enfants, nécessaire hygiénique/budget familial) ; cf. les travaux d'Halbwachs "Classe ouvrière et niveau de vie" et "Evolution des besoins dans la classe ouvrière", Alcan, 1933, où il développe son hypothèse sur les cohérences des comportements des différentes classes, non seulement au niveau économique mais comme rapport au monde ;
 - . utilisation de l'établissement des budgets comme matérialisation des choses ; "mise en scène de la vie quotidienne" et crédibilité des techniques d'observation (au lieu de consister en des investigations quasi policières, humiliantes, elles doivent être dominées par des préoccupations de satisfaire au maximum aux obligations de la collectivité, de ceux qui ont recours à ses services et de marquer l'entière solidarité à la famille communale¹). Mais aussi "la hiérarchie des dépenses renvoie implicitement à une hiérarchie des modes d'existence dans l'homme." (cf. 23) Cette utilisation a l'avantage, pour autant, de mettre l'accent sur les conditions ouvrières au sens large et non sur les conditions de travail étroitement définies (cf. LECUYER)* et "de faire naître le goût là où la propriété privée n'existe pas" (LE PLAY) ; de telle façon :
- 1) qu'on puisse déterminer un certain nombre de règles sociales comme des projets sur le logement, visant, de fait, à plus d'adéquation entre les gestionnaires de logement et les besoins budgétisables du logement. Le logement est ramené au budget, sorte d'équation fonctionnelle entre travail et moyens de subsistance (31) :
- . le nécessaire devient catégorisable (minimum de vie), le surplus statutaire (gradation par le confort du logement): établissement de 4 critères;
 - . les besoins sont quantifiables, objectivables, sélectionnés (établissement de budget-types, exclusivement liés au logement-famille)

Ce sera l'attribution du service de gestion de l'OPHBM (32).

* B.P. LECUYER, "Les maladies professionnelles dans les 'Annales d'hygiène publique et de médecine légale ou une première approche de l'usure au travail", in *Mouvement social*, juillet-septembre 1983, n° 124.

2) qu'on établisse un certain degré d'indésirabilité["] des populations ; donc établir des grilles de sélection (qui ne soient pas nécessairement prohibitives. Il y a possibilité de "rééducation"^(*) et l'établissement des filières, associations/assistance, est là pour délimiter les processus). "Examiner la question du logement et des familles mobilisables qui ont humainement droit à un abri mais doivent être hébergées de telle façon qu'elles ne constituent pas un trouble permanent pour leur voisinage et que leur logement soit aménagé dans des conditions correspondant à leur degré d'éducation et de sociabilité" (Archives OPHBM).

Le logement devient un niveau d'appréhension de la sociabilité. Le service social municipal se chargera d'en rectifier les "écarts" (33), mais ce n'est plus l'affaire de l'OPHBM ; tout au plus, il demande des allocations particulières de la part de l'Etat (33). Ce sont les "futurs" allocations familiales et les "ancêtres" de l'APL!

III. PRINCIPES DIRECTEURS D'INTERVENTION DE L'OPHBM

1. *L'effort ne peut être que départemental.* Henri Sellier l'avait précisé dans un des numéros de la Vie communale (17 avril 1921, N° 4), intitulé "Municipalités et personnel communal"(!) : "amener le département à élargir ses attributs et jouer le rôle d'un organisme de péréquation financière et de coordination administrative" et si "... l'administration est une science et un métier"... , "... le département de la Seine sera appelé à devenir la formule administrative de l'agglomération...", le département devient une formule d'optimisation administrative comme intitulé "scientifique", applicable à toute étendue urbanisée. D'ailleurs le bilan de l'office présente le programme des réalisations, comme si l'office ne pouvait être géré que par le département.

2. *Il se doit de représenter le mieux l'intérêt général par des regroupements urbanistiques* et, en établissant des ensembles comme des quartiers. "C'est une politique de mixité qui a tendance à considérer que l'oeuvre urbanistique mélange les groupes sociaux au sol" (H. RAYMOND) ; "réunir des nombreux groupes d'hommes, en vue de créer de toutes pièces une cité, présentant les avantages économiques et sociaux dont les villes actuelles sont dépourvues" ;

(*) "Un polonais arrivant à la cité-jardin, même après avoir été épouillé, reste un pouilleux".

... régénérescence et représentativité d'une nouvelle civilisation, puisque, de là, on peut améliorer les agglomérations existantes, réduire les inconvénients"...

... l'urbanisme social se doit d'organiser un meilleur aménagement de l'humanité, vers un niveau de lumière, de joie, et de santé, un meilleur rendement économique...

Il y a urgence à défendre la race dans tous les domaines, contre la certitude de dégénérescence et de destruction que les lamentables statistiques de la natalité, maladie, mort, laissent apparaître : "18 % de la perte du revenu national est dû à cause de la maladie" (Archives OPHBM).

- batailles contre les maladies sociales par l'aménagement rationnel des conditions d'habitation; le logement devient "redresseurs de torts" ;

- faire des cités-jardins des cellules sociales complètes ; pour cela il est indispensable que toutes les catégories sociales y soient représentées, depuis les plus misérables jusqu'à celles qui jouissent d'une certaine opulence ; les cellules sociales complètes sont celles qui présentent le maximum de confort pour un minimum de prix de revient, avec en parallèle la notion de ceux qui ont réussi dans la vie (les travailleurs de la "pensée" comme les appelle H. Sellier : "ce sont ceux qui ont un temps libre à consacrer à l'administration du district de vivre dans des maisons convenables". Par "opposition", ceux qui n'ont pas la même chance sont ceux qui sont "instables, avec de nombreux enfants et vivant dans des collectifs"!) et d'ajouter que "c'est une entreprise à valeur d'expérience sociale qui ne saurait avoir un caractère philanthropique" ;

Morale et sociologie économique prennent le pas sur la médecine et se font sociologie en invoquant les pratiques sociales du logement.

De l'utilisation systématique des statistiques (34), à l'investigation concrète (35) on généralise le service public de l'habitat comme mode de vie (parag. 3) tout en "réservant" l'observation de la vie comme apprentissage de normes (parag. 4).

3) opérer la *rationnalisation administrative du service public de l'habitat comme science sociale* :

car si "la sociologie pense qu'au caractère universel doit répondre de la mauvaise fortune, maladie, le caractère public général et gratuit (extension de l'autorité administrative), lui, de la prophylaxie ; il soutient que l'autorité administrative est qualifiée par l'extension de son rôle"(36).

Cette autorité administrative est qualifié étant donné :

d'une part que : "le service public peut prévoir, car seul il est sûr de durer" et que "le service social (municipal) n'est pas accessible aux passions politiques et religieuses, c'est un agent coordinateur idéal" (HAZEMANN, "Le service social urbain", Causerie radio, 1937) ; et,

d'autre part que "l'idée du service public est la base formelle de celle du pouvoir public sur qui repose l'administration ;

il s'agit "d'utiliser le pouvoir public pour en retenir une sorte de sous-produit qui sera le service rendu au public ; telle est l'idée, qui anime l'organisation administrative de puissance publique qui devient l'esprit de sa hiérarchie et la consigne de ses agents. Cette idée engendre la fonction administrative, la fonction publique, les fonctionnaires" (37).

Mais ceci entraîne que "le service public ne peut se concevoir sans l'idée de police au sens large, c'est-à-dire le maintien de l'organisation générale de la cité, obtenue à force de précision". Même la notion de police est laïcisée.

Si donc, il est procédé à une analyse scientifique urbaine indiscutable, il y a pour autant une division technique des tâches, par rapport à l'organisation de cette intervention. Ainsi, si FUSTER, professeur d'assistance et de prévoyance sociale au Collège de France dit : "l'urbaniste, l'hygiéniste recherchent les causes de l'insalubrité ; l'assainissement de la cité"... , et que l'autorité administrative est qualifiée pour l'extension de son rôle... Il est pour autant, reconnu, la nécessité "extérieure" du maintien policier de cette organisation urbaine scientifique : "le service social n'est utile que dans la mesure de l'imperfection général de l'économie sociale" et FUSTER continue : si l'urbaniste, l'hygiéniste recherchent les causes de l'insalubrité, l'assainissement de la cité... le travailleur social (lui) cherche dans l'assisté la racine des maux pour les extirper"...

Si l'OPHBM s'investit dans l'"autorité" départementale et se légitime dans la science urbanistique, elle évacue pour autant le social "incontrôlé". HAZEMANN l'exprime très bien en disant : "si le médecin curateur craint le microbe (aspect négatif), le médecin hygiéniste plaide la santé, la beauté, la joie (aspect positif) [par contre-coup] le service social est souvent exprimé de façon négative, donc n'est qu'un *publicatif*."

4) *Opérer la "sécularisation" des œuvres locales* en rejetant le "social" sur le service municipal

1) En l'établissant, d'abord, comme un *objectif différent*. Selon BOULONNOIS, "si les lois du 14 mars 1919 et du 19 juillet 1924 concernant les plans d'extension et d'aménagement des villes sont venus renforcer une tendance des bureaux à penser en formes de ponts et chaussées", "la loi sur l'hygiène publique (1902) a suggéré aux édiles des entreprises enthousiasmantes (35), qui tente de s'opposer aux hommes de la brique et du pavé" car "nous revendiquons nettement pour les municipalités non seulement comme un droit, non seulement comme un 'devoir' moral, mais encore comme une fonction naturelle et 'nécessaire'"....

"Les municipalités ne font pas du droit mais de la technique ; leur devoir c'est de faire non pas ce que le règlement permet en toutes lettres, mais ce qu'il n'interdit pas, pour qu'il en vienne à le permettre. (!) la technique est le forceps du droit".

Ce qui l'amène à dire : "le travailleur social n'est pas un métier, mais une vocation, un apostolat" (39).

HAZEMANN en parlera de façon plus nuancée, plus marquée aussi par sa rationalité organisationnelle qui, de fait, s'exerce là aussi, dans la "différence". "Le service social, c'est le système D élevé à la hauteur d'une institution, mis à la portée de tous. On appelle système D l'utilisation de qualités personnelles".

Le service social municipal est donc différent dans l'objet de sa politique, mais complémentaire dans le résultat de cette politique.

2) Mais aussi comme *complémentarité* au niveau du résultat de cette politique. "Il faut dans toute nouvelle organisation sociale un organisme régulateur et coordinateur ; rapprocher les éléments de direction et de coordination ;

assurer le contact direct" (G. BARDY, op. cit. note 39).

Il y a là un saisissant postulat écologique, où, après celui de la tentative d'homogénéité territoriale exercé par la politique de mixité de l'administration départementale, l'on retrouve celui où le contact plus intime des services urbains assure un contact plus personnel, un contrôle plus structuré entre personnel et habitants à assister, qui doivent être éduqués (40). "La cité, unité sanitaire, par contact plus intime des services, une coordination plus étroite, une action plus directe sur l'assemblée délibérante et la spécialisation de l'adjoint chargé de l'exécutif, ne permet-elle pas un progrès plus rapide que l'unité départementale" (41).

"Créer entre les travailleurs sociaux et les travailleurs des liens de solidarité, de réunir comme dans les "settlements anglais" toutes les branches de la mutualité et de l'assistance. A la charité avare de la visite, se substitue un admirable appareil de solidarité", car "l'oeuvre sociale est bien la fusion des classes, la régénération morale du peuple, la réconciliation du pauvre et du riche, l'apaisement".

Le service social devient donc une conciliation entre la schématisation des services publics de l'habitat (pour autant hors d'atteinte) et l'individualisation nécessaire des habitants et des "cas sociaux" (42).

Mais aussi l'évacuation de la politique par son traitement technique.

En résumé, nous citerons CHAMBERLAIN : "les municipalités sortent de leur rôle administratif (traditionnel) parce qu'elles se sentent responsables de la vie, de la sécurité et du bien-être de la communauté ; *en dehors* même de l'assistance où les communes ont toujours à intervenir : le soin de l'enfant, le souci de la santé publique et l'effort pour une organisation plus rationnelle du travail, manifestent cette tendance. Pour diriger l'entreprise municipale, il faut, c'est évident, des compétences techniques et un esprit d'administration, auxquels l'enthousiasme novateur ne peut suppléer" (43).

Ce nouveau rôle de l'office, d'agent de rationalisation du service public de l'habitat (science du logement) et d'incitateur de solidarité sociale (gestion sociale) sous l'égide du municipalisme est d'ailleurs parfaitement clair dans son rapport moral de 1938, quoique un peu tardif. Il est aussi désabusé :

"L'office ne doit pas être un simple gérant d'immeubles, n'ayant avec ses

locataires d'autres relations que celles déterminées par les textes de droit commun. J'ai exprimé ce sentiment que l'effort public en matière d'habitat populaire, manquerait à l'un de ses objectifs essentiels, s'il n'était pas dominé par *l'esprit social et le sens de la coopération*. S'il existe de multiples aspects du service social, par contre les méthodes appliquées pour satisfaire l'une des préoccupations essentielles dans l'esprit des créateurs de l'office, le sens de la *collaboration* avec les locataires et le développement des formes coopératives de gestion, paraît avoir complètement échoué".

A l'origine, le bureau de l'office a considéré que cette collaboration pouvait être assurée par les associations des locataires, dont il a favorisé la création, et à qui il avait assigné *en même temps* que la mission de *représenter* les intérêts collectifs de locataires, celle de *collaborer* avec l'office et le foyer pour la constitution des services sociaux à l'intérieur des cités et le développement de l'ensemble des institutions, tendant à faire des centres d'habitations à bon marché des cités, pourvues de tous les aménagements sanitaires et éducatifs, que devait comporter une agglomération ouvrière. Mais l'activité des associations, dont l'objectif détourné est d'ordre politique (44) et électoral, y a opposé des revendications matérielles sordides, alors qu'il aurait fallu faire oeuvre de solidarité sociale, car les offices sont, non seulement, chargés de construire et de gérer des immeubles destinés à l'habitation populaire, mais doivent se considérer comme des services publics de protection, sauvegarde sociale et d'éducation. J'ai exposé en 1917 que la gestion de l'office départemental devait tendre vers une sorte de *self-gouvernement* exercé par les locataires... Les difficultés auraient été résolues, si les occupants avaient suffisamment de conscience et le sens de leur dignité, pour prendre la responsabilité de la gestion (le modèle anglais étant de gérer et de satisfaire aux besoins de leurs adhérents), mais le sens des responsabilités n'est pas la qualité dominante de nos concitoyens, et la classe ouvrière en particulier, ne paraît pas la posséder à un degré marqué".

"Il s'agirait de trouver les individualités comme intermédiaires entre la gestion du service et les occupants [système représentatif des locataires, comité de collaboration des "locataires-ayant-payé", filtrage des doléances]. Les membres du comité de collaboration, les locataires, sont scindés en col-

lèges électoraux, correspondant soit aux différentes catégories d'occupants, soit en raison de la nature des logements.

Ils sont rassemblés en *Comité central de collaboration* où les problèmes d'intérêt général, internes à la gestion locative, sont discutés.

Ces innovations tendent à développer l'esprit d'association coopérative des locataires"... (Rapport moral OPHBM, 1938).

L'objectif, s'il n'avait été complètement atteint, était clairement dévoilé.

Ceci dit, l'on peut se demander à la fin de ce long périple administratif de la "compréhension sociale" des problèmes de la politique du logement et de son "embrayage" technocratique (analyses de données urbaines/interventions sociales), si cette politique réformiste, au travers de ces "avatars" gestionnels et "humanistes" ne va pas "au plus près" des conditions générales de la condition ouvrière qui vont "au-delà" de l'analyse des partis, ^{des} spécialistes, des revendications des syndicats, des politiques paternalistes.

Et, au lieu, d'en dénoncer seulement la systématisme et la tutelle, y voir, à l'exemple d'HALBWACHS, une "cohérence" sociale entre conditions de vie au sens large et façon de se relier au monde (mode de vie), lecture en transparence des détournements technocratiques de la politique du logement en France.

NOTES :

- (1) Qui se limitent d'ailleurs, aujourd'hui, significativement aux Archives du Conseil d'administration. Les données individuelles ou fiches des maisons du service social ayant disparu; seuls subsistent les témoignages, nous en avons pu, pour autant, reconstituer les indications.
- (2) "Matière et société"...in "Classes sociales et morphologie", H. HALBWACHS, rééd. 1972, Minuit. Préface de J. KARADY.
- (3) H. SELLIER, *La crise du logement et l'intervention publique*, OPHBM, 1921.
- (4) H. SELLIER, ROUSSELLE : office public d'hygiène sociale. Conférence, décembre 1922.
- (5) Dont il existe un excellent compte-rendu : A. BRUSTON, "Le socialisme municipal : tradition, illusion, trahison" (pour plus de précisions, cf. bibliographie citée dans l'article). Colloque "Urbanisme et politiques sociales", CRU, 1979.
- (6) Et que nous rappelle A. COTTEREAU, "ne pas expliquer les effets de l'intervention de l'Etat par une simple confrontation entre décisions des acteurs et des agents à influencer. C'est un travail d'organisation des rapports de domination et de désamorçage des contradictions des rapports sociaux", in "Les origines de la planification urbaine", in *Politiques urbaines et planification des villes*, colloque Dieppe, 1974.
- (7) L. BOLTANSKI, "La crise des années 30 : la mobilisation des classes moyennes", in *Bibliographie d'une personne collective*, thèse d'Etat, Paris, 1981.
LAVAU, GRUNBERG, MAYER, etc., *L'univers politique des classes moyennes*, Paris, Fondation des sciences politiques, 1981.
- (8) cf. les travaux de DURKHEIM, BOUGLE, HALBWACHS regroupés, notamment in *Inventaires III : classes moyennes, le concept de classe*, Paris, Alcan, 1939.
- (9) P. GEORGE, *Précis de géographie urbaine*, Paris, PUF, 1961.
- (10) A. HIRSCHMAN, *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1983.
- (11) Les cités-jardins anglaises, cf. les travaux d'UNWIN, HOWARD et l'insertion de SELLIER dans "le mouvement international des cités-jardins." SWENARTON, UNWIN, et SELLIER, Colloque Sellier, nov. 83, art. de Ph. PAÏNERAI ("de l'îlot à la barre"). Archives mod.
- (12) R. MUCCHIELLI, *La cité idéale*.
R. OWEN, *Industrialist reformer visionary (1771-1858)*, four essays, Londres, R. Owen Associat., 1971.
- (13) cf. les écrits de l'époque : HAZEMANN, *Le service social municipal*, édition du Mouvement sanitaire, Paris, 1928.
Pour les analyses, cf. J. MARCH, H. SIMON, *Les organisations*, Paris, Dunod, 1964, et les travaux d'H. RAYMOND sur technocratie et bureaucratie, notamment notes bib. in "Les samouraïs de la raison" in *Sociologie du travail*, n° 4, 1982; et intervention au colloque Sellier, novembre 1983.
- (14) L. BOULONNOIS, *La municipalité en service social : l'oeuvre municipale de M. H. Sellier à Suresnes*, Berger Levrault, 1938.

(15) Cf. l'hypothèse de J.P. GAUDIN relative à l'urbanisme comme technique du politique à la fois comme ^{passage entre une} optique de ratification et démarche de prévision ~~et~~ gestion des stocks et gestion des flux dans les interventions étatiques sur les richesses.

Prévision, aménagement et gestion locale : l'émergence des plans d'urbanisme en France (1900-1940), thèse d'Etat, science politique, Montpellier, 1983.

(16) Cf. les guesdistes par opposition aux mutualistes, cf. les travaux de M. REBERIOUX.

(17) Cf. les travaux de S. JONAS sur les réalisations mulhousiennes et les travaux de J.P. FREY sur "Le Creusot", compte rendu de recherche, ISU, 1982, à paraître.

(18) A. COTTEREAU, "Les débats de la planification urbaine à Paris", in *Sociologie du travail*, 4, 1970.

(18 bis) N'oublions pas le lourd héritage de COMTE qui avait tenté au 19ème, de faire de la politique une science positive physique ; où les agents à un stade métaphysique et légiste sont remplacés par des forces abstraites, entités, pour atteindre le stade positif et industriel où les hommes renoncent à chercher les causes profondes et l'essence des choses, se contentent de découvrir les lois effectives, qui régissent les faits par l'observation et le raisonnement.

(19) Sur HALBWACHS et la rente foncière, cf. les travaux de M. RONCAYOLO, et M. HALBWACHS, "La politique foncière des municipalités" (1908), Cahiers du soc.n°3.

(20) H. SELLIER, *La crise du logement et l'intervention publique*, OPHBM, 1921.

(21) J. DESROSIERES, "Un essai de mise en relation des histoires récentes de la statistique et de la sociologie", journée d'étude "Sociologie et statistique", INSE, octobre 1982.

(22) Déjà LE PLAY disait : "au gouvernement central sont laissés les fonctions qui ne peuvent être remplies ni par la famille, ni par la commune, ni par la province et il lui assigne une mission d'initiative et d'impulsion des "réformes" ; car celles-ci ne peuvent s'accomplir que par le concours des pouvoirs publics et des particuliers, par l'action simultanée de la loi et des moeurs,

in *L'organisation du travail...*, Mame, Tours, 1870. Le Play suggère des modèles de gouvernement central dans la province et dans l'Etat, où la province est entre l'Etat et le gouvernement local et la paroisse entre le gouvernement local et la vie privée...

(23) "La division du travail dont le service public est le dernier terme, produit la solidarité, car crée entre les hommes un système de droit, de devoir, qui les lie de façon durable et non échangiste", cité par LECLERC G., *L'observation de l'homme*, Paris, Seuil, 1979.

(24) "Le développement de la population en quantité a étendu ses besoins également en qualité, c'est à ce moment qu'apparaissent nettement les besoins d'ordre social sous la forme que nous avons envisagé dans l'étude du service public. A ce moment, le municipalisme était créé", HAZEMANN, médecin hygiéniste.

- (25) F. GRESLE, "Indépendants et petits patrons", thèse lettres, Paris V, 1978.
- (26) M. DREYFUS, "Implantation municipale et dissidences communistes dans la banlieue parisienne (1920-1940)", colloque H. Sellier, Suresnes, novembre 1983.
- (27) B. MEURET, "Une politique du logement comme différenciation d'une commune socialiste : Villeurbanne", colloque H. Sellier, Suresnes, nov. 1983.
- (28) "Les mesures à prendre dans ce domaine ne sauraient émaner d'une discipline imposée par le pouvoir central, mais au contraire des libres initiatives prises localement, soit par des municipalités ou établissements publics, soit par des groupements d'associations ou de productions. Il est donc indispensable que se concertent à cet effet, les différences, par l'intermédiaire de sa filiale, le Foyer des cités-jardins du Grand Paris, fondation reconnue d'utilité publique ; l'Office public d'habitat du département de la Seine a, depuis 1926, créé et développé indépendamment d'un service social important, une réorganisation relative aux loisirs", Grünebaum Ballin, président de l'OPHBM, 17 juin 1936.
- (29) "Car la principale difficulté de devenir bourgeois est qu'on ne le devient pas tout seul, chacun appartient à une famille avant d'appartenir à une classe. C'est par sa famille que le bourgeois est bourgeois. C'est avec sa famille qu'il s'agit de le devenir. Il faut s'élever avec soi, sa femme, ses père et mère, ses frères et soeurs, secouer son entourage, rompre avec certains amis ou les tenir à distance" "passer d'une classe à une autre c'est se dégager de l'ancienne, sans quoi on n'est pas accepté", GOBLOT, *E, La barrière et le niveau*, 1925, rééd. PUF, 1967 et "Il vaut mieux être estimé qu'être estimable". Cf. aussi J.B. MARTIN, *La fin des mauvais pauvres*, De l'assistance à l'assurance, Macon, Champ Vallon, 1983.
- (30) Henri SELLIER, "Ce qui caractérise en effet le système social d'assurance généralisée par opposition à l'assistance, c'est non seulement le droit qu'il crée à l'assuré de réclamer son dû, mais encore le caractère scientifique du système" (services communaux). "C'est le fait que la collectivité qui organise l'assurance prévoit toutes les conditions dans lesquelles on peut garantir à tous le droit à l'existence" (programme municipal SFIO, Union des élus, 1935).
- (31) Travail effectué en partie par les frères PELLOUTIER sur la "Vie ouvrière en France" en 1900, rééd. Maspero, 1975, et rapporté par J.P. GAUDIN, "Du consommateur à l'utilisateur", rapport Organisation et environnement, 1979 ; et repris artisanalement sur les cités-jardins par l'assistante sociale : B. LEYMARIE, *L'organisation sociale des cités-jardins*, Institut d'urbanisme, 31 mars 1926, où elle donne des budgets-types familiaux, au fil des jours, comme un "pain de ménage".
- (32) "Tant dans l'intérêt de l'office, dont les charges seront d'autant plus élevées que les locataires prennent moins de soins à la bonne tenue des logements, que dans l'intérêt de l'hygiène publique, il est donc indispensable de créer les institutions de prévoyance, de solidarité et d'éducation, qui permettront d'élever la valeur sociale et morale des familles"
"C'est pour répondre à ces préoccupations que le Conseil d'administration de l'Office a créé dans la séance du 14 décembre 1920 une section de service social et statistique" (Archives OPHBM)(1924).

(33) "Le conseil, constatant qu'il est impossible d'appliquer les dispositions légales, concernant les logements des familles nombreuses, qu'on ne peut expulser lorsqu'elles ne remplissent plus les conditions de la loi, émet le vœu, qu'il serait préférable que le mode d'assistance à ces familles, inséré dans la loi sur les HBM sous la forme de dégrèvements sur les loyers supportés par les offices, qui reçoivent d'autre part des subventions pour construire des logements réservés aux familles nombreuses, soit remplacé par des allocations que l'Etat verserait aux organismes d'HBM".

(34) "Il appartient au directeur du Bureau d'hygiène de se faire communiquer des statistiques d'Etat civil, remplir sous forme des listes graphiques, plans, les éléments statistiques, d'établir pour chaque groupe d'âge, pour chaque quartier, des statistiques précises" (H. Sellier).

(35) "La technique sanitaire agit sur le milieu extérieur soit par l'urbanisme citadin ou rural, qui concerne le milieu où vit l'homme (plan de ville, habitat, matières usées), soit par l'hygiène alimentaire qui s'occupe de la qualité, salubrité" (HAZEMANN, Service de protection maternelle et infantile).

(36) "D'une conception purement médicale [basé sur la crainte négative du microbe] on arrive à l'application des règles de la vie normale, selon le climat social du cas particulier, basées sur l'ordre, c'est-à-dire en pratique sociale : plan de vie, budget, propriété, régularité, qualité alimentaire " [mystique positive de la joie, beauté, santé] .

(37) L. BOULONNOIS, *La municipalité au service social. L'oeuvre municipale de M. H. Sellier à Suresnes*, Berger Levrault, 1938.

(38) Y. KNIBIELHER, "Socialisme et service social", texte polycopié, s.d. Aix-en-Provence.

(39) Cf. comptes rendus des journées médico-sociales de l'enfance. Interventions de Mlle de Hurtado, Mlle Morel et l'ouvrage de G. BARDY, *Le service social dans les HBM de l'Office*.

(40) HAZEMANN, "Il ne faut pas confondre exécuter un service et rendre un service".
BRIAND A. "Le municipalisme est l'apprentissage d'un altruisme social dont le gouvernement doit se faire le pédagogue" cité par M.C. DEZES (!mouvement social).
"Les assistantes sociales doivent par tous les moyens faire l'éducation des habitants, faire disparaître tares physiologiques et morales". BARDY, cf. 39.

(41) LE PLAY, "Le travail social conduit à structurer l'espace urbain par l'implantation des centres de soins".

(42) LORULOT, "L'avenir appartient ni au communisme niveleur, ni à l'individualisme écraseur", cité par R.H. GUERRAND, *Brève histoire du service social en France, 1896-1976*.

(43) Cité par L. GERNET, "Le socialisme municipal : la leçon de l'étranger", in *Grecs sans miracles. Textes 1903-1960*, Paris, Maspero, 1983, pp. 301-322.

(44) A ce sujet, voir S. MAGRI, "Le mouvement des locataires à Paris dans la banlieue parisienne (1919-1925)", CSU, 1982.

Colloque de Suresnes, les 24-25-26 Novembre 1983

Resumé de la présentation de Mark Swenarton

Univ. College London
Bartlett School of Architecture
and Planning.

'Unwin et Sellier'

Il est bien connu que Sellier s'est inspiré beaucoup de Raymond Unwin : mais quoi, exactement, en a-t-il appris ? Cette présentation s'occupe de cette question et elle examine un texte de Sellier qui traite de la conception et du genre de plan des cités-jardins : Le rôle et les méthodes de l'Office public des habitations à bon marché du département de la Seine (1919).

On démontre que dans ce texte Sellier a obtenu la plupart de ses idées au sujet du plan de l'oeuvre d'Unwin d'avant la première guerre mondiale, notamment Hampstead Garden Suburb (1905-) et Town Planning in Practice (1909). Il n'y a là rien d'étonnant; on a beaucoup lu Town Planning in Practice en Europe à cette époque comme manuel d'études du logement.

Ce qui est étonnant c'est de trouver que Sellier a obtenu ses idées au sujet du rôle des cités-jardins dans l'évolution des quartiers résidentiels dans la même oeuvre. C'était l'intention de Sellier que l'Office public, comme le Hampstead Garden Suburb Trust, achèterait les terrains mais les rendrait à des tiers pour la construction des maisons, plutôt que de construire les maisons lui-même. La cité-jardins, comme Hampstead Garden Suburb, démontrerait qu'il était possible de réaliser des logements idéaux pour toutes les couches sociales, en travaillant entièrement dans les contraintes économiques existantes.

Dans le contexte européen de 1919, cette conception fut absolument démodé. À ce moment là Unwin lui-même, dans le Tudor Walters Report (1918), avait abandonné cette idée en faveur de la construction directe du logement par l'état. En revanche, Sellier ne concevait pas le logement comme étant la responsabilité de l'état. Ainsi pendant que le Tudor Walters Report envisageait le logement municipal qui deviendrait courant en Europe pendant les années vingt, la pensée de Sellier se limitait en général à la conception de 'town planning' du mouvement des cités-jardins d'avant-guerre.

MS

17 Nov.'83

HENRI SELLIER: Quel socialiste?

Les deux premières séances ont permis d'évoquer l'oeuvre d'hygiéniste et d'urbaniste d'Henri Sellier, en la situant dans l'environnement intellectuel de l'entre-deux-guerres. La nature de ses convictions socialistes mérite d'être approfondie. Cette matinée permettra grâce aux contributions de Madeleine Rebérioux, ~~d'Alain Cottureau~~, de Michel Dreyfus et au débat qui suivra, de saisir les influences successives ou simultanées, les situations, les événements, qui forgèrent le socialisme de Sellier, un socialisme de réalisme et de réalisation mais qui se plaça

dans la perspective d'une transformation profonde
de la société.

Le maire de Suresnes fit une carrière politique pour et avec la classe ouvrière. Sans reprendre l'excellente présentation faite par Monsieur Guillot, je voudrais commenter, en utilisant la documentation rassemblée pour le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, la triple légitimité de Sellier au sein du mouvement ouvrier(1)

- Légitimité par ses origines ouvrières.

-Par son engagement précoce dans un courant socialiste révolutionnaire.

-Par ses responsabilités syndicales et coopératives (je me limite à signaler ce dernier point).

*

* *

L'origine ouvrière, souvent entendue dans un sens très large, était, plus que l'appartenance personnelle au prolétariat, une qualité qui touchait l'électorat républicain. Aussi ne sommes-nous pas étonnés de la voir soulignée dans toutes les présentations biographiques parues de son vivant. Précisons que Sellier naît à Bourges d'un contre-maître à la fonderie de canons, donc d'un ouvrier très qualifié, à responsabilité, employé dans une entreprise d'Etat réputée dans la région pour ses bons salaires et le statut qu'elle accorde à ses ouvriers professionnels. Sa mère n'occupe pas d'emploi salarié en 1883 mais quelques années plus tard le couple tient une petite bijouterie horlogerie.

. L'itinéraire scolaire qui conduit Henri Sellier jusqu'à la licence en Droit grâce aux Bourses et, par concours, au grade de chef de bureau au ministère du Travail, cet itinéraire peu commun doit être mis en rapport avec l'appartenance de son père à l'élite ouvrière (2). Dans la région parisienne, Henri Sellier s'appuie sur des amis politiques proches de son milieu d'origine. Lucien Voilin, maire de Puteaux (3), en fit son successeur au conseil général (1910) puis au sénat (1935). Or, ce militant vaillantiste au solide capital scolaire (il était passé par le lycée Condorcet et l'Ecole Diderot) avait travaillé à la fonderie de canons de Bourges où il occupait la fonction de secrétaire de la commission de contrôle de la Bourse du travail, avant de se fixer à Puteaux et d'entrer comme mécanicien à l'arsenal de cette ville.

*

* *

Sellier est élevé dans un département -le Cher- marqué par l'hégémonie du courant vaillantiste. Dans un livre récent l'historien anglais Jolyon Howorth a affirmé avec force l'originalité de la "politique de l'action totale" du berrichon Edouard Vaillant. Réagissant avec vigueur contre l'image traditionnelle du blanquiste communard, il fait de Vaillant l'homme de la synthèse du marxisme théorique et du républicanisme pratique, le trait d'union entre Jaurès et Guesde, entre la C.G.T. et le Parti socialiste (4). Dans le même temps je démontrai, à partir de l'exemple du Cher, la richesse de l'action de Vaillant et de ses disciples berrichons qui avaient réussi à développer harmonieusement le mouvement socialiste et le mouvement syndical à Bourges (principalement aux Etablissements militaires), à Vierzon -ville natale de Vaillant- mais aussi dans les milieux forestiers (5).

Sellier rejoint en 1898 - à 15 ans- le Comité révolutionnaire central alors au faite de sa force à Bourges. Deux ans plus tard la municipalité est conquise par les socialistes et les syndicalistes (6). Sellier est alors étudiant à Paris sous la protection paternelle d'Edouard Vaillant qui l'invite à sa table tous les vendredis

(7) . La brouille qui les sépare d'août 1901 à avril 1905, à l'occasion des prises de positions "ministérielistes" de Sellier, ne doit pas nous faire conclure à une rupture avec la pensée politique de Vaillant(8).

Dans Le Populaire du 29 janvier 1940, il tint à affirmer sa dette envers Edouard Vaillant: "Il n'est aucune des conceptions modernes, dans l'ordre de l'hygiène, de l'assistance, de la protection sociale qui aient pu se faire jour depuis un demi-siècle, où l'on ne trouve la traduction des idées qu'avait émises et des initiatives qu'Edouard Vaillant avait prises au Conseil municipal de Paris entre 1881 et 1893 (...) Je n'ai pas, en ce qui me concerne, entrepris sur le plan administratif et municipal une seule réalisation sans qu'elle m'ait été suggérée par la pensée d'Edouard Vaillant".

Madeline Reberioùx ^{évoquera} une autre influence, celle d'Albert Thomas, syndicaliste, coopérateur, élu municipal comme Sellier.

*

* *

L'épisode du passage par le Parti communiste en 1921-1922 puis par les organisations socialiste-communistes, sur lequel Michel Dreyfus donnera des précisions, souligne l'attachement d'Henri Sellier à l'unité organique et sa volonté de ne pas perdre le contact avec l'aile révolutionnaire du mouvement ouvrier, même s'il en désapprouve les illusions et les erreurs. Revenu au Parti socialiste avant les élections municipales de 1925, il ne se mêle guère aux luttes de tendance, manifestant pour le débat idéologique une aversion ressentie par certains militants de la Seine comme une tiédeur de conviction. Réalisateur local et départemental, il ne rejette pas la perspective d'une participation socialiste à un gouvernement radical. Lors de la scission néo-socialiste de 1933 sa fidélité reste acquise au Parti S.F.I.O. mais sa "Tribune" publiée par Le Populaire sous le titre "Moins de mots... Plus de réalités!" ne ménage pas la direction. Sellier appelle alors de ses vœux un programme immédiat adapté à la situation de la France et susceptible de conquérir, à côté du prolétariat les classes moyennes. Il est délicat de situer le maire de Suresnes dans l'arc en ciel politique du Parti socialiste, même si, en 1937, il est élu à des responsabilités comme représentant de la motion Zyromski, leader de la gauche unitaire du Parti. Peut-être des convergences nouvelles sur la politique municipale avec les élus locaux communistes ont-elles permis une prise en compte du phénomène communiste. En témoignent ses bonnes relations avec des conseillers généraux et ^{des} maires communistes, avec Marcel Cachin au Sénat et surtout son abstention lors du vote de la déchéance des

parlementaires communistes le 19 janvier 1940.

*

* *

En oeuvrant dans la région parisienne pour l'amélioration des conditions de santé et de vie de la classe ouvrière, Sellier ne s'éloignait pas des préoccupations de Vaillant qui affirmait que la misère physiologique ne mettait pas le prolétariat en position de jouer son rôle de sujet de l'histoire. En développant le socialisme municipal il contribuait, pensait-il, à l'organisation de la classe ouvrière tout en lui assurant le soutien d'autres couches populaires. Son socialisme se limitait-il au terrain municipal et aux réformes sociales? *Sellier réformiste? Incontestablement mais pour conclure je livre à votre réflexion et* la notice publiée par le conseil général en 1926 (notice fournie ou au moins revue par lui): "Sans rien dissimuler des doctrines collectivistes, internationalistes et révolutionnaires qui sont celles de son parti, sans rien abdiquer des idées et des espérances qui guident la classe des salariés vers une transformation de l'organisation sociale actuelle, M. Henri Sellier a toujours placé au premier plan, au-dessus des contingences politiques ou locales les intérêts administratifs dont il a pris la charge"(9).

Claude Pannetier (C.N.R.S. Gréco 55)

- (1) Le MAITRON, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Ed. Ouvrières, 20 volumes parus. Quatrième partie, 1914-1939 par Jean Maitron et Claude Pannetier. Notes pour la notice d'Henri Sellier rassemblées par J. Gaumont (Sellier coopérateur), Justinien Raymond (Sellier socialiste) et Cl. Pannetier (élu parisien).
- (2) Acte de naissance fourni par la mairie de Bourges. On note la fermeté et l'extrême sophistication de la signature de son père, faite d'un ensemble de volutes.
- (3) Lucien Voilin (1870-1957). MAITRON, t. 15.
- (4) Jolyon Howarth, Edouard Vaillant, la création de l'unité socialiste en France, Paris, EDI/Syros, 1982, préface de Madeleine Rebérioux.
- (5) Claude Pannetier, Le Socialisme dans le Cher (1851-1921), Paris/La Charité, Editions Delavance/Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 1982.
- (6) Essai éphémère et malheureux qui sert vraisemblablement de contre-modèle à Sellier.
- (7) Maurice Domanget, Edouard Vaillant, un grand socialiste (1840-1915), Paris, La Table ronde, 1956, p. 266. Domanget s'appuie sur l'ouvrage de L.-O. Frossard, Sous le signe de Jaurès, p. 127-128.
- (8) Il ne faut pas négliger la dimension départementale de cette brouille: Vaillant souffrit beaucoup de la scission organisée dans le Cher par son jeune disciple, Jules-Louis Breton, député de Vierzon. Il fut ensuite reconnaissant à Sellier d'avoir été un des artisans de la réunification.
- (9) Le Conseil municipal: nos édiles, Paris, Hôtel de Ville, 1926, p. 312.

HENRI SELLIER: Quel socialiste?

Les deux premières séances ont permis d'évoquer l'oeuvre d'hygiéniste et d'urbaniste d'Henri Sellier, en la situant dans l'environnement intellectuel de l'entre-deux-guerres. La nature de ses convictions socialistes mérite d'être approfondie. Cette matinée permettra grâce aux contributions de Madeleine Rebérioux, ~~d'Alain Cottureau~~, de Michel Dreyfus et au débat qui suivra, de saisir les influences successives ou simultanées, les situations, les évènements, qui forgèrent le socialisme de Sellier, un socialisme de réalisme et de réalisation mais qui se plaça

dans la perspective d'une transformation profonde de la société.

Le maire de Suresnes fit une carrière politique pour et avec la classe ouvrière. Sans reprendre l'excellente présentation faite par Monsieur Guillot, je voudrais commenter, en utilisant la documentation rassemblée pour le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, la triple légitimité de Sellier au sein du mouvement ouvrier(1)

- Légitimité par ses origines ouvrières.

-Par son engagement précoce dans un courant socialiste révolutionnaire.

-Par ses responsabilités syndicales et coopératives (je me limite à signaler ce dernier point).

*

* *

L'origine ouvrière, souvent entendue dans un sens très large, était, plus que l'appartenance personnelle au prolétariat, une qualité qui touchait l'électorat républicain. Aussi ne sommes-nous pas étonnés de la voir soulignée dans toutes les présentations biographiques parues de son vivant. Précisons que Sellier naît à Bourges d'un contre-maître à la fonderie de canons, donc d'un ouvrier très qualifié, à responsabilité, employé dans une entreprise d'Etat réputée dans la région pour ses bons salaires et le statut qu'elle accorde à ses ouvriers professionnels. Sa mère n'occupe pas d'emploi salarié en 1883 mais quelques années plus tard le couple tient une petite bijouterie horlogerie.

. L'itinéraire scolaire qui conduit Henri Sellier jusqu'à la licence en Droit grâce aux Bourses et, par concours, au grade de chef de bureau au ministère du Travail, cet itinéraire peu commun doit être mis en rapport avec l'appartenance de son père à l'élite ouvrière (2). Dans la région parisienne, Henri Sellier s'appuie sur des amis politiques proches de son milieu d'origine. Lucien Voilin, maire de Puteaux (3), en fit son successeur au conseil général (1910) puis au sénat (1935). Or, ce militant vaillantiste au solide capital scolaire (il était passé par le lycée Condorcet et l'Ecole Diderot) avait travaillé à la fonderie de canons de Bourges où il occupait la fonction de secrétaire de la commission de contrôle de la Bourse du travail, avant de se fixer à Puteaux et d'entrer comme mécanicien à l'arsenal de cette ville.

*

* *

Sellier est élevé dans un département -le Cher- marqué par l'hégémonie du courant vaillantiste. Dans un livre récent l'historien anglais Jolyon Howorth a affirmé avec force l'originalité de la "politique de l'action totale" du berrichon Edouard Vaillant. Réagissant avec vigueur contre l'image traditionnelle du blanquiste communard, il fait de Vaillant l'homme de la synthèse du marxisme théorique et du républicanisme pratique, le trait d'union entre Jaurès et Guesde, entre la C.G.T. et le Parti socialiste (4). Dans le même temps je démontrai, à partir de l'exemple du Cher, la richesse de l'action de Vaillant et de ses disciples berrichons qui avaient réussi à développer harmonieusement le mouvement socialiste et le mouvement syndical à Bourges (principalement aux Etablissements militaires), à Vierzon -ville natale de Vaillant- mais aussi dans les milieux forestiers (5).

Sellier rejoint en 1898 - à 15 ans- le Comité révolutionnaire central alors au faite de sa force à Bourges. Deux ans plus tard la municipalité est conquise par les socialistes et les syndicalistes (6). Sellier est alors étudiant à Paris sous la protection paternelle d'Edouard Vaillant qui l'invite à sa table tous les vendredis

(7) . La brouille qui les sépare d'août 1901 à avril 1905, à l'occasion des prises de positions "ministérielistes" de Sellier, ne doit pas nous faire conclure à une rupture avec la pensée politique de Vaillant(8).

Dans Le Populaire du 29 janvier 1940, il tint à affirmer sa dette envers Edouard Vaillant: "Il n'est aucune des conceptions modernes, dans l'ordre de l'hygiène, de l'assistance, de la protection sociale qui aient pu se faire jour depuis un demi-siècle, où l'on ne trouve la traduction des idées qu'avait émises et des initiatives qu'Edouard Vaillant avait prises au Conseil municipal de Paris entre 1881 et 1893 (...) Je n'ai pas, en ce qui me concerne, entrepris sur le plan administratif et municipal une seule réalisation sans qu'elle m'ait été suggérée par la pensée d'Edouard Vaillant".

Madeline Reberieux ^{évoquera} une autre influence, celle d'Albert Thomas, syndicaliste, coopérateur, élu municipal comme Sellier.

*

* *

L'épisode du passage par le Parti communiste en 1921-1922 puis par les organisations socialiste-communistes, sur lequel Michel Dreyfus donnera des précisions, souligne l'attachement d'Henri Sellier à l'unité organique et sa volonté de ne pas perdre le contact avec l'aile révolutionnaire du mouvement ouvrier, même s'il en désapprouve les illusions et les erreurs. Revenu au Parti socialiste avant les élections municipales de 1925, il ne se mêle guère aux luttes de tendance, manifestant pour le débat idéologique une aversion ressentie par certains militants de la Seine comme une tiédeur de conviction. Réalisateur local et départemental, il ne rejette pas la perspective d'une participation socialiste à un gouvernement radical. Lors de la scission néo-socialiste de 1933 sa fidélité reste acquise au Parti S.F.I.O. mais sa "Tribune" publiée par Le Populaire sous le titre "Moins de mots... Plus de réalités!" ne ménage pas la direction. Sellier appelle alors de ses vœux un programme immédiat adapté à la situation de la France et susceptible de conquérir, à côté du prolétariat les classes moyennes. Il est délicat de situer le maire de Suresnes dans l'arc en ciel politique du Parti socialiste, même si, en 1937, il est élu à des responsabilités comme représentant de la motion Zyromski, leader de la gauche unitaire du Parti. Peut-être des convergences nouvelles sur la politique municipale avec les élus locaux communistes ont-elles permis une prise en compte du phénomène communiste. En témoignent ses bonnes relations avec des conseillers généraux et ^{des} maires communistes, avec Marcel Cachin au Sénat et surtout son abstention lors du vote de la déchéance des

parlementaires communistes le 19 janvier 1940.

*

* *

En oeuvrant dans la région parisienne pour l'amélioration des conditions de santé et de vie de la classe ouvrière, Sellier ne s'éloignait pas des préoccupations de Vaillant qui affirmait que la misère physiologique ne mettait pas le prolétariat en position de jouer son rôle de sujet de l'histoire. En développant le socialisme municipal il contribuait, pensait-il, à l'organisation de la classe ouvrière tout en lui assurant le soutien d'autres couches populaires. Son socialisme se limitait-il au terrain municipal et aux réformes sociales? *Sellier réformiste? Incontestablement mais pour conclure je livre à votre réflexion et expertise* la notice publiée par le conseil général en 1926 (notice fournie ou au moins revue par lui): "Sans rien dissimuler des doctrines collectivistes, internationalistes et révolutionnaires qui sont celles de son parti, sans rien abdiquer des idées et des espérances qui guident la classe des salariés vers une transformation de l'organisation sociale actuelle, M. Henri Sellier a toujours placé au premier plan, au-dessus des contingences politiques ou locales les intérêts administratifs dont il a pris la charge"(9).

Claude Pannetier (C.N.R.S. Gréco 55)

(1) Le MAITRON, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Ed. Ouvrières, 20 volumes parus. Quatrième partie, 1914-1939 par Jean Maitron et Claude Pannetier. Notes pour la notice d'Henri Sellier rassemblées par J. Gaumont (Sellier coopérateur), Justinien Raymond (Sellier socialiste) et Cl. Pannetier (élu parisien).

(2) Acte de naissance fourni par la mairie de Bourges. On note la fermeté et l'extrême sophistication de la signature de son père, faite d'un ensemble de volutes.

(3) Lucien Voilin (1870-1957). MAITRON, t. 15.

(4) Jolyon Howarth, Edouard Vaillant, la création de l'unité socialiste en France, Paris, EDI/Syros, 1982, préface de Madeleine Rebérioux.

(5) Claude Pannetier, Le Socialisme dans le Cher (1851-1921), Paris/La Charité, Editions Delavance/Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 1982.

(6) Essai éphémère et malheureux qui servit vraisemblablement de contre-modèle à Sellier.

(7) Maurice Dommanget, Edouard Vaillant, un grand socialiste (1840-1915), Paris, La Table ronde, 1956, p. 266. Dommanget s'appuie sur l'ouvrage de L.-O. Frossard, Sous le signe de Jaurès, p. 127-128.

(8) Il ne faut pas négliger la dimension départementale de cette brouille: Vaillant souffrit beaucoup de la scission organisée dans le Cher par son jeune disciple, Jules-Louis Breton, député de Vierzon. Il fut ensuite reconnaissant à Sellier d'avoir été un des artisans de la réunification.

(9) Le Conseil municipal: nos édiles, Paris, Hôtel de Ville, 1926, p. 312.

SURESNES NOVEMBRE 1983

M. REBERIOUX (E.H.E.S.S)

L'INFLUENCE DU RÉFORMISME D'A. THOMAS

Monsieur Pennetier a souligné les origines et les liaisons Vaillantistes de Sellier, et je voudrais mettre l'accent sur l'influence qu'a pu exercer sur lui un milieu très complexe, celui qui est animé avant la guerre de 1914 par Albert Thomas et sur le rôle que Sellier a joué dans ce milieu. C'est toujours très périlleux d'évoquer les influences individuelles, sauf si elles sont clairement attestées. Tout à l'heure Pennetier évoquait en effet de façon très précise les repas hebdomadaires qu'a pris pendant quelques temps Sellier chez Vaillant. Nous n'avons pas de témoignage d'une telle précision en ce qui concerne ses relations avec Albert Thomas, et il est probable que si l'on consulte les archives de Sellier et les archives de Thomas (celles de Thomas sont aux Archives Nationales), on y trouverait sans doute une correspondance, on y trouverait des témoignages de relations. Je n'ai pas eu le temps de le faire, et je n'ai pas eu la possibilité de les consulter, et par conséquent, ce que je vais vous dire constitue plutôt une introduction à une recherche qu'une recherche vraiment solide, c'est-à-dire fondée sur des archives. Tout de même, cela s'appuie sur ce que je sais du socialisme français avant 1914, donc sur quelques petites choses tout de même.

- 1/ Ce que je voudrais vous montrer d'abord c'est : comment l'ascension de Sellier dans le mouvement socialiste, dans la S.F.I.O bien sûr, mais plus que dans la S.F.I.O je dirais dans le mouvement socialiste entendu en un sens plus large, se situe avant la guerre de 1914, entre 1905 et 1914, depuis l'unité socialiste jusqu'à la guerre, au croisement de plusieurs courants socialistes et syndicalistes.

Ce sont des courants où s'alimentent des pratiques et des formes de théorisations qui sont assez largement nouvelles et qui se situent dans la mouvance de ce qu'on appelle alors le réformisme. Je n'attribue aucune valeur ni positive ni négative en l'occurrence au mot réformisme, je veux seulement dire que ce courant s'appelle lui-même, se désigne lui-même de ce nom, et dans tous les cas que son leader évident Albert Thomas le désigne de ce nom.

Croisement, donc, de plusieurs courants, de plusieurs modes de pratiques et de théorisations : lesquels ? Je crois qu'il faudrait citer, peut-être en premier lieu, un phénomène tout-à-fait mineur par rapport à ceux que je vais évoquer ensuite, mais qui a eu de l'influence sur les orientations d'un certain nombre de militants socialistes à Paris et dans la Seine. Ce sont les possibilités militantes qui sont ouvertes pour les socialistes à la préfecture de la Seine. Dans une certaine mesure, c'est là que travaillent, que sont fonctionnaires, des hommes qui vont jouer un rôle important, soit dans le syndicalisme, soit dans la fédération de la Seine : comme Rosmer, comme Morizet, comme Pierre Dormoy, Pierre Dormoy qui va devenir secrétaire de la fédération S.F.I.O. de la Seine en 1910, et qui le reste jusqu'en 1913, jusqu'à la veille de la guerre, et qu'il quitte parce qu'il choisit de s'en aller pour faire autre chose mais toujours dans le mouvement. Possibilité militante donc à la préfecture de la Seine, mais aussi au Ministère du travail. Au Ministère du travail, qui est créé, comme vous savez, en France tardivement, seulement en 1906, sur la lancée de l'office du travail qui lui, remontait à 1891, et beaucoup d'hommes qui avaient collaboré, qui avaient été des enquêteurs, ou des organisateurs d'enquêtes pour le compte de l'office du travail, se retrouvent dans l'environnement du Ministère du Travail, lorsque celui-ci est créé fina-

lement en 1906. On y retrouve aussi, non seulement des hommes qui viennent de l'office du travail, mais aussi des hommes qui viennent du conseil du travail, qui a été ranimé par Millerand lorsque celui-ci est devenu Ministre du Commerce et de l'Industrie et donc a eu en charge les problèmes du travail en France. (Vous savez la France c'est comme ça, le travail relève du commerce et de l'industrie l'économie relève de la marine, la structuration de l'appareil d'Etat politique français se fait très lentement, très tardivement et très difficilement). Alors donc, au Conseil National du Travail, Millerand, quand il devient Ministre du Commerce et de l'Industrie en pleine affaire Dreyfus en juin 1899, réanime le conseil, et il fait rentrer notamment un certain nombre de syndicalistes C.G.T proches de sa vision des choses, c'est le cas en particulier pour

Keufer . . . Alors parmi ces hommes qui se retrouvent donc dans l'environnement du Ministère du Travail, il y a Keufer , qui pendant quarante ans sera (puisqu'il ne quitte le pouvoir syndical qu'en 1920) Secrétaire de la Fédération Française des Travailleurs du Livre. Il y a un de ses amis positiviste comme lui, d'origine qui s'appelle Finance, et Albert Thomas est extrêmement attentif à ce qui se passe, (Albert Thomas qui est Normalien, qui est sorti de l'Ecole Normale Supérieure en 1901) à tout ce qui se passe tant autour de la Préfecture de la Seine, qu' autour du nouveau Ministère du Travail. C'est là, à ses yeux, que peut se faire un travail sérieux ; c'est là que l'on découvre les rouages de la société, et que l'on peut plus utilement qu'à la Chambre influencer le droit du travail et influencer l'Etat. C'est une des convictions très très fortes de ce Normalien qu'est Albert Thomas, socialiste incontestablement et très fortement (à cette époque sans problème par rapport au mouvement socialiste, il en aura plus tard), et c'est à travers ces

relais humains associés à des institutions, donc, mis en place par la République dans une perspective, qui n'a évidemment, ni dans un cas ni dans l'autre, rien à voir avec la lutte des classes, que Thomas croit qu'il est possible d'exercer une influence sérieuse.

2/ Le deuxième phénomène, qui émerge particulièrement entre 1905 et 1914, et dont la montée va avoir de l'influence sur Sellier, c'est le syndicalisme des employés. Le syndicalisme des employés, dont la progression en France correspond à l'émergence du tertiaire dans le commerce et dans l'industrie. C'est l'apparition dans une société française où le syndicalisme était fondamentalement ouvrier, ou, à la limite, constitué d'ouvriers à statuts comme les cheminots, c'est donc l'apparition d'un syndicalisme des services. Ce mouvement est un mouvement très ample, celui du syndicalisme des employés. Je vais vous en donner quelques exemples. Dans la région lyonnaise, par exemple, où Yves Lequin, dans sa grande thèse sur la formation de la classe ouvrière dans la région lyonnaise de 1848 à 1914, a étudié l'ascension des différentes formes de syndicalisme. Il montre qu'à la veille de la guerre de 1914, les syndicats qui représentent les employés du commerce et de l'industrie, représentent le tiers des syndiqués ouvriers, proportion énorme, alors que le syndicat C.G.T. est tout récent et faible, et que le syndicat autonome catholique (je vais vous en dire deux mots au plan national) ne s'est créé qu'en 1898. C'est donc entre 1898 et 1914, et plus spécialement entre 1905 et 1914 qu'on assiste à l'émergence de ce puissant syndicalisme des services. Emergence d'autant plus frappante dans cette région lyonnaise, et d'ailleurs même au plan national que le syndicalisme ouvrier est au contraire en crise, ou tout au moins

qu'il a cessé de croître, qu'il est stagnant, c'est une manière de dire qu'il est en recul depuis 1906-1908. Ce syndicalisme des employés a été organisé, pour la première fois, dans le cadre d'un syndicat de catholiques, qui s'appelle le syndicat du commerce et de l'industrie S.E.C.I., et qui est né en 1887 à Paris, et dont des annexes se sont constituées en différentes villes de province, en particulier dans la région lyonnaise. C'est ce syndicat du commerce et de l'industrie qui en 1919 constituera la base principale de la S.F.T.C.. La S.F.T.C. se constitue en confédérations, au lendemain de la première guerre mondiale, elle plonge ses racines les plus anciennes dans ce syndicat des employés du commerce et de l'industrie, né en 1887. Et j'insiste sur lui, parce que dans le monde syndicaliste des employés c'est ce syndicat de catholiques, même s'il ne s'appelle pas syndicat catholique, c'est un syndicat de catholiques où n'adhèrent que des catholiques, qui est en liaison étroite avec les évêques, sans, pourtant, être placé sous leur dépendance directe ni même indirecte, c'est ce syndicat catholique qui hégémone le syndicat des employés du commerce et de l'industrie. Le syndicat C.G.T. existe aussi, mais il est plus faible, et la répartition de leur influence est visible aux élections prudhommales de 1911, lorsque c'est le candidat du syndicat des catholiques, qui s'appelle Viennet, qui l'emporte avec un peu plus de 700 voix contre le syndicaliste C.G.T. Faure, qui ne recueille que 400 voix. Il y a donc, une hégémonie évidente de ce syndicalisme des catholiques. Pour autant, il ne faut pas croire, qu'entre 1905 et 1914 il y a guerre ouverte entre ce syndicalisme des catholiques et le syndicat C.G.T. Le syndicat C.G.T. avait essayé jusqu'en 1905 d'obtenir

que les privilèges reliés à la constitution en syndicats soient retirés au syndicat catholique; il n'y est pas parvenu, les tribunaux ont donné tort au syndicat C.G.T., et à partir de 1905 les relations entre ce syndicat des catholiques et le syndicat C.G.T. deviennent sinon cordiales et même courtoises, du moins tolérables; et le syndicat des catholiques déclare, d'ailleurs, qu'il est partisan, pour sa part, de l'unité d'action, si besoin en est, avec le syndicat C.G.T.. Il va de soi qu'une telle attitude, à la fois l'hégémonie du syndicat des catholiques et les propositions d'unité d'action, (qu'il fait en vain d'ailleurs au syndicat C.G.T.), mais elles ne sont pas repoussées avec brutalité, ni avec grossièreté, témoigne de ce qu'il y a des positions communes dans les deux syndicats : à savoir, que ni l'un ni l'autre ne se situent, dans le camp de ceux qui considèrent, que le syndicalisme révolutionnaire a comme vision fondamentale le bouleversement total de la société française par une mutation rapide et brutale des structures sociales de notre pays.

- 3/ Le troisième élément qui dans cette mouvance ouvrière et socialiste française d'avant 1914 est important pour saisir la façon dont se situe Sellier, c'est l'affirmation alors tout-à-fait ouverte, tout-à-fait publique, sous la responsabilité d'un certain nombre de socialistes d'un courant réformiste qui vise le syndicalisme. Il s'agit d'une initiative d'un certain nombre de socialistes qui mettent en place un courant réformiste visant le syndicalisme. L'émergence de ce courant est rendue possible, curieusement d'ailleurs, par l'unité socialiste. Il est rendu possible, par la constitution de l'unité socialiste en 1905, dans la mesure où l'unité donne la

possibilité à ce courant réformiste de se réaliser et de faire proliférer son influence et son audience, sans pour autant se constituer en tendance. Leur objectif, en effet, n'est nullement de se constituer en tendance à l'intérieur de la S.F.I.O., il n'est nullement de se définir comme un courant qui veut conquérir le pouvoir politique dans la S.F.I.O., il est de faire progresser des idées et des pratiques. Ceux qui animent ce courant sont des socialistes, et parmi eux, en particulier, Albert Thomas, leur grand leader, et autour de lui, des hommes que je vous ai signalés tout à l'heure comme Keifer... si actif à la Fédération Française des Travailleurs du Livre, si actif aussi dans la mouvance du Conseil du Travail mis en place par Millerand ou comme le responsable du syndicat des métaux dans la région de la Seine qui s'appelle Coupât . Leur intention, leur volonté est d'étudier de façon sérieuse, comme ils disent, les questions sérieuses, de faire pièce, ainsi, au courant dit du socialisme qu'anime Lagardelle dans sa revue "Le mouvement socialiste", de faire pièce à ce qu'ils appellent (comme beaucoup d'autres d'ailleurs) l'agitation Hervéiste qui rencontre un grand écho chez les jeunes socialistes français les plus combattifs, de traiter les guesdistes, par le mépris le mot ne serait pas juste, mais de ne pas en parler, de faire l'impasse sur l'existence du courant guesdiste . Ceci étant, le ton n'est pas à la polémique, le ton est au travail syndical , le ton est aux bons dossiers. Et c'est dans ce contexte que Thomas fonde en mai 1905, quinze jours après la réalisation de l'unité socialiste, les dates ne sont pas menteuses en l'occurrence, la revue syndicaliste ; présentant cette revue en expliquant : nous sommes des syndicalistes, c'est-à-dire que nous voyons dans l'action syndicale la forme la plus importante

de l'action ouvrière, (ce sont donc, des socialistes qui s'adressent à des syndicalistes, qui se définissent eux-mêmes comme des syndicalistes), mais en même temps, qui expliquent que l'objectif de la revue, c'est d'aborder enfin une étude sérieuse des questions fondamentales, qui concernent le syndicat, et donc, questions dont ils ont le sentiment que les courants dominants dans le syndicalisme français C.G.T. ne les abordent pas.

- 4/ Le quatrième domaine à l'intérieur de la toile de laquelle va se situer Sellier est l'ascension de la réflexion municipale, (je ne vais en parler qu'extrêmement brièvement parce que c'est ce que vous connaissez mieux que moi). Je voudrais, seulement, vous rappeler que l'ascension de la réflexion municipale entre 1905 et 1914 dans le mouvement socialiste, se déroule à la fois au plan national certes, mais se déroule d'abord et essentiellement dans la Fédération de la Seine, qui est pourtant une des Fédérations classées des plus à gauche dans le parti et des plus turbulentes en tous cas. Au plan national, l'émergence de l'action municipale et de la réflexion municipale se caractérise par la publication de nombreuses brochures, par la publication d'une petite revue "L'action socialiste municipale" qu'anime Albert Thomas, par la création trois ou quatre mois avant mai 1912, et dans la perspective des élections municipales de mai 1912, du Bureau municipal créé par le groupe d'étude socialiste et animé par un normalien qui s'appelle Georges Gelly, et, avant même la création de ce bureau, par le grand débat qui a lieu au congrès de Saint Quentin en 1911, et qui permet au courant municipaliste important dans le parti S.F.I.O. de se faire entendre un an avant les élections municipales de 1912, et dans la

perspective de les préparer. Mais, c'est au plan de la Seine finalement, je crois, que se passe l'essentiel, d'abord parce que la ville même de Paris a eu longtemps, dans son conseil municipal, une forte influence socialiste, qui a été particulièrement bien étudiée par Michel Offerlé dans sa thèse, qui n'est pas imprimée mais qui est déposée à Paris I, qui concerne en gros le Conseil municipal de Paris, la présence des socialistes au Conseil municipal de Paris dans les années qui vont de 1880 à 1900. Mais aussi, en raison du développement de la banlieue, qui est votre problème principal. Et dans ce domaine de la fédération de la Seine Pierre Dormoy, dont je vous ai parlé tout à l'heure, guesdiste d'origine, (il m'a raconté, je l'ai connu avant qu'il ne meure, comment il était devenu guesdiste parce que sa famille et lui-même habitaient dans la même maison que Paul et Laura Lafargue, et que petit gamin en 1895, il s'amusa à aller fourguer des queues de cerises dans les trous de serrure des Lafargue, ce qui avait profondément indigné Paul et Laura Lafargue, qui un jour avaient ouvert la porte et qui avaient trouvé ces garnements en train de rendre inutilisables leurs serrures, avaient commencé par leur envoyer une petite fessée je crois, et ensuite les avaient converti au socialisme ; guesdiste naturellement). Donc, Dormoy, qui lui est guesdiste d'origine, et qui fait, donc, partie de ces gens venant de la préfecture de la Seine, qui s'intéressent à ce qui se passe dans la région parisienne, qui est devenu secrétaire de la Fédération de la Seine depuis 1910, c'est lui qui anime entre 1910 et 1913, moment où il quitte la direction de la Fédération, toute la campagne municipale sur Paris et sur l'ensemble du département de la Seine. Forte préparation des

élections de 1912, qui vont marquer à Paris et dans la banlieue un grand succès socialiste; sept communes de banlieue deviennent socialistes aux élections de 1912, et Paris a des élus socialistes beaucoup plus nombreux qu'il n'y en avait eu depuis qu'en 1900 la ville de Paris était passée aux nationalistes, c'est en 1912 que Marcel Cachin est élu conseiller municipal de Paris, c'est en 1912 que Pierre Dormoy lui-même est élu conseiller municipal de Paris dans le 12^{ème} arrondissement. Donc, des élections municipales très très fortement préparées, et au lendemain des élections municipales d'ailleurs, témoignage de ce que cette vision municipaliste n'était pas un feu de paille, Pierre Dormoy demande à ceux qui avaient constitué, quelques mois avant les élections municipales, le Bureau d'information municipale national (dont je vous ai parlé tout à l'heure), de créer un Bureau de renseignements municipaux auprès de la Fédération socialiste de la Seine. Les initiateurs du Bureau précédent qui s'appelaient donc Bureau d'information municipal mais qui, lui, avait une ambition nationale, en sont d'autant plus heureux que ce Bureau d'information national avait assez mal marché, et que dans les archives du groupe, qui l'avait créé, on apprend qu'il n'avait reçu qu'une trentaine de lettres de demande d'information, ce qui témoignait, selon eux, du retard que mettait la base du parti à travers la France à s'informer véritablement sur ce qu'il fallait faire, pour être un bon gestionnaire municipal socialiste. Au contraire du côté de la Fédération de la Seine, milieu privilégié, ils trouvent un accueil qui est lui-même un accueil privilégié. Sur tous ces points municipaux, là encore clair engagement d'Albert Thomas. Comme vous le savez, il est élu Conseiller municipi-

pal de Champigny en 1904, il y a créé quelques mois auparavant un groupe socialiste, en partie, pour se faire élire Conseiller municipal, en 1912 il devient Maire de Champigny, en 1908 entre ces deux démarches de pratiques municipales, il publie une brochure passionnante, qui a attiré incontestablement l'attention de Sellier, dont probablement il avait dû parler avec Sellier, qui est intitulée : "Espaces libres et fortifications", et qui concerne la nécessité d'abattre les fortifications autour de Paris pour y développer des jardins, pour y développer des promenades, pour les mettre à la disposition de la population travailleuse, misérable qui se trouve au-delà des fortifications, et parfois dans la banlieue, et parfois même en-deçà des 'fortifs', dans les quartiers ouvriers qui touchent aux fortifications qui entourent la capitale. Et j'ajouterais que, au cours du congrès de Saint Quentin (congrès socialiste national), en 1911 qui a débattu, à partir d'un grand rapport de Edgar Milhaud, les problèmes du municipalisme et de ce que l'on appelait à l'époque "La régie directe", l'intervention de Thomas fait scandale car les interventions de Milhaud sont assez fermement critiquées, et Thomas qui n'a pas pris la parole pendant la discussion, se lève à la fin de la discussion en disant avec une très grande indignation : "Somme toute le parti S.F.I.O refuse de prendre au sérieux ceux qui se donnent tâche, enfin, de donner une doctrine à la S.F.I.O", (sous entendu la doctrine de la S.F.I.O, c'est d'abord une doctrine municipale). Cette intervention sera fortement reprochée à Thomas ensuite, mais ne l'empêche pas de continuer son action avec sa vigueur, sa vitalité coutumières.

Ce que je voulais vous dire, enfin, à propos de ce réseau à l'intérieur duquel je vais vous montrer tout à l'heure comment se situe Sellier, c'est qu'au centre de ce réseau neuf, mis en place depuis 1905, réseau de possibilités, réseau d'action, réseau d'intérêt, réseau d'intervention, réseau de pensées, se situe un groupe, et pas seulement un homme (je vais revenir sur l'homme tout à l'heure, qui est Albert Thomas), et ce groupe s'intitule le groupe d'étude socialiste, qui est animé par des normaliens Dreyfusards (encore que deux des plus éminents normaliens Dreyfusards n'aient jamais adhéré au groupe, parce qu'ils se sont retirés de la vie militante active à partir de 1905, c'est Léon Blum et c'est Lucien Herr). Blum et Herr se retirent de toute vie militante active à partir de 1905, mais les autres normaliens Dreyfusards, plus des jeunes normaliens des promotions nouvelles qui rentrent à l'école, constituent ensemble ce groupe d'études socialistes qui prolonge leur activité pendant l'affaire Dreyfus, et qui prolonge le groupe d'unité socialiste qu'ils avaient constitué auparavant. Le groupe d'études socialistes prend naissance lui-même au lendemain de 1905, de l'unité socialiste, et lorsque l'unité est faite, pour laquelle ils avaient milité en somme, et acquiert sa structure définitive en 1908. Nous le connaissons assez bien, parce que j'ai retrouvé en partie les archives de ce groupe, non sans difficultés, je dois dire, mais enfin je les ai tout de même retrouvées en partie, et elles ont été utilisées par un jeune chercheur qui aurait pu venir ici s'il en avait eu la possibilité ce matin, qui s'appelle Christophe Rochesson, qui en a tiré une extraordinaire, une passionnante maîtrise qu'il a soutenue à l'université de Paris I il y a deux ans, avant d'être reçu premier à l'agrégation l'année dernière. Alors, donc, il a exploité des archives que j'avais trouvées, et ce que je vais dire maintenant provient essentiellement de l'explo-

tation qu'il a faite de ces archives. Ce groupe de socialistes normaliens entend élaborer une ligne politique pour le parti. Il a une position très claire : le parti socialiste n'a pas de ligne politique, il n'a pas de véritable réflexion politique, il est pris par l'action politique au jour le jour ; il faut lui donner une ligne. Ce groupe n'est pas composé que de normaliens; Prochasson a retrouvé les noms de 38 membres du groupe, il est probable qu'il n'y en avait pas beaucoup plus, certainement pas 50, et sur ces 38 membres un tiers sont des normaliens. Mais ce sont les normaliens qui l'animent, ce sont les normaliens qui l'organisent, ce sont les normaliens qui l'impulsent. Et en particulier un normalien, qui a sombré dans l'oubli, parce qu'il a été tué pendant la guerre de 1914, qui s'appelait Robert Hertz, qui est apparenté à la famille de Durkheim, et qui a été l'âme du groupe, l'âme organisationnelle du groupe. La sociologie Durkheimienne marque, d'ailleurs, très très fortement la sociologie de ce groupe. Ce groupe se réunit environ tous les mois à partir de 1908, et chacune de ses réunions est marquée par une causerie, une conférence, faite sur un problème qui doit permettre de faire avancer la pensée socialiste. Les plus intéressantes des ces conférences, ou celles que leurs auteurs ont eu le temps de rédiger sont ensuite publiées dans une collection qui s'appelle "Les cahiers du socialiste" que le groupe lance à partir de 1909. Il paraîtra 16 "Cahiers du socialiste" entre 1909 et 1914. A ces réunions, et donc comme orateur à ces réunions, le groupe entend soit des socialistes ou des syndicalistes français, normaliens ou pas, (les syndicalistes ne viennent que lorsqu'ils sont en même temps socialistes, il faut avoir une idéologie socialiste comme on dit à l'époque pour être accueilli au groupe), soit des

étrangers, particulièrement des anglais du mouvement Fabien ou des belges liés au parti ouvrier Belge. La présence des Fabiens ou des belges à l'exclusion de socialistes allemands, par exemple, ou de socialistes italiens ou de socialistes espagnols témoigne de la volonté du groupe de s'adresser à des courants socialistes connus pour leur pratique active, connus pour leur réflexion sur des domaines, qui ne relèvent pas, disons, des tensions de classes sur lesquelles se fonde officiellement le parti, et qui ne sont pas liés aux grands combats (qui sont conduits pendant la même époque, par exemple sous la responsabilité de Jaurès) contre la conquête coloniale ou contre les menaces de guerre. Le groupe n'entend que des gens qui s'intéressent à des pratiques socialistes concrètes, et des pratiques qui relèvent d'un socialisme assez Durkheimien, qui le mettent en oeuvre. Nous avons retrouvé une partie des ces cahiers, pas tout-à-fait tous, mais enfin presque tous. Le groupe ne se borne pas à organiser ces conférences et à les publier dans les cahiers pour donner comme ils le croient nécessaire une doctrine à la S.F.I.O, il anime avec le groupe des étudiants collectivistes l'école socialiste qui est fondée en 1909. Là aussi j'avais retrouvé partiellement les archives de l'école socialiste qui sont déposées d'ailleurs au centre d'histoire du syndicalisme de l'université de Paris I. Et à travers ces archives que Prochasson a étudiées, on voit très très très bien le rôle que joue le groupe dans ce projet d'école socialiste, et comment à travers l'école socialiste il a l'espoir de faire passer cette formation doctrinale, dont à ses yeux la S.F.I.O, en tant que parti, est dépourvue, et que c'est le rôle du groupe de diffuser, par l'intermédiaire soit des brochures "les cahiers du socialiste", soit de l'école, l'école socialiste. Parmi ces

membres, les membres de ce groupe les plus actifs : Edgard Millot, Emanuel Lévi , M. Halbwachs , François Simiand, tous normaliens, mais il n'y a pas que des normaliens parmi eux. Le personnage de Thomas, véritable homme orchestre, se situe, si j'ose dire, au confluent de tout ce que je viens de vous dire jusqu'à présent. Ce normalien, que n'intéressent pas les problèmes théoriques liés au marxisme, ce normalien passionné d'action, et qui se situe, sans complexe, dans la mouvance de ce qu'il appelle lui-même réformisme et révisionnisme : ce sont les mots que lui-même emploie, exerce sur le groupe dont je viens de vous parler, le groupe qui publie les cahiers du socialiste, une influence absolument rayonnante. Il est présent en toutes circonstances, c'est lui qui les aide avec Robert Hertz à mettre sur pied les cahiers du socialiste, il exerce une influence rayonnante. Mais en même temps il dépasse le groupe de normaliens par sa pratique municipale, à Champigny en particulier, par ses contacts en direction des syndicats ; c'est lui qui a créé la revue syndicaliste en 1905 ; par ses contacts politiques de militant qui a des responsabilités dans le parti ; à partir de 1910 il prend la responsabilité de la revue socialiste, et la petite revue syndicaliste qu'il avait fondée en 1905 se fond à ce moment-là dans la revue socialiste (une très vieille dame qui datait de 1885 , sur laquelle il exerce une influence déterminante jusqu'à la première guerre mondiale). Et il affirme sa position dans le parti non seulement en participant à tous les congrès, mais en dirigeant une collection de documents, destinés à former les socialistes parallèles aux cahiers du socialiste , et qui lui permet d'élargir ce que disent les cahiers du socialiste à d'autres individus,

et surtout de toucher un public plus large ; cette collection s'appelle les "documents du socialisme", et elle paraît de 1909 jusqu'en 1929, il en sortira une vingtaine d'exemplaires, et la brochure de Sellier sur les banlieues urbaines est publiée dans cette collection en 1920, elle constitue même le dernier numéro de cette collection.

Voilà le rôle de Thomas, rôle sous-estimé, méconnu peut être plus encore que sous-estimé, avant 1914, ignoré pour tout dire. On le connaît mieux maintenant me semble-t-il, mais on attend toujours un grand doctorat d'état sur Albert Thomas

, qui le mérite bien : je ne dis pas qu'il se situe dans ma mouvance politique personnelle, pour vous parler franchement : non. Mais je pense qu'il est absolument fondamental pour une approche sérieuse de l'histoire du socialisme français, entendu au sens le plus large de faire une connaissance sérieuse d'Albert Thomas. C'est un homme clef, c'est un homme pivot, c'est un personnage absolument rayonnant, absolument fascinant, et dont l'influence a été, à mon avis, tout-à-fait exceptionnelle.

Alors et Sellier dans tout cela ? Sellier est vraiment au coeur de cette espèce de toile d'araignée, dont je viens de vous décrire les principaux rayons, et lui est au milieu avec Albert Thomas, il n'exerce pas le pouvoir rayonnant qu'exerce Albert Thomas, mais on le retrouve un peu partout. Plus jeune que Thomas de cinq ans, il est né en 1883, Thomas en 1878, il n'est pas normalien, il n'a donc ni l'âge de Thomas, ni ses capacités d'influence universitaire, ni probablement non plus ses dons oratoires

(fin de la 1ère cassette)

... des employés de commerce qu'il représente au congrès d'Amiens en 1906, où il ne représente d'ailleurs pas seulement le syndicat des employés de commerce de la banlieue ouest de Paris, mais les femmes sténographes et dactylographes de Paris, les employés de Saint Germain, les clerks d'huissiers de la Seine, les employés de commerce les demoiselles et les garçons de magasins de Toulon, de Versailles et d'Orléans. En fait au congrès d'Amiens qui est présenté traditionnellement comme le grand congrès du syndicalisme révolutionnaire, il y a, autant de syndicats d'employés de commerce représentés, que de syndicats des cuirs et peaux ; syndicat dont l'animateur et le responsable était Dreyfus, le leader du syndicalisme révolutionnaire. Il y en a autant que de syndicats de la "maçonnerie de la pierre" situés à l'extrême gauche du mouvement syndical, et il y en a autant que des syndicats du livre. Cela contribue à vous donner une idée du poids de ce syndicalisme des employés de commerce, y compris dans la C.G.T. Alors que, le syndicalisme des employés de commerce est hégémonisé par la C.F.T.C, comme je vous le disais tout à l'heure.

Sellier n'a pas seulement une fonction représentative à Amiens, il est secrétaire de plusieurs séances, parce qu'il est le plus jeune des syndicalistes, et parce qu'en plus il tient bien la plume, et naturellement comme tout le courant réformiste il vote la Charte d'Amiens. Ce qui ne signifie pas qu'il est totalement sur les positions des porte-parole majoritaires de la charte d'Amiens, mais comme tout le courant réformiste syndicaliste, il vote la charte. Les seuls qui ne la votent pas ce sont les Guesdistes, complètement isolés, et d'ailleurs dont le congrès d'Amiens a eu pour

objectif de les isoler.

Sellier n'a pas seulement représenté le syndicat des employés de commerce, il a été aussi rédacteur, puis chef du Bureau au Ministère du Travail. Quand je vous ai dit qu'il représentait un autre de nos rayons, Sellier est cofondateur de la revue syndicaliste créé par Albert Thomas en 1905, et il collabore à la revue syndicaliste de 1905 à 1910. Sellier participe aux réunions du groupe d'étude socialiste dont je vous ai montré le rôle déterminant qu'il a joué à l'intérieur de ce réseau, il participe à l'ensemble de ces réunions, et c'est là, qu'en octobre 1912 il prononce sa conférence sur "les banlieues urbaines". Conférence qui n'est pas publiée à l'époque dans les cahiers, quoique les cahiers l'aient souhaité, quoiqu'Albert Thomas l'ait souhaité parce que Sellier considère qu'il n'est pas encore assez sûr de lui pour rédiger le texte de cette conférence ; il veut la tester ailleurs avant de la publier en direction des socialistes, et finalement cette célèbre conférence sur les banlieues urbaines sera rédigée par Sellier sous forme d'un rapport au Conseil Général de la Seine en 1915, rapport qui sera tiré en grand nombre d'exemplaires assez vite épuisés étant donné l'intérêt du sujet, et en 1920 elle sera finalement publiée dans la collection des "Documents du socialisme" qu'avait donc animée et dirigée Albert Thomas, et préfacée par Albert Thomas. Les thèses que Sellier avait développées dans sa conférence d'octobre 1912, nous les connaissons, elles ne sont pas différentes, sur le fond, de la rédaction qui en sera donnée en 1915 et 1920. Dans le détail, je ne saurais le dire puisque nous n'avons pas le texte intégral que Sellier a prononcé en 1912, mais sur le fond nous le savons car

le groupe d'étude socialiste diffusait chaque mois, auprès de ses membres, un résumé en une page des conférences qui avaient été tenues, et nous avons gardé, donc, le résumé de cette conférence prononcée en octobre 1912. On y voit Sellier affirmer les positions qui seront réaffirmées en 1915 et en 1920 : Paris et sa banlieue forment un immense ensemble, il est impossible de continuer à séparer plus longtemps Paris et sa banlieue, il faut renoncer à l'exigence socialiste traditionnelle, à l'exigence démocratique traditionnelle de placer Paris sous le régime du droit commun municipal, il faut reconnaître que Paris et sa banlieue exigent un droit spécifique, et ce droit spécifique doit prendre des formes d'organisation administratives nouvelles, il faut combattre les particularismes des quartiers et des communes de banlieues ; c'est ce que Thomas affirme aussi avec une très grande force dans la préface qu'il rédigera pour la brochure en 1920, et c'est ce qu'il affirme dans sa brochure sur les fortifications qu'il a publié dès 1908. Et combattre ces particularismes, cela veut dire combattre les forces sociales qui animent ces particularismes. Ces forces sociales sont des forces très diverses, elles reposent aussi en partie sur les vieux ouvriers de métier des quartiers. Il y a donc là, dans la perspective, dans le développement futur de la banlieue et d'un organisme qui unisse Paris et sa banlieue, de s'appuyer sur une classe ouvrière d'un type nouveau, non hégémonisée par les vieux ouvriers militants, par les vieux ouvriers qualifiés, et je crois qu'il y a là une des bases sur lesquelles les rapprochements seront possibles entre Sellier et les communistes, (c'est mon sentiment personnel, je peux me tromper). Ce sont les communistes qui auront cette vision

après 1920, de constituer la banlieue rouge sur la base d'un rapport très fort entre la classe ouvrière non qualifiée et le P.C. Ce qui n'empêche pas que les militants du parti communiste dans la banlieue rouge seront aussi des ouvriers qualifiés, mais la perspective de s'appuyer sur une base non qualifiée est une base communiste, et elle est non pas formellement explicitée mais à mon avis clairement sous-jacente dans ce qu'a écrit Thomas dans sa brochure de 1908 et dans la brochure de Sellier. Je pense qu'il y a là une des bases du bref passage qu'a fait Sellier au parti communiste et peut-être de cette amitié qu'il a gardée pour un certain nombre de parlementaires communistes qui l'a conduit au vote de 1939 que Claude Pannetier rappelait tout à l'heure. Sellier participe à partir de 1912, avec Millot, au programme de la Fédération de la Seine, et sa brochure sur la banlieue urbaine est intégrée, mais dans une mesure qu'il faudrait analyser de plus près, et je ne peux pas vous le dire parce que je n'ai pas étudié de façon précise la documentation produite par la Fédération de la Seine en 1912, mais elle est dans ses orientations générales intégrée au programme socialiste de la Fédération de la Seine en 1912 ; il faudrait voir sous quelle forme et comment.

Enfin, Sellier collabore à l'école socialiste, il n'est pas un des fondateurs de l'école socialiste, mais à partir de 1909, il est appelé plusieurs fois à faire des conférences par le fameux groupe d'étude socialiste dont je vous ai parlé tout à l'heure.

Je voudrais vous dire encore en quelques mots ce que cette longue coopération avec le groupe d'étude socialiste, et plus encore avec Albert Thomas, a pu signifier pour Sellier. Cette démarche

au petit point permet de mieux nous faire comprendre, je crois, comment Sellier a évolué, comment il s'est formé. Ce n'est pas une évolution solitaire, c'est une évolution en relation avec un personnage rayonnant et en relation avec ce groupe d'étude avec lequel Albert Thomas l'a mis en relation. Nous savons comment Sellier a rencontré Albert Thomas, il a fait connaissance avec Albert Thomas en 1902-1903, au cours d'un stage que Sellier faisait à Hambourg comme employé de commerce, et alors que Thomas, lui-même, était en Allemagne pour y pratiquer cet espèce de voyage initiatique que tout normalien un peu sérieux, et qui par conséquent avait appris le latin et le grec mais aussi l'allemand, devait faire, quand il avait quitté l'Ecole Normale Supérieure. Non seulement parce que l'Allemagne était le pays d'un adversaire toujours potentiel mais surtout parce que l'Allemagne était le pays de la science, de la connaissance, du sérieux. Et c'est là à Hambourg que Sellier et Albert Thomas se sont liés, et c'est par Thomas (je l'imagine, ce n'est qu'une hypothèse), mais j'avoue que je ne vois pas par quel autre biais Sellier aurait pu entrer en relation aussi étroite avec ce réseau que j'ai essayé de vous décrire tout à l'heure.

Alors qu'est ce que Thomas a bien pu communiquer à Sellier ? A vrai dire ce n'est pas simple à dire, je ferais dans ce domaine deux hypothèses :

Il a pu communiquer à Sellier qui avait naturellement ses propres tendances, ses propres orientations issues en partie du Vaillantisme et en partie de sa rupture avec le Vaillantisme, tout de même, parce que je trouve que Pannetier a passé un peu vite sur les années 1901 à 1905, et sur le choix fait de soutenir Jules L. Breton dont la rupture avec Vaillant est quand même totale à ce moment-là. Sellier avait sans aucun doute

sa vision antérieure. Mais je crois que Thomas lui a fait partager sa vision globale du monde (ou lui a fait connaître en tous cas sinon partager). Une vision d'abord profondément industrialiste , et industrialiste moderne. C'est dans le développement de la grande industrie que réside l'espoir, l'espoir de la nation et l'espoir du socialisme, et c'est dans le recul relatif de l'influence des ouvriers de métier qualifiés au profit d'ouvriers moins qualifiés, qui se trouvent rassemblés dans les nouvelles usines de la banlieue, dans les usines d'industrie chimique, dans les usines de la métallurgie, dans les usines de l'automobile, dans les usines qui ont travaillé pour le matériel de guerre pendant la guerre (vous savez que Thomas était secrétaire aux armements puis Ministre des armements pendant la guerre). Je crois que là il y a un domaine où la pensée de Thomas a pu profondément marquer celle de Sellier. Il n'y a pas contradiction pour autant avec le monde des employés, car cette ascension de ce nouveau type de la classe ouvrière s'accompagne dans les entreprises mêmes, dans la vie industrielle même, du progrès du tertiaire : dans l'industrie de l'automobile ou dans l'industrie qui fabrique le matériel d'armement , vous voyez apparaître les bureaux d'étude, et vous voyez apparaître le monde des employés ; avec beaucoup plus de force que ce n'était le cas dans l'ancien atelier resté dominant à Paris jusqu'à la fin du 19ème siècle et même jusqu'au début du 20ème.

- Je crois qu'il y a une deuxième idée force qui est au centre de la pensée de Thomas, et qu'il a pu contribuer à faire partager à Sellier : c'est que les classes existent ; Thomas de ce point de vue n'a jamais nié l'existence des classes sociales, il est de ce point

de vue, et il l'a toujours dit, profondément socialiste. Les classes existent mais le concept, l'objectif fondamental est de les faire collaborer, et de les faire coopérer au profit de la collectivité. Et le laboratoire municipal, la municipalité est un lieu typique où il est possible de faire vivre ensemble les classes sociales, de les faire collaborer au profit d'une collectivité, la collectivité municipale, et de les faire collaborer, sans pour autant renoncer à privilégier la condition des ouvriers, la condition du monde du travail dans le cadre de la municipalité. Thomas a sans doute dû aussi essayer de faire participer Sellier à son expérience, enfin de faire profiter Sellier de son expérience gouvernementale. Mais c'est quelque chose qui n'est pas clair pour moi, dans la mesure où je connais mal ce que Sellier a produit après 1920.

Ce que je peux dire de ce que son expérience gouvernementale, pendant la guerre dans le cadre de l'union sacrée, a apporté à Thomas, c'est ceci : sa pratique au Secrétariat d'Etat aux armements de 1915 à 1916 puis au Ministère des armements, il est Ministre de 1916 à 1917, a renforcé chez Thomas la conscience du rôle de l'Etat, a donné à Thomas très très fortement le sentiment que le capitalisme doit être non seulement organisé, car son organisation dépend des grands industriels, mais contrôlé, et que c'est à l'Etat de trouver les modes de contrôle qui peuvent être efficaces par rapport à l'organisation capitaliste. Et il a eu, d'autant plus l'occasion de s'en convaincre que comme Ministre des armements, il s'est heurté, pendant deux ans, à un monde patronal dont il avait besoin pour la production d'armement, qu'il admirait profondément (profonde admiration des grands dirigeants du capitalisme chez Thomas), mais

dont il avait conscience qu'on ne pouvait le mettre au service de l'Etat qu'à condition de le contrôler, et que la guerre était une expérience privilégiée pour le mettre au service de l'Etat, puisqu'au moins pendant la guerre les objectifs des uns et des autres convergeaient, dans la mesure où Thomas acceptait d'être Ministre.

Je vais conclure très rapidement. Il y a beaucoup de socialistes réformistes dans le socialisme d'avant 1914, et à la limite, ce terme de réformistes ne veut pas dire grand chose, et moi personnellement je n'aime pas l'employer, sauf lorsque les militants en question s'en réclament, alors à ce moment-là pourquoi ne pas l'employer ? Je veux dire qu'un Homme comme Renaudel , qu'un homme comme Roinet , un homme comme Groussier sont des socialistes réformistes. Parmi eux, il y en a un dont le rayonnement lié à la jeunesse, aux compétences, à l'activité, au travail est particulièrement grand, et c'est Albert Thomas. C'est cet Albert Thomas que Sellier saluera en inaugurant la cité jardin de Champigny, et en inaugurant, dans la cité jardin de Champigny, un centre de loisirs Albert Thomas, en disant que Thomas est un pionnier de l'urbanisme de l'avenir. Thomas était quelqu'un, pour qui une ville était un laboratoire fécond de solidarité sociale, cette solidarité entre les classes, vitale, et qu'il est possible de mettre en oeuvre dans une municipalité. Mais à la fin de la guerre il y a une différence importante, je crois entre Albert Thomas et Sellier, et cette différence tient à ce que Sellier n'a pas fait l'expérience du gouvernement, et que il ne l'a pas fait dans la perspective "jusqu'au-boutiste" d'Albert Thomas. Il ne s'est pas trouvé en difficulté avec la S.F.I.O à la fin de la guerre comme Albert Thomas s'y est trouvé ; non pas avec la S.F.I.O

dans son ensemble mais avec la Fédération de la Seine. A la fin de la guerre, la Fédération de la Seine passe sous le contrôle de masse du courant qui se considère révolutionnaire, et qui va donner naissance au congrès de Tours, au parti communiste, et Thomas rentre en profond conflit avec eux. Sellier, lui, a fait le choix de ne pas entrer en conflit avec la Fédération de la Seine, peut-être parce qu'il était d'accord, c'est possible (je n'en sais absolument rien), peut-être parce que c'était là son bastion dans son entreprise d'organisation municipale entre Paris et la banlieue. Son adhésion au parti communiste témoigne en tous cas de ce qu'il n'a pas choisi la rupture avec la Fédération de la Seine. La rupture ensuite avec le parti communiste aura lieu parce qu'il y avait des divergences entre les formes d'organisation que prend le parti communiste à partir de 1922 et Sellier.

H. DREYFUS

CRHSS (Paris)

Colloque "Banlieue, Municipalités et Reformisme" (Nov. 1983)

Swissnes nov. 1983

IMPLANTATION MUNICIPALE
ET
DISSIDENCES COMMUNISTES
DANS LA BANLIEUE PARISIENNE
1920-1940

par Michel DREYFUS

IMPLANTATIONS MUNICIPALES ET DISSIDENCES COMMUNISTES DANS LA BANLIEUE PARISIENNE

1920 - 1940

Dans ce colloque consacré à Henri Sellier, nous voudrions montrer en quoi son itinéraire politique est, au moins dans une certaine mesure, représentatif d'un type particulier de militants du Parti communiste durant l'entre deux guerres. Ces militants finirent par le quitter pour des raisons apparemment diverses, étant donné les différences de conjoncture qu'un rappel chronologique souligne immédiatement (1922, 1923, 1930, 1934, 1939), mais sur le fond relativement semblables cependant. Après avoir montré en quoi la dissidence (qu'il s'agisse de scission ou d'exclusion) est un élément fondamental dans l'histoire du P.C., et particulièrement pendant sa période de formation durant la décennie 1920-1930, nous apporterons des précisions sur l'itinéraire politique de Henri Sellier au cours de la première moitié des années vingt. Nous ferons ensuite un tableau des dissidences communistes de l'entre deux guerres que l'on pourrait - provisoirement au moins - regrouper sous la dénomination de "communisme de droite", reprenant ici une formule déjà employée par d'autres historiens (1) et qui conduit à s'interroger sur l'existence - ou non - d'un "communisme municipal". Nous verrons enfin quelle fut l'implantation de ces dissidences dans la banlieue parisienne.

I - Signification des dissidences du Parti communiste durant l'entre deux guerres

Parti révolutionnaire, à la structure et au fonctionnement nouveau tel que les vingt et une conditions le définissent dès sa constitution, le Parti communiste, plus que tout autre peut-être, a vécu sous le signe d'une contradiction fondamentale. Il se veut porteur d'un projet de changement fondamental de la société, cette société contre laquelle il mène une lutte à mort et dont il refuse le moindre aménagement. Cependant ce projet global autour duquel il se définit ne peut pas toujours répondre au jour le jour aux aspirations quotidiennes des militants et aux besoins des masses que le Parti communiste veut organiser et entraîner dans sa lutte pour le pouvoir. Contradiction donc, entre un projet révolutionnaire - nécessairement à moyen ou à long terme - et les exigences de l'action quotidienne imposées par les réalités du monde capitaliste que l'on ne peut éviter.

Cette contradiction est particulièrement ressentie par ceux qui ont la charge de gérer ce quotidien : maires, maires adjoints et conseillers municipaux notamment. Le travail qui peut être fait au niveau d'une commune (organisation du logement, de la voirie, des loisirs, des écoles, etc...) connaît nécessairement un décalage - et il peut être grand ! - avec la lutte révolutionnaire pour le pouvoir. De cette constatation relativement simple on peut aisément en conclure qu'au sein du Parti communiste les élus municipaux furent parfois tiraillés, voire écartelés entre le mandat pour lequel ils furent élus et le projet révolutionnaire du parti auquel ils appartenaient.

Un deuxième élément que nous ne pouvons qu'énoncer ici mais qui est d'une importance capitale dans l'histoire de l'Internationale communiste et des partis qui la constituent, pendant tout l'entre deux guerres et particulièrement les années 1920-1930, doit être mentionné : la période de constitution du mouvement communiste international est scandée par un très grand nombre de dissidences, expressions de l'élimination progressive de toutes les oppositions à la direction. Communistes "de droite" (2), syndicalistes-communistes (3), trotskystes et trotskysants (4), sans oublier les "ultra-gauches" plus ou moins inspirés par Bordiga (5) ainsi que diverses "personnalités" telles que Boris Souvarine, le "capitaine" Treint, Jacques Doriot (6) constituent un catalogue digne de Prévert que l'on ne peut détailler ici ni dans la description de la diversité des groupes ni dans leur devenir ultérieur. Contentons nous de souligner l'ampleur du phénomène et le fait que ces dissidences représentent a contrario un élément important de la constitution du Parti communiste dans ses dix premières années. La signification profonde des dissidences change progressivement au cours des années trente dans la mesure où le mouvement communiste s'organise de façon rigide après la victoire de Staline sur toutes les oppositions à la fin des années 1920. Après le décret des années 1930 les dissidences se réduisent quantitativement et apparaissent plus comme un régulateur des crises ou des moments difficiles que rencontre le P.C. que comme un élément essentiel de sa constitution. La dissidence permet l'expulsion d'un corps étranger c'est-à-dire d'une personnalité, d'un groupe opposé à la direction. En ce sens la scission (ou l'exclusion) est l'expression d'une crise du P.C. et marque l'impossibilité d'une opposition continue en son sein. Rapidement les opposants - quel que soit leur projet politique parfois fort différent - n'ont que le choix entre se démettre ou se soumettre.

Contradiction entre les exigences de la réalité communienne et le projet d'une transformation révolutionnaire de la société. La dissidence comme expression

d'une crise insoluble au sein même du Parti communiste, tels sont parmi d'autres peut-être, deux éléments qui permettent d'avancer l'hypothèse d'un "communisme municipal" durant l'entre deux guerres. Nous ne prétendons évidemment pas épuiser le problème après ces quelques remarques ; notre but est seulement de montrer que la dissidence communiste a souvent des "implications" municipales. Il n'est pas question ici de tracer l'histoire ou même l'embryon d'histoire de toutes les dissidences du P.C. pendant cette période (7) ; nous ne nous intéresserons qu'à un certain type de dissidences incluant les deux éléments que nous venons de définir, type de dissidences qu'en France comme au niveau international, on a parfois qualifié de "communisme de droite". Mais avant d'en faire le tableau, voyons quelle fut la trajectoire politique d'Henri Sellier durant cette période.

II - Henri Sellier,... et les autres

Employé de banque, Henri Sellier fut élu en 1906 Secrétaire général de la Bourse du travail de Puteaux et joua très vite un rôle dans le mouvement corporatif. Militant socialiste, il devint maire de Suresnes en 1919 et devait le rester jusqu'en 1941 (8). Signataire à Tours du Manifeste des reconSTRUCTEURS il présida le 26 décembre 1920 la réunion des élus municipaux et cantonaux. Il adhéra ensuite au Parti communiste, mais se situa très rapidement dans la tendance "de droite" de ce dernier aux côtés de Raoul Verfeuil et de Pierre Brizon notamment. Ce fut à partir du IIe Congrès de l'Internationale communiste (juillet 1921) que cette tendance se cristallisa. En effet à dater de cette période commença une intervention croissante de l'I.C. dans la vie de ses sections nationales, mode de fonctionnement qui devait, on le sait, se développer de façon considérable. C'est ainsi que commença - avec bien des tâtonnements et des incertitudes - ce que l'on appela par la suite la "bolchévisation" même si ce terme recouvre d'autres changements structurels du Parti communiste dans les années vingt (9). Elle se marqua notamment par un contrôle plus ferme sur la presse. Plusieurs militants en vue du Parti communiste écrivaient dans des journaux qui ne relevaient pas du parti - tel Henri Fabre dans Le Journal du Peuple ou Pierre Brizon dans La Vague. Au sein du P.C., partisans résolus de l'I.C. (la "gauche") et adversaires de plus en plus farouches de cette dernière (la "droite") en vinrent peu à peu à s'opposer sous le faux arbitrage d'un "Centre" numériquement le plus puissant et qui essaya de l'envoyer avec l'Internationale tout en acceptant certaines de ses décisions.

Cet affrontement apparut nettement lors du Congrès fédéral de la Seine (décembre 1921) qui précéda de quelques jours le premier congrès du Parti à Marseille (25-30 décembre 1921). Il n'est pas possible de décrire ici les luttes de tendance dans leur ensemble. Ce Congrès se solda par la victoire du "Centre" dirigé par L.O. Frossard. Cependant l'I.C. n'en relâcha pas pour autant sa pression, bien au contraire, et dès le 6 mai 1922, Raoul Verfeuil organisa une réunion de militants et rédigea une résolution dans laquelle il protestait contre l'exclusion d'Henri Fabre, condamnait la règle de discipline communiste de fraction à l'intérieur des syndicats, dénonçait les ingérences de l'I.C. dans la vie intérieure du Parti. Dès le 21 septembre 1922 le Comité fédéral de la Seine prononça l'exclusion de Verfeuil et demanda au Comité Directeur - alors l'instance suprême du Parti - de ratifier cette exclusion.

Le II^e Congrès du Parti s'ouvrit à Paris le 15 octobre 1922. R. Verfeuil y déposa une motion signée notamment par Henri Sellier et Pierre Brizon où étaient développés tous ces arguments. Le cas des militants signataires de cette motion fut évoqué en commission des conflits, qui par la bouche de l'un de ses membres, Mazé, demanda leur exclusion. Ce qui provoqua un bel incident de séance dans la mesure où une allusion maladroite à Jaurès faite par Mazé apparut comme une insulte à la mémoire du grand tribun socialiste (10). En définitive l'exclusion de Verfeuil fut confirmée à la fin du Congrès par 1190 voix contre 803. Celle de Henri Sellier, solidaire de Raoul Verfeuil et Pierre Brizon, fut demandée par la Fédération de l'Isère (11). De toutes façons, le maire de Suresnes ne voulait plus rester au Parti communiste puisqu'il intervint pour demander son exclusion (12). Avec d'autres, son cas fut "renvoyé au Comité Directeur". Quelques jours après H. Sellier fut l'un des signataires du Manifeste de l'Union Fédérative des travailleurs socialistes révolutionnaires (13) qui se constitua en organisation au Congrès de Dijon (25 décembre 1922) (14). Il appartint à l'Union socialiste fédérative, devenue Union socialiste communiste comme nous le verrons plus loin, jusqu'en avril 1924, date à laquelle il prit ses distances. Au cours de l'été 1924 il revint à la Vieille Maison avec d'autres députés, maires et conseillers généraux : Auray, député, maire de Pantin, Marsais, conseiller général de Pantin ; Boistard, maire du Pré-Saint-Gervais ; Labatier, maire de Bagnolet ; Martin, adjoint au maire de Bois-Colombes, ainsi qu'Emile Dumas, ancien député du Cher (15).

Désormais Henri Sellier milita à la S.F.I.O. Rappelons pour mémoire qu'il fut Ministre de la Santé en 1924-1937, membre du Conseil d'administration du Popul

dans la tendance animée par Jean Zyromski, La Bataille socialiste, qu'il s'abstint lors du vote pour la déchéance des députés communistes et qu'il ne prit pas part au vote en juillet 1940.

Ainsi, dans les premières années de l'histoire du Parti communiste, Henri Sellier fit partie de ces militants qui avaient refusé la "dissidence" socialiste à Tours mais qui très tôt entrèrent en conflit avec le Parti. Il appartient ensuite à un certain type d'organisation dissidente qui sous diverses formes se maintint jusqu'en 1936. Au-delà du cas personnel d'Henri Sellier, il nous faut maintenant présenter ce que furent ces dissidences communistes "de droite".

III - Dissidences communistes "de droite", 1922-1934

On ne pourra ici que présenter un bref tableau de ces dissidences, sans entrer dans le détail de leurs origines ni la description de leur existence. On laissera également de côté leur implantation provinciale, qui nécessiterait des recherches plus approfondies.

a) L'Union fédérative des travailleurs socialistes révolutionnaires de France se constitua en tant qu'organisation au Congrès de Dijon en novembre 1922. Les anciens militants communistes qui la formaient s'étaient ralliés aux thèses de la IIIe Internationale et aux vingt et une conditions avec la ferme intention de ne pas les appliquer. Tous refusaient les conséquences de ce que l'on n'appelait pas encore la bolchévisation mais qui commençait à se mettre en place - notamment depuis le congrès du Parti, tenu quelques semaines auparavant. Ils refusaient l'ingérence croissante de l'I.C. dans la conduite des affaires du Parti communiste français, le maintien "des syndicats ouvriers sous la sujétion d'une fraction politique" (16) et le centralisme démocratique. Qualifiés de "droitiers" par la direction du Parti communiste, ils furent pour la plupart d'entre eux exclus quand ils ne donnèrent pas leur démission au lendemain du Congrès de Paris d'octobre 1922. On comptait parmi eux le journaliste Pierre Brizon (qui devait mourir dès l'année suivante) et de nombreux maires, maires adjoints et conseillers généraux de la banlieue parisienne : Auray (Pantin) ; Auble (Aubervilliers) ; Boistard (Pré-Saint-Gervais) ; Charlot (Pavillons-sous-Bois) ; Duchaneil (Drancy) ; Georgen (Aubervilliers) ; Marsais (Conseiller général de la Seine) ; Sabatier (Bagnolet) ; Panier (Bagnolet) ;

Henri Sellier (Suresnes) ; Sibille (Pré-Saint-Gervais) ; Vaucouleur (Pantin).
Emile Dumas, ancien député du Cher et de Saint-Amand ainsi que Raoul Verfeuil,
ancien secrétaire de la Fédération socialiste de la Seine complètent cette liste.
La nouvelle organisation se fixait comme principal objectif le "regroupement poli-
tique et économique des forces révolutionnaires" au niveau national et internation-
nal (17).

b) Cette première vague de départs fut suivie d'une seconde autour du premier
secrétaire du Parti communiste, L.O. Frossard et des "Résistants" aux décisions
du IVe Congrès de l'Internationale communiste tenu en décembre 1922. Et ceci dès
janvier 1923. Les raisons de fond qui provoquèrent cette nouvelle hémorragie étaient
sensiblement les mêmes que celles qui avaient provoqué la constitution de l'Union
fédérative des travailleurs socialistes révolutionnaires de France et n'ont guère
à être répétées. Disons simplement que les décisions prises au IVe Congrès de
l'I.C., les conséquences qu'elles avaient entraîné, approfondissaient ce qui s'était
exprimé lors du Congrès d'octobre 1922 du Parti communiste français. La nouvelle
organisation ainsi constituée, le Parti communiste unitaire (18) fusionna d'ailleurs
quelques mois après avec l'Union fédérative dès mai 1923 au congrès de Boulogne
pour former l'Union socialiste-communiste (19). Le Parti communiste unitaire compta
dans ses rangs de nombreux intellectuels tels que Victor Meric, le dessinateur
Henri Gassier, le poète Georges Pioch, mais aussi des maires et des élus municipaux
tels que Cordon, Bachelet (Saint-Ouen), André Morizet (Boulogne-Billancourt). Il
fut à deux doigts d'entraîner un pourcentage important des effectifs du P.C. qui
fut en quelque sorte "sauvé" de ce passage difficile par la répression. Celle-ci
s'abattit sur lui à l'occasion de l'affaire de la Ruhr et provoqua un "réflexe
de parti" chez de nombreux militants hésitants (20).

L'Union socialiste communiste connut une crise en 1924 à l'issue de laquelle
Henri Sellier et d'autres militants regagnèrent la S.F.I.O. (21) ; cependant elle
poursuivit son existence et maintint des contacts internationaux (22) ; elle se
transforma en 1927 en Parti socialiste communiste qui fusionna en décembre 1930
avec une nouvelle scission communiste, le Parti ouvrier paysan.

c) Dans un contexte politique tout différent, celui de la période "classe
contre classe" ou de la "troisième période" qui prit naissance à la suite du

VIe Congrès de l'Internationale communiste en août 1928, une nouvelle opposition se forma en France comme à l'échelle internationale (23). Divers groupes refusèrent en effet la nouvelle orientation qu'ils jugeaient sectaire et néfaste pour le développement du communisme. En décembre 1929 six conseillers municipaux de Paris exclus quoiqu'apparemment pour des raisons différentes, s'organisèrent immédiatement en un Parti ouvrier paysan (24). Ils furent suivis par de nombreux militants opposés à la politique agressive menée par leur parti contre la S.F.I.O. Bien que plus limitée dans son implantation que l'Union socialiste communiste, le Parti ouvrier paysan ne fut pas sans influencer certains secteurs de la banlieue à Saint-Denis (Louis Laporte et Camille Villaine) et Clichy (Charles Auffray) notamment. Le principal dirigeant du Parti ouvrier paysan était Louis Sellier, ancien secrétaire général du Parti communiste avec Albert Treint de 1923 à 1925, qui s'était efforcé de faire passer la bolchévisation dans les faits mais jusqu'à une certaine limite seulement.

Le décalage entre les tâches municipales quotidiennes et la ligue "classe contre classe" explique que le Parti ouvrier paysan ait recueilli dans ses rangs de nombreux élus municipaux qui refusaient d'assumer plus longtemps cette orientation. Le Parti ouvrier paysan et l'Union socialiste communiste fusionnèrent dès décembre 1930 en un Parti d'unité prolétarienne (P.U.P.) (25) qui survécut jusqu'en 1936. L'objectif principal de ce parti était la réunification du mouvement ouvrier pour laquelle il lutta sans succès jusqu'en 1934 ; on sait quel fut ensuite le rapprochement entre S.F.I.O. et S.F.I.C., ce qui ôta progressivement au P.U.P. toute raison d'être. Ce parti de quelques milliers de militants à sa naissance se singularisait par une "sur-représentation" parlementaire (10 élus) sans rapport avec ses effectifs réels et si son implantation en banlieue ne fut pas sans importance, il n'en fut pas de même en province, sauf quelques exceptions (26).

d) Bien que différent à bien des égards, le cas Doriot ne peut pas ne pas être évoqué ici dans cette présentation du communisme "de droite". Ici tout s'organise autour d'une forte personnalité qui aurait pu ravir la place de Maurice Thorez au Secrétariat général du Parti. Rappelons seulement ici que Doriot, maire de Saint-Denis, y avait organisé un véritable fief et que des préoccupations électORALES proprement locales purent infléchir certaines de ses prises de position (27).

Ce tableau ne serait pas complet si n'était pas mentionnée ici la cascade de démissions - notamment chez les élus municipaux - qu'entraîna le pacte germano-soviétique du 23 août 1939. Cette crise se développa bien sûr dans un contexte tout à fait particulier, dans des circonstances dramatiques qui furent pour le Parti communiste sa période la plus difficile de son histoire. Là encore la contradiction entre les tâches quotidiennes, la réalité et l'orientation politique du Parti fut insoutenable pour de nombreux militants. Nous n'avons pas l'intention de décrire ici cet épisode sur lequel divers travaux récents apportent bien des lumières et nous y renvoyons le lecteur (28).

Ainsi plusieurs dissidences, regroupées en trois vagues principales, 1922-1923, 1930, 1939, ont, dans des circonstances différentes, une trame commune. Comme si un fil d'Ariane liait ces divers épisodes. Dans tous les cas que nous venons d'évoquer ces crises du Parti communiste sont d'abord vécues, ressenties par des élus municipaux. Nous avons dépassé le cas personnel d'Henri Sellier mais il nous semble intéressant justement de montrer en quoi l'évolution politique du maire de Suresnes ne se limite pas à un cas personnel mais se rattache à une tendance beaucoup plus importante de l'histoire du Parti communiste français.

Remarquons d'ailleurs que pendant ces deux décennies les luttes de tendance furent nombreuses à la S.F.I.O. et qu'elles aboutirent aussi parfois à des scissions et des exclusions. Mentionnons pour mémoire l'Etincelle socialiste de Maurin, la Bataille socialiste de Zyromski depuis 1927 et la Gauche révolutionnaire de Marceau Pivert à partir de 1935 (seule cette dernière tendance alla jusqu'à la dissidence en août 1938 avec la création du Parti socialiste ouvrier et paysan -P.S.O.P.-). Mais aucune de ces trois tendances ne semble s'être caractérisée par une particulière implantation chez les élus municipaux. Il ne s'agit là que d'une hypothèse de travail qui demanderait à être vérifiée, mais si elle s'avérait exacte il serait intéressant de s'interroger sur les différences entre tendances socialistes et dissidences communistes. Le mécanisme des deux partis S.F.I.O. et S.F.I.C., leur fonctionnement profondément différent expliquent sans doute en partie ce décalage.

IV - Implantation des dissidences communistes en banlieue

Généralement méconnues et sous-estimées les dissidences communistes ont été en général peu étudiées par les historiens. Elles nous semblent avoir une place importante dans le développement et l'implantation du mouvement ouvrier en banlieue entre les deux guerres. Voyons dans quelle localité de banlieue elles apparurent alors à un moment ou à un autre - surtout pendant les années vingt, dans une moindre mesure au cours des années 1930 où l'espace politique fut plus restreint pour une organisation ouvrière autre que le P.C. ou la S.F.I.O. - que ce soit avant 1934/1935 ou après.

Durant toute l'entre deux guerres et selon des périodes qui vont grosso modo de quelques mois à huit ans, les dissidences communistes détinrent les localités suivantes : Athis-Mons, Aubervilliers, Bagnolet, Boulogne sur Seine, Clichy, Drancy, Issy-les-Moulineaux, le Kremlin-Bicêtre, Pantin, Pavillons-sous-Bois, le Pré-Saint-Gervais, Saint-Denis, Saint-Ouen, Suresnes, Villetaneuse. Implantation nullement négligeable, même si cette liste doit être pondérée en fonction de la durée notamment. Il faut également signaler que des groupes, notamment du Parti ouvrier paysan mais pas exclusivement, connurent une certaine influence dans d'autres localités de banlieue : Asnières, Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Charenton, Colombes, Ivry, Malakoff, Montreuil, Neuilly-sur-Marne, Puteaux, Saint-Mandé, Villejuif, Villiers-sur-Marne.

Il ne nous a pas été possible dans le cadre de nos recherches actuelles de nous interroger sur le type de militant auquel appartenirent ces groupes. Il semblerait qu'un grand nombre d'entre eux aient appartenus à la S.F.I.O. avant Tours, parti dans lequel ils exerçaient déjà des responsabilités ; mais il ne s'agit là que d'une hypothèse de travail qui reste à vérifier. Sans doute furent-ils rétifs à la mise en application des vingt et une conditions, à la bolchévisation, puis à ce qu'ils considéraient comme des outrances durant la "troisième période".

Y eut-il une politique originale menée au sein de l'Union socialiste-communiste, puis du Parti d'unité prolétarienne en matière de politique municipale ? Henri Sellier (29) mais aussi André Morizet à Boulogne et Alexandre Bachelet à Saint-Ouen consacrèrent une part très importante de leur activité aux problèmes municipaux. On trouve de nombreux articles de membres de l'U.S.C. sur les questions

municipales dans l'Unité ouvrière (30). Mais il est permis de se demander s'il y eut une politique originale de l'U.S.C. en ce domaine. Fut-elle très différente de la S.F.I.O. ? Nombreux étaient les membres de l'U.S.C. qui tout en rejetant la politique d'Union sacrée très largement pratiquée par la S.F.I.O. durant la première guerre, regrettaient l'unité ouvrière telle qu'elle avait existé de 1905 à 1914, de façon presque sentimentale parfois. Surent-ils oeuvrer de façon originale face aux problèmes issus de la guerre ? Une étude de la politique locale municipale de membres de l'U.S.C. (Morizet ou Bachelet par exemple) apporterait des éléments de réponse. Il faudrait également pouvoir établir des comparaisons avec ce qui se fit au niveau de la S.F.I.O. - et ce colloque pourra peut-être sinon apporter des réponses définitives, du moins ouvrir certaines pistes de recherche. Mais s'interroger aussi sur la pratique des élus municipaux du Parti communiste français en la matière. Sur ce point des travaux tout récents et des recherches en cours (31) seront seuls en mesure de venir nous éclairer. Dans le cadre de cette contribution nous voulions surtout montrer en quoi l'évolution d'Henri Sellier ne relevait nullement d'un itinéraire personnel mais bien au contraire s'inscrivait dans un ensemble politique plus vaste, indispensable selon nous à la connaissance des problèmes municipaux dans les banlieues ouvrières de l'entre deux guerres.

NOTES

- 1) cf. en particulier le livre de Karl Hermann TJADEN : Struktur und Funktion der "K.P.D.-opposition" (K.P.O.). Eine organisationssoziologische Untersuchung zur "Rechts" opposition im deutschen Kommunismus zur Zeit der Weimarer Republik, Meisenheim an Glam, A. Hain, 1964.
Le terme de "droite" n'a ici aucune valeur péjorative.
- 2) Le livre de K.H. TJADEN couvre au niveau allemand comme au niveau international les années 1928-1932 mais d'autres dissidences - dont nous dirons quelques mots pour la France - doivent être mentionnées dès 1922-1923.
- 3) cf. en particulier le groupe de la Révolution prolétarienne, revue syndicaliste communiste qui commence à paraître en janvier 1925.
- 4) On ne saurait entrer ici dans le détail des divers groupes. Cf. Jacqueline PLUET : La presse trotskyste en France de 1926 à 1968, Presses universitaires de Grenoble, Maison des sciences de l'homme, 1978, ou l'introduction de Pierre BROUE au tome I des Oeuvres de Trotsky (Paris, EDI, 1978).
- 5) Leur influence fut moindre en France qu'en Italie. Cf. cependant l'étude H. Dubief sur cette question : "Notes sur la presse de l'Ultra-Gauche, 1928-1933" in Regards sur l'histoire de la presse et de l'information. Melanges offerts à Jean Prinet". Saint-Julien du Sault, F.P. Lobbies, 1980.
- 6) Boris Jouvarine, Albert Treint et Jacques Doriot appartinrent tous les trois au Bureau politique du Parti communiste.
- 7) Dans le cadre de notre thèse d'Etat consacrée aux dissidences dans l'I.C. et l'I.O.S. de 1923 à 1940 nous tenterons d'en faire une présentation générale.
- 8) Nous nous limitons volontairement pour cette période puisque plusieurs interventions du colloque lui sont consacrées. Cf. également la notice du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier de Jean Maitron, tome 15, p. 151, ainsi que les éléments biographiques in Le Congrès de Tours, édition critique. Paris, Editions sociales, 1980, p. 351. Cf. également sa notice biographique dans La Vague, 264, 18-24 janvier 1923.

- 9) Pour toute cette période, cf. P. ROBRIEUX, Histoire intérieure du Parti communiste, tome I (Paris, Fayard, 1980), p. 65-129.
- 10) cf. Louise BODIN : Le drame politique du Congrès de Paris, ainsi que l'Humanité, 20 octobre 1922.
- 11) cf. l'Humanité, 20 octobre 1922.
- 12) Ibid.
- 13) Ce Manifeste de l'Union fédérative des travailleurs socialistes révolutionnaires parut dans le journal La Vague, n° 253, 2-8 novembre 1922. Nous en avons également trouvé trace sous forme d'un texte imprimé de 4 pages dans les archives Zyromski. Si les deux textes dénotent quelques variantes, les mêmes signatures - et en particulier celle d'Henri Sellier - s'y retrouvent exactement. Dans le même numéro était également fait mention d'une Union fédérative socialiste révolutionnaire de l'Est ainsi que d'un "Bloc des Rouges" dans l'Allier.
- 14) Le Congrès se tint "le jour de Noël à Dijon dans l'ancien palais des ducs de Bourgogne". Cf. "Acte de naissance", La Vague, n° 261, 28 décembre-3 janvier 1923.
- 15) "Un certain nombre de camarades de l'Union socialiste communiste reprennent leur place à la Vieille Maison", Bulletin fédéral de la S.F.I.O., Fédération de la Seine, 1ère année, n° 1, 8 août 1924.
- 16) cf. Union fédérative des travailleurs socialistes révolutionnaires de France. Aux travailleurs de France (Manifeste), texte imprimé, 4 p. Archives Zyromski, op. cit.
- 17) cf. outre la liste des signataires du Manifeste, les résolutions dans le même document.
- 18) Le Parti communiste unitaire publia de janvier 1923 à avril 1924 un journal hebdomadaire, L'Egalité.

- 19) "Le Congrès de fusion de Boulogne", L'Egalité, n° 16, 3 mai 1923.
- 20) cf. notamment sur cet épisode et son importance le point de vue du délégué de l'Internationale communiste, Jules Humbert-Droz in Archives de J. Humbert Droz publié par Siegfried Bahne, tome I.
- 21) cf. note 15.
- 22) L'Union socialiste communiste eut des contacts internationaux avec d'autres groupes dissidents du communisme international au sein d'un Bureau international des partis révolutionnaires socialistes, parfois appelé "Bureau de Paris".
- 23) cf. K.H. TJADEN, Struktur und Funktion..., op. cit.
- 24) cf. Frédéric DABOUIS : "Le Parti ouvrier paysan. Une scission de droite du P.C.F. pendant la troisième période, mémoire de maîtrise, Université Paris VIII, 1970-1971. Le P.O.P. publia un journal hebdomadaire Ça ira, de janvier 1930 à avril 1931, qui fut ensuite remplacé par l'Unité. On notera que le Parti communiste d'Alsace-Lorraine connut une crise qui se solda par une scission à la même époque en juillet 1929. Cependant si certains aspects municipaux de cette crise ne sont pas à écarter, il convient surtout d'expliquer cette dernière par le contexte particulier de l'Alsace-Lorraine et surtout le problème autonomiste. Cf. sur cette question Bernard REIMERINGER : Un communisme régionaliste ? Le communisme alsacien in Régions et régionalisme en France du XVIIIe siècle à nos jours, Paris, P.U.F., 1977.
- 25) "Le congrès de fusion du P(arti) O(uvrier) P(aysan) et de l'U(nion) S(ocialiste) C(ommuniste), Ça ira, organe du Bloc ouvrier et paysan, n° 35, 27 décembre 1930.
- 26) notamment dans la Loire en raison de la forte personnalité de Petrus Faure.
- 27) cf. sur cette question : Jean-Paul Brunet : Saint-Denis la ville rouge. Socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939, Paris, Hachette, 1980, 462 p.

- 28) On sait que vient de se tenir un très important colloque sur le Parti communiste français de 1938 à 1941. Nous renvoyons tout particulièrement le lecteur au rapport de Claude PENNETIER et Denis PESCHANSKI sur "Les conseillers municipaux communistes de la Seine face aux événements de 1939-1940 : étude quantitative des notices du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français" ainsi que les recherches de Guillaume BOURGEOIS sur les députés communistes démissionnaires en 1939-1940.
- 29) Henri Sellier s'exprima également sur les questions municipales, très rapidement après son retour à la S.F.I.O. : cf. "La réforme électorale du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris", Bulletin fédéral de la S.F.I.O., Fédération de la Seine, n° 9, 10, 12, octobre 1924.
- 30) cf. par exemple le "Programme municipal" de l'Union socialiste communiste in Bulletin de l'Union socialiste-communiste, n° 7, 20 décembre 1924.
- 31) cf. en particulier la thèse d'Annie Fourcault ainsi que les recherches de Claude Pannetier.

Nathalie VIET-DEPAULE
C.E.M.S.

: Colloque : "Banlieue, Municipalités et :
: réformisme (1900-1940). :
: Suresnes 24 - 25 - 26 novembre 1983. :
:

Eléments pour une analyse comparative de
la politique du logement : le cas d'Ivry-sur-Seine
durant l'entre deux-guerres.

la chimie, verrerie, caoutchouc (Lick...)

l'alimentation (chocolat Vinay, les pâtes alimentaires Ferrand Renaud, Damoy, Postillon, brasserie Richard...).

3) Situation démographique : Elle est à l'image du développement industriel :

13.165 habitants		en 1872
38.307	"	en 1911
42.592	"	en 1921
48.929	"	en 1931

La composition socio-professionnelle de la population ne laisse guère de doute sur son caractère ouvrier. L'analyse qu'a faite B. Chambaz (2) du corps électoral montre que plus de la moitié des inscrits sont des ouvriers : environ 52% en 1920, 55% en 1930. La densité de la population de 1921 à 1931 varie de 71,5 à 85,4 par hectare (à titre de comparaison à Vitry commune limitrophe elle passe de 18,2 à 35,6, à Puteaux de 101,2 à 115,5 et à Montrouge de 114,7 à 156,8).

4) Situation politique : Le socialisme fait, à Ivry, très tôt son apparition :

- 1893 Jules Coutant, socialiste dit indépendant, est élu député;
- 1896 le parti ouvrier français gagne la mairie. Ferdinand Roussel devient maire jusqu'en 1908;
- 1908 Jules Coutant au nom du parti républicain socialiste supplante Ferdinand Roussel et s'installe à la mairie jusqu'à sa mort en 1913. Louis Mallet, également au nom du parti républicain socialiste, lui succède;

(2). B. Chambaz : L'implantation du P.C.F. pendant l'entre-deux-guerres.

- 1919 aux lendemains de la guerre un nouveau conseil municipal entre à l'hôtel de ville. Il est loin d'être homogène puisqu'il rassemble à la fois des conseillers dits "apolitiques" mais "fervents républicains" et des socialistes qui appartiennent d'une part au parti socialiste français, d'autre part à la S.F.I.O. Les élections complémentaires de 1922 en faisant entrer six conseillers municipaux communistes ne suppriment pas le caractère composite du conseil;

- 1925 la municipalité devient communiste, Georges Marrane conduit la nouvelle équipe municipale. La municipalité restera communiste pendant l'entre-deux guerres;

- 1932 Maurice Thorez est élu député.

ler point : Création d'un office municipal :

Quel est le sens de cette création? Pourquoi un office municipal? Comment a-t-il vu le jour?

En décembre 1919, l'équipe des conseillers municipaux - dont le maire Léon Bourdeau est un petit industriel - est élu sur la base d'un programme qui annonce parmi les réalisations projetées la construction d'habitations à bon marché. C'est à ma connaissance, la première fois qu'il en est question. Les municipalités d'avant-guerre ne s'étaient efforcées que de lutter contre l'insalubrité des logements populaires (la commission d'hygiène indique, par exemple, qu'elle a fait 592 visites en 1899 à ce sujet), elles avaient instauré un service obligatoire et gratuit de désinfection en 1902 (le docteur Courgey, attaché au bureau d'hygiène avait recensé en 1896 2.000 cas de tuberculose à Ivry-Port) (1), ou bien encore elles faisaient respecter les règlements d'hygiène à tout propriétaire qui faisait construire des logements.

Mais, de construction, il n'en avait jamais encore été question.

(1). Epidémiologie à Ivry-sur-Seine de 1877 à 1899 par le Docteur Courgey.

Quelle est la situation du logement à Ivry en 1919-1920?

Le type d'habitat existant est essentiellement collectif : ce sont des petits immeubles de rapport de 2, 3 ou 4 étages sans grand confort. Il y a peu de pavillons, c'est avec Gentilly la seule commune où l'habitat individuel entre 1921 et 1931 ne progresse pas.

Comme dans tout le département mais sans doute avec plus d'acuité à Ivry à cause de ses nombreuses entreprises, la pénurie de logement se fait vivement sentir - que l'on songe aux écrits de Sellier (1); le surpeuplement, les taudis, le nombre d'hôtels 10 en 1902, 96 en 1918, le nombre de garnis 219 en 1920 sont là pour attester la crise du logement.

Face à cette situation trois éléments vont jouer en faveur de la construction d'H.B.M.

- 1 - Un groupe d'H.B.M. construit par une société anonyme d'H.B.M. - la Société "Le Progrès" - qui a édifié à deux pas de la mairie, dans le centre, 30 pavillons et un immeuble de 50 logements en 1914.

- 2 - Une organisation de locataires dont la section (2) est affiliée à la Fédération des Locataires de la Seine qui existe depuis 1917 et tient ses permanences au même endroit que la section socialiste. Elle semble avoir une certaine activité selon les journaux comme le Réveil des locataires ou encore l'Humanité qui indiquent régulièrement ses permanences et ses réunions. Bien qu'en 1921 elle banisse toute discussion politique, elle a des relations avec la jeune section S.F.I.C. qui met à sa disposition sa chorale la Fauvette et sa troupe de théâtre le Studio Germinal pour ses diverses manifestations. D'autre part, outre la défense des droits des locataires, elle revendique la municipalisation des logements.

(1). La crise du logement et l'intervention publique en matière d'habitation populaire dans l'agglomération parisienne . H. Sellier.

(2). Le secrétaire est A. Toulorge, ferblantier chez Turner (Ind. mécanique) et le trésorier V. Malherbe, menuisier chez Hobart (Ind. métallurgique).

- 3 - L'intervention municipale - le problème du logement est à l'ordre du jour dès l'attribution des responsabilités entre les différents conseillers municipaux. C'est ainsi que la nomination d'une commission des logements est réclamée en décembre 1919 par un conseiller⁽¹⁾ qui avait^{eu} la responsabilité de la commission d'hygiène et de salubrité lors du mandat précédent.

En mars 1920, la question de la création d'un office est posée. Si son principe semble acquis la forme qu'il doit prendre ne fait pas tout de suite l'unanimité, soulève même des divergences. Sera-t-il communal? Départemental? Intercommunal? Construera-t-on des immeubles collectifs ou une cité jardin? Faut-il favoriser l'accès à la petite propriété?

Six hommes vont s'efforcer de trouver des solutions :

- Le maire, petit industriel, que sa présence dans diverses oeuvres dont le caractère social et parfois confessionnel (2) le classe parmi les "catholiques sociaux" et qui, il faut l'ajouter, intervient toujours lors des discussions pour inciter l'ensemble des conseillers municipaux à créer un office;

- proche de lui, pouvant porter la même étiquette, un entrepreneur de peinture (L. Mairét);

- un membre du parti socialiste français, un employé des chemins de fer, membre lui aussi du conseil d'administration d'oeuvres sociales (C. Demai);

- un modeleur, membre de la S.F.I.O. (J. Amichaut);

- un journalier et un artisan menuisier membres de la S.F.I.C. (F. Cazalot et A. Groseiller);

Ainsi catholique dits "sociaux", socialistes divers et communistes vont trouver que la création d'un office est la seule solution pour remédier à la pénurie de logements ouvriers. En attendant, ils créent un office de logements et de renseignements sur les locaux vacants dont la déclaration devient obligatoire. On s'aperçoit vite qu'il n'a pas lieu d'exister puisqu'il n'y en a pas. En août 1920 le conseil municipal émet un vote de principe en faveur de la création d'un office public qui officialise la commission des logements et enterrine les discussions. Pour pouvoir le contrôler les conseillers municipaux décident qu'il sera municipal et non départemental.

(1). Lucien Mézière, ajusteur, conseiller municipal depuis 1912.

(2). Comme par exemple les petits ivryens à la campagne, colonie de vacances d'Ivry-sur-Seine.

En mars 1923, toutes les conditions sont réunies pour que sa création soit officielle. Les ressources proviennent des bénéficiaires de ravitaillement pendant la guerre et d'un prélèvement sur le budget communal. Le terrain est trouvé. Le maire devient président de l'office, les autres conseillers municipaux désignés pour faire partie du conseil d'administration sont des socialistes (PSF et SFIO). La commune d'Ivry est la 14ème à avoir son office dans le département de la Seine.

En 1924, la municipalité fait une dotation immobilière à l'office. En 1925, avant les élections municipales le programme des travaux qui - selon le maire tient dans un seul mot "construire" - est décidé, le choix de l'architecte arrêté : Chevalier père et fils figures de notables ivryens connus pour avoir fait le monument aux morts et surtout, ce qui les désigne d'office, les logements que la Société anonyme H.B.M. Le Progrès a édifiés à Ivry.

Les élections ont lieu : les membres du conseil municipal désignés pour faire partie du Conseil d'administration changent. Marrane (1) le nouveau maire devient président mais la municipalité communiste reprend à son compte ce qu'avait fait la municipalité précédente d'autant plus volontiers que le programme national des élections de 1925 stipule la création d'offices municipaux placés sous le double contrôle de la commune et des syndicats locaux de locataires.

Ensuite, jusqu'à la guerre, l'office est régulièrement subventionné. En 1936, selon les statistiques du Conseil Général de la Seine Ivry apparaît, après Puteaux, comme la commune, avec Montrouge, qui totalise le plus de logements réalisés soit 651 (Montrouge : 657, Puteaux:1094).

2ème point : Quelle politique foncière mènent les municipalités?

Lorsque la municipalité élue en 1919 parle de constructions à bon marché, elle pense pouvoir profiter de la désaffectation du fort d'Ivry et de son glacis. Les pourparlers avec l'Etat n'aboutissent pas. Elle doit donc chercher un autre terrain. Or, les opportunités foncières sont rares : il n'y a que 20 hectares de cultures maraîchères en 1928 (2).

(1). Qui d'ailleurs a été un militant actif au sein de la Fédération des locataires de la Seine dans le XVIIIè selon S. Magri - Le mouvement des locataires à Paris et dans la banlieue parisienne 1919-1925, CSU, 1982.

Avant la guerre, en 1912 exactement, la municipalité socialiste Coutant qui cherchait, elle aussi, à améliorer les conditions d'hygiène et de salubrité, avait acquis 2 propriétés pour réaliser un parc et une promenade et des équipements comme un kiosque à musique, un poste de police, des bains publics ... Ces deux terrains vont servir les desseins des équipes municipales élues en 1919 et 1925 pour la construction des H.B.M.

Le premier d'entre eux s'y prêtant mal (proximité d'usines, bruit...) va être l'occasion d'une opération financière. En 1920, le produit de sa vente aux établissements industriels Lemoine permet l'acquisition d'un terrain dont l'emplacement, Place Philibert Pompée, à Ivry-Port, est jugé adapté pour des H.B.M., un groupe scolaire et un lavoir municipal. En Octobre 1924, la municipalité fait une dotation à son office d'une partie de ce terrain (7.385 m²) pour qu'il construise le premier groupe d'H.B.M. Ce sera le groupe Philibert Pompée.

Le second terrain, (environ 2.000 m²) qui abritait autrefois l'école Philibert Pompée, situé à proximité de la mairie dans le quartier du centre, fait l'objet de la même politique foncière alors que la municipalité entre temps est devenue communiste. En 1927, le conseil vote une nouvelle dotation à l'office pour y construire le 2ème groupe d'H.B.M. : ce sera le groupe Denis Papin.

On peut donc estimer que de 1919 à 1927 c'est grâce à la municipalité socialiste d'avant-guerre qui avait eu une politique de réserve foncière que 398 logements sont rapidement construits.

Ensuite, la municipalité est obligée d'engager des processus plus complexes pour mener sa politique foncière. Il n'y a plus de terrains communaux appropriés à sa disposition, elle doit négocier les opportunités foncières qui se présentent.

En 1929, elle décide d'acquérir divers terrains en plein centre d'Ivry occupés par une maison de santé, célèbre autrefois sous le nom de la maison de santé Esquirol. Elle obtient un avis favorable du préfet malgré les nombreuses polémiques qu'une telle initiative soulève. Le projet est ambitieux puisqu'il prévoit la construction de 2.600 logements. Cependant, il capotera à cause du montant des expropriations qui dépasse les prévisions.

En 1932, elle achète un terrain (22.442 m²) toujours au centre d'Ivry, rue Parmentier dont elle vend une partie ensuite à l'office, sans bénéfice, pour y édifier la première tranche d'habitation à bon marché de son 3ème groupe. Ce sera le groupe Parmentier connu sous le nom de cité Marat.

La municipalité communiste a donc repris et poursuivi à son tour une politique de réserve foncière.

3ème point : La politique d'attribution des logements H.B.M. :

Qui habite dans les H.B.M.? Quelles catégories de population trouve-t-on dans les H.B.M.? Correspondent-elles à l'image de la ville?

Les demandes sont légion. Les HBM sont réservées, en principe, aux familles ouvrières qui ont des enfants, logées dans de mauvaises conditions : dans des logements exigüs, insalubres, dans des hôtels, chez des parents, amis ou voisins. Elles sont destinées aussi à quelques militants politiques qu'il convient de loger. Une clause supplémentaire apparaît à la fin de l'année 1928 qui stipule que tout demandeur doit habiter ou travailler à Ivry.

Chaque demande fait l'objet d'une enquête qui porte des appréciations sur "la moralité du ménage", "la santé de la famille", "l'état mental et moral", "l'intelligence et l'instruction", "la sociabilité" : relation de voisinage, d'associations, etc" et demande si la famille est assistée... Enfin, une rubrique "observations" attire l'attention sur le profil de la famille concernée.

A titre d'exemple : j'ai choisi d'analyser la composition socio-professionnelle des chefs de ménages du premier groupe d'H.B.M. - le groupe Ph. Pompée - en 1931. En effet, il m'a semblé que les sources comme les archives de l'OPHLM, les listes électorales de 1930 et les listes nominatives de 1931 permettent la reconstitution de la population puisque leurs recoupements confirment les renseignements ou pallient les informations manquantes.

Les pourcentages que je vais citer sont donnés à titre indicatif car il est parfois difficile de savoir, par exemple, si un employé de chemin de fer est un ouvrier spécialisé,⁽¹⁾ un manoeuvre ou un employé de bureau lorsqu'il figure sur les listes comme cheminot. Ils sont calculés sur la base du nombre des locataires présents lors du recensement en 1931, soit 277 alors que le nombre de logements est de 278.

- 1 - Lieu de résidence avant l'emménagement dans les H.B.M. : près de 75% (74,7%) des chefs de ménage habitaient Ivry avant d'emménager dans le groupe, les autres viennent des communes avoisinantes ou de Paris. Très peu viennent de province.

- 2 - Age des chefs de ménages : Ils sont "jeunes" : presque la moitié d'entre eux (46,2%) sont nés entre 1895 et 1909 et 1/3 (36,7%) entre 1885 et 1894.

- 3 - Lieu de travail des locataires : 50% (50,2%) travaillent à Ivry,
7,6% dans le département de la Seine
31,7% à Paris.

(1). la notion d'"ouvrier spécialisé" désigne l'ouvrier professionnel, celui qu'on appellerait aujourd'hui "ouvrier qualifié".

- 4 - Proportion des femmes qui travaillent : Peu de femmes quand elles ne sont pas chef de ménage travaillent : environ 20%. Elles sont pour la plupart manoeuvres.

- 5 - Composition socio-professionnelle des chefs de ménages (1): La proportion des ouvriers est considérable : presque 70% (69,7%) contre 23 à 24% (23,8%) d'employés et environ 5% (5,4%) d'artisans.

Si l'on regarde davantage dans le détail en reprenant la classification établie par Claude Penetier et D. Peschanski (2), on s'aperçoit que les ouvriers se répartissent de la façon suivante : 52,7% sont des ouvriers spécialisés et 16,9% des manoeuvres.

Si l'on fait la distinction entre ouvriers d'usine et de chantier et ouvriers des services d'intérêt public on remarque : 59,6% des ouvriers spécialisés travaillent dans l'industrie privée et 40,4% sont des ouvriers des services d'intérêt public et pour les manoeuvres : 78,74% travaillent dans l'industrie privée, 21,3% sont des manoeuvres des services d'intérêt public.

En fait, le poids des ouvriers travaillant dans les services d'intérêt public (ouvriers spécialisés + manoeuvres) représente 35,7%. Ce qui est important mais moins que celui des employés qui atteint 56%.

(1). Groupe H.B.M. Philibert Pompée - 1931 - Indications statistiques :

Ouvriers : 193 soit 67,7%
Ouvriers spécialisés : 146 soit 52,7%
Manoevres : 47 " 16,9%
Employés : 66 soit 23,8%
Artisans : 15 " 5,4%

1 infirmier, 1 institutrice : 2 soit 0,72%
 1 sans profession : 0,30%

	ouvriers spécialisés	manoeuvres	employés
ind. privée	87 59,16%	37 78,74%	employés de bureaux et commerces 23 43,94% comptables 6
Electricité	11	5	2
Eaux	2		3
Etat	5	1	4
STERP	5 40,4%	2 21,3%	10 56,06%
Chemin de fer	33		2
PTT	1		4
Employés communaux	2	2	8
Assist. Publique			4
	<u>146</u>	<u>47</u>	<u>66</u>

(2). "Les Conseillers municipaux communistes de la Seine face aux évènements de 1939-1940 : étude quantitative des notices du Dictionnaire Géographique du Mouvement ouvrier français"

J'ajoute encore un détail : parmi les ouvriers spécialisés travaillant dans l'industrie privée plus de la moitié sont des métallurgistes, les autres sont des ouvriers du bâtiment ou de l'alimentation. Quant aux manoeuvres ils travaillent pour la plupart dans l'industrie alimentaire.

C'est donc bien des ouvriers qui, pour l'essentiel, sont logés aux H.B.M. Philibert Pompée. Ils renforcent globalement l'image très ouvrière de la commune mais ils ne reflètent pas sa réalité : le poids des ouvriers est supérieur à celui de la ville, celui des ouvriers spécialisés et des salariés dans les services d'intérêt public également.

Une autre remarque s'impose : c'est sur ce terrain là, sur cette population là que se construit la "forteresse ouvrière" selon l'expression consacrée qui va servir de référence aux élus municipaux. Elle va représenter tour à tour un des symboles des réalisations municipales, un exemple de vie collective, une assise électorale tant est si bien qu'elle va être un élément décisif dans l'imaginaire municipal.

4ème point : Organisation des locataires : (1).

Quelles sont les formes de la vie collective? Quels sont les éléments qui contribuent à cette vie collective?

Il en existe plusieurs :

- Une mutuelle : Dès l'emménagement des premiers locataires, un petit groupe d'habitants, sous l'impulsion de Venise Gosnat, constituent une association - qui prend le nom d'Union Fraternelle des H.B.M. - qui n'est autre qu'une société de secours mutuels dont le président est Auguste Havez. (Ce dernier sous le couvert de son emploi communal exerce des responsabilités importantes au sein du P.C.). L'adhésion à cette mutuelle devient obligatoire pour chaque locataire, c'est même une des clauses du bail.

Son conseil d'administration est composé de 16 locataires élus par l'ensemble des habitants de la cité. Il se réunit tous les 2 mois et comprend deux commissions : une commission d'hygiène et une commission de secours.

Son but, est celui de réunir deux fois par an en assemblée générale les locataires (les invitations sont d'ailleurs faites par la mairie) pour enregistrer leurs doléances, leurs propositions, leurs suggestions. C'est la seule organisation des locataires. Ce n'est qu'en 1938 que la mutuelle adhèrera à la Fédération des locataires de la Seine.

C'est également celui de toute caisse de secours : elle verse une somme d'argent pour chaque naissance, pour chaque décès, offre "un sou" au soldat appelé sous les drapeaux, aide les locataires que des difficultés gênent pour payer leur loyer, prend en charge les soins médicaux gratuits non pas pour ^{les} seuls adhérents mais aussi pour tous les membres de leur famille, (le médecin choisi étant celui qui a la responsabilité du dispensaire municipal).

(1). voir page 11.

Son activité est encore de compter dans son sein, un groupe artistique (d'environ 30 membres) et une chorale (d'environ 60 membres) que Georges Gosnat, fils de Venise, anime. Cette troupe théâtrale, dite des HBM d'Ivry et, qui devient ensuite le groupe artistique d'Ivry, est affiliée à la Fédération du Théâtre Ouvrier de France. Les comédiens et chanteurs ^{se produisent} au cours des deux fêtes subventionnées par l'office qui sont organisées chaque année : la fête du printemps qui a lieu à l'intérieur de la cité, une sorte de kermesse avec manèges, stands de jeux qui sert à ramasser des fonds pour offrir à chaque enfant un jouet à Noël et la fête de Noël qui se tient à la salle des conférences. Ils donnent en plus, des spectacles dans les fêtes orchestrées par des associations comme les Bretons Emancipés, l'union des syndicats ou dans les écoles...

- Dans ce même esprit il y a parmi les boutiques du groupe 2 coopératives de consommation :

- une boulangerie "La Fraternelle" à l'instar de celles que les offices publics ont créés dans les H.B.M. de Stains, Clichy, Gennevilliers...

- une épicerie qui occupe deux boutiques "l'Union Fraternelle" qui sera remplacée par la "Famille Nouvelle" qui vend le pain et les denrées alimentaires à des prix inférieurs à ceux que pratiquent les autres commerçants.

- dans la cité, la plupart des ateliers sont occupés par les locaux de l'OPHLM et l'agence des architectes de la cité.

- Des douches collectives ouvertes le samedi et le dimanche matin réservées aux locataires qui achètent leur ticket chez la gardienne.

- Une salle de réunion publique : c'est là que se tiennent les assemblées générales des locataires, que se font les répétitions de théâtre...

- La proximité du lavoir municipal construit en même temps que la cité où les locataires vont laver et sécher leur linge.

- La présence des gardiens : Madame Gosnat concierge et Venise Gosnat militant politique et syndical de longue date (2) qui, d'abord sous le couvert de son emploi de chauffeur (il est responsable de l'installation du chauffage central), puis gérant du groupe HBM a sans doute des responsabilités politiques au sein du P.C. car il n'entrera au conseil municipal qu'en 1935 et deviendra le bras droit de Marrane.

1) "suite par 10". Les sources sont : les archives de l'OPHLM; la presse, le BMO, les renseignements bibliographiques fournis par Claude Penetier dans le cadre du Dictionnaire du Mouvement Ouvrier, et les témoignages de locataires qui n'ont pas quitté la cité depuis leur emménagement en 1928-1930.

2). Claude Penetier ; le socialisme dans le Cher 1851-1921.

- La présence de conseillers municipaux : ils sont 8 en 1931, ils seront 10 en 1935 qui exercent également sur leur lieu de travail des responsabilités comme par exemple, A. Deshaies qui est secrétaire de la cellule communiste de la Compagnie Générale d'Electricité d'Ivry.

- . la présence d'un membre du Comité Central du P.C.F. permanent, Gaston Cornavin
- . la présence d'un certain nombre d'employés ou d'ouvriers municipaux (10).
- . la présence non seulement d'une cellule du P.C.F. mais aussi de nombreux militants syndicaux ou politiques qu'ils aient comme Baptiste Bonnin, secrétaire de la cellule communiste de l'Union des Coopérateurs, des responsabilités ou qu'ils n'en aient pas.
- . la présence de deux membres désignés par les locataires pour les représenter au conseil d'administration de l'Office qui sont le président de la Mutuelle et son secrétaire.

C'est donc tout un ensemble de faits et de pratiques qui au nom de la fraternité de l'entraide sociale, d'une vie communautaire témoigne d'une sociabilité.

Est-ce le produit délibéré d'un projet politique? Je ne sais pas s'il est possible de répondre à cette question. Je pense toutefois qu'on peut parler d'un encadrement de la population.

UNE POLITIQUE DU LOGEMENT COMME DIFFERENCIATION D'UNECOMMUNE SOCIALISTE : VILLEURBANNE

Pour éclairer l'oeuvre d'Henri SELLIER ici à Suresnes, les organisateurs de ce colloque ont souhaité, entre autre, la confronter à d'autres réalisations urbaines de l'entre deux guerres dans la banlieue parisienne mais aussi en d'autres villes françaises. Une comparaison sinon une confrontation avec les réalisations villeurbannaises d'un autre grand maire socialiste des années 20-30, Lazare GOUJON, s'imposait. Je remercie les organisateurs de me permettre d'intervenir sur un sujet qui m'intéresse tout particulièrement.

Pour que cette comparaison soit éclairant, il m'apparaît nécessaire, avant de décrire et d'analyser la politique socialiste du logement à Villeurbanne dans l'entre deux guerres de m'attarder un moment d'une part sur les enjeux sociaux, idéologiques et politiques de cette ville que tout entraînait à l'annexion par Lyon et tout particulièrement la logique de différenciation à laquelle furent amenés les élus villeurbannais, d'autre part sur l'histoire politique locale depuis le début du siècle pour bien apercevoir le contexte dans lequel fut entrepris cette politique du logement.

I LA SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE DE VILLEURBANNE DEPUIS 1880.

1.1 La situation géographique : Quiconque regarde une carte en couleur de l'agglomération lyonnaise où l'on a pris soin de bien différencier les territoires communaux peut se poser deux questions concomitantes : pourquoi cette curieuse frontière entre Lyon et Villeurbanne à quelque distance du Rhône ? Pourquoi d'autre part cette ville qui a toutes les caractéristiques d'une banlieue n'a-telle pas été annexée par sa puissante voisine ? Sans entrer dans trop de détails, il est utile de préciser ici : que pendant des siècles le Rhône, fleuve dont la rive gauche était très incertaine dans son tracé compte-tenu de la nature marécageuse du terrain, fut une véritable barrière, séparant deux régions le Lyonnais et le Dauphiné : deux entités politiques, la France et l'Empire. Un seul pont reliait les deux territoires et de plus il était fréquemment emporté par l'impétuosité du Fleuve que les archevêques de Lyon réussirent bien à implanter leur domination sur cette rive gauche mais que cet empiètement finit par être définitivement contenu par le tracé d'une frontière qui devait marqué la limite définitive entre le Dauphiné et le Royaume de France, frontière qui fut reprise à la Révolution pour départager les départements du Rhône et de l'Isère, frontière qui est encore aujourd'hui celle de Lyon et de Villeurbanne.

Ces données de géographie physique et cet héritage historique expliquent déjà un peu que le territoire villeurbannais n'ait pas présenté les dispositions banales et classiques pour devenir sans problème un faubourg ou une banlieue. Quand, en mars 1852, au début du Second Empire, la commune de la Guillotière fut annexée en même temps que la Croix-Rousse et Vaise sur l'autre rive, Villeurbanne ne fut pas menacée en tant que commune autonome même si pour des raisons évidentes de commodité administrative (Grenoble est à 100 kilomètres) elle passait dans le département du Rhône. En effet, les élus locaux avaient farouchement défendu leur autonomie municipale, entre autre pour des raisons d'octroi.

1.2 L'industrialisation de la commune : Relié d'une part à Lyon par le nouveau pont Morand construit à la fin du XVIII^e siècle, protégé d'autre part à partir de 1862 dans sa presque totalité par une digue insubmersible construite par les militaires du Maréchal de Castellane, le territoire communal peut désormais accueillir l'expansion industrielle de Lyon. Le textile se déconcentre de la Croix-Rousse vers le quartier des Charpennes. La décennie 1880-1920 voit le territoire de Villeurbanne réduire de plus en plus ses surfaces agricoles au profit de l'industrie. Le développement de l'industrie textile entraîne le développement de l'industrie mécanique qui prendra son autonomie vers 1920. Un troisième type de production industrielle vient compléter les activités secondaires à Villeurbanne, l'industrie électrique au cours de la guerre 14-18. En 1890, la moitié Est du territoire communal, celle qui jouxte Lyon est entièrement occupée par l'industrie.

1.3 Le Peuplement. Il est extrêmement rapide à la fin du siècle. En 1852, au moment du rattachement au département du Rhône, Villeurbanne compte 5400 habitants dont 1000 ouvriers, en 1883 : 10.000, en 1896, près de 20.000, en 1901, 29.200. Il se fait d'Ouest en Est, par pénétration, le long des axes qui partant de Lyon rejoignent les communes péri-urbaines. Le centre administratif de la commune situé au Sud pour des raisons de géographie physique ne réussit plus à faire contrepoids à cette poussée venue de Lyon, la commune risque d'y perdre son autonomie politique.

Les nouveaux habitants sont bien entendu des ouvriers, mais majoritairement des ouvriers du textile qui vivent des rapports sociaux de production bien connus par ailleurs en France, lesquels joueront en 1920 au congrès de Tours dans le sens d'un rattachement au socialisme SFIO et en 1924, pour le sujet qui nous retient, en faveur de l'équipe dirigée par Lazare GOUJON.

II L'EVOLUTION DU SOCIALISME VILLEURBANAIS DEPUIS 1892.

2.1 La Victoire du socialisme en 1892. Ralliés jusque là au radicalisme tel qu'il se pratiquait à Lyon depuis 1870, les ouvriers villeurbannais vont opter aux élections municipales de 1892 pour un socialisme relativement modéré qui n'est pas celui du Parti Ouvrier Français de Jules GUESDE.

A partir de cette date, les listes socialistes -devenues SFIO à partir de 1905- bénéficièrent toujours d'une majorité très confortable, la partie rurale de la commune continuant de voter pour les radicaux.

2.2 La Menace d'annexion de 1903. Bien que cet épisode de la vie locale ne concerne directement ni l'époque qui vous intéresse ni notre sujet, il faut en parler brièvement pour comprendre pleinement la portée ultérieure de la politique de Lazare GOUJON en matière de logement.

Après une tentative avortée d'annexion en 1874, et une demi-victoire en 1894 quand Lyon reprit la partie villeurbannaise du Parc de la Tête d'Or, en 1903, le nouveau maire de Lyon, socialiste, Victor AUGAGNEUR crut le moment favorable arrivé, mais il se heurta aux élus villeurbannais, regroupés autour de Jules GRANDCLEMENT et soutenus dans leur contre-offensive par Francis de PRESSENSE, leur député.

Tout d'abord le socialisme quelque peu romantique d'AUGAGNEUR n'était le leur, mais surtout, les ouvriers dont ils défendaient les intérêts ne pouvaient que subir de graves préjudices dans les divers montages financiers élaborés par Victor AUGAGNEUR et son conseil municipal.

Soutenu par les instances nationales, le maire de Lyon l'aurait sans doute emporté, s'il n'avait été victime de son impatience et son ambition. Déçu par la lenteur des négociations et certaines modifications apportées au projet et aussi par l'évolution du socialisme vers la SFIO, l'"Empereur" comme l'appelaient ses ennemis préféra postuler le gouvernement de Madagascar. Villeurbanne ne fut pas annexé, le réalisme d'Edouard HERRIOT l'empêchant de commettre ce que lui-même appellera une grave erreur financière.

Si je rapporte ici cet épisode, c'est pour mettre en évidence ce qui va devenir une constante de la politique municipale des socialistes villeurbannais : faire de leur ville, habitée majoritairement par des ouvriers une ville différenciée (de Lyon) socialement, politiquement, urbanistiquement, au profit de la classe ouvrière. La lutte pour refuser l'annexion, non pas par esprit de clocher mais dans un but de défense des intérêts d'une classe, a forgé non seulement une volonté politique mais éveillé les ressorts d'une imagination créatrice dans le domaine de la création urbaine. La politique du logement que nous allons bientôt décrire ne s'explique ni dans son déroulement ni dans ses productions sans que soit fait référence à ces événements du début du siècle.

2.3 La Crise municipale de 1920-1924 et ses conséquences.

Depuis 1892, nous l'avons dit, la SFIO gagne régulièrement les élections municipales et avec les moyens limités, en particulier financiers, dont dispose une municipalité ouvrière de l'époque transforme peu à peu les conditions de vie de la population : écoles, hôpital-hospice, mairie et services administratifs, équipements sportifs sont l'objet de son attention. Un projet d'office HBM est envisagé dès 1912 que la guerre oblige à retarder. Les élections de 1919 sont un triomphe socialiste, des projets urbanistiques importants (logements et espaces verts) doivent voir le jour sur les terrains laissés libres par le départ des fortifications. Tout semble possible quand survient la grave scission du Congrès de Tours en décembre 1920.

Jules GRANDCLEMENT, médecin très dévoué au service d'une population déshéritée, leader incontesté jusque là des socialistes, décide, pour des raisons d'efficacité de rallier la III^e internationale et de participer activement à la fondation du nouveau Parti Communiste. 20 conseillers municipaux le suivirent. 10 restèrent dans les rangs de la SFIO. Dès le début de 1921, GRANDCLEMENT homme de passion voulut faire de Villeurbanne une des premières cités communistes de France, cherchant à collectiviser au maximum les coopératives de production et les magasins municipaux organisés pendant la guerre.

Avec les conseillers demeurés socialistes, les incidents ne cessèrent de se multiplier pour aboutir à la rupture au mois de mars 1922 : Démissions, Elections partielles, défavorables au PCF. Dissolution du conseil par le préfet pour en finir.

Enfin en octobre 1924, un an avant la date normale de nouvelles élections voient la victoire de la liste de Lazare GOUJON (plus de 5000 voix contre 2900 à la liste communiste. 33 % d'abstentions). Les électeurs lui renouvelleront leur confiance en 1925 (7360 voix contre 2400 aux communistes. 19 % d'abstentions) et en 1929 mais avec moins d'enthousiasme (5600 contre 5100 aux communistes avec 34 % d'abstentions). En 1929, la crise économique s'annonce et les grands projets de Lazare GOUJON qui sont connus mais qui ne sont pas sortis de terre font peur. En 1935, il sera nettement battu par le PCF, les finances de la ville étant lourdement grevées par l'opération des Gratte-ciel.

III UNE POLITIQUE DE DIFFERENCIATION QUI SE JOUE PRINCIPALEMENT SUR LE LOGEMENT ET LES EQUIPEMENTS : 1924-1934 LA GRANDE DECENNIE SOCIALISTE.

3.1 Les conceptions urbanistiques de Lazare GOUJON. Constamment interrogés par les analyses et les conceptions plus révolutionnaires du PCF, les conceptions urbanistiques des socialistes villeurbannais et en particulier du maire sont de plus en plus globalisantes. On ne répond plus comme par le passé à des besoins sectoriels : la ville qu'il faut réaliser aux portes de Lyon est un tout.

"Il faut considérer, a écrit Marc BONNEVILLE, dans son étude sur Villeurbanne, que l'idéologie municipale porte la marque des conceptions humanistes des socialistes modérés. Celles-ci reposant sur le postulat que la condition ouvrière peut être améliorée par la transformation des conditions de logement, par l'accès à l'éducation et à la culture". La chance de l'équipe municipale villeurbannaise va précisément être d'avoir à réaliser un centre-ville avec des équipements-symboles comme la mairie ou le Palais du Travail, mais surtout des logements nombreux pour les ouvriers, et en même temps de devoir réguler le foisonnement anarchique des lotissements. Il y a bien sûr l'éducation et la culture, mais il y a d'abord le problème aigu du logement.

Dans ce domaine capital, l'équipe socialiste sera contrainte au logement collectif avec les Gratte-ciel, mais elle n'y viendra que contrainte et forcée. Ses préférences vont nettement au logement individuel sous la forme pavillonnaire avec le petit lopin de terre. A Villeurbanne, la municipalité socialiste est héritière de quatre courants dont deux au moins sont locaux : le courant hygiéniste (Lazare GOUJON est médecin, ne l'oublions pas) le courant patronal sur Villeurbanne (à l'instar de Camille KOECHLIN à Mulhouse, MANGINI à la fin du XIX^e siècle a construit des cités ouvrières qui sont enviées par ceux qui cherchent un logement) le courant mutualiste, très fort à Lyon au XIX^e siècle et qui lui aussi a construit et enfin, aussi paradoxal que cela puisse paraître dans un milieu très laïc, le courant du catholicisme social de la chronique sociale de Marius GONIN qui a depuis longtemps proné ce type d'habitat. Lazare GOUJON croit à l'importance de la liberté de l'ouvrier dans la vie hors travail à partir d'une maison individuelle dont il est propriétaire.

En 1950, il se battait encore pour que les habitants des Gratte-ciel soient propriétaires de leur appartement. Ceux-ci le décevront énormément en refusant cette possibilité à une forte majorité dans une enquête qu'il avait lui-même organisée.

3.2 L'insuffisance de la solution HBM. Normalement, l'office municipal, créé dès 1919, soutenu par les aides de l'Etat, aurait dû demeurer le premier promoteur chargé de répondre à l'importante demande de logements. Trois groupes d'HBM avaient déjà été construits, non sans difficultés, car les subventions de l'Etat tardaient à venir. Mêmes achevés, ces appartements sociaux, pourtant fort attendus, n'avaient pas tous trouvé acquéreurs. Les loyers des F4, prévus pour des familles avec trois enfants étaient trop élevés pour les foyers en question. Le conseil municipal avait dû voter une allocation spéciale de 100 F par enfant de moins de 13 ans pour permettre aux intéressés l'accession à ces logements.

Un quatrième groupe était prévu, non loin de l'emplacement des futurs Gratte-ciel. Sa construction était sans cesse retardée ; au début de 1930 elle fut entreprise mais le retard de l'ensemble des crédits de l'Etat faillit mettre le budget municipal en déficit. Pour la municipalité, il était clair que si elle ne comptait que sur les dispositions législatives de la nation, elle n'arriverait jamais à faire face aux besoins locaux. Il fallait frayer d'autres voies, chercher d'autres montages financiers. innover en matière d'urbanisation.

3.3 Les lotissements. Les gens n'avaient pas attendu les initiatives municipales pour tenter de résoudre ce problème primordial. Comme dans beaucoup d'autres villes françaises où l'industrie avait grossi, beaucoup de propriétaires fonciers, petits ou moyens, avaient décidé de bâtir, mais le plus souvent sans viabiliser. Quelquefois, à Villeurbanne, ils avaient même simplement loué leur terrain. Nombre de lotissements qu'on qualifiait pudiquement de "défectueux" avaient ainsi été créés. Marc BONNEVILLE en a répertorié une cinquantaine représentant 1800 lots et recouvrant 80 ha, disséminés sur l'ensemble du territoire communal.

S'appuyant sur la législation de 1924 et 1928 (loi LOUCHEUR) qui prévoyait un apport de l'Etat, la Municipalité, soucieuse d'hygiène, de promotion sociale et de rationalité dans le développement urbain, se mit à la disposition des groupements privés qui avaient commencé de s'organiser pour faciliter leur entreprise (démarches juridiques, déblocage des crédits, etc...) Elle encouragea des individuels à se regrouper et elle leur fit connaître les possibilités légales et les démarches à suivre. On recense ainsi entre 1925 et 1934, dans le registre des délibérations du Conseil, des prises en charges administratives de divers demandeurs : propriétaires fonciers, coopératives privées, syndicats d'habitants, groupements d'individuels... Une procédure mixte Municipalité/initiative privée finit par fort bien fonctionner. On lui doit une part notable de l'urbanisation villeurbannaise.

Par ailleurs, la même municipalité encourage les projets de certains industriels qui veulent bâtir dans la tradition des cités ouvrières du début du siècle comme à Mulhouse ou à Montceau Les Mines, des ensembles industriels où non seulement ils logeraient leurs ouvriers mais aussi leurs cadres. GILLET commencera une réalisation de ce type sur le terrain de la Ferrandière et il en construira une autre entièrement sur Vaulx-en-Velin, à la limite de Villeurbanne, la fameuse cité de la Soie, qu'on réhabilite en ce moment.

3.4 Les Cottages. Dans toutes les réalisations qui viennent d'être citées, l'action municipale ne fut qu'indirecte : la promotion et la maîtrise d'oeuvre restaient le fait de particuliers regroupés. En 1930, comme la demande continuait d'être extrêmement forte, Lazare GOUJON, s'inspirant des réalisations des cheminots de Tours qui avaient eux-mêmes construits leur pavillon sur des terrains achetés par la Compagnie des Chemins de Fer, entreprit d'imiter cet exemple que lui avait signalé un ami le Docteur KNAPP. Un terrain agricole de 10 ha fut acheté dans le quartier des Brosses, avec des fonds de la ville. Il fut partagé et des candidats cottagistes, qu'on avait sélectionné sur des critères de solvabilité et de bonne santé, se mirent à construire leur propre maison en s'entraînant le samedi et le dimanche. Ces "castors" étaient regroupés par groupes de 16 à 18. On leur avait donné un minimum d'information pour pouvoir devenir des bâtisseurs. Ils étaient 400 au départ mais la crise de 31-33 réduisit à 75 cottages, le lotissement des Brosses.

3.5 Le Nouveau Centre.

3.5.1 Elaboration du projet. Contrairement à ce que croient beaucoup d'architectes d'urbanistes ou de villeurbannais, le Centre Urbain réalisé de 1930 à 1934 (appelé couramment les Gratte-ciel) n'a pas été un projet global entièrement conçu et prémédité en chambre. La conception de cet ensemble est née peu à peu sur quelques années, fruit de quelques opportunités et de beaucoup de contraintes :

- le besoin de logements ne cessait de croître.
- la mairie de 1903 était devenue vraiment trop petite.
- les locaux manquaient cruellement pour la vie politique, syndicale, associative, ludique etc...
- et des terrains réservés jusque là à l'industrie se libéraient peu à peu.

Le faisceau convergent d'éléments divers va peu à peu, de 1924 à 1930 créer les conditions d'une synthèse urbaine et l'occasion d'affirmer politiquement la différenciation de Villeurbanne comme ville autonome aux portes de Lyon. Parcourons rapidement les chemins de cette élaboration.

3.5.1.1 De 1924 à 1929. Dès leur élection en 1924, Lazare GOUJON et son équipe sont intéressés par les terrains disponibles au centre géographique de la commune. Une usine de mécanique est installée là depuis peu : La Compagnie d'application Mécanique qui a pris toutes précautions pour s'agrandir en se réservant des possibilités d'extension. Dès 1925, le maire réussit à reprendre 19.200 m². Il parle à cette époque de bâtir là : un groupe scolaire, une maison du peuple, une place publique, des bains douches et des maisons ouvrières. Le projet final n'est pas mûr mais la volonté de marquer ce quartier d'une vie urbaine spécifique y est : C'est là et nulle part ailleurs que Villeurbanne peut jouer sa différenciation.

3.5.1.2 De 1929 à 1er août 1930. A la fin de 1929, alors que le Ministère des Postes a négocié avec la CAM la possibilité d'implanter un central téléphonique et une nouvelle poste, le maire annonce le projet des deux réalisations qui vont donner forme à ce nouveau centre :

- d'une part un PALAIS DU TRAVAIL qu'il définit comme "un véritable Temple laïque, centre d'activité intellectuelle, artistique et morale indispensable au développement démocratique de la Cité ainsi qu'à l'éducation intégrale de la classe ouvrière, condition essentielle d'une amélioration véritable de son sort". Les mutualistes, les syndiqués, les coopérateurs, les philanthropes, les artistes, les sportifs, y trouveront des locaux (salles de conférences, cercle coopératif, grande salle des fêtes...). La population y trouvera un centre sanitaire auquel Lazare GOUJON en tant que médecin tien beaucoup. Les travailleurs eux-mêmes devaient prendre une part à la collecte des fonds nécessaire à la construction et active dans le futur fonctionnement. En fait, compte-tenu de la crise ou tout simplement de la petitesse des salaires, ce désir du maire n'était que pure utopie. Les finances municipales durent tout assumer.

- d'autre part la NOUVELLE MAIRIE, beaucoup plus vaste que l'ancienne puisqu'elle doit regrouper tous les services dont a besoin la population. Robert GIROUD, l'architecte, élève de Tony GARNIER, est choisi en juillet 1930 parce que son projet reflète deux aspects importants de l'idéologie du socialisme municipal local :

- . d'une part, avec son beffroi et ses colonnes massives, la volonté de mettre en oeuvre une politique sociale originale, propre à ce centre administratif et politique.
- . d'autre part une conception démocratique de la communication entre élus et administrés dans la disposition même de l'édifice.

35.13 Août 1930. En quelques mois, l'ensemble du nouveau centre urbain a pris corps avec la décision de construire les Gratte-ciel.

Deux faits en sont directement la cause :

- d'une part la CAM, à l'approche de la crise économique, décide de fermer purement et simplement son usine de Villeurbanne. Tous les terrains jusqu'au Cours Emile Zola sont en vente. Le maire est décidé à les acheter.
- d'autre part, un architecte de génie que Lazare GOUJON a rencontré au Maroc, Morice LEROUX va proposer la réalisation d'un ensemble collectif, selon une technique révolutionnaire à l'époque, celle de la charpente métallique que les américains utilisent pour les Gratte-ciel new-yorkais.

352 Les Gratte-ciel. La conception architecturale des Gratte-ciel mériterait à elle seule un long exposé. Contentons-nous de quelques notations : 1500 appartements de 2 à 7 pièces (avec une majorité de 3 pièces) ainsi répartis en 6 blocs de 11 étages et 2 tours de 19 étages de part et d'autre de l'avenue Henri BARBUSSE.

Ces immeubles répondent aux normes d'hygiène espérées depuis le début du siècle. Les redans de 12 mètres de largeur laissent pénétrer l'air et le soleil dans tous les appartements. Un bon nombre d'entre eux bénéficient d'une terrasse. Des vides ordures sont installés ainsi que le chauffage central et l'eau chaude collectifs grâce à une centrale thermique de conception très économique qui fournit aussi de la vapeur d'eau aux usines avoisinantes.

- Un système d'escaliers, d'ascenseurs et de coursives qui seront largement copiés par la suite permettant des communications tant horizontales que verticales et par voie de conséquence une convivialité qui existe encore aujourd'hui.
- Des commerces, en rez-de-chaussée, complètent pour les habitants les avantages d'un ensemble d'équipements de centre ville.

Pour être véritablement complet à propos de l'oeuvre urbanistique de Lazare GOUJON, il faut aussi signaler le stadium de 8000 places qui ne sera jamais terminé et qui finalement sera démoli en 1967.

3.53 La Société Villeurbanaise d'Urbanisme. Une telle entreprise suppose évidemment un montage financier, doublé d'une structure juridique. Ce sera la raison d'être de la SVU.

Dans la nécessité de construire un grand nombre de logements sans pouvoir compter sur une aide de l'Etat (on a vu les limites de financement des HBM et même de l'aide apportée par la loi LOUCHEUR aux particuliers), Lazare GOUJON est obligé d'innover.

La solution la plus simple aurait été que la commune finance elle-même en vendant des terrains. Cette opération présentait le double inconvénient d'aliéner des terrains qui seraient sans doute utiles à la collectivité dans un avenir proche et d'autre part de s'engager dans des dépenses qu'elle ne réussirait peut-être pas à contrôler. La municipalité socialiste préféra louer ses terrains nouvellement acquis à une société sous forme de bail emphytéotique, à charge pour cette société qui prend le nom de Société Villeurbanaise d'urbanisme de faire les emprunts, de construire et ultérieurement de gérer.

La mairie se contentera de garantir les emprunts. Le pilotage de la SVU fut confié dans un premier temps à un consortium parisien "Le Comptoir d'Entreprises et de Travaux urbains" qui, sans doute effrayé par l'ampleur de la crise préféra s'abstenir. Lazare GOUJON, sans se décourager, fit alors de la SVU une véritable entreprise de gestion et de construction avec des entrepreneurs lyonnais et villeurbannais qui commençaient localement à manquer de commandes. La Banque Méric-Pons en juin 1931 consentit un premier emprunt de 50 millions sur les 110 nécessaires. Un an plus tard, la même Banque annonçait que si elle tenait ses engagements pour la première tranche, elle ne le pourrait pour la deuxième.

En juin 1932, alors que les structures métalliques sont en place, la suite de l'opération se présente très mal. Lazare GOUJON n'a plus paradoxalement qu'un recours : l'Etat. Ce que les ministères avaient refusé en 1930 est maintenant accordé à cause de l'intérêt que représente cette opération déjà engagée et aussi de la tenacité du maire de Villeurbanne. La commune va emprunter de l'argent qu'on peut qualifier de para-public à la Caisse des dépôts et consignations, à la Caisse Autonome des Ouvriers Mineurs et à la Caisse de Garantie des Assurances Sociales à un taux intéressants.

Il était temps, 10 jours plus tard l'Etat interdisait aux caisses de ce genre, de prêter plus de deux millions. A Villeurbanne on venait de créer une des premières sociétés d'économie mixte. Cette création juridique est très révélatrice de la situation dans laquelle se trouvaient beaucoup de collectivités locales en face de l'Etat pendant cette période. Quiconque voulait bâtir sur une grande échelle en ces temps de crise du logement social devait créer pratiquement de toutes pièces son cadre juridique pour répondre aux nécessités financières. Le risque était énorme et lourd de conséquences pour l'avenir, comme le prouva la suite de l'histoire villeurbannaise : les rentrées ne s'étant pas faites comme prévu, les garanties d'emprunt durent jouer aux dépens des finances communales qui ne s'en relevèrent que dix plus tard. Lazare GOUJON et les socialistes y perdirent leurs sièges à la mairie. En ces temps, il fallait en effet être à la fois maître d'oeuvre et maître d'ouvrage, donneur d'ordre et exécutant, financeur et financé, rôles réputés aujourd'hui incompatibles.

Les inconvénients que le Conseil municipal villeurbannais accepta d'assumer en son temps, démontrent suffisamment quelle était la détermination politique du socialisme municipal local et jusqu'à quel point ce socialisme acceptait de s'engager dans la voie de la différenciation et de la localisation.

En terminant, je voudrais seulement signaler que les fêtes d'inauguration dont nous allons fêter le cinquantenaire en 1984 durèrent 3 semaines avec des manifestations de tous genres (10 juin-1er juillet 1934).

Le 16 juin 1934 fut la journée des Municipalités socialistes, sous la présidence de Monsieur POGGIOLI, maire du Bourget. Henri SELLIER était présent ainsi que 34 autres maires, disciples ou amis d'Albert THOMAS dont le buste fut inauguré sur la principale place du nouveau centre qui porta son nom jusqu'en 1940. Le dimanche 17 juin, jour de l'inauguration officielle, Edouard HERRIOT, maire de Lyon, dans son discours, reconnaissait à travers l'existence du nouveau centre de Villeurbanne, l'existence d'une entité territoriale spécifique et originale aux portes de Lyon.

Bernard MEURET.

A propos du "rattachement" de Chantenay à Nantes (1908)

LOGIQUE CIRCULATOIRE ET IDENTITE TERRITORIALE

L'annexion de Chantenay à Nantes en 1908 illustre d'une manière totalement éclatante la force d'argumentation qu'a acquis dans la pensée sur la ville, à la fin du XIXème siècle, tout ce qui a trait aux réseaux circulatoires. Qu'il s'agisse de la voirie, de l'adduction d'eau ou de l'assainissement, tous ces systèmes qui drainent les résidus morbides et apportent le liquide purificateur, apparaissent comme les techniques salvatrices des misères de la ville et de sa périphérie "populeuse". Bien plus, la mise en place de ces réseaux, qui traversent les territoires et franchissent leurs découpages, appellent une gestion d'une rationalité implacable, centralisée. Cette dernière domine de sa logique technique toute considération concernant le gouvernement des communautés humaines, en premier lieu l'institution municipale.

C'est bien à cette logique terriblement mécanique -le b.a. ba de l'écoulement voulant que le point bas soit soumis au point haut dans une dépendance insurmontable- que ne pourra résister le maire de Chantenay, Griveaud, hostile au rattachement de sa commune à la grande ville nantaise. Toute son argumentation, centrée sur les avantages fiscaux de ses administrés, pèseront de peu de poids face aux perspectives sanitaires que promet le fonctionnement, l'extension du réseau d'eau potable à Chantenay et sa gestion dominée par l'administration puissante et savante des édiles de la grande cité.

Et pourtant, cette "raison qui milite en faveur du ratta-

chement" n'est sans doute pas la principale. L'annexion est une question soulevée dès 1792 et jusqu'en 1901 l'argumentation est beaucoup plus centrée sur la gestion économique du port et des industries attenantes situées à Chantenay. Le patronat des usines de Chantenay a souvent siège social dans le centre de Nantes, où se trouve précisément la Chambre de Commerce et, à la fin du XIXème siècle, un consensus s'est réalisé au sein du milieu des fabricants et hommes d'affaires de la région nantaise, assaillis par les tentatives de contrôle des banques d'affaires parisiennes. Ce consensus se traduit, sur le plan de l'organisation, par des mesures de gestion centralisée. Ainsi peut-on apprécier la juridiction unique établie en 1893 sur les portes de Nantes et de Chantenay. Ce consensus patronal se transformera en volonté farouche à partir de 1900, époque où l'administration de Chantenay lui échappe et tombe dans les mains d'une coalition radicale et socialiste dirigée par l'ingénieur Griveaud.

Le rapport présenté à ce propos par l'ancien maire de Chantenay, Sevestre, associé du Président des Armateurs de France, Pergeline, lors d'une séance de la Chambre de Commerce de Nantes, en 1901, est tout à fait éclairante des analyses et perspectives du patronat nantais : "Chantenay, dit le rapport, au point de vue maritime, commercial, industriel et urbain, fait partie de Nantes... Quant aux intérêts que la Chambre de Commerce représente directement, il est facile de concevoir que le maintien de l'autonomie de Chantenay leur fasse un obstacle des plus sérieux. La Chambre de Commerce est chargée de l'administration du port de Nantes, en ce qui concerne l'outillage public ; elle est concessionnaire de l'entrepôt réel des Douanes et des Contributions Indirectes institué à Nantes. Le développement déjà acquis par le port de Nantes rendra nécessaire, dans un avenir prochain, la création, en dehors de l'enceinte de la ville, d'établissements analogues, à proximité du fleuve, et sur des terrains hors de sa juridiction actuelle. La continuation de la ligne des quais publics de la rive droite appa-

rait comme l'une des premières oeuvres à entreprendre... Or il est bien évident que pour l'exécution de ce premier ensemble d'améliorations, le concours financier de la commune actuelle de Chantenay ne saurait être ni offert, ni sollicité".

Mais lors du débat de 1908, l'argumentation économique, trop manifestement inspirée par des intérêts classistes, se verra remplacée par des considérations touchant l'hygiène urbaine et les bienfaits sociaux qui en résulteront.

Ainsi, dans le rapport fait au nom de la 11ème commission d'intérêt local, "chargée d'examiner le projet de loi tendant à l'annexion à la ville de Nantes (Loire Inférieure) des communes de Chantenay sur Loire et Doulon et à la création d'un 7ème canton dans ladite ville", par Mr. Edouard Néron, député, "le service des eaux et les égouts figurent en tête des avantages devant résulter de l'annexion pour Chantenay et Doulon".

On voit là l'effet du discours dominant qui s'est désormais instauré. Ce discours, au coeur duquel semblent se rejoindre les intérêts de la bourgeoisie et du prolétariat, réunis par l'action salvatrice du progrès scientifique et technologique, va mettre la municipalité de Chantenay dans une position critique.

Car, en comparaison, les équipements de Nantes font figure d'opérations hygiénistes des plus avancées. La ville dispose depuis longtemps du service d'eau dont elle a repris la charge à la Compagnie Générale des Eaux en 1895 -à la suite d'une épidémie de typhoïde désastreuse-. A Chantenay, il n'existe encore en 1905 que 9 puits publics en état d'être utilisés et les déclarations de fièvre typhoïde entre le 1er août et le 31 décembre de l'année précédente montrent le caractère préoccupant de la situation (139 cas).

Et pourtant depuis 1904, la municipalité de Chantenay a mis à l'ordre du jour de ses réalisations, celle de "l'établissement du service d'eau à Chantenay". Mais la mise en place du projet pose bien des difficultés, liées à la position de Chantenay, située immédiatement après Nantes sur le cours de la Loire. Arrivée sur les rives de Chantenay, l'eau du fleuve est trop "polluée" pour qu'on envisage de la traiter efficacement pour l'approvisionnement en eau potable de la commune. On met à l'étude un projet de captage au bas de la "colline de Roche-Maurice" à partir de plusieurs puits de 12 mètres à 15 mètres de profondeur. En 1907, les premières études faites par la Compagnie Générale de l'Ozone, font apparaître le coût extrêmement élevé du projet et au conseil du 3 novembre de la même année on s'inquiète des retards pris pour apporter une solution à ce problème. A la veille de l'annexion, aucune décision n'a encore été prise ; au contraire, le coût important de la dépense à engager (740 000 francs, 5 fois plus que la Mairie) divise les conseillers, inquiets des répercussions du crédit à ouvrir sur les impositions locales.

Car, bien évidemment, pour son service d'eau, Chantenay n'entend pas dépendre de Nantes. Des conventions entre les deux communes existent pourtant depuis 1895. Pour mettre en place son propre réseau, Nantes a dû établir certaines de ses installations sur Doulon et Chantenay. Ainsi le captage et les bassins filtrants sont situés sur Doulon, "à une distance qui met (l'eau) à l'abri de toute contamination par le flux, c'est-à-dire à peu près à la limite de l'influence des marées dans la Loire". En 1903, conformément à un accord datant de 1895 et renouvelé par Griveaud le 15 novembre 1902, Nantes procède à la construction sur la commune de Chantenay, à la Contrie, d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de 20 000 m³. : "Une nouvelle usine élévatoire a été installée sur le territoire de la commune de Chantenay, au point culminant de l'agglomération nantaise".

Nous voilà, à cet endroit, au coeur de l'argumentation circulatoire. La rationalité technique qui organise le projet

d'installation du système d'eau potable à Nantes appelle des choix de sites qui font fi des découpages territoriaux existants, les donnant comme dispositions encombrantes par rapport à la faisabilité du projet technique et suggèrent de ce point de vue - technique, circulatoire- leur irrationalité. Ainsi, à Nantes, le captage de l'eau n'est possible qu'à Doulon et son stockage apparaît placé de manière idéale sur le point culminant de l'agglomération nantaise, au lieu-dit de la Contrie en Chantenay. Sans doute cette "unique" solution, "unique" comme l'est la vérité scientifique du XIXème siècle, correspond-elle aussi aux perspectives d'extension territoriale de la grande ville, projet qu'elle nourrit depuis 1810 et dont elle avance les dispositions de décennie en décennie, installant sur les communes avoisinantes, et à ses frais, boulevards de ceinture (1883) et autres dispositifs circulatoires comme les éléments essentiels du réseau d'eau potable que sont les bassins filtrants (1895) et les bassins élevatoires (1903).

Une étude analytique du projet architectural dans son ambiguïté symbolique est d'ailleurs fort intéressante. Le réservoir tient à la fois du temple et du fort. Résultat du travail associé de l'ingénieur Gaston Michel et de l'architecte Edouard Nizan, l'architecture du réservoir n'est pas celle d'un banale citerne, elle est, au contraire, celle d'un véritable temple de l'eau potable, impression que suggère la composition du dispositif. Le réservoir est taluté et des escaliers, au nombre de marches impressionnant, conduisent au bâtiment de commande, très axé sur le sommet du réservoir taluté, lui-même borné en ses angles par quatre petits édifices hexagonaux. Le bâtiment de commande affiche un médaillon de céramique sur lequel figure le plan du réservoir, véritable réminiscence de la salle hypostyle d'un temple égyptien. A l'opposé de cette évocation protectrice, on pourrait aussi interpréter cet édifice, situé sur le plus haut sommet de la commune chantenaysienne, comme un poste avancé de la conquête territoriale nantaise : en ce sens, à l'image du temple se combine celle du bastion fortifié, impression que pourrait suggérer la bonne pierre de granit, utilisée en chaînages et en assises, et les quatre fortins périphériques.

En tout cas, on aurait tort de ne pas voir dans ce symbolisme architectural l'expression de l'idéologie triomphante de l'hygiène urbaine et de la gestion centralisée. D'ailleurs, les péripéties de la vie politique entourant l'affaire de ce réservoir et l'installation du réseau d'eau potable nous en donnent à l'évidence l'illustration.

Car, l'accent mis sur les nécessités d'amélioration du réseau d'eau potable, l'intérêt que présente pour ce faire l'annexion de Chantenay et de Doulon constitue aussi le prétexte à de multiples pressions politiques, voire ingérences dans les affaires de Chantenay auxquelles Griveaud ne pouvait manifestement pas ne pas répondre. Divers incidents émaillent ainsi la réalisation du réservoir de la Contrie et des conduites qui le relie à Nantes. Les deux municipalités arrivent difficilement à un accord concernant l'installation de bornes fontaines et de bouches d'incendie en "compensation du sous-sol" sur la commune de Chantenay. De plus, l'inauguration du réservoir donne l'occasion à la municipalité de Nantes de monter une petite provocation politique. "Monsieur le Maire de Nantes, témoigne Griveaud, s'est plaint d'incidents qui ont eu lieu en avril 1904, lors de l'inauguration du réservoir de la Contrie. Cette inauguration avait lieu sur le territoire de Chantenay ; la municipalité de Chantenay en avait été exclue, mais par contre, on y avait invité les candidats qui, à ce moment, se présentaient en opposition avec le conseil existant aux élections devant avoir lieu quelques jours après.

La population de Chantenay siffla le cortège, mais il y a lieu de penser que ces sifflets s'adressaient bien plus aux candidats qu'elle se proposait de battre sous peu de jours, qu'aux représentants de la ville de Nantes".

Quelque temps auparavant, un incident de même nature avait eu lieu à Gigant, qui illustre la mesquinerie et l'impérialisme nantais à l'égard de la municipalité Griveaud. "Il y eut des incidents plutôt burlesques, note Griveaud devant la IIème commission d'intérêt local dans sa séance du 9 mars 1908, lors-

que la ville de Nantes a placé sa première conduite d'eau sur le territoire de Chantenay. L'ingénieur de la ville avait émis la prétention de faire travailler sur Chantenay sans l'autorisation du Maire. Celui-ci a exigé que les formalités régulières soient remplies et l'ingénieur, mécontent, a fait creuser, à la limite des deux communes, un fossé qu'il a rempli d'eau et auprès duquel il a placé un poteau avec l'indication "Frontière". Un factionnaire, une pioche sur l'épaule, était placé près du poteau. C'était une gaminerie inexplicable de la part d'un homme dirigeant un grand service public, mais cette gaminerie a contribué à exciter la population de Chantenay contre la municipalité de Nantes qui l'avait tolérée".

Mais que valent les protestations du Maire de Chantenay concernant l'empiètement du territoire de sa commune face aux perspectives de santé urbaine qu'annonce l'érection du "temple de l'eau potable" et son réseau de distribution ?

De ce point de vue, les différentes mesures mises en place par Griveaud, tout particulièrement la commission des logements insalubres -qui, à la différence de la commission d'hygiène, déjà existante, permet la visite des logements- et le règlement sanitaire communal, si utiles soient-elles, paraissent bien insuffisantes en regard du service d'eau potable et du réseau d'égoûts. Les chiffres constituent sur ce plan une sanction dont Griveaud a du mal à démontrer l'interprétation tendancieuse. Il conteste en effet les calculs du docteur Bertin, médecin des épidémies : "La mortalité qui, en 1906, était à Nantes de 21,7 pour 1000 est descendue à 20,6 pour 1000 en 1907. A Chantenay, le taux de mortalité a été de 23 pour 1000 en 1906 et de 22,6 pour 1000 en 1907".

Ces calculs rapportent en effet les décès à la population de l'année précédente, ce qui fausse le pourcentage, compte tenu de l'accroissement démographique rapide de Chantenay. De toutes les façons, Griveaud reste lui-même dans le cadre d'une explication hygiéniste de la société et de la ville. En fait, tous ces arguments prétendent ramener les causes de la mortalité à une

cause unique : la condition sanitaire de la commune.

D'autres facteurs essentiels, en premier lieu ceux qui sont liés à l'exploitation du travail, et donc cumulés à Chantenay, dès le moment où la classe ouvrière y est ségrégée, sont nécessairement "oubliés", ce qui rend en conséquence la défense essentiellement hygiéniste de Griveaud bien fragile.

L'argumentation qu'il développe par ailleurs, en ce qui concerne les avantages fiscaux attachés à la commune de Chantenay -résultant du moindre niveau des contributions de tous ordres, des centimes additionnels comme des taxes d'octroi, dont Griveaud est partisan de la suppression,- ne pèse pas très lourd et apparaît même, en regard des avantages sanitaires promis par l'extension du réseau d'eau potable, d'un caractère profondément désuet, aux yeux de la commission parlementaire conquise par la rationalité centraliste du projet d'annexion.

Encore une fois, la logique circulatoire, la logique du fluide, logique qui par ailleurs utilise la configuration physique des territoires, ne s'embarasse pas de leur découpage institutionnel. Elle accepte les contraintes du site, et encore !, mais pas les "caprices" du gouvernement des hommes. C'est de cette manière qu'est apprécié le territoire de Chantenay et même carrément son existence. Ainsi, le parlement se range-t-il à l'idée du conseiller Caillard (auteur en 1905 d'un vaste projet -non abouti- d'annexion à Nantes comprenant, en plus de Chantenay et Doulon, la commune de Rezé-les-Nantes) lorsqu'il formule cette analyse : "Quand on embrasse à vol d'oiseau le panorama de Nantes et des communes suburbaines, Chantenay, Doulon, Rezé, il apparaît avec évidence qu'il est impossible, pour un observateur non prévenu, de distinguer là où commence l'une des communes, là où peut finir l'autre. De Doulon à Chantenay, l'agglomération se presse sans solution de continuité ; à Chantenay plus particulièrement l'enchevêtrement est absolu : la même rue appartient pour partie à Chantenay, pour partie à Nantes ; le même immeuble est situé à

cheval sur les deux communes (1). Les boulevards de ceinture, qui entourent la ville, retiennent en deçà de leur tracé les parties agglomérées de Chantenay et de Doulon... Les tramways sillonnent de leurs voies, de jour en jour plus nombreuses et plus étendues, cet immense espace peuplé transportant du centre à la périphérie ou de la périphérie au centre une population qui, divisée seulement par une fiction administrative, sans raison d'être, nuisible même, est en fait réunie par une même communauté d'intérêt".

Car bien entendu, la logique circulatoire n'est pas limitée à l'eau potable et à l'assainissement. Elle inclut tout ce qui est mouvement dans la ville. C'est le mouvement qui définit, en ce sens, la "communauté d'intérêt" qu'évoque le conseiller Caillard et non plus la communauté humaine, résidant et travaillant à l'intérieur des limites du territoire communal. Pourtant, la réalité de cette stabilité spatiale, de cette proximité des lieux de vie -de travail, d'habitat et de rencontre sociale hors travail- reste forte à Chantenay (2). Mais on sent sourdre la "modernité" du projet de la société industrielle qui sépare les fonctions dans la ville, les "zone", et systématise la mobilité comme logique d'articulation des lieux de l'activité humaine, écartelés dans l'espace.

(1) Cette situation est celle des rues de la Ville-en-Bois et Amiral Duchaffault.

(2) Voir Daniel Pinson : "L'indépendance confisquée d'une ville ouvrière : Chantenay". Ed. ACL. Nantes, 1982.

A ce propos le rapport Néron est non moins explicite :
 "Le boulevard de ceinture, construit par Nantes, sur les territoires de Chantenay et de Doulon est la preuve (sic !) que Nantes avait besoin d'étendre ses limites dans les deux communes qui l'enserrent de trop près. C'est donc bien la population nantaise qui peuple les communes limitrophes...

Chantenay et Doulon ne sont en réalité que des quartiers de Nantes... Le boulevard de ceinture, qui est la propriété de Nantes, englobe dans son périmètre intérieur les trois villes. Or c'est Nantes qui a construit le boulevard exclusivement à ses frais ; c'est elle qui entretient, qui éclaire cette voie sur laquelle elle n'a le droit, ni de faire la police, ni de percevoir des droits de voirie".

Ainsi, dans la logique des annexionnistes, la logique technique domine toute logique politique et sociale. Elle est d'autant plus forte et offensive qu'elle est mécaniquement interprétée comme remède au mal social (le docteur Bertin, administrateur de l'Oeuvre anti-tuberculeuse de Loire Inférieure qualifie la tuberculose de "terrible maladie sociale" dans une circulaire de 1905 adressée aux conseillers municipaux de Nantes).

En 1908, l'argumentation centraliste et hygiéniste aura raison de la commune de Chantenay. Le Parlement votera le rattachement de Chantenay contre l'avis de la municipalité de Chantenay. D'une certaine manière, la politique d'Etat, forte de sa "vérité" technique, a sacrifié la vie politique locale de Chantenay, vie locale dont l'identité consciente était en voie de constitution : la construction d'un nouvel Hôtel de Ville, coïncidant avec celle du réservoir de la Contrie, en était, en quelque sorte, l'illustration édilitaire. Chantenay restait un territoire où l'exercice démocratique de base était concevable, où l'échelle des choses et

des hommes était accessible : dimension des lieux de travail, distance des lieux d'habitat aux lieux de travail, dimension même du territoire, quotidienne, concrète, familière. A l'intérieur de cet espace, une communauté, une collectivité définie par les traits de l'identité, du partage des modes de vie, des pratiques, de l'histoire -encore à l'état brut dans la mémoire populaire-, de la culture, trouvait des possibilités concrètes d'expression et de définition de ses initiatives, en même temps que de coexistence de ses différences.

Sans doute le développement ultérieur de Chantenay indépendante, aurait-il vu se renforcer les tendances qui commençaient à s'y affirmer avec netteté. La relative homogénéité de la population résidante, l'affirmation de la prise de conscience de la classe laborieuse, réalisée dans les luttes sociales et les premières expériences de gestion communale auraient sans doute confirmé la vocation de Chantenay, "fief ouvrier".

A notre sens, au coeur de cette annexion ancienne est posé le problème de nouveau très actuel de l'institution communale, de la "démocratie locale" pour reprendre une terminologie consacrée, et des conditions d'échelle -spatiale et humaine- compatibles avec l'exercice d'une telle démocratie.

Daniel PINSON,
Architecte-Sociologue.

Colloque CNRS "BANLIEUE, MUNICIPALITES & REFORMISME" - Novembre 1983

BANLIEUE, PLAN D'URBANISME ET LIBERTES COMMUNALES

H. SELLIER et la région parisienne

Jean Pierre GAUDIN

"C'est la ville tentaculaire, la pieuvre ardente" : ces vers de M. VERHAEREN qui firent florès (1), marquent l'esprit dans lequel nombre d'hygiénistes, d'ingénieurs et d'architectes vont au début du siècle aborder la question de la grande ville. A pareil sentiment d'étouffement et d'effroi ils ne s'abandonnent cependant pas. On devrait pouvoir, considèrent beaucoup d'entre eux, maîtriser cette extension des villes et même en tirer parti : il faut donc en définitive envisager l'ensemble de la croissance urbaine comme un phénomène plutôt positif (2).

Dans ce climat, le débat d'idées relatif à la généralisation en France des plans d'urbanisme reprend et développe l'idée d'un nécessaire traitement unitaire de la grande ville, de cette vaste "nappe urbaine" (3). Cela se traduira dans les démarches prévisionnelles préconisées pour les réserves foncières, le zoning et l'agencement des voiries futures. Néanmoins une fois la loi votée, il est apparu à beaucoup que tant le choix des options d'aménagement que leur gestion ultérieure relevaient d'abord des pouvoirs de chaque commune, même dans les plus vastes agglomérations urbaines. Les résistances des élus locaux furent en effet vives, et notamment pour beaucoup de maires des communes de banlieue, l'échelle de la conurbation n'était pas une évidence. Ce sont eux qu'interpellait H. SELLIER à propos de l'aménagement de la région parisienne (4) :

./.

-
- (1) Extraite du poème "Les villes tentaculaires" (1893), la formule sera notamment réemployée dans des textes de G. RISLER (1911), L. JAUSSELY (1919) et ... H. SELLIER (1936).
 - (2) "A moins d'être en décadence, la ville est un organisme qui s'accroît constamment" écrit G. RISLER en 1912 (Annales du Musée Social, n° 11, p.303). Cette métaphore biologiste s'inscrit, de fait, dans un vaste courant organiste qui va circuler dans la sociologie et la philosophie politique au tournant du siècle.
 - (3) Formule d'H. CORNUDET, rapporteur du projet de loi sur les plans d'extension devant la Chambre en 1913 et 1915. Mais le texte définitif ne sera adopté qu'en mars 1919 par le Sénat.
 - (4) H. SELLIER, Bulletin municipal officiel, 4-1-1936, p.73 et 74.

"Chaque municipalit  ma tre chez elle ; nous sommes assez grands pour d cider et plus comp tents que quiconque pour conna tre les int r ts de nos administr s :

Voyons, il faut  tre logique ! L'autonomie communale, la libert  totale, charbonnier ma tre chez lui, soit. Mais alors vous renoncez   vous consid rer comme  l ment du Grand Paris. Vous ne pouvez pas   la fois, vous recommander du ph nom ne sociologique de la solidarit  des unit s constitutives de l'agglom ration pour appeler celle-ci   votre secours financier, et r pudier cette solidarit , quand dans l'int r t commun elle froisse vos habitudes et les petites affaires de quelques-uns de vos  lecteurs !

Demander que le plan d'am nagement r gional soit dans chacun de ses  l ments subordonn  aux adh sions locales, exiger que ses modalit s ne puissent  tre arr t es que d'accord avec les d sirs communaux, c'est nier son caract re et sa raison d' tre ! "

Comme le sugg re cette citation, la question des plans d'urbanisme autorise une lecture en quelque sorte spectrale de l'am nagement de la banlieue parisienne, dans la mesure o ,   travers cette d marche pr visionnelle, se dessine d'embl e une contradiction centrale et toujours actuelle : celle entre fonctionnalit  urbaine et libert s politiques communales.

x

x x

I - LA PLACE DE LA BANLIEUE DANS LE PLAN D'EXTENSION.

S'il est vrai que l'approche officialis e dans les plans d'extension contournait quelque peu la question de la banlieue, elle comportait n anmoins certaines possibilit s de gestion intercommunale de l'urbanisation.

D s sa cons cration initiale en 1919-24, la pr vision urbaine inclut des dispositifs d' tude et de gestion d finis   l' chelle des agglom rations (1). Formule dont on peut

./.

(1) Voir article 9 de la loi de 1919 sur l'institution d'office de conf rences intercommunales et l'instruction de 1920 sur l' laboration des plans d'urbanisme qui souligne l'importance des  tudes d'agglom rations.

relever ça et là des applications significatives dès l'après première guerre (1). Mais il est vrai que cela nécessitait l'appui des préfets, alors que les gouvernements successifs des années 20 et 30 n'incitaient guère leurs représentants départementaux à s'engager sur de pareils fronts. Au point qu'en 1936 H. SELLIER peut encore, à plusieurs reprises, soutenir que dans les plans d'extension l'échelle de la prévision urbaine est restée celle de la commune (2).

S'il sollicite ainsi quelque peu la réalité, c'est pour mieux mettre en valeur l'évolution des procédures entre la première législation sur les plans et celle sur les "plans régionaux" adoptée en 1932 et 35.

Une hiérarchisation entre commune et agglomération est en effet clairement affichée pour les voiries, les grands équipements et les réservations d'espaces verts (3). Et les implications pratiques de l'intercommunalité sont plus qu'entrevues : apparaissent des syndicats intercommunaux de gestion de réseaux dans les grandes villes ; par ailleurs, la charge financière des investissements d'agglomération sera en région parisienne répartie entre les communes par décret du gouvernement.

Dans les années 30 bien des élus locaux vont dénoncer vigoureusement cette évolution, alors même qu'on discute du projet de plan régional parisien et que le débat politique se centre sur la question des "décrets-lois". A quoi imputer précisément cette large résistance ?

./.

(1) H. PROST élabore en 1924 à l'échelle du département du Var un plan cadre de protection - aménagement du littoral ; et il est des études d'urbanisme de villes-centres qui, comme à Annecy, sont étendues aux communes périphériques (1927).

(2) "Aux termes de la législation de 1919-1924, dont j'ai signalé le caractère exclusivement communal, le territoire urbain est celui de la commune ; il exclut la notion de région." H. SELLIER, Bulletin municipal officiel, op. cit. 4-1-1936.

(3) La loi du 14 mai 1932 institue pour Paris le plan d'aménagement régional. Elle dispose dans son article premier :

"La région parisienne sera aménagée conformément à un projet régional, auquel seront subordonnés les projets d'aménagement, d'embellissement et d'extension des communes comprises dans cette région".

Rigoureuses, il est vrai, apparaissent les implications de l'intercommunalité en matière d'urbanisme, comme le suggère particulièrement la gestion de Suresnes par un H. SELLIER qui veut être un maire exemplaire : pour lui, la pratique de l'élu communal doit être conforme aux positions du président du Conseil général de la Seine. Dès lors, le plan d'extension suresnois, étudié par le Bureau de l'extension de la préfecture de la Seine (1), sera pour l'essentiel dans sa version de 1927-28 un morceau de plan de voirie de l'agglomération. Et la réglementation sur les permis de construire ainsi que sur les lotissements sera appliquée dans toute sa rigueur à Suresnes, même si elle ne peut prendre son sens qu'étendue à l'ensemble de la banlieue :

"Il ya bien longtemps que la tentation de construire sans autorisation et au mépris des règlements n'est venue à qui que ce soit dans la commune que j'administre. Il a suffi, pour en arriver là, de quelques exemples rigoureux qui ont épargné bien des ennuis aux administrateurs et bien des déboires à ceux qui auraient eu propension à transgresser la loi.

Il eût suffi d'un peu d'énergie aux municipalités pour écarter de la banlieue la plaie des lotissements et de la zone. Celles - et elles sont nombreuses - qui ont su agir ainsi, n'ont ni ghetto sordide, ni baraques infâmes sur leur territoire.

J'ai fait à plusieurs reprises, prononcer la démolition de telles bâtisses, et le jugement a été exécuté. L'aventure arrivée à cet égard à un propriétaire ayant bâti quatre étages dans la zone de résidence de ma commune, a inspiré à ceux qui auraient eu propension à l'imiter, une louable prudence".

H.SELLIER, Bulletin municipal officiel, op. cit.
4-1-1936

Cette cohérence d'agglomération peut d'autant plus surprendre à l'époque qu'elle contraste avec une longue tradition, réaffirmée par le statut communal de 1884. Dans cette perspective en effet, le plan d'urbanisme pouvait être considéré comme étant d'abord une "affaire communale", pour reprendre les termes mêmes de la loi, car il s'agissait d'abord de gestion du sol. Dans la vieille loi communale de 1837, un rapprochement métaphorique insistant était ainsi

./.

(1) Premier bureau d'études d'urbanisme public, il est créé en 1919 à l'instigation notamment de H. SELLIER.

fait entre la gestion des propriétés des particuliers et celle des biens communaux : pour la mise en valeur des deux types de patrimoines la matrice de raisonnement étant la même (1) .

En 1884, l'allusion devient moins directe mais un lien substantiel demeure entre propriété, voisinage et territoire : "l'intérêt communal" est en effet défini "ratione loci", c'est-à-dire que les compétences municipales sont substantiellement fonction d'une circonscription territoriale. Et pareille conception "patrimoniale" (2) fut amplifiée dans les communes urbaines par le développement progressif de compétences propres en matière de police des constructions, liées à la lutte contre l'incendie et la maladie ainsi qu'aux alignements (3).

Si prégnante était probablement cette conception des prérogatives municipales en matière de gestion des usages des sols qu'en 1915 et 1919 encore, lors des débats parlementaires sur la loi CORNUDET relative aux plans d'urbanisme, cette compétence communale fait l'objet de peu de conflits ou de commentaires (4). Et ce alors même que parmi les députés socialistes et radicaux qui se trouvaient nombreux dans l'hémicycle, il y avait plusieurs tenors parisiens, comme E. VAILLANT, F. BRUNET et A. ROZIER, ou des élus des centres industriels du Nord, tel l'abbé LEMIRE.

Le poids de cette tradition peut donc se mesurer, pour autant cela ne constitue pas une explication. Il faut par conséquent replacer cette résistance communale dans son contexte de l'entre-deux-guerres, en recherchant notamment pourquoi le compromis entre commune et agglomération consacré par la législation ne fut en définitive qu'inégalement et faiblement appliqué.

./.

(1) "Les propriétés communales sont une sorte de fidei commis, c'est un legs des générations passées aux générations futures : la génération présente n'en a que l'usufruit", Rapport Vivien, 26 Avril 1837.

(2) Selon l'expression de M. BOURJOL. Voir : La réforme municipale, 1977.

(3) A partir de 1604 à Paris et pour toutes les communes urbaines en fonction d'un texte de 1807.

(4) En décalage, il faut en convenir, avec les débats d'idées préalables au Musée social et à la Société française des urbanistes, où l'échelle de l'agglomération était loin d'être passée inaperçue.

II - L'AMENAGEMENT DE LA BANLIEUE PARISIENNE : UNE QUESTION LOCALE MARQUEE PAR DES ENJEUX NATIONAUX.

Toute une rhétorique des "libertés locales" colore les débats de l'entre-deux-guerres relatifs aux plans d'urbanisme communaux et régionaux. Mais ce thème général se spécifie en réalité selon différentes conjonctures, révélant à cette occasion la diversité et l'ampleur des enjeux sous-jacents.

Lors des discussions parlementaires initiales sur les plans d'extension, de 1909 à 1924, l'ennemi désigné des communes est l'Etat, et sa dénonciation vient surtout de droite. Comme à la question des plans d'urbanisme est alors intimement liée celle de l'expropriation et de sa généralisation pour l'aménagement de quartiers entiers, il apparaît que le conflit entre libertés locales et réglementation d'Etat en recouvre essentiellement un autre : celui entre intérêts des propriétaires et confiscation fiscale de la rente foncière, dans la perspective d'un financement public élargi de l'urbanisation.

Au moment de l'élaboration finale du plan régional parisien dans les années 30, c'est plutôt le Conseil général de la Seine qui semble menacer au premier chef les libertés locales, et l'alarme est grande surtout à gauche. Derrière ce pivotement des positions aisément compréhensibles, les enjeux fonciers subsistent comme précédemment, mais ils passent presque au second plan derrière une question qui n'apparaissait qu'en filigrane vingt ans auparavant : celle de la tutelle des spécialistes et des administrations. Ainsi le conflit entre libertés locales et réglementation d'Etat en accouche-t-il dorénavant d'un autre, celui entre légitimité politique et rationalité technique.

Développons successivement ces deux aspects de la question locale parisienne.

A - La propriété foncière et les coûts de l'urbanisation.

A la critique fondamentale de la propriété privée et de la rapacité du logeur, ce "Monsieur Vautour", se mêlent aussi dans les rangs de gauche des analyses plus modérées à la fin du siècle. Moins peut-être que la suppression immédiate de la propriété, c'est sa taxation qui est en effet envisagée. Les prises de position de l'Eglise médiévale sur "l'enrichissement indu" se trouvent en quelque sorte laïcisées et élargies par une réflexion mettant en relation les

avantages individuels de certains et les conditions collectives qui les ont permises ou même produites. Chez les radicaux notamment (1), on parle à cette occasion de "solidarisme", en esquisant le schéma d'une redistribution des richesses par la fiscalité. Or cette optique légitime en particulier de frapper la rente foncière, afin de financer des travaux publics et de construire des logements ouvriers.

A cette éthique se joignent, par ailleurs, des considérations plus fonctionnelles. Bien des observateurs constatent au tournant du siècle qu'à mesure que s'accroît le coût des aménagements collectifs, les riverains et les propriétaires expropriés bénéficient de rentes foncières accrues. En termes purement pragmatiques, il n'y a pas loin à penser alors que le coût ainsi provoqué puisse être financé au moins partiellement par la richesse produite (2):

"Y a-t-il une excuse valable à laisser s'enrichir un très petit nombre de propriétaires du sol au détriment de la santé publique tout entière ! Les spéculations du sol urbain sont contraires à l'intérêt général qui est de maintenir intacte la salubrité de l'habitation. Purement fictive, elle rend impossible, sans des dépenses colossales, l'assainissement des vieux quartiers des anciennes villes" (3)

Ce propos n'est pourtant pas celui d'un révolutionnaire, son auteur est architecte de la Fondation Rothschild. Et nombre de positions tout aussi marquées émanent d'urbanistes proches de Chambres de commerce ou d'une fraction de la grande industrie. La production hygiénique et bon marché d'un habitat populaire devient donc pour une part du grand patronat un objectif explicite auquel la rente foncière fait empiriquement obstacle.

Attaqué ainsi de plusieurs côtés, le propriétaire foncier reste cependant très soutenu par beaucoup d'élus municipaux durant l'entre-deux-guerres. Les notables locaux qui se déclarent ainsi en leur faveur défendent souvent de fait les intérêts catégoriels de leur couche sociale d'origine

./.

(1) Voir L. BOURGEOIS, Essai d'une philosophie de la Solidarité, 1897-1902 (fascicules) : et plus largement à propos de l'apparition du courant solidariste : la solidarité morale par L. MARION (1890) ; Le solidarisme d'A. BOUGLE (1907) ; La solidarité sociale d'E. d'EICHTHAL (1903).

(2) "L'aménagement doit payer l'aménagement" déclare G. HOTTENGER en 1913.

(3) A. REY, La science des plans de villes, in revue La technique sanitaire et municipale, octobre 1912.

Mais tout n'est pas si simple. Le débat relatif au plan de la région parisienne révèle comment intervient par ailleurs chez les élus une volonté de stabilisation de leur électorat, d'inscription au sol des citoyens de la commune. Dans la banlieue se jouent ainsi des rapports de force entre le centre-ville et ses périphéries. C'est "la ceinture rouge contre la ceinture verte".

En région parisienne, les élus locaux du Parti Communiste se feront ainsi les défenseurs des propriétaires, du moins lorsqu'ils sont "petits" :

"Nous devons, par ailleurs, nous élever avec rigueur contre l'impossibilité, qui résulte du programme des servitudes, de construire des maisons familiales dans la zone réservée aux constructions collectives et aussi contre toutes servitudes "non aedificandi" qui auront pour résultat de réduire les petits lots, propriétés d'un grand nombre de travailleurs. Dans cet ordre d'idées, nous ne pouvons que rejeter sans réserve le deuxième paragraphe de l'article 24 dudit programme de servitudes qui, pratiquement, empêchera tout travailleur, petit propriétaire, d'ériger sur sa propriété, son habitation familiale" (1).

En pareil cas, le petit propriétaire de banlieue constitue la figure limite de l'affirmation locale d'une aristocratie ouvrière et de la territorialisation du Parti Communiste (2).

B - Rationalité technique et légitimité politique.

La tutelle des spécialistes et des organismes de contrôle, pressentie par les élus dès les premiers débats d'ensemble sur les plans (3), se précise dans l'entre-deux-guerres. La commission supérieure d'aménagement qui, auprès du Ministre, instruit les projets importants peut, par exemple

./.

(1) M. PIGINNIER, Maire communiste de Malakoff, interpellant H. SELLIER au Conseil général de la Seine, B.M.O., janvier 1936.

(2) Ce qui en séance exaspère H. SELLIER, qui réplique aux élus communistes : "vous vous faites les défenseurs des petits propriétaires contre l'intérêt public", B.M.O., janvier 1936.

(3) Voir, lors de la discussion parlementaire de 1915, la place prise par la question du choix de "l'homme de l'art".

argumenter ses jugements sur un texte de référence particulièrement flou (l'instruction sur l'élaboration des plans de 1920). Les experts de la Société française des urbanistes parviennent pratiquement à lier l'obtention de subventions d'études au respect de leur propre point de vue par les communes (1). En région parisienne plus encore, la plupart des municipalités sont quasiment contraintes à mandater le Bureau du plan d'extension à la Préfecture de la Seine pour préparer leurs projets, transférant ainsi l'initiative à un bureau d'études public où comptent surtout les ingénieurs de voirie. Et de manière symétrique, le plan régional parisien fut en pratique élaboré par la Direction des Travaux de la Préfecture et selon un échancier révélateur : à la suite de premières esquisses qui remontent à 1913, un concours de projets est enfin organisé en 1919 ; sur cette base, après la laborieuse négociation d'un feu vert politique, des études intensives sont menées durant un an de 1934 à 1935 par l'Administration seule ; à l'issue de quoi on laissera quinze jours seulement pour consulter les élus locaux....

Ces derniers protestent alors vertement. Mais les techniciens se justifient en dénonçant la carence des élus locaux, voire leur incompétence ou leur prévarication. Cette accusation prend forme dès les premières décennies du siècle, à propos de la loi de santé publique de 1902 prescrivant l'organisation de bureaux d'hygiène municipaux et d'une réglementation des caractéristiques des logements. Le laxisme constaté met les techniciens hygiénistes très en colère :

"C'est un impudent paradoxe de dénoncer l'insuffisance de l'hygiène publique en France et, en même temps, de s'opposer à toute restriction sur ce point des franchises communales, à toute reprise, même partielle aux maires d'un pouvoir que la plupart d'entre eux mettent si peu d'empressement à exercer, parce qu'ils sont à la vérité très mal placés pour s'en servir.

Messieurs, ne nous faisons aucune illusion, cette situation demeurera. Il ne sera point touché aux pouvoirs des maires. Tous les projets que vous pourriez entrevoir à ce sujet, les vœux que vous pourriez formuler, seront chimériques. Je suis convaincu que, consultés au scrutin secret, l'immense majorité des maires de France demanderaient à être déchargés

./.

(1) Voir J.P. GAUDIN, Prévission, aménagement et gestion locale, thèse d'Etat en Sciences politiques, 1983, p. 326 et s.

d'une responsabilité, qu'ils ne peuvent que si difficilement assumer. Mais nous avons toujours subi en France la tyrannie de certains mots. Actuellement, le mot de "décentralisation" a toutes les faveurs de l'opinion. On ne sait pas exactement ce qu'on entend par ce mot-là, mais on y tient d'autant plus énergiquement qu'on le comprend peu " (1).

Et du coup, ces professionnels en appellent à plus d'administration d'Etat. A propos des plans d'urbanisme l'orientation sera la même, en s'accroissant entre le début des années 20 où l'on admire encore de loin l'urbanisme efficace impulsé par l'entourage de LYAUTEY au Maroc (2), et la fin des années 30 où l'on réclame ouvertement une administration centrale de l'urbanisme en France (3). Les techniciens nourrissent d'ancienne date un vif amour de l'Etat.

Où se situe H. SELLIER dans ce débat ? Par ses capacités propres, il semble dépasser l'opposition entre légitimité politique et compétence technique. A tous les échelons, il est personnellement confirmé par le suffrage universel; mais en même temps, empiriste dans l'âme et formé professionnellement à la gestion, il jongle avec les données techniques de l'administration urbaine. Il est ce "maire compétent", tel que l'Allemagne en fournit depuis la fin du XIXème siècle le modèle aux rêves des urbanistes français.

Ce Janus n'est pourtant pas à l'abri de quelques contradictions. Tantôt il critique violemment la diversité des points de vue des élus locaux, et ce au nom de la cohérence aménagiste (4) :

./.

(1) Cette attaque est prononcée en 1912 par G. MIRMAN, directeur de l'Assistance au Ministère de l'Intérieur, lors de la IVème réunion sanitaire française.

(2) L'exemple fait référence au Musée social, à la S.F.U. et à l'association des hygiénistes et techniciens municipaux.

(3) Voir en particulier le numéro spécial "20 ans d'urbanisme de la revue Urbanisme et le livre de J. GIRAUDOUX : Pleins pouvoirs.

(4) H. SELLIER fut un des fondateurs du Bureau du plan d'extension à la Préfecture de la Seine en 1919.

"C'est parce que, depuis cinquante ans, l'application des règlements a été laissée à l'arbitraire des municipalités et aux influences électorales qui les dominent, que la banlieue parisienne constitue, au point de vue de l'hygiène et de l'esthétique, l'agglomération la plus monstrueuse qui existe dans le monde civilisé" (1).

Tantôt il s'attaque à ces règles générales d'aménagement qui ne prennent pas suffisamment en compte la diversité des situations locales :

"L'insuffisante adaptation des détails de projet aux traditions et aux nécessités locales exige qu'avant d'être rendu exécutoire, le projet soit remanié à cet égard en collaboration avec les Services communaux et départementaux compétents, en tenant compte dans la plus large mesure possible des observations formulées à l'enquête" (2).

Si H. SELLIER a toujours affirmé qu'il n'y avait pas de contradiction entre compétences municipales et réglementation d'Etat (3), les termes du compromis qu'il recherche trahissent une hiérarchie de fait : la cohérence technique constitue le principe, les spécificités locales ne pouvant apporter que des adaptations. La primauté revient ainsi à la rationalité d'un aménagement pensé à l'échelle de la conurbation, laissant un rôle second aux élus communaux de banlieue en particulier.

Cette rationalité, pour laquelle opte plutôt H. SELLIER quelle vision du monde porte-t-elle ?

Le pivot du raisonnement dans les plans d'urbanisme est constitué par la cohérence prévisionnelle du projet. Celle-ci s'instrumentalise dès le début du siècle dans une série de démarches techniques peu à peu perfectionnées (projections de données statistiques ; réservations des sols ; zoning des usages et des fonctions économiques) qui consacrent la possibilité d'une maîtrise du devenir collectif.

./.

(1) H. SELLIER, discussion du plan régional parisien au Conseil général, B.M.O., 4-1-1936.

(2) idem.

(3) H. SELLIER, La question de la banlieue, Cahiers du socialiste, 1911.

Le futur n'est plus totalement incertain, ou remis à Dieu, il se forme opératoirement entre les mains des hommes. En cela, les méthodes prévisionnelles ne sont pas que les éléments de mise en oeuvre d'une orientation planificatrice ; elles en constituent un fondement, une des modalités d'existence et de légitimité.

Pour H. SELLIER, la démarche prévisionnelle devient ainsi l'antidote de la banlieue existant autour de Paris :

"J'affirme mon adhésion à l'exécution d'un plan d'aménagement de la région parisienne, qui mette radicalement fin aux procédés empiriques, dominés exclusivement par les caprices particuliers et les intérêts de la spéculation foncière, qui jusqu'à ce jour ont, sans préoccupation d'intérêt public et de sauvegarde de l'avenir, dominé les conditions lamentables dans lesquelles s'est organisée la banlieue".

Dans cette perspective, l'aménagement de la banlieue promettra de merveilleux lendemains mais il peut apporter aussi immédiatement un embellissement de l'existant. C'est ce que soutient le rapporteur du plan de la région parisienne à propos des autoroutes en projet : "elles seront exécutées avec le souci de disposer au long de leurs emprises des espaces boisés et des bouquets d'arbres (...). Et cela en vue d'assurer à ces voies un cadre dissimulant la malheureuse banlieue parisienne à laquelle vingt ans d'extension irraisonnée ont imprimé des marques indélébiles"(1). A ce vœu correspondra bientôt pleinement le tracé de l'autoroute de l'Ouest en forêt de Marly, cette néantisation de l'horreur sociale des banlieues, cette "porte de ville" parfaitement paysagée.

Par delà le déploiement de ces décors pacifiés qui comblent les attentes esthétiques des possédants, la question des aménagements autoroutiers dans la banlieue parisienne se révèle lourde d'implications. H. SELLIER en tête, les défenseurs du projet, en effet, mettent en avant les cohérences de la circulation mais aussi les tendances d'un nouveau style de vie lié à l'usage de l'automobile :

"Serait-il utile de justifier les mesures ainsi envisagées pour faciliter la circulation ? Tout le monde sait combien l'impossibilité actuelle de circuler les dimanches et jours fériés dans la région parisienne, porte préjudice à l'industrie automobile et aux commerces qui s'y rattachent : par conséquent, on voit l'intérêt économique considérable que comporte à cet égard, la séparation du grand trafic de banlieue, de même que la facilité qu'il donnera à la démocratisation de l'usage de l'automobile, en en facilitant l'usage

./.

(1) H. SELLIER, débat sur le projet de plan régional, B.M.O., 1-4-1936

aux travailleurs qui n'ont que le dimanche pour circuler.

Je sais bien que là encore, on redoute le progrès qui, en facilitant l'exode hebdomadaire des consommateurs éventuels vers la lumière et la campagne, porterait préjudice aux petits commerçants des faubourgs !

Mais si l'argument valait pour condamner l'utilisation de l'automobile par l'ouvrier ou l'employé, je ne m'attarderai pas à le répéter!"(1)

Embouteillages, obstacles économiques, enfermement des citadins dans la ville : déjà tous les arguments développés dans les années 50-60 pour justifier les investissements routiers sont en place. De surcroît leurs implications sociales sont ici revendiquées avec force. L'objectif de H. SELLIER est que, par la voiture, l'ouvrier accède à la nature en consommateur et qu'il s'insère pleinement dans la sphère des loisirs. A propos de l'aménagement de la banlieue dans l'entre-deux-guerres se lit ainsi l'amorce d'une évolution : au front du modernisme social, la voiture populaire s'affichera désormais toujours plus à côté des attributs domestiques de l'hygiène sociale.

x

x x

Dans l'appréciation de l'urbanisme de plan de l'entre-deux-guerres, on a trop souvent pris la région parisienne pour la France entière (2). Or, la taille singulière de l'agglomération, l'ampleur exacerbée des lotissements, l'organisation politique territoriale spécifique en faisaient un cas relativement particulier. Néanmoins on peut conclure qu'il conserve paradoxalement une valeur exemplaire pour notre propos.

(1) H. SELLIER, idem

(2) Les défenseurs initiaux de l'urbanisme de plan raisonnent le plus souvent sur la croissance urbaine en fonction de la région parisienne (G. RISLER et H. CORNUDET polarisent en ces termes les débats au Musée social et à la Chambre). Et lorsque les détracteurs ultérieurs des plans d'extension dénonceront l'inefficacité de la démarche, c'est d'abord en référence aux lotissements parisiens.

En effet, l'aménagement de la banlieue de la capitale dans l'entre-deux-guerres a bien mis en lumière l'importance tendancielle de la contradiction qui s'est manifestée entre, d'une part, une formation sociale française marquée par le nombre des propriétaires fonciers (grands et petits), leur rôle dans les alliances politiques et leur poids au Sénat inscrit au coeur du compromis républicain (1), et d'autre part, la modernité de la démarche du plan, dont la rationalité concourt à la production systématique d'un habitat pour salariés et confirme une conception laïcisée du devenir collectif où l'évolution prévisionnelle du marché met toujours plus en perspective production et consommation.

(1) Les petites communes rurales, où prédominait l'influence politique des propriétaires, étaient sur-représentées au Sénat, dans l'esprit même de la constitution de la IIIème République.

Le contexte urbanistique de l'oeuvre de Sellier: la transcription du modèle anglais de la cité-jardin

ANTHONY SUTCLIFFE

Department of Economic and Social History, University of Sheffield

L'oeuvre d'un Henri Sellier s'insère dans ce grand essor du logement social qui, en Europe, a suivi la première guerre mondiale.¹ Cette évolution de la politique de l'Etat, à peine prévisible avant 1914, semble être issue de deux principales prises de conscience, à savoir que la guerre avait créé un énorme déficit dans le parc du logement, tandis que la construction des logements sociaux représentait un moyen assez facile de fournir un élément de réforme sociale sans nuire aux intérêts des capitaux privés qui n'étaient guère mis en cause par les gouvernements bourgeois-réformistes issus de la guerre.² Etant donné que le problème le plus urgent dans le domaine du logement était le déficit global plutôt que la qualité du parc actuel, on a construit la plupart des nouveaux logements sociaux à la périphérie des aires urbaines à des densités assez basses. On a entrepris très peu d'assainissement dans les quartiers taudis pendant les années 1920.³ Pendant la décennie suivante, par contre, les politiques s'orienteront vers les taudis, ce qui provoquera un glissement vers les densités plus élevées et les tours. Ce glissement s'effectuera et dans le cadre de l'exécution et dans celui des idées. Cependant, une restriction générale des crédits empêchera une réalisation importante de la cité des tours avant la seconde guerre mondiale.

La croissance latérale des aires urbaines a été facilitée par un développement des transports urbains qui se révèle de plus en plus dans l'oeuvre des historiens économistes comme un phénomène véritablement révolutionnaire.⁴ Cette révolution dans les transports se fonde à partir de 1890 environ sur la traction électrique et le moteur à combustion interne. Dans un court délai elle rend accessible de vastes secteurs périphériques. Dans le même temps une augmentation de l'échelle de la production manufacturière ainsi qu'une expansion du secteur tertiaire libèrent une proportion croissante de la population du besoin d'habiter à proximité de leurs emplois. Ce processus multiple est par ailleurs accéléré par la reprise économique qui se met en route à partir de 1890 environ, suscitée en partie par la révolution dans les transports.

Partout en Europe l'urbanisation tend à s'accélérer après 1890 (à l'exception d'une Grande-Bretagne qui a presque atteint déjà son degré maximal d'urbanisation), mais en France cet effet est particulièrement frappant à cause du niveau d'urbanisation assez bas qui constitue le point de départ. Malgré les effets de la guerre, l'urbanisation continue à un pas accéléré pendant les années 1920. Cette conjoncture crée en France un potentiel d'expansion périphérique qui implique peut-être des changements plus fondamentaux que ceux ressentis ailleurs en Europe, et même en Allemagne. Les villes françaises avaient connu bien sûr une certaine expansion périphérique avant 1890 mais cette croissance spatiale avait pris la forme d'une construction en hauteur et à forte densité à la suite de la prolifération du haut immeuble de rapport d'origine essentiellement parisienne.⁵ Dans ces nouvelles circonstances après le tournant du siècle la généralisation de l'immeuble de rapport n'était plus assurée.

C'est surtout en Angleterre et en Amérique du Nord qu'un modèle alternatif de croissance périphérique s'était fait valoir pendant le dix-neuvième siècle. Ce modèle était celui de la banlieue composée pour l'essentiel de maisons individuelles. Ce phénomène - dont les études historiques ne manquent pas - relevait de la fuite des couches les plus aisées des quartiers centraux dans le cadre d'une industrialisation qui, tout en étant précoce et à une échelle relativement restreinte s'était emparée tout d'abord du centre traditionnel avant de se déferler tout autour. En France, et aussi en Allemagne, c'est le contraire qui se produit lors de l'industrialisation postérieure de ces deux pays, dans les villes desquels les industries mécanisées tendent à s'établir à la périphérie tandis que les gens aisés restent dans le centre. Par conséquent, la suburbanisation spontanée qui à un certain degré transforme les villes anglo-saxonnes pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle est absente en France, ou elle prend la forme de la croissance de faubourgs sous-équipés, hébergeant une population ou prolétaire ou transitoire. Les Français donc, à l'inverse des Allemands, ont hésité à voir dans la croissance des banlieues une solution aux problèmes de logement et de l'environnement urbains. La France n'a donc pas produit d'équivalent au livre de Hermann Muthesius, Das englische Haus (1904), qui a prôné le modèle anglais de la maison individuelle et qui a eu beaucoup d'influence en Allemagne. Ce contraste entre la France et l'Allemagne relève en partie sans doute du manque d'intérêt pour l'Angleterre évincé par l'opinion évoluée française pendant la seconde moitié du siècle par rapport à l'anglomanie de la période précédente.⁹ Pour avoir de l'influence en France, il fallait que le modèle suburbain eût une forme plus frappante. C'est à ce besoin que la cité-jardin a en fin de compte répondu.

La Grande-Bretagne avait créé la plus grande ville capitale du monde. Avec six millions d'habitants environ vers la fin du siècle, Londres rencontrait, paradoxalement peut-être, de graves problèmes économiques qui relevaient en partie d'une fuite de certaines de ses manufactures vers les régions du centre et du nord. Ce départ de la manufacture devrait être considéré comme une conséquence quasi-inévitable de la croissance du secteur tertiaire londonien, mais les contemporains avaient tendance à faire la liaison entre cette évolution économique et la présence à Londres d'une masse pauvre ou indigente dont les proportions semblaient constituer une menace politique en même temps qu'un problème social. Aux problèmes ~~et~~ des salaires réduits s'ajoutait celui des loyers élevés, problème qui était en partie le résultat de l'inflation de la rente foncière urbaine provoquée par les défaillances des transports. Dans une atmosphère de pessimisme encouragée par les idées "social-darwinistes" à la mode à l'époque, on craignait une détérioration physique ou même une dégénération raciale parmi les populations des grandes villes, et surtout celles de Londres.¹⁰ De cette conjoncture intellectuelle et politique devait sortir les réformes de l'administration libérale qui, à partir de 1906, a su poser les fondements de l'Etat-providence qui verra le jour après la seconde guerre mondiale.¹¹ Pourtant, entre 1880 environ et 1914 une autre stratégie de réforme a fait couler beaucoup d'encre. Cette stratégie était celle de la réforme foncière. L'idée d'une telle réforme n'était guère nouvelle, mais elle a reçu une impulsion supplémentaire de la publication du livre de Henry George, Progress and Poverty, aux Etats-Unis en 1879. George a fait une tournée en Angleterre en 1883 et il est resté au sommet de son influence dans ce pays jusqu'en 1885.¹² Ensuite ses idées ont fait parler d'elles beaucoup moins, mais George avaient créé des disciples fidèles qui ont continué à agir en faveur de son "impôt unique" jusqu'en 1914 et au-delà.¹³ L'importance des idées de George dans le contexte de cette communication, c'est qu'en reliant la réforme urbaine et le renouveau de la campagne en une seule stratégie, George a ranimé une tradition plus ancienne, datant des années 1840, dans laquelle les

réformateurs cherchaient à faire projeter une partie de la population londonienne en dehors de la capitale où elle vivait dans des villes-dortoirs pour faire baisser le prix des loyers à Londres même. C'est de ce rapprochement de la tradition de la réforme urbanistique et de celle de la réforme foncière qu'est sortie l'idée de la cité-jardin.

Sans être un disciple à outrance de Henry George, Ebenezer Howard a été de son propre aveu très influencé par le réformateur américain.¹⁴ Cependant, la préoccupation principale de Howard était le problème londonien, et c'est la gravité de ce problème qui l'a poussé à proposer un programme de réforme urbaine qui reste jusqu'à nos jours le plus ambitieux qui ait jamais vu le jour, car Howard ne visait, pas moins, que le remplacement du réseau urbain actuel par un réseau tout neut composé de cités-jardin de 30,000 habitants chacune et groupées autour d'un noyau central de 50,000 habitants pour créer des "cités sociales" de 250,000 habitants. Un programme de ce genre n'aurait pu être proposé et discuté sérieusement - comme il l'a été - ailleurs qu'en Grande-Bretagne, pays qui atteignait au tournant du siècle son niveau maximal d'urbanisation avec 80 pour cent de la population vivant dans les aires urbaines et qui possédait toujours - et de loin - la plus grande ville du monde. Il importe d'apprécier que les idées de Howard étaient aussi ambitieuses, voire plus ambitieuses, que le stratégie de le Corbusier pour un système de villes linéaires, qui ressortait en partie de l'atmosphère créée par la révolution soviétique, et que la Broadacre City de Frank Lloyd Wright, produit de la conjoncture unique nord-américaine dont a été issu Henry George.¹⁵ Howard était donc en avance sur son temps, mais plutôt que chanter son génie (que Howard ne possédait point, il faut l'admettre), nous devrions reconnaître le caractère unique de la conjoncture urbaine anglaise qui a formé ses idées et - ce qui est bien plus important - a permis qu'on les discute.

Howard a fait publier la première édition de sa petite oeuvre influente sous le titre Tomorrow: A Peaceful Path to Real Reform en 1898. La discussion de ses thèses a été stimulée d'une manière fortuite par la "guerre des Boers" qui a éclaté l'année suivante et qui a tiré l'attention sur les conditions dans les villes dont sortaient des dizaines de milliers de recrues refusées par l'armée à cause de leurs défaillances physiques.¹⁶ Une autre influence favorable a été sans doute l'établissement en 1900 d'un parti politique visant à représenter toute la classes ouvrière et qui adoptera en 1906 le titre prometteur de Labour Party. Ce nouveau parti, rival du Liberal Party, a poussé celui-ci à rejeter dans une très grande mesure les restes du libéralisme individualiste de Gladstone pour épouser le "nouveau libéralisme" réformateur qui semblait offrir la possibilité de retenir la loyauté de la classe ouvrière. Quoiqu'il en soit, c'est du parti Libéral ^{qui proviennent} les idées de Howard. Subventionné par un afflux de capitaux privés, Howard a su lancer sa première cité-jardin, à Letchworth, en 1903. Cette extraordinaire rapidité de l'évolution de son mouvement vers cette époque témoigne des influences spéciales qui le favorisait, et on peut tirer la même conclusion du fait que Letchworth, une fois établi, a connu une croissance très lente. Ce ne sera qu'en 1920 que Howard et son Association des Cités-jardins oseront fonder une seconde cité-jardin, à Welwyn, dans des circonstances qui, tout de suite après la guerre, seront elles aussi plutôt exceptionnelles. Et Welwyn, elle aussi, connaîtra une croissance assez lente malgré le fait qu'elle sera plus près de Londres que l'était Letchworth et en principe donc mieux placée pour attirer de l'investissement et de la population. De toute cette histoire extraordinaire, on peut tirer la conclusion que la demande effective était pour une expansion périphérique des villes existantes, tandis que les

cités-jardins pures de Howard représentaient un idéal qui n'aurait jamais été formulé en dehors du contexte unique de l'urbanisation anglaise, et qui n'aurait pas été réalisé même dans les deux cas assez restreints de Letchworth et de Welwyn en l'absence d'une combinaison de circonstances exceptionnellement favorables à ce genre d'expérience juste après le tournant du siècle et juste après la première guerre mondiale. En fait, le triomphe définitif de l'idée de la cité-jardin sous la forme des New Towns de la loi de 1946 sera lui aussi factice à ce point de vue, le résultat d'une oeuvre plutôt sournoise de propagande menée par les tenants de la cité-jardin dans les milieux administratifs pendant la deuxième guerre mondiale.¹⁷

Pour Howard et les autres enthousiastes de la cité-jardin à outrance, la croissance des banlieues qui battait son plein, juste après le tournant du siècle représentait un défi qu'il était impossible de contourner. Ces banlieues renforçaient l'emprise des grandes que Howard voulait détruire, mais en même temps la qualité de leur environnement était supérieur, réellement ou potentiellement, à celui des quartiers intérieurs plus anciens. Sous l'influence de l'idée allemande de la Stadterweiterung planifiée, qui a fait irruption en Grande-Bretagne à partir de 1900 environ grâce aux plaidoyers surtout de Thomas Horsfall et de John Nettlefold, le débat urbanistique britannique s'est concentré de plus en plus sur les plans d'extension.¹⁸ Au coeur de ce débat se trouvait Raymond Unwin, l'architecte-urbaniste anglais le plus doué de l'époque qui, avec son partenaire, Barry Parker, avait gagné au concours pour le plan d'ensemble de Letchworth en 1904, mais qui aussi s'intéressait aux quartiers de banlieue, pour lesquels les intérêts privés demandaient des plans d'ensemble, en nombre croissant à partir de 1900 environ, en fonction de l'accélération de l'expansion latérale des grandes villes. L'oeuvre d'Unwin - rues sinueuses plantées d'arbres et alignées de villas et de cottages moyennageux - avait tendance à représenter pour le grand public l'idée de la cité-jardin. L'Association des Cités-jardins, se pliant à la nécessité, s'est donc joint à la demande croissante pour la planification des banlieues qui seraient construites "selon les normes de la cité-jardin" ("on garden-city lines"). Cet accord parmi les réformateurs a renforcé leurs arguments en faveur d'une loi d'urbanisme qui viserait avant tout la planification des banlieues, et ceci a été la portée principale du Housing, Town Planning, Etc. Act voté en 1909. En même temps, les constructeurs ont mis la cité-jardin à l'affiche pour mieux vendre leurs lotissements à faible densité. Il y a eu donc un grignotage du principe de la cité-jardin, tel qu'il a été conçu à l'origine par Ebenezer Howard, et c'est la banlieue-jardin (garden suburb) qui en est sortie.

Dans l'intervalle, cependant, il s'était effectué une exportation de la cité-jardin vers l'Amérique du Nord, l'Empire britannique, et le continent de l'Europe. Aux Etats-Unis, contents d'une suburbanisation qui se déroulait avec un minimum d'intervention publique, les idées de Howard n'ont guère eu d'influence spécifique avant l'entrée en guerre de cette grande puissance nord-américaine en 1917. Quant à l'Empire, il a reçu l'idée de la cité-jardin à mains ouvertes sans pour autant que ses applications de l'idée aient exercé une influence en Europe avant la guerre. Sur le continent, cependant, les idées de Howard ont fait beaucoup parler d'elles dans les milieux réformateurs, sans pour autant inspirer un débat national sur une échelle semblable à celle réalisée en Grande-Bretagne. Le grignotage de l'idée pure howardienne a donc été plus rapide qu'en Angleterre.

C'est en Allemagne que l'idée de la cité-jardin a le plus inspiré la politique urbaine avant la guerre. La Deutsche Gartenstadtgesellschaft, fondée en 1902 par un petit groupe d'intellectuels berlinois de tendance socialiste-utopique, s'est très vite pliée à la conjoncture allemande pour exercer une influence plus modeste, mais pour autant efficace, sur le mouvement allemand pour l'amélioration du logement. En 1904 elle s'est faite représenter au congrès du logement de Francfort, la première réunion nationale allemande consacrée exclusivement à ce sujet, convoqué par le Deutsche Verein für Wohnungsreform, où elle a prôné une stratégie de réforme urbaine dominée par le principe de la décentralisation planifiée autour des grandes villes, plutôt que le morcellement des villes existantes et la création d'un nouveau système de noyaux urbains.¹⁹ La société a promu un certain nombre de "cités-jardin" avant 1914 mais aucune d'entre elles n'avait l'envergure d'un Letchworth. Bien au contraire, l'initiative la plus ambitieuse, celle de Hellerau, près de Dresde, lancée en 1908, n'a été qu'un satellite qui a été très vite englobé par la banlieue de Dresde, ville à laquelle il était lié par un tramway. La plupart des autres initiatives n'ont été que des domaines résidentiels à faible densité dans le cadre de l'effort national des sociétés constructrices à utilité publique qui représentaient l'essentiel de l'effort allemand dans le domaine du logement social avant la guerre. L'objectif de la décentralisation a été visé non pas pour détruire les grandes villes, mais pour sauter par dessus le Spekulationsring pour construire sur des sols moins chers à l'extérieur.²⁰ Cette préoccupation de la spéculation relevait des valeurs foncières très élevées causées en Allemagne par la croissance rapide des villes dans un contexte légal qui avait tendance à favoriser un surenchérissement des terrains. En Belgique et en France, les deux autres principaux pays d'accueil de la cité-jardin sur le continent, ce facteur ne semble pas avoir joué au même degré et l'application de la cité-jardin s'est limitée à quelques réalisations officielles ou carrément privées dans des quartiers de banlieue en voie de développement. En l'absence d'une législation d'urbanisme comparable à celle de l'Allemagne et même à celle - bien plus modeste - de la Grande-Bretagne après 1909, la France et, à un moindre degré, la Belgique ont pataugé dans le domaine de l'urbanisme avant la guerre et l'idée de la cité-jardin a eu du mal à prendre racine même dans sa forme banlieusarde réduite.²¹

L'acteur principal dans l'importation en France de la cité-jardin était Georges Benoît-Lévy, un juriste parisien qui s'intéressait à la réforme sociale et qui avait, semble-t-il, des moyens indépendants. Benoît-Lévy s'était associé à la Ligue du Coin de terre et du Foyer fondée en 1896 pour promouvoir l'idée des jardins ouvriers. La combinaison du travail industriel et du travail agricole avait été conseillé par Le Play, mais le mouvement en faveur des jardins ouvriers qui a pris forme assez rapidement ~~dans~~ ^{aux} années 1890 a été avant tout l'oeuvre de l'aile réformatrice modérée de l'Eglise catholique, inspirée dans une certaine mesure par l'exemple belge. La Ligue du Coin de terre et du Foyer a été fondée par l'abbé Lemire, député du Nord. Son objectif était de fournir pour chaque ouvrier une maison et un jardin (coin de terre). Louis Rivière, vice-président de la Ligue et son publiciste principal, en donnait le ton en s'adressant à ses membres en 1904. Tout d'abord, on fournirait les jardins à l'extérieur des villes:

"...vous avez compris que ce jardin ne fournirait pas seulement un supplément de bien-être à la famille, mais que, de ces légumes et de ces fleurs, se dégagerait, comme un parfum subtil, toute une moisson de pensées saines et fortifiantes, susceptibles d'élever le niveau moral de l'existence et de détourner des plaisirs grossiers." 22

Dans ces jardins, prévoyait-il, les ouvriers feraient construire au fur et à mesure leurs maisons, pour créer des villes entières composées de petites maisons. Il faudrait une loi pour faciliter l'accession à la propriété:

"En créant des milliers de propriétaires fixés au sol, cette mesure bienfaisante enlèvera du même coup autant d'adeptes possibles à la propagande collectiviste et assurera une vie plus saine et plus large aux travailleurs libérés du taudis faubourien". 23

En 1903, la Ligue a tenu à Paris le premier congrès international des jardins ouvriers, à laquelle ont assisté quelques huit cents participants, venant surtout de France mais avec une importante participation belge.²⁴ C'est à la suite de ce congrès que Benoît-Lévy a fait publier La cité-jardin (Paris: Jouve, 1904), le premier d'une série de textes plus ou moins axés sur ce thème. Cependant, Benoît-Lévy semble avoir tiré son inspiration d'une tradition bien plus large que celle de la réforme catholique. Dans La cité-jardin il cite avec approbation Ruskin ("le véritable fondateur de la Cité-jardin"), Tolstoy, Morris, et Le Play ("l'illustre maître").²⁵ Tout jeune, raconte-t-il, il avait formé l'opinion que les maux sociaux tels que la prostitution, l'alcoolisme et la tuberculose résultaient de la séparation brutale de l'individu de son "milieu social". Ce "milieu social" avait été défini par William Morris comme étant "... celui ou tout homme voulant travailler sera assuré d'un labeur loyal et convenable; d'une maison saine et belle; de moments de loisir pour le corps et pour l'esprit".²⁶ Autrefois, les villes avaient été fondées, selon lui, par des moines, et la vie associative s'était développée autour des abbayes. Plus question maintenant d'une telle solution:

"C'est autour des usines aujourd'hui que doivent se créer les centres de vie sociale, c'est aux industriels de créer les nouvelles Cités, c'est à eux qu'il revient de les faire saines et de les faire belles, et c'est pour cela que c'est d'eux que nous devons attendre toutes nos améliorations sociales. (...) Là où l'industrie et puissamment organisée, là où la situation économique est prospère, l'état social et l'état moral sont aussi meilleurs". 27

Dans tout ceci une certaine influence anglaise se laissait entrevoir. Plus spécifiquement, Benoît-Lévy a loué les efforts de George Cadbury et de William Lever pour relier le travail à la beauté.²⁸ Il semble avoir tiré ses renseignements à ce sujet d'un voyage en Grande-Bretagne vers 1900 lors duquel il s'est entretenu en Ecosse avec Patrick Geddes qui lui a fait remarquer que les "petites collectivités industrielles" semblables à celles dont il rêvait existaient déjà en Angleterre.²⁹ Pourtant, ce n'est qu'en 1902 qu'il a appris au cours d'une conférence de Charles Gide sur l'hygiène sociale qu'une ville modèle (Letchworth) dépassant tous les rêves utopistes antérieurs de Fourier et autres (sic) était sur le point d'être fondée en Angleterre. A l'aide d'une bourse du Musée social, Benoît-Lévy est reparti étudier les manifestations du mouvement de Howard, dont il s'est déclaré plus ou moins ébloui.³⁰ Ainsi est né le mouvement en faveur de la cité-jardin en France. En 1903, avec le soutien d'un certain nombre de réformateurs dont Charles Gide et Emile Cheysson étaient peut-être, les plus influents, Benoît-Lévy fonde l'Association des Cités-jardins de France. Donnons la dernière parole à Benoît-Lévy pour décrire une initiative qui, dès ses origines, s'annonçait comme une confusion

d'idées sentimentales et mal assimilées:

"Ainsi nous assistons à ce spectacle caractéristique; des industriels empreints du plus pur esprit individualiste, des coopérateurs aux moeurs essentiellement solidaristes, des Trade-unionistes aux tendances de plus en plus socialistes se concertent et s'entendent pour venir défricher et habiter ce même coin de terre de Garden-City qui aura du moins cet avantage sur le Paradis perdu, celui de ne pas contenir en ces jardins le serpent, esprit du mal, agent de désordre, mais de produire cette fleur belle entre toutes par laquelle on a coutume de symboliser la divine Paix Sociale". 31

Dans un rapport au Musée social en 1904, Benoît-Lévy a choisi de s'exprimer d'une manière plus sobre, s'appuyant surtout sur la valeur évidente de l'hygiène sociale.³² Ce rapport, pourtant, a mis en lumière la tendance qu'avait Benoît-Lévy à élargir la définition de "cité-jardin" jusqu'au point où elle englobait tous les aspects de la réforme de l'environnement. Dans un autre rapport de voyage financé par le Musée social, Cités-jardins d'Amérique (Paris: Jouve, 1905), Benoît-Lévy s'enthousiasmait pour les meilleurs exemples du logement patronal aux Etats-Unis. Ce genre d'éparpillement, qui était typique de l'activité de l'Association des Cités-jardins de France, était peut-être conforme aux besoins d'un débat réformateur qui n'était pas capable de susciter des réalisations de cités-jardins indépendantes véritables comme Letchworth. Pourtant, Benoît-Lévy s'est toujours tenu quelque peu à l'écart du mouvement général en faveur de l'urbanisme. En 1908, par exemple, Jules Siegfried a choisi l'occasion d'une conférence de Benoît-Lévy au Musée social pour lancer la nouvelle Section d'hygiène urbaine et rurale, et l'a invité à en devenir le secrétaire, mais Benoît-Lévy, tout en assistant à la première séance, a refusé le poste et ensuite n'a guère participé aux travaux de la section.³³ C'est ainsi que Robert de Souza a pu proclamer, à la veille de la guerre: "La France est bonne dernière dans l'établissement des cités-jardins"³⁴

Avouons néanmoins que cette dévaluation du concept pur de la cité-jardin qu'a encouragée Benoît-Lévy a facilité son incorporation au débat urbanistique parisien. Déjà en 1905, l'Association des Cités-jardins de France a participé au débat sur l'avenir des fortifications, qui battait son plein à cette époque. En 1903, Eugène Hénard avait proposé l'aménagement de l'emplacement des fortifications et du glacis en une enceinte verte, et l'Association a proposé une modification de ce projet avec une avenue centrale donnant accès à des cottages bon marché avec jardins individuels.³⁵ Profitant de l'intérêt général suscité par les projets de Hénard,³⁶ Benoît-Lévy a voulu voir une extension de ces cités-jardins à la région parisienne en dehors de l'enceinte.³⁷ Cet élargissement semble avoir encouragé J.C.N. Forestier à associer le concept de la cité-jardin à celui du "système de parcs" qu'il avait étudié aux Etats-Unis et qu'il voulait voir adopter en France. Dans son plaidoyer de 1906, Forestier a étudié plusieurs "cités-jardins" à l'étranger, y comprenant Adelaide et Boston tout simplement parce qu'on y avait aménagé des espaces verts généreux. Quant à Letchworth, "la Garden-City d'Angleterre", Forestier y avait remarqué que:

"La préoccupation principale a été de mélanger le plus possible aux voies de communication des jardins publics, et de jeter un peu partout dans la ville la note reposante des plantes". 38

L'interprétation de Forestier a quelque peu détourné l'attention du problème du logement, mais elle correspondait à la préoccupation des classes aisées parisiennes des espaces verts et des sites à cette époque.

Si Benoît-Lévy n'a pas participé au maximum aux travaux du Musée social, sa place y a été prise en quelque sorte par son associé, Georges Risler, qui faisait partie aussi du Conseil supérieur des habitations à bon marché. En 1909, Risler a fait deux conférences au Musée social dans lesquelles il a fait une liaison explicite entre les espaces verts et les cités-jardins.³⁹ Selon lui, la cité-jardin constituait la meilleure stratégie pour répondre au problème du logement, et il a cité avec approbation quelques exemples de logement patronal, tels Dourges et Marguodillot, qui avait repris la tradition de la cité ouvrière de Mulhouse quelque peu délaissée.⁴⁰ Le mouvement pour les jardins ouvriers avait connu une croissance importante sous l'égide de l'Association des jardins-ouvriers de France et l'avenir s'annonçait donc favorable à la construction d'une série de cités-jardins, sous la forme ou d'implantations en banlieue ou de colonies à l'extérieur des villes mais reliées aux centres par des systèmes de transports améliorés (car ici, selon Risler, la France était en retard). Ces cités-jardins seraient construites sous un régime d'utilité publique semblable à celui des co-partnership Tenants en Angleterre.⁴¹ Risler a renouvelé ces arguments dans un article publié dans La Réforme Sociale en 1910 et réimprimé ensuite sous la forme d'une brochure.⁴²

De ces échanges d'idées est sortie une tendance croissante à associer la construction des HBM dans la région parisienne à l'idée de la cité-jardin. En 1911, par exemple, le Comité départemental des habitations à bon marché de la Seine a tenu un "concours de cités-jardins" pour le dessin d'un groupe important de "maisons économiques" dans la Seine, dont les résultats ont été exposés en fin d'année au Musée municipal d'hygiène de Paris.⁴³ En 1913, Robert de Souza a traité la cité-jardin d'élément intégral de l'urbanisme compréhensif des plans d'extension qu'il avait commencé à prôner, se basant sur les données fournies par Risler en 1910.⁴⁴ Dans cette même année, la "cité-jardin" a joué un rôle important dans l'exposition de la Cité Moderne de Nancy, et elle a reçu l'accolade de la Commission d'Extension de Paris, qui a voulu voir la création de "cités-jardins" dans la banlieue parisienne:

"C'est la forme la plus saine de l'agglomération urbaine, celle qui, selon Wells, tend à se substituer aux entassements trop compacts des grandes villes actuelles, et dont nous devons nous efforcer de hâter l'avènement".⁴⁵

Cette évolution, il est clair, annonçait l'oeuvre de Sellier après la guerre.

Après la guerre une situation plus positive a été créée par les politiques ambitieuses de logement social auxquelles nous avons déjà fait allusion. En Angleterre, l'essentiel du parc agrandi de logements sociaux a été construit par les municipalités, bénéficiant de subventions nationales. Cet effort quasi-universel n'a fait que produire des extensions périphériques des villes le plus souvent sans qu'on ait l'impression que les principes intégrateurs de l'urbanisme qui avait provoqué la loi de 1909 aient été pris en compte. Raymond Unwin, qui s'était laissé incorporer aux rouages administratifs pendant la guerre, a lutté pour influencer ce résultat sans pour autant avoir beaucoup de succès. L'idée de la cité-jardin, après le lancement optimiste de Welwyn Garden City, était en veilleuse. Pourtant Unwin, qui était maintenant très bien intégré au débat

urbanistique anglo-allemand, qui a repris après la guerre, s'est tourné de plus en plus vers l'idée-compromis de la ville-satellite qui intéressait aussi les réformateurs et les urbanistes allemands préoccupés toujours par le problème du Spekulationsring. L'idée allemande de la Trabantenstadt, mise en route à Francfort aux années 1920, et effectuée à Manchester sous la forme du domaine-satellite de Wythenshawe sous l'influence d'Unwin quelques années plus tard, représentait une adaptation réaliste mais positive des principes de base posés par Howard. C'est dans le cadre de cette initiative allemande que nous devrions placer l'effort d'un Henri Sellier.

Sellier, pourtant, a oeuvré dans une situation moins favorable à la création de la cité-jardin ainsi modifiée en Allemagne. Les lois d'urbanisme de 1919 et 1924 laissaient beaucoup à désirer et l'aménagement de la région parisienne surtout était dans le marasme. Les gouvernements, soucieux d'encourager l'accession à la propriété, ont favorisé la création des lotissements autour de Paris et certaines autres villes par des organismes privés qui ne se sont guère occupés de l'aménagement ni même de l'équipement d'une tranche de logement qui a néanmoins représenté une allocation de ressources qui aurait pu faire un apport au logement social. Et pourtant, ce climat d'après-guerre marquait un changement par rapport à la période avant 1914 en ce sens qu'une décentralisation résidentielle était maintenant souhaitée par l'Etat, les administrations locales et l'opinion publique tandis qu'avant la guerre c'était les inconvénients d'un tel mouvement qui dominaient les débats urbains.⁴⁰ Il était donc logique que la construction des logements sociaux par les Offices des HBM prennent la forme de lotissements planifiés reliés aux centres-villes par les transports publics, et c'est ce que nous voyons dans l'oeuvre de Sellier, même quand la maison individuelle est remplacée par des immeubles. L'emploi général du terme "cité-jardin" pour ces ensembles en a fait un paradigme. Le Corbusier, par exemple, a ressenti le besoin de traiter certaines de ses projets de construction en hauteur de "cités-jardins verticales" même après avoir laissé tomber l'idée des "cités-jardins" comprise dans son projet d'une ville contemporaine de trois millions d'habitants de 1922. Après 1930, bien sûr, Le Corbusier abandonne ce maquillage aux débuts d'un courant d'opinion qui mènera à Claudius-Petit et les grands ensembles qui remplaceront dans un autre temps les modestes cités-jardins de Sellier. Mais sans l'intervention de Sellier, ces grands ensembles et les villes nouvelles qui leur ont succédé n'auraient pas pris la même forme. A ce point de vue, donc, la cité-jardin a malgré tout influencé l'évolution et de la région parisienne et de l'urbanisme français.

1. Voir la communication de Mark Swenarton présentée à ce colloque.
2. Cette interprétation s'appuie surtout sur Marcel Smets, L'avènement de la cité-jardin en Belgique: histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930 (Bruxelles: Pierre Mardaga, 1977), pp.90-147; et Mark Swenarton, Homes Fit for Heroes: The Politics and Architecture of Early State Housing in Britain (Londres: Heinemann, 1981). Les tensions créées entre les administrations centrales réformistes et certaines municipalités socialistes dans le domaine du logement font sortir le caractère comprometteur des politiques nationales. Cette contradiction a été surtout étudié dans le cas de Vienne, et par des historiens italiens, sensibles aux problèmes des municipalités gauchistes agissant dans une atmosphère nationale plutôt conservatrice. Voir, par exemple, Manfredo Tafuri, 'Austro-marxismo e città: das Rote Wien', Contropiano, 2, 1971, pp.259-312. Il va sans dire, bien sûr, que l'action de Sellier représente un autre aspect - jusqu'ici moins étudié peut-être, de cette contradiction. Notons cependant une oeuvre récente qui fait écho des travaux italiens sur Vienne: J.P. Brunet, Saint-Denis: la ville rouge (Paris: Hachette, 1981).
3. Voir, par exemple, deux études-cas du présent auteur se rapportant à deux villes aussi différentes l'une de l'autre que Paris et Birmingham: A. Sutcliffe, The Autumn of Central Paris: The Defeat of Town Planning, 1850-1970 (Londres: Edward Arnold, 1970), pp.213-52; et A. Sutcliffe, 'A century of flats in Birmingham, 1875-1973', in A. Sutcliffe (ed.), Multi-Storey Living: The British Working-Class Experience (Londres: Croom Helm, 1974), pp.181-206.
4. Cette hypothèse est prônée pour l'Europe surtout par John P. McKay, Tramways and Trolleys: The Rise of Urban Mass Transport in Europe (Princeton: Princeton University Press, 1976). L'hypothèse parallèle pour les Etats-Unis est représentée actuellement par Charles W. Cheape, Moving the Masses: Urban Public Transit in New York, Boston and Philadelphia, 1880-1912 (1980).
5. Voir A. Sutcliffe, 'La victoire de l'immeuble de rapport: un problème de l'histoire des grandes villes européennes au dix-neuvième siècle', Histoire sociale - Social History, 13 (25), 1980, pp.215-24.
6. L'exemple le plus connu est sans doute H.J. Dyos, Victorian Suburb: A Study of the Growth of Camberwell (Leicester: Leicester University Press, 1961).
7. Pour une discussion plus soutenue de cette hypothèse, voir A. Sutcliffe, Towards the Planned City: Germany, Britain, the United States and France, 1780-1914 (Oxford: Basil Blackwell, 1981), pp.3-4, 141-2.
8. Voir Stefan Muthesius, Das englische Vorbild: eine Studie der deutschen Reformbewegungen in Architektur, Wohnbau und Kunstgewerbe im späten 19 Jahrhundert (Munich: Prestel, 1974).
9. Ce mouvement de l'opinion a été remarqué par F. Bédarida dans son introduction à sa réédition de Flora Tristan, Promenades dans Londres (Paris: François Maspero, 1978), pp.11-43.
10. Voir A. Sutcliffe, 'In search of the urban variable: Britain in the later nineteenth century', in Derek Fraser and Anthony Sutcliffe (eds.), The Pursuit of Urban History (Londres: Edward Arnold, 1983), pp.240-3.

11. Pour les réformes libérales, voir surtout J.R. Hay, The Origins of the Liberal Welfare Reforms (London: Macmillan, 1975). L'évolution générale du "Welfare State" est discutée par Harold Perkin et Marcel David, 'Vers l'Etat-providence?', in F. Bédarida, F. Crouzet, et D. Johnson (eds.), De Guillaume le Conquérant au Marché commun: dix siècles d'histoire franco-britannique (Paris: Albin Michel, 1979), pp.357-92.
12. Avner Offer, Property and Politics, 1870-1914: Landownership, Law, Ideology and Urban Development in England (Cambridge: Cambridge University Press, 1981), p.186.
13. Pour l'un d'entre eux, Edgar Harper, voir ibid., passim.
14. Ebenezer Howard, Garden Cities of Tomorrow (Londres: Swan Sonnenschein, 1902), pp.123-4, 124n.
15. La comparaison qui est à faire entre Howard, Le Corbusier et Wright en tant que prophètes de systèmes urbains radicalement nouveaux a été reconnu par Robert Fishman, Urban Utopias of the Twentieth Century: Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright et Le Corbusier (New York: Basic Books, 1977).
16. Un résumé récent des courants de la pensée sociale à cette époque se trouve dans notre Towards the Planned City, op.cit., pp.62-72.
17. Voir A. Sutcliffe, 'New towns and the urbanisation process in Britain since industrialization', in Lucia Nuti (ed.), La città di fondazione (Masilio Editore, 1979).
18. Voir Sutcliffe, Towards the Planned City, op.cit., pp.68-81.
19. Voir Der Städtebau, 2 (2), 1905, pp.24-7.
20. Pour la Deutsche Gartenstadtegesellschaft, voir surtout Kristiana Hartmann, Deutsche Gartenstadtbevegung: Kulturpolitik und Gesellschaftsreform (Munich: Heinz Moos Verlag, 1977). La réforme du logement en Allemagne est recensée par Dorothea Berger-Thimme, Wohnungsfrage und Sozialstaat: Untersuchungen zu den Anfängen staatlicher Wohnungspolitik in Deutschland (1873-1918) (Frankfurt: Peter Lang, 1976). Pour une vue d'ensemble de la réforme urbaine en Allemagne avant 1914, voir Sutcliffe, Towards the Planned City, op.cit., pp.9-46.
21. Pour la Belgique, voir Marcel Smets, L'avènement de la cité-jardin en Belgique, op.cit..
Nos conclusions pessimistes en ce qui concerne la France (Towards the Planned City, op.cit., pp.126-62) semblent être confirmées par Jean-Pierre Gaudin, 'Prévision, aménagement, et gestion locale: l'émergence des plans d'urbanisme en France, 1900-1940' (thèse de Doctorat d'Etat en Sciences politiques, Université de Montpellier I, 1983).
22. Louis Rivière, La terre et l'atelier: jardins ouvriers (Paris: Librairie Victor Lecoffre, 1904), p.vi.
23. Ibid., p.211.
24. Ibid., pp.30-60.

25. Voir pp.i, vii, 3, 5-8.
26. Ibid., p.7.
27. Ibid., pp.7-8.
28. Ibid., p.iii.
29. Ibid., p.8.
30. Ibid., pp.9-10.
31. Ibid., pp.199-200.
32. G. Benoît-Lévy, 'Les garden cities: Port Sunlight', Musée social: mémoires et documents, 1904, no.1, pp.1-2, 37.
33. Musée social, Annales, 13, 1908, pp.57-8, 61.
34. Robert de Souza, Nice: capitale d'hiver (Paris/Nancy: Berger-Levrault, 1913), p.448.
35. Georges Benoît-Lévy, Cités-jardins d'Amerique, op.cit., p.442.
36. Eugene Hénard, Les transformations de Paris (8 fascicules) (Paris: Librairies-Imprimeries Reunies, 1903-1906).
37. Cités-jardins d'Amerique, op.cit., p.425.
38. J.C.N. Forestier, Grandes villes et systèmes de parcs (Paris: Hachette, 1906), p.10.
39. Georges Risler, 'Les espaces libres dans les grandes villes et les cités-jardins', in Musée social: mémoires et documents, 1910, no.11, pp.355-404.
40. Ibid., pp.376-85.
41. Ibid., pp.385-404.
42. Georges Risler, Les nouvelles cités-jardins en Angleterre: le soleil et l'habitation populaire (Paris: Société d'Economie Sociale, 1910).
43. La Construction Moderne, 27.
44. R. de Souza, op.cit., p.436.
45. Commission d'Extension de Paris, Considérations techniques préliminaires (Paris: Imprimerie Chaix, 1913), p.85.
46. Cette transformation est étudiée à fond par Jean Bastié, La croissance

DE LA CITE-JARDIN A LA CITE MODERNE

- Les réalisations de l'Office Public d'habitation
de la Seine entre les deux guerres -

L'OPHDS A été créé en 1915. Dans une note soumise au Conseil Général le 1er janvier 1919, H. Sellier précisait les objectifs fixés à cet organisme : "Il ne saurait entrer dans les préoccupations de l'office, d'élaborer les plans de véritables cités-jardins au sens absolu du mot. ... L'OPHDS n'a pas été créé pour provoquer une expérience sociale de cette nature. ... Il a un objet bien limité et bien défini qui consiste à édifier les agglomérations propres à assurer le décongestionnement de la ville de Paris et de ses faubourgs, à servir d'exemple aux lotisseurs qui depuis 30 ans ont littéralement saboté la banlieue et à montrer comment, tout en tenant compte des conditions économiques et morales normales de la vie urbaine, il est possible d'assurer à la population laborieuse, manuelle et intellectuelle, un logement présentant le maximum de confort matériel, des conditions hygiéniques de nature à éliminer les inconvénients des grandes villes, et des modes d'aménagement esthétique contrastant singulièrement avec la hideur des formules antérieurement pratiquées".

En 1933, au terme de la période essentielle d'activité de l'office entre les deux guerres, H. Sellier rappelait ces mêmes objectifs dans une plaquette de présentation des 15 cités réalisées ; mais l'essentiel de son propos était alors d'expliquer, voire de justifier leur contenu à partir d'une double auto-critique :

- "Pour les personnes averties qui voudront bien feuilleter les pages du présent album, il apparaîtra même sans doute fréquemment que, s'il contient des documents susceptibles de mettre en évidence ce qu'il faut faire, il donne maints exemples de ce qu'il apparaît à l'heure actuelle, comme désirable d'éviter".
- "Les réalisations qu'il(l'OPHDS) a poursuivies pendant quinze ans ont été inspirées par les conditions les plus diverses. Elles donneraient même lieu, à en interpréter la variété, à une accusation d'incohérence, si cette situation n'était pas justifiée par les conditions-mêmes dans lesquelles il a été appelé à exercer son action".

C'est précisément cette variété dans la conception des cités de l'Office qu'il a paru intéressant d'analyser. Pour cela deux étapes principales méritent d'être dégagées, à partir desquelles au-delà de différences circonstanciées, se dégagent deux conceptions très différentes de l'habitat.

. 1ère étape : 1919 - 1927

- Dès 1920, l'OPHDS dispose déjà de plus de 200 hectares de terrains, sur lesquels seront pour l'essentiel réalisées les cités de l'entre-deux-guerres. Ces terrains acquis au gré des opportunités foncières présentent des caractéristiques très variables : certains comme à Suresnes ou à Stains sont directement liés à des communes existantes et proches des bassins d'emploi ou des axes de transports ; d'autres, au contraire, sont en pleine campagne ; certains encore sont de taille très réduite (quelques hectares), alors que d'autres sont de véritables domaines couvrant plus de 50 hectares. Cette situation ne sera guère modifiée par la suite en raison des échecs successifs du Conseil Général de la Seine dans le domaine de la politique foncière et dans celui des transports ; et si elle n'explique pas les changements du parc de logements de l'OPHDS considéré dans son ensemble, elle permet souvent, comme on le verra, de saisir pourquoi à tel moment telle cité a connu un type de développement particulier.

 - Par ailleurs, au lendemain de la guerre de 14-18, l'aménagement de ces opérations de logements s'appuie largement, comme l'indique H. Sellier, sur les conceptions formelles des cités-jardins anglo-saxonnes. Théorisées par Unwin, celles-ci s'appuient sur l'adaptation aux conditions locales (données du site, architecture des bâtiments), le pittoresque d'une composition sous forme de tableaux urbains qui n'exclut pas une rationalité dans le remplissage de l'espace (à l'exemple du système du cul-de-sac), et une part essentielle accordée à la maison individuelle avec jardin.
- A la variété de la composition répond naturellement, si l'on veut assurer un heureux effet à l'ensemble et éviter tout désordre, une conception très concentrée puisqu'un seul architecte est en fait chargé de la totalité du projet. Il s'y ajoute enfin sur le plan technique, la recherche d'une rationalisation de la production par la création de pavillons-types (souvent assez nombreux, il est vrai, et différents d'une cité à l'autre) qui donneront lieu à l'expérimentation de nouveaux systèmes constructifs.

- Cette conception est appliquée dès 1920, à certains petits terrains de l'Office, comme Drancy, Les Lilas et Gennevilliers, ainsi que sur ceux de Nanterre, Dugny, Arcueil et Cachan qui sont construits directement par le Département et gérés après par l'OPHDS.

Elle figure aussi sur les premiers plans de cités plus importantes comme Châtenay-Malabry et Plessis-Robinson dans le prolongement (et la réduction) du vaste projet dessiné par les mêmes architectes à l'occasion du concours de 1919 portant sur l'aménagement du Grand Paris (100 000 habitants, dans plus de 20 000 maisons individuelles sur 1500 hectares).

- Toutefois, dès cette époque, et pour les grandes opérations réellement engagées, le modèle "jardinier" subit deux adaptations majeures.

Parallèlement à la multiplication des équipements et des services liés à la taille de l'agglomération, il apparaît d'abord indispensable d'inscrire un degré supplémentaire d'organisation de l'espace manifestant l'existence de la ville. Le réseau des voies se hiérarchise ; à la trame pittoresque se superpose une trame monumentale rayonnante à l'image des "belles formules de tradition française" dont les qualités d'ordre s'ajoutent aux facilités offertes à la circulation, et sur laquelle sont organisés les principaux équipements.

En bordure de cette trame "urbaine", sont implantés en outre, des logements collectifs soigneusement dosés qui participent également du degré supérieur d'organisation de la cité. Ils en renforcent l'effet monumental, ils assurent une offre plus large de logements (le cas des célibataires et des personnes âgées est évoqué), ils facilitent aussi bien entendu l'équilibre financier de l'opération.

Parallèlement au style des maisons individuelles (anglo-normand ou régional Ile de France suivant les commentateurs), les volumes de ces immeubles collectifs s'appuient nettement sur un modèle déjà bien défini à cette époque : les types HBM élaborées à l'issue de différents concours dans Paris et qui constitueront la base de l'occupation à la même date des terrains de la ceinture. "L'ilot HBM" avec sa cour intérieure sera toutefois peu réalisé ici, en raison de la superposition des deux trames, les espaces libres intersticiels étant largement découpés en jardins ouvriers.

Cette conception est très largement reprise dans les cités de Stains et de Suresnes dont les premiers plans et les premières constructions datent de cette période.

C'est sur ces bases, dans l'ensemble claires et cohérentes, que s'engagera pour 9 ans la construction des premières opérations, pour aboutir en fin de course à la production d'environ 1 300 logements (2 200 en tenant compte de ceux qui sont réalisés par le Département).

. 2ème étape : 1928 - 1938

- Cette période, qui s'étend bon an mal an, jusqu'à la 2ème guerre mondiale, correspond pour l'essentiel, en volume de construction, aux cinq ans d'application de la loi Loucheur. Le programme de cette loi (200 000 logements à bon marché et 60 000 logements à loyer moyen) intéressait avant tout la construction des maisons individuelles d'initiatives privées et entraînera un véritable boom des lotissements.

Mais les offices en profitèrent également, de sorte que l'OPHDS aura une activité relativement intense jusqu'en 1933-35, pour s'arrêter pratiquement au-delà, date qui correspond d'ailleurs à celle de la publication de la plaquette d'H. Sellier, véritable testament à l'usage des générations futures.

Sur les dix ans près de 14 000 logements seront produits par l'Office, soit un rythme annuel dix fois supérieur à celui de la période précédente.

A ce regain d'activité correspond un changement important dans l'organisation des cités. Celui-ci, préparé dans les années 25-26, après examen des premières opérations réalisées, porte sur plusieurs plans.

- Il est d'abord caractérisé par un développement presque systématique du logement collectif.

Les derniers terrains libres des petites opérations déjà engagées sont remplis par des immeubles de deux à trois étages, comme à Drancy, aux Lilas et à Gennevilliers. Ce phénomène de substitution affecte aussi largement les ilots ou parties d'ilots encore vierges des grandes opérations comme Stains ou Suresnes.

Les plans des cités en attente sont totalement repris comme à Champigny, Châtenay-Malabry et Plessis-Robinson. Dans ces deux dernières cités, les plus vastes, se développe un nouveau type d'organisation spatiale des logements par bande homogène de trois à quatre niveaux.

D'autres terrains en général de petite dimension et situés près des agglomérations existantes font également l'objet d'une densification très poussée aboutissant à la définition des "groupes d'habitations" (et non

plus de cités-jardins, terme générique que les autres opérations conserveront), comme à : Maisons-Alfort, Boulogne, Charenton, Vanves, Vitry et Saint-Mandé.

- Ce passage au collectif s'accompagne d'une modification progressive dans le statut des espaces publics. Alors que les opérations initiales avaient une densité variant de 20 à 30 logements/ha (suivant la taille de la cité et le nombre d'équipements) un triple saut se produit :

* A 60-70 logements/ha, comme à Stains, Châtenay, Plessis-Robinson, l'importance des espaces libres n'est pratiquement pas diminuée. Ils occupent encore 85 à 87 % des terrains de la cité (au lieu de 90 % pour les premières) ; il en résulte le maintien d'une possibilité d'usage différencié de ces espaces, et de larges étendues sont encore affectées aux jardins ouvriers. Mais déjà, en raison de la séparation fréquente du logement et du jardin, certains de ces espaces sont rendus collectifs sous forme d'espaces de jeux ou autres espaces verts ; ils constituent en outre de grands espaces de substitution complémentaires, ce qui entraînera parfois leur transformation ultérieure en parkings ou en terrains d'assiette pour de nouveaux équipements bâtis.

* A près de 90 logements/ha, comme à Suresnes, Champigny, ou au Pré St Gervais, ces possibilités s'amenuisent nettement, de sorte qu'une appropriation particulière de l'espace public n'est plus possible que pour les seules maisons individuelles qui subsistent.

* Au-delà, s'étendent les différents groupes (250 à 300 logements/ha), qui sont en fait des ilots denses qui se rapprochent de ceux qui sont réalisés dans la capitale par un double mouvement de la hauteur et de la réduction de l'espace public. Lorsque près du tiers du sol est occupé par des immeubles de quatre à six étages, l'espace public est inappropriable ; il se transforme au mieux en une vaste cour, appelée ici "cour jardin" en raison de la présence d'un ou deux squares pour enfants.

- Enfin, une nouvelle esthétique donne forme à ces changements. Certaines cités y échappent parfois pour des raisons particulières, notamment sur le plan morphologique. C'est le cas de Stains et de Suresnes déjà bien engagées, mais aussi de Châtenay-Malabry où les terrains des trois tranches construites avant guerre ne se prêtaient guère par leur topographie à l'application des formules "rationnelles" de l'architecture moderne ; de ce point de vue, et malgré ses qualités, cette cité est certainement apparue comme un exemple de "ce qu'il est désirable d'éviter".

Pour le reste l'impact de cette nouvelle esthétique fut très général.

Issu de la convergence de certains courants hygiénistes, de courants de pensées nouveaux dans les milieux artistiques extrêmement sensibles aux récents développements du progrès technique, et de certains milieux industriels eux-mêmes avec lequel le courant réformiste à l'origine de ces cités avait des liens étroits, les thèmes de cette architecture moderne sont bien connus : le mot d'ordre est l'industrialisation de la construction par la définition d'un ensemble de standards généralisés du pilier jusqu'à la ville ; l'esthétique qui se déduit de cette nouvelle rationalité est celle de l'assemblage de volumes simples réglés par des systèmes judicieux de proportion et un usage attentif de la couleur.

Mais dans la période étudiée, ce mouvement fut particulièrement important, bien plus par ses effets seconds que par sa logique fondamentale.

En effet, sur le plan constructif, les techniques qui seront utilisées dans les différentes cités, à la différence des expérimentations de la première étape, seront pour l'essentiel celles de la structure en béton armé avec remplissage en briques, formule largement éprouvée à l'époque.

En revanche, l'impact de l'architecture moderne fut décisif en ce qu'elle offrait une nouvelle méthode de travail permettant d'éliminer de l'espace de l'habitat tout ce qui ne correspondait pas à un besoin mesurable, en espérant par cette "esthétique dominée par des préoccupations utilitaires" agir fortement sur les prix. Comme le dit H. Sellier en 1933 : "l'introduction des formules d'architecture moderne dans la détermination des plans a abouti à l'étude de ceux-ci vers l'utilisation maximum des espaces bâtis, chaque mètre carré devant satisfaire aux besoins directs de l'occupant et à ses préoccupations de confort".

- Ce mouvement méthodologique, autant qu'esthétique est distinct dans un premier temps du mouvement vers le collectif dense. Il trouve ses premières applications dans le toit terrasse des immeubles collectifs ou individuels des cités dont les plans d'ensemble sont déjà figés (1ère tranche de Plessis-Robinson, Châtenay-Malabry, Stains et Suresnes...) ainsi que dans les recherches sur la conception de la cellule et même sur la couleur des enduits de façade (le jaune de Stains, le rose de Châtenay). Il s'étend à la définition et à la conception des différents équipements publics, et plus largement au plan d'ensemble des cités lorsque les caractéristiques du terrain le permettent comme à Champigny et surtout à la cité du Plessis-Robinson où l'on retrouve largement les conceptions des "Siedlungen" allemandes qui constituent alors le modèle du genre.

- Ce mouvement rationaliste rejoint toutefois clairement le mouvement vers le collectif dans les différents groupes et pour la dernière des cités importantes - Drancy la Muette - destinée à répondre à un triple objectif : aboutir à une amélioration décisive en matière de coûts, compte tenu des nouvelles normes de confort, par l'utilisation d'un procédé véritablement industriel ; préparer un nouveau saut de densité pour les grandes opérations (125 logements/ha) par un nouveau type de bâtiment, la tour (ou plus généralement par la création de bâtiments de 15 étages) sans encourir les inconvénients habituels d'une suroccupation du sol ; lier le tout, enfin, dans une organisation des volumes et des espaces publics, simple mais résolument moderne, et toujours enrichie, comme auparavant, par "les belles formules de la tradition française".

Drancy la Muette, aujourd'hui détruite après un destin tragique durant la guerre de 39-45, apparaît alors comme une oeuvre ambiguë mais importante dans l'histoire du logement social français : prémonitoire dans la mesure où à partir des années 50, la production s'orientera effectivement sur un système de collectifs barre-tours construits à l'aide de procédés le plus souvent très rationalisés ou très industriels ; désespérée dans la mesure où la construction métallique utilisée à Drancy ne fera jamais de réelle percée dans l'habitat, et dans la mesure, aussi et surtout, où la tentative de donner une relative complexité au projet, avec des espaces extérieurs encore très largement différenciés, ne connaîtra guère de lendemain.

Au terme de cette brève description, il est clair que l'on ne peut pas comparer la cité de Drancy de 1922, avec celle de Drancy la Muette ou de Maisons-Alfort, réalisées en 1933.

Si l'on ne s'attarde pas aux variations particulières dues à la taille et à la localisation des terrains, ce changement est particulièrement net et passe par une augmentation très brutale des densités.

Ce phénomène est d'autant plus troublant qu'il résulte d'un même courant politique réformiste, ayant de bout en bout contrôlé et soutenu l'aménagement de ces opérations, et que, dans certaines limites définies par les conditions du financement du logement social, d'autres choix étaient possibles. En effet, à l'augmentation des coûts de la construction, invoquée par H. Sellier comme motif d'une densification nécessaire, répond de façon contradictoire le développement des pavillons de banlieue, qui pour être "défectueux" n'en ont pas moins eu un très large succès.

Pour apprécier les raisons de ce changement il convient sans doute de reprendre la formule "non seulement un toit, mais un cadre de vie". Celle-ci exprime bien que l'Office était tenu de répondre à un double objectif : d'abord construire mais aussi assurer aux habitants un "plus" dans la définition des espaces du logement sur le plan de la surface, du confort, de l'hygiène ou de l'esthétique. Et si le premier objectif apparaît tout à fait "indivisible", le second en revanche, bien que très nécessaire dans son principe, a imposé des arrangements ou des solutions variables.

De ce point de vue, on peut analyser les différentes productions de l'Office de la manière suivante :

- dans un premier temps de "maturation théorique" qui correspond en fait à la période 1915-1920, les conceptions de l'Office se fondent sur un modèle spatial issu principalement des réalisations novatrices d'industriels progressistes de la fin du XIXe siècle.

A cette époque, la "hideur des formules antérieurement pratiquées" renvoie d'abord aux faubourgs denses et aux taudis où se multiplient "les maladies sociales" et l'acte de construire se traduit par une extension systématique du principe des cités ouvrières, améliorées par les savantes compositions tirées d'Unwin.

Toute apparition d'une forte densité, ou d'immeubles collectifs, est considérée a priori comme suspecte ; elle est alors largement commentée pour montrer qu'aucun des risques des faubourgs n'est à craindre.

Un soin particulier est apporté à la définition des futurs occupants ; ainsi doit-on trouver :

- * des travailleurs du Chemin de fer à Gennevilliers et Champigny
- * des ouvriers spécialisés dans les cités proches d'agglomérations industrielles, comme à Stains ou Suresnes
- * des petits fonctionnaires, employés de bureaux ou artistes au Plessis-Robinson et à Châtenay-Malabry, compte tenu de l'éloignement des centres industriels, sachant que ces occupants : "ne sont pas tenus de commencer leur travail à la lère heure ... et pourront bénéficier de la semaine anglaise... Ils auront donc intérêt et plaisir à habiter ce cadre champêtre et utiliser leurs heures de loisirs aux travaux de petites cultures".

Les plans des cités, enfin, s'ils accordent une large place à la composition générale et aux façades, insistent assez peu sur l'organisation et la conception interne des maisons. Celles-ci comportent en large majorité 3 à 4 pièces, une cuisine et un W.C. ; seuls certains logements améliorés bien situés dont l'uti-

lité, plus que la diversité sociale, est de diminuer le prix de revient global, disposent d'une salle de bains et du chauffage.

A cette vision issue directement de la première révolution industrielle, où Paris et sa région semblent formés d'un agglomérat de petits bassins d'emplois distincts va alors succéder entre 1920 et 1930, une nouvelle version du logement social pour trois motifs majeurs.

La deuxième révolution industrielle, qui affectera très largement la région parisienne, verra apparaître de nouveaux types d'industries concentrées à dominante de transformation (mécanique, électricité, chimie) et celles-ci auront un double effet :

- * indirect, par l'influence de leurs méthodes modernes de travail, sur la rationalisation de la production du logement, et sur son contenu très "fonctionnalisé"
- * direct, dans la mesure où le développement très important de la banlieue (+ 600 000 habitants dans la Seine hors Paris entre 1931 et 1936), par des habitants dont certaines caractéristiques changent (réduction de la taille des familles) conduiront à revoir certains aspects du logement et surtout à accorder une place primordiale (mais sans succès !) au développement des transports collectifs.

Par ailleurs, le nouveau logement repoussoir est devenu progressivement celui des "lotissements défectueux". Aux maladies sociales succèdent dans les commentaires, la boue des chemins de terre et l'anarchie du pavillonnaire "innommable".

Enfin l'Office doit construire ; il n'est plus guère possible de se contenter d'un rythme qui rend sa situation totalement marginale par rapport à l'évolution de la banlieue et l'on peut de moins en moins admettre que son action consiste en une simple "cités-expo" devant servir de modèle à l'initiative privée.

- Dès lors, à partir de 1928 le véritable changement s'opère. Rejetant toute solution susceptible de rapprocher les cités du nouveau logement repoussoir que constituent les "lotissements défectueux" (en recherchant par exemple une simplification des types, une répétitivité accrue, une réduction des surfaces de voirie, ou une densification des constructions au sol), l'office s'oriente résolument vers le collectif habillé par une nouvelle esthétique. Si des logements individuels sont encore construits sur les terrains périphériques ils sont alors lourdement taxés (loyer augmenté de 25 %).

Après une brève tentative de "Troisième voie" à Châtenay-Malabry et au Plessis-Robinson, se développeront essentiellement des groupes d'habitations dans lesquels l'accent sera mis très largement sur la qualité et le confort du logement. Dans ces groupes en effet, ces éléments sont très généralisés ; les HBM et les HBMA ne se différencieront plus que par des détails mineurs. En dix ans, le chauffage central, la salle d'eau, l'indépendance entre les pièces, deviennent la règle commune. Et ces dernières cités, amorçant une réduction progressive de l'espace concentré autour du "bloc technique", préparent la production de masse sous forme de grands ensembles qui bien plus tard, à partir de 1953, caractérisera le logement social.

- Dans ce cadre, le passage de la cité-jardin à la cité moderne traduit un net "déplacement" de la notion de cadre de vie.

Si H. Sellier pouvait déclarer en 1929 que l'effort de l'office consistait à "substituer aux préoccupations du pittoresque, celle du confort et de l'organisation intérieure", cette substitution a, au total, été beaucoup plus large.

Elle traduit en fait, dans le constant effort des instances politiques pour marquer le logement social de valeurs morales esthétiques et hygiénistes, un changement dans la perception des rapports de l'homme à la nature issu de deux étapes successives du développement industriel.

Mais et c'est aussi important, ce mouvement amorce aussi la "valse des idéologies" : le pavillon après avoir été de gauche, devient et s'affirme à droite ; le collectif après avoir été de droite au temps des immeubles de rapport devient de gauche, puisque seule sa production sera désormais socialisée.

La question reste de savoir quel rapport cela avait réellement avec les pratiques de habitants. Il n'est pas sûr, de ce point de vue, que le confort ne soit pas apparu en 1930, comme un mauvais substitut, précisément, au petit jardin potager, source inépuisable de ressources à l'aube de temps difficiles.

Christian BETRON
15 allée Komarov,
cité André Doucet,
appartement 178,
NANTERRE, 92000

Colloque Banlieue, Municipalités
et réformisme 1900-1940,
SURESNES, 1983.

A la recherche d'un consensus : Henri SELLIER et la
Société Historique de SURESNES

Nous commencerons par un détournement de document. Mais un détournement qui en dit peut-être long et suscite bien des interrogations. En pleine période électorale, le numéro du 4 mai 1929 du journal l'Humanité consacrait un de ses articles à dénoncer le candidat de ZIROMSKY et de l'archevêché à SURESNES, à savoir Henri SELLIER.

L'organe du parti communiste, en voyait la preuve dans une photographie : "la photographie ci-dessus, bien que prise en d'autres circonstances (...) symbolise à merveille cette situation. M. SELLIER est entouré de gens recrutés dans les mêmes milieux que ceux qui le patronnent. Un curé : l'abbé MACQUEL vicaire à SURESNES. Un industriel : M. SORDES. Deux gros propriétaires : MM. TURQUIN, GRANOUX. Un chouan catholique : M. DUVAL. Et enfin le bouquet : M. DUCOURE (...), tête de liste conservatrice aujourd'hui, mais ami personnel de SELLIER. M. DUCOURE non seulement ne fait pas campagne contre son soi-disant adversaire, mais dans la seule affiche que sa liste ait publiée, il se déclare admirateur de SELLIER". Cette photographie représente, on l'aura compris, le maire de SURESNES posant devant le musée municipal au milieu de la Société historique locale, créée en 1926.

Au-delà de son utilisation circonstancielle et somme toute discutable, cette photographie pose bien la question des rapports entre SELLIER et les associations -plus particulièrement les associations culturelles à la clientèle plutôt aisée- au moment où le maire de SURESNES entreprend un programme global de réformes baptisé socialisme municipal. Ce document conduit à s'interroger sur l'attitude de la municipalité à l'égard de la société historique et de l'histoire suresnoise. On sait toute l'importance en effet de l'histoire locale au niveau de

la vie politique communale, des représentations collectives et de l'identité locale (1).

En d'autres termes, la Société Historique de SURESNES et le passé suresnois ont-ils été considérés par Henri SELIER et son administration comme un moyen de parvenir à un consensus dont l'enjeu était d'obtenir l'adhésion des groupes sociaux et des notables réticents ou supposés hostiles aux mutations jugées nécessaires, l'acceptation des nouvelles règles du jeu politique local, l'enracinement du socialisme municipal et de la personne même d'Henri SELIER (2) ?

- UNE ORIGINE SYMPTOMATIQUE

La Société historique de SURESNES est née à un moment particulièrement décisif de l'histoire de la ville, puisque celle-ci connut pendant l'entre-deux-guerres une expansion démographique sans précédent, un essor industriel et une intense densification sans que soit bouleverser -semble-t-il- la diversité sociologique (3). SURESNES s'intégrait alors à ce Grand PARIS qui devenait un thème privilégié et un champ d'expérience pour les discours administratif et urbanistique.

Une conséquence logique de ces mutations socio-économiques est l'affirmation par de nombreux habitants d'une histoire propre et d'une spécificité suresnoise. Déjà, dans les années 1890, à l'occasion des premières grandes transformations et des premiers travaux d'urbanisme, un phénomène analogue s'était produit, avec la publication d'une première histoire de SURESNES en 1890 et la création en 1901 d'un musée municipal (véritable collection collective). Lentement une entreprise de mémorisation et de légitimation du présent s'était forgée. Mais tous ces efforts de constitution d'une mémoire commune s'étaient brisés sur la déchirure politico-religieuse du début du siècle (4).

Cette exigence de localisation se retrouve dans les années 1920 dans des milieux assez différents idéologiquement sinon socialement: le milieu paroissial d'abord, qui s'ouvre alors sur les réalités communales après les avoir longtemps refusées, le milieu enseignant aussi, qui a toujours entretenu avec l'histoire locale des rapports conflictuels. Le bulletin paroissial, sous la plume de l'abbé MACHUEL, publia une suite d'articles mettant l'accent

sur les sources religieuses du passé local. De son côté, un enseignant, très connu à SURESNES, le directeur du cours complémentaire Octave SERON, animateur de nombreuses associations pédagogiques, membre de la Société d'études scientifiques, historiques et géographiques de la région parisienne, qui faisait tant, sous l'impulsion de son président Albert DEMANGEON, pour éveiller l'intérêt des enseignants à l'espace communal, préparait un ouvrage destiné à actualiser les données rassemblées par le premier ouvrage d'histoire suresnoise devenu introuvable.

Ces initiatives furent vivement encouragées par le comité des fêtes de la ville (5) et par la municipalité qui désiraient organiser une "exposition rétrospective du Vieux-SURESNES" dans le cadre d'une foire-exposition présentant les transformations en cours et les industries locales. Le succès de l'exposition, puis celui du livre d'Octave SERON qui n'eut pas moins de 592 souscripteurs (2,6 % de la population) indiquèrent l'existence d'une demande d'histoire locale et incitèrent leurs promoteurs à constituer une institution permanente qui s'assignerait pour but essentiel le développement et la réorganisation du musée communal. Cinq des organisateurs de l'exposition demandèrent - dans un mouvement bien significatif - audience à SELLIER qui les reçut le 26 juillet 1926. L'audience terminée, une association avait pris corps, avec une dénomination (Société historique et artistique de SURESNES), un conseil d'administration, des statuts à la rédaction desquels - selon la tradition - SELLIER aurait pris une très large part (6). Les conditions même de sa naissance expliquent dans une large mesure l'histoire de la société historique : elle est une association autonome régie par la loi de 1901, réunit des milieux socialement et idéologiquement assez typés mais se situe dans l'héritage d'une historiographie locale double ~~xxxx~~ avec sa version plutôt laïque et sa version plutôt cléricale. Elle est née surtout à la faveur d'une fête municipale - l'incitation de la mairie est visible - et se pose immédiatement dans une situation de rapports avec la municipalité, en visant à la gestion du musée communal. Une mémoire-sociabilité, une demande sociale d'histoire ont donc rencontré un volontarisme historique municipal. A quelles intentions correspondait donc cette disponibilité du maire de SURESNES à l'égard du projet des fondateurs de la Société historique ?

L'article de l'Humanité évoqué dans notre introduction nous invite à examiner les arguments en faveur d'une explication purement conjoncturelle, étroitement politique, sinon électorale.

- DES RAISONS CONJONCTURELLES

Les années 1925-1935 représentent certainement un moment difficile et délicat pour le socialisme municipal. L'importance des réalisations entreprises les premières années du mandat de SELLIER avaient pu inquiéter une partie de la population, la situation fragile de la gestion municipale prêtait le flanc aux critiques d'un parti communiste dynamique n'oubliant pas que le maire de SURESNES avait été un des siens et qui risquait de cristalliser et de traduire politiquement le mécontentement diffus d'une partie de l'électorat SFIO (7). C'est pourquoi, dans le but d'élargir son assise électorale, de marginaliser les communistes, d'accroître sa marge de manoeuvre, SELLIER entreprit une politique de rapprochement avec le courant modéré très vivace à SURESNES dont l'alliance électorale est un des aspects. La différence est grande, en effet, entre le bloc socialiste homogène, élu en 1925, et les coalitions électorales de 1929 et 1935 composées de 18 socialistes et de 9 personnalités d'un "Comité des intérêts généraux" dont le but "n'était pas de faire de la politique mais d'obtenir (...) sur le terrain économique des réalisations efficaces, sûres et durables" (8). Afin de concrétiser cette alliance, SELLIER multiplia les contacts en dehors du champ politique, établit des liens -souvent hors fonctions- avec des personnalités représentatives du SURESNES industriel et associatif. Il est permis de se demander si la société historique ne fut pas un de ces lieux "neutres" permettant ce rapprochement entre un pouvoir municipal et des catégories sociales ou des milieux politiques souvent revêches. Un regard rapide sur la configuration sociale de l'association tend à confirmer cette hypothèse puisque sa clientèle est plutôt une clientèle d'hommes, âgés de plus de 40 ans, nés sinon à SURESNES du moins dans le département de la SEINE, habitant le vieux centre ou le quartier industriel (dit Nord-Est), appartenant volontiers aux couches moyennes voire supérieures de la ville et composant le ~~milieu~~ ~~répondant~~

milieu dirigeant des associations traditionnelles (9). Il convient de remarquer aussi de nombreux adversaires du maire siégèrent au sein du conseil d'administration de la société : DUCOURE, le traditionnel candidat des républicains à SURESNES pendant cette période, MOINE le candidat du parti radical-socialiste, METTON et GIRARD candidats sur les listes de droite. Des ralliés aussi, membres du comité des intérêts généraux, comme Maurice LEBLANC et Paul POLLET. D'autres membres étaient connus pour leur sensibilité conservatrice: le deuxième président de l'association, Edouard DUVAL "homme de droite absolu", antidreyfusard et nationaliste. N'est-il pas significatif que l'homme de la municipalité au sein du conseil fut Alexandre JOYEUX, élu en 1919 sur une liste du Bloc national, rallié depuis à SELLIER par l'intermédiaire du Comité des intérêts généraux ?

Mais la coïncidence des dates et de la conjoncture politique manifeste surtout la nouvelle manière de gérer le territoire urbain instaurée par l'élection des socialistes. Pour SELLIER, qui depuis longtemps entretient avec l'histoire -et plus ~~précisément~~ précisément l'histoire urbaine-un dialogue des plus féconds, une société savante locale doit assumer certaines fonctions au sein de la cité.

- LES FONCTIONS D'UNE SOCIÉTÉ HISTORIQUE

.le dialogue avec le passé: de l'histoire héroïque à l'histoire-évolution

SELLIER a en effet toujours accordé une grande attention à l'histoire. N'aimait-il pas se dépeindre pour des raisons politiques évidentes comme un homme du terroir, possédant des racines, héritier de la tradition paysanne du Centre ? Il n'est pas inutile non plus de souligner que son appartenance au mouvement coopératif et syndical puis aux groupements socialistes l'a familiarisé avec l'histoire et la mythologie du mouvement ouvrier. Comme chez nombre de militants, SELLIER développe une histoire ouvrière héroïque qui se résume à la liste de ceux qui l'ont influencé : VAILLANT, FOURNIÈRE, BEBEL, JAURES, THOMAS (10). Mais les grands mentors socialistes ne sont pas

les seuls à composer les références des discours du maire de SURESNES : trait de l'époque, il cite souvent les figures-clés de l'histoire scolaire, de grands personnages à la vie et à l'action exemplaires. C'est ici que nous rejoignons l'histoire locale: SELLIER se réclame par-exemple pour sa politique d'oeuvres hospitalières des "admirables enseignements formulés au XVIème par SAINT VINCENT-DE-PAUL"(11) qui découvrit à SURESNES sa première fille de charité. Surtout SELLIER ne cache pas sa prédilection pour son royal homonyme HENRI IV, qui a constitué, comme l'a magistralement montré Michel GUILLOT le principal facteur de différenciation de SURESNES (12). Le bon roi -ou plutôt son image vulgarisée par l'école primaire- convenait parfaitement au caractère de SELLIER et épousait l'image qu'il entendait donner de lui-même: celle du décideur "complet, à la fois courageux et populaire, humain et généreux", qui conserve "le souci du bien-être de son peuple" (13), qui a le goût des contacts directs, entretenant ~~maintenant~~ avec ses sujets des rapports de type quasi-familiaux. Deux traits constitutifs de la représentation commune du roi éponyme étaient plus particulièrement en harmonie avec les idées et le programme du maire de SURESNES : celui du monarque conciliateur et pacificateur -sinon pacifiste-et celui d'organisateur d'un nouveau mode de gouvernement fondé sur l'accès aux décisions publiques des "capacités", des techniciens (SULLY). Mais l'intérêt de SELLIER pour l'histoire ne réside seulement dans l'évocation pédagogique d'une imagerie directement issue des leçons de morale et d'histoire de l'école républicaine. A la suite de son ami Marcel POETE (14) et du fait même de son sociologisme -qui se situe dans le cadre théorique du durkheimisme-le maire de SURESNES place l'étude du passé local au centre de sa réflexion sur la définition, la croissance et le devenir du territoire urbain.

."L'avenir de SURESNES lié à son passé" :

Il n'est donc pas surprenant de constater que SELLIER ait fait précéder son projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville par une étude approfondie de l'évolution communale (15). C'est justement par le rappel de ce plan que SELLIER commence un texte admirable -véritable condensé de sa pensée-publié en 1929 dans le premier numéro

du bulletin annuel de la Société historique et qui porte le titre significatif de "l'avenir de SURESNES lié à son passé". La ville y est décrite -SELLIER a précisé les métaphores médicales et biologiques-comme un organisme vivant possédant des règles d'évolution, des périodes de croissance et de déclin, le rôle de l'historien devant être de dégager cette périodisation. L'étude du passé permet en quelque sorte ce suivi de l'état de santé urbain dont rêve le statisticien et l'hygiéniste qu'est SELLIER. Cette sociologie du passé local constitue la base scientifique et l'élément indispensable de la prospective municipale, un outil au service de l'aménagement rationnel du territoire. Le champ historique permet donc à SELLIER de légitimer la théorie (ou plutôt la pratique) du socialisme municipal selon laquelle l'action circonscrite au secteur communal est possible et efficace. L'étude historique devant viser à démontrer qu'il y a des facteurs locaux aux problèmes nés de l'industrialisation, ~~par~~ le mauvais développement de la ville trouvent son origine dans l'impéritie de l'administration locale précédente. SELLIER présente aux suresnois le programme de réformes qu'il propose comme l'aboutissement d'une histoire, son intervention comme nécessaire et conforme aux particularités de la ville, au tempérament suresnois marqué par le goût de l'effort, la joie, la modération, la diversité (politique et sociale) (16). Nécessaire encore l'assainissement, voire la destruction complète du vieux centre villageois, mais SELLIER n'exclut pas la possibilité d'un SURESNES sans industrie, s'apparentant au SURESNES mi-rural, mi-urbain, au SURESNES des guinguettes à la clientèle parisienne (17).

Il résulte d'une telle conception de l'histoire locale que les tâches assignées par SELLIER aux érudits locaux ne sont pas minces: ils doivent devenir les auxiliaires de l'administration communale en gérant les archives et le musée, participer à la politique d'apaisement idéologique, en faisant apparaître le passé propre de SURESNES, le passé profond d'au-delà de la conjoncture, dégager une évolution qui démontre la nécessité des transformations entreprises par le maire, insister sur leur caractère essentiellement suresnois, donner une âme à la ville,

une ville ressentie par son maire comme cloisonnée, compartimentée du point de vue des quartiers comme des classes sociales, l'augmentation de la population, la création d'une cité dans la cité risquant d'amplifier cette hétérogénéité. En dernière instance, le travail des historiens locaux doit aboutir à une unification de l'espace suresnois, par l'élaboration d'une mémoire commune, d'une identité.

.Commission ou association ?

C'est bien pourquoi le modèle d'une commission municipale, du type parisien, à laquelle a appartenu SELLIER et dont son ami Elie DEBIDOUR était le secrétaire général, un instant envisagée, fut abandonné, malgré les hésitations des premiers temps (18). SELLIER assure en effet un statut privilégié à l'association, considérée comme l'élément primordial de la vie municipale, lien privilégié entre l'administrateur et l'administré, lieu idéal du développement de la solidarité, de la coopération, de la démocratie. Les associations doivent permettre en effet l'émergence d'une couche intermédiaire représentant les forces vives de la localité, un regroupement des notables permettant leur coopération sur des questions précises. A la limite, administrer une ville pour Henri SELLIER, c'est coordonner l'ensemble des associations de la ville qui n'est que l'ensemble d'entre elles, l'association des associations. Ainsi, la société historique - en tant qu'association, en tant que regroupement d'historiens - serait, selon les propres mots de SELLIER la meilleure collaboratrice de la commune et ses membres "les meilleurs serviteurs de la commune". Qu'en est-il en réalité ? Nous examinerons d'abord les modalités de cette collaboration, puis nous en étudierons les formes. La question, le problème étant d'apprécier la nature de cette collaboration, de savoir si la Société historique de SURESNES fut un relais pour le socialisme municipal.

- QUELLE COLLABORATION ?

.Les techniques de la collaboration :

On notera d'abord, sans en exagérer la portée, que trois conseillers municipaux, dont SELLIER élu ^{président d'honneur} selon la tradition des sociétés

~~_____~~

savantes, furent membres du conseil d'administration de la société au cours de la période 1926-1939. L'un d'eux -le maire de Suresnes- jouait le rôle de médiateur entre le Conseil d'administration de l'association et la municipalité. Plus déterminant cependant nous semble être un appui matériel et financier constant, qui inscrit la société dans une certaine dépendance, cet appui prenant la forme d'une aide financière directe avec une subvention (35-40 % du budget de la société en 1926-27, proportion qui ne fera qu'augmenter par la suite) et un achat de la moitié du tirage du bulletin annuel, et d'une aide matérielle puisque dès 1927 un local fut mis à sa disposition. Cet appui était nécessaire puisque la société historique est en partie une association gestionnaire, ayant la charge des archives anciennes, participant à la gestion du musée de 1927 à 1936, puis s'en occupant complètement à partir de cette date. Il ne faut pas sous-estimer aussi l'importance déterminante des relations personnelles érigées par SELLIER en pratique politique, pratique qui favorisait l'émergence de "leaders" au sein du monde associatif local. Dans le cas de la société historique, il est avéré que le maire trouva en la personne de René SORDES (19), qui fut le troisième président de l'association de 1934 à 1963, une personnalité à sa mesure, qui le rejoignait dans une certaine vision du monde, tout en ayant des positions politiques différentes. Enfin et surtout la société participa aux multiples structures coordinatrices mises en place progressivement par la municipalité, dont les deux plus formalisées et plus importantes sont le Comité des fêtes auquel elle adhéra dès sa création en 1926, et l'Office des Loisirs fondé en 1934 dont ~~le but était~~ " l'objectif était "l'éducation populaire et la saine distraction" (20).

.Les formes de la collaboration :

La municipalité SELLIER a en effet élaboré un vaste projet culturel et éducatif -nous employons à dessein ce mot car il est symptomatique du constant souci didactique, pédagogique qui fait de SELLIER un représentant de la IIIème république-, s'incarnant, se matérialisant dans une topographie festive, dans une organisation symbolique de l'espace suresnois. Ce vécu ludique de l'espace urbain prend appui sur les associa-

ciations et les sociabilités "bourgeoises" et "populaires". Il semble bien qu'il n'y eut pas réelle adéquation entre le projet et sa réalisation : l'univers festif suscité par la municipalité afin de secréter de l'unanimité, un sentiment local, un sentiment de connivence entre administration et administrés, fut souvent dissout dans l'éparpillement des volontés particulières, commerçantes en particulier. Le passé est un des outils utilisés par la municipalité pour donner unité et signification à ces fêtes, pour les maîtriser. Nous prendrons pour le démontrer, trois exemples significatifs, dont l'un à première vue ne concerne pas le passé local, puisqu'il s'agit du centenaire de la révolution de 1789. Mais ces exemples sont loin de circonscrire l'ensemble de l'investissement municipal dans le passé local ou national, de cette gymnastique commémorative qui revêt un aspect multiforme (de la commémoration du centenaire de la naissance de PASTEUR en 1923 à l'élévation ^{en 1925} d'une statue de JAURES à l'entrée des Cités-jardins dans la position de l'orateur qui cherche à convaincre de la réalité du programme socialiste municipal, en passant par le recueil d'exergues moralisantes s'épanouissant sur les murs des écoles PAYRET-DORTAIL et dont il faudra bien un jour établir l'épigraphie).

Notre premier exemple illustre la volonté de réconciliation, d'apaisement idéologique du maire de SURESNES, à laquelle la société historique prêta un concours déterminant. SELLIER tenta de redonner vie à l'institution de la Rosière, en lui donnant la signification nouvelle - mais sans annihiler véritablement ses significations notabiliaires et spirituelles antérieures - d'accès de la classe ouvrière au pouvoir. La persistance de l'élection d'une rosière laïque créée par les radicaux en 1913, permit à SELLIER de prendre une mesure révélatrice : le maire unit les deux institutions à travers la création d'un comité de patronage des rosières, au bureau duquel se retrouvèrent des membres dirigeants de la société historique.

Dans les années 30, la municipalité tenta de raviver le souvenir de l'ouvrier-inventeur Fernand FOREST qui fut à l'origine du moteur à explosion. Lors des grandes fêtes de 1931, un buste, un défilé de voitures - du char des rois fainéants à la voiture dernier modèle! -, de nombreux articles du journal

local "Le Suresnois" (21) marquent cet enthousiasme pour l'ingénieur ouvrier mort dans la misère et symbolisant les vertus et les capacités du monde du travail suresnois, à la jonction de l'artisanat qualifié et de la grande industrie. Il n'est donc pas à exclure que cette commémoration fut à l'usage d'une certaine frange de l'électorat d'Henri SELLIER. Pour sa part, le premier bulletin de la société historique consacrait un article à "la vie" et "aux inventions" de Fernand FOREST (22).

La commémoration du centenaire de la révolution française s'affirme comme pleinement unanimiste (23). La composition du comité de célébration présidé par SELLIER atteste de cette volonté d'accord puisqu'il regroupait des délégués de tous les groupements politiques, syndicaux, mutualistes et du secteur associatif. On y retrouvait comme vice-présidents, DYCA leader du parti communiste au plan local, René SORDES président de la société historique. On aurait pu craindre un échec, dans le contexte de repli financier du budget communal, qui aurait reflété "l'échec national de la commémoration" (24). Dans l'état actuel de notre travail, il semble au contraire pouvoir être affirmé que cette commémoration fut une réussite, due en partie à une impressionnante mise en scène dont les deux pôles ont été l'imposante fête scolaire qui regroupa plus d'un millier d'élèves et les manifestations en l'honneur du premier maire du village, BOUGAULT. La commémoration de 1789 fut en effet une commémoration suresnoise, qui permit d'éviter les questions "conflictuelles" et d'exalter la révolution de la liberté, sous sa forme modérée et notabiliaire, à travers la personne de BOUGAULT, dont l'identification à SELLIER fut à diverses reprises suggérée. Le rôle joué par les érudits locaux - et surtout par René SORDES - est ici essentiel puisqu'ils sont à l'origine de la manifestation enfantine, de la publication d'un journal "Suresnes, 1789" (numéro spécial du Suresnois tiré à 3000 exemplaires) et de la commémoration de BOUGAULT. Le rôle de la société historique se révèle encore central dans le choix des noms de rues. La municipalité eut en la matière une politique ambitieuse et vaste, conséquence des travaux d'urbanisme, mais aussi reflet d'un investissement idéologique, d'affirmation humaniste et évolutionniste (25). Cette politique revêtit quatre

aspects principaux : un retour des noms de lieu-dits dans le quartier central, au détriment des rues baptisées vers les années 1920-1930 pour des raisons idéologiques, une consécration de la tradition henricéenne (26), l'affirmation d'une continuité municipale (27), enfin une spécificité de la Cité-jardin qui devait marquer dans l'espace suresnois la voie de l'avenir. C'est pourquoi ses voies furent baptisées des noms des inspirateurs de SELLIER, socialistes, humanistes, écrivains (28), mais aussi de noms ayant trait à la nature.

.A propos de l'historiographie locale:

Il n'est pas dans notre propos d'analyser le contenu de l'historiographie locale pendant cette période, encore très fragmentaire et à la recherche d'une documentation . Il est indubitable qu'elle hésita entre la nostalgie passéiste -à travers l'évocation des "héros" locaux et du SURESNES des guinguettes- et une élaboration plus scientifique d'une histoire urbaine que lui proposait Henri SELLIER. Le projet de musée municipal, établi en 1938 par René SORDES, ~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~ ~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~ ~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~ indique assez bien qu'il existait une identité de vues entre SELLIER et certains "leaders" de l'association. Le projet de R. SORDES présente la vision d'un musée didactique, où le passé suresnois serait organisé en périodes. Deux périodes se trouvant valorisées: celle de l'ancien régime, et celle de l'époque contemporaine qui voit "un ordre nouveau" "sauver SURESNES" (29).

En somme, c'est à toute la politique de SELLIER que la société historique locale semble apporter un soutien. N'est-il pas symptomatique qu'en 1932 la société historique annula son banquet annuel en raison de la crise et décida "en présence de la situation difficile dans laquelle se trouve la classe ouvrière de la localité" de verser la somme prévue pour le déjeuner à la caisse de chômage de la ville. Un acte de charité qui concordait parfaitement avec la politique socialiste municipale locale...

-LES CHARMES DISCRETS DU CLIENTELISME :

Ainsi la cause serait entendue : la Société historique de SURESNES serait un relais du socialisme municipal. La réalité semble plus complexe. Ainsi, la participation aux animations fut loin d'être enthousiaste, surtout les premières années, la société s'obstinant

à se cantonner dans un rôle de pure érudition. D'autre part, il est indubitable, que la société historique eut tendance à agir comme un groupe de pression. On le voit bien à propos des noms de rues, la société envoyant pétitions sur pétitions pour obtenir l'effacement d'une époque marquée par le dreyfusisme et le laïcisme (30). Relais pour la politique (ou plutôt certains thèmes) de SELLIER, mini-groupe de pression ce n'est nullement contradictoire. C'est que nous sommes confrontés ici à une forme très classique de clientélisme de notables, dont s'accommoda très aisément le maire de SURESNES. Un fait très révélateur : le bulletin de la société informait parfois ses lecteurs des succès électoraux de SELLIER (31) mais en ne précisant jamais son appartenance politique, en le décrivant ^{au contraire} comme le "patron" de SURESNES. Cet investissement associatif, permit à SELLIER de se donner l'image d'un administrateur compétent se situant au-dessous, voire hors du monde des partis, d'un politique en marge des politiques. Quel fut d'ailleurs le lieu de rencontre entre le maire et "sa" société historique ? Tout naturellement le banquet annuel de cette dernière, si caractéristique d'une sociabilité masculine, "bourgeoise" (mais aussi républicaine) fondée sur l'exaltation du lieu où l'on vit et sur le lien amical d'homme à homme. La société historique de SURESNES fut donc bien un lieu de rencontre entre notables traditionnels (32), utilisés parfois avec succès d'une nouvelle façon, et un pouvoir municipal peut-être à la recherche d'un nouveau souffle. En un certain sens on peut parler de partage du temps : tandis que la municipalité se réservait le présent et l'avenir, le passé était "récupéré" par ses héritiers naturels. Mais l'espace neutre devint ~~un~~ ^{rapidement} un espace de neutralisation puisque la société historique devint l'un des vecteurs de la propagation de la "renommée", de la "légende", d'une "historicisation" d'Henri SELLIER. La société contribua à faire très vite de SELLIER un ~~personnage~~ "personnage historique", qui aboutira ~~à un~~ à un consensus sur sa personne, sa pratique et moins sur ses idées. On nous permettra cette hypothèse hardie : le socialisme municipal ~~xxxx~~ a été -du fait de cet investissement dans le passé local- très vite enfermé dans ses oeuvres. Il n'y eut plus de modèle, de laboratoire mais des réalisations prestigieuses.

NOTES

- (1) Sur l'intérêt d'étudier les historiens locaux et leurs associations on consultera notre article : "une sensibilité historique locale : les historiens et la société historique de SURSIS", bulletin de la Société historique de SURSIS, 1979-80, 73 pages.
- (2) Autant de questions qui méritent d'être posées quand on sait que de nombreuses municipalités -surtout de gauche ?- sollicitent alors le passé local. Les communistes, par exemple, deviennent de farouches défenseurs des traditions locales en même temps qu'ils découvrent les valeurs nationales et les traditions françaises. C'est ainsi que Raymond PARENT à NATRAT ou Jacques DORIOT à SAINT-DENIS réhabilitent et couronnent avec faste leurs rosières. Des socialistes aussi, tel André MORIART qui crée un musée et une société historique locale en 1935 à BOULOGNE-BILLACOURT. L'entre-deux-guerres fut en effet une période fertile en création de sociétés savantes à préoccupation historique en région parisienne (25,38 % des sociétés historiques existant en région parisienne en 1979).
- (3) Les études sur la ville de SURSIS pendant l'entre-deux-guerres restent rares. Citons le mémoire de maîtrise de Jean-luc LHEMANNE, "Henri STELLIER et la Cité-jardin", 1977, 166 pages, et les travaux de Keizo ISOBE, en particulier son article intitulé "un aperçu sur l'évolution économique à SURSIS (1913-1935) à travers les matrices de la contribution des patentes", bull. de la SHS, 1982, pp.182-189.
- (4) Sur l'origine et les débuts de l'historiographie sursenoise, on consultera notre article "une sensibilité....", pp.68-89.
- (5) Créé en 1920 son but "était de faciliter l'organisation à SURSIS de fêtes, manifestations commerciales, artistiques, sportives et de coordonner l'effort des différents organismes publics ou privés susceptibles de participer à cette organisation" (cartons Comité des fêtes, Archives municipales de SURSIS). Ce comité dont les animateurs appartenaient à la catégorie associative de la ville (son président était Alfred MARANT, l'animateur de l'union des commerçants et artisans) semble avoir été investi par le Comité des Intérêts Généraux. Le comité des fêtes a joué un rôle moteur dans le développement du sport (et plus particulièrement le sport spectacle) dans la ville.
- (6) Le compte-rendu des séances du conseil d'administration de la SHS affirme que les deux avant-projets de statuts conçus par les promoteurs de l'exposition furent fondus en un seul "par les soins de STELLIER" (compte-rendu des séances, page 6, archives de la SHS).
- (7) Ces hypothèses demandent à être étayées par des recherches approfondies sur l'histoire politique de la ville de 1919 à 1939. On trouve cependant quelques indications significatives dans le mémoire de Jean-luc LHEMANNE, déjà cité.
- (8) Cartons du comité des fêtes, archives municipales de SURSIS.

- (20) Sa création possible avait été venue dans une autre préoccupation :
- (9) C'est ainsi que plusieurs associations, se présentent, par l'intermédiaire de leurs présidents, dans les bulletins de la SHS : articles sur l'association philotechnique par Henri MICHEL dans le bulletin n°3 (1931, pp.133-139), sur la société de secours mutuels par A. DUJAND dans le quatrième bulletin (1932, pp.173-176), sur le syndicat des cultivateurs sous la plume d'André GAILLET dans le bulletin n°5 (1933-34, pp.214-217). Sur la sociologie de la SHS, voir notre article, déjà cité, pp.128-132. En 1928, la SHS compte 112 adhérents et atteint le chiffre de 160 en 1930.
- (10) Sur l'influence qu'a pu exercer Albert THOMAS sur Henri STELLIER, voir la communication de Madeleine BÉBERIQUX, colloque H. STELLIER, CHARENTAIS, novembre 1983.
- (11) déclaration électorale de 1935 citée par René SORDUS, "Histoire de SURSCHEFS", 1965, p.152.
- (12) Michel GUILLOT, "la légende de HENRI IV en banlieue parisienne et les historiens de SURSCHEFS", mémoires de la fédération des sociétés historiques de PARIS et ILE-DE-FRANCE, tome XXI, 1970, pp.97-153.
- (13) Sur la place du roi HENRI IV dans l'histoire scolaire, voir Claude BILLARD et Pierre GUIBERT, "histoire mythologique des français", PARIS, éditions GALLIEN, 1976, pp. 94-98.
- (14) Marcel POTTE (1866-1950) élaborera une analyse culturaliste de la ville qui devait exercer une indéniable influence sur le maire de SURSCHEFS. POTTE devait d'ailleurs fonder avec Henri STELLIER un cours sur l'urbanisme et l'histoire de PARIS à l'école pratique d'études urbaines.
- (15) voir à ce sujet Paulette POUSSIN, "l'évolution urbaine de SURSCHEFS", DES, 1951, 75 pages.
- (16) La thématique des discours de STELLIER rejoint là celle de l'historiographie locale qui décrit un SURSCHEFS sain, travailleur, joyeux contrastant avec une capitale monstrueuse, malsaine et oisive.
- (17) voir Paulette POUSSIN, op.cit.
- (18) STELLIER écrit le 28 juillet 1926 au premier président de la SHS, Octave STROU : "...j'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal (...) a décidé à l'unanimité de donner l'adhésion de la commune au comité du Vieux-SURSCHEFS". STROU annoncera dans son ouvrage la prochaine création d'une "commission du Vieux-SURSCHEFS". Ces expressions, qui désignent certainement le quartier du vieux centre, traduisent aussi l'influence exercée par la commission du vieux-PARIS. Il est significatif que la première conférence de la SHS soit celle d'Elie DEBIDOUR, secrétaire général de la commission, intitulée : "la commission du vieux-PARIS et son rôle dans la conservation des souvenirs locaux" (8 décembre 1926).
- (19) René SORDUS (1884-1963), président de la SHS de 1934 à 1963, a écrit une histoire de SURSCHEFS dont l'avant-dernier chapitre constitue une substantielle apologie du maire de SURSCHEFS.

- (20) Sa création semble avoir répondu à une double préoccupation: neutraliser le Comité des fêtes ou du moins borner, restreindre ses attributions; posséder un outil répondant mieux aux préoccupations culturelles de la municipalité. La création de cet office est à l'origine d'un conflit avec le comité des fêtes et une partie du monde associatif (à la réunion du bureau du comité des fêtes du 2 mars 1934 Alfred Varant, président du comité remarqua qu'il avait "fait une étude comparative des statuts de l'office d'éducation populaire et des Loisirs avec ceux du comité des fêtes; il en déduit qu'ils sont identiques et que par conséquent leurs buts ne peuvent être que les mêmes", insista sur "l'indépendance du Comité des fêtes". Un autre membre du bureau ajouta qu'il était douteux "que tous les groupements acceptent une autre tutelle que celle du comité des fêtes et surtout la perspective d'une municipalisation", cartons du comité des fêtes en cours d'exploitation, archives municipales de SURESNES).
- (21) Journal paramunicipal créé en 1929.
- (22) Emile BOUDIER, "Fernand FORNET sa vie, ses inventions", bull. de la SHS, 1929, numéro 1, pp. 32-36.
- (23) L'événement donna lieu à une suite de conférences (d'Albert SOREUL qui fit un exposé sur "ROBESPIERRE et la république de l'an II", de Jacques SALOMON qui parla de "la révolution au service de l'intelligence", de Roger MONTAGNE qui fit une conférence sur "la révolution et l'Europe". Il revint à Henri SILLIER lui-même de parler de "SURESNES sous la révolution", qui attira 313 personnes. Nous n'avons malheureusement pas retrouvé le texte de cette conférence), à des soirées théâtrales (par exemple représentation du "Jeu de l'Amour et de la Mort" de R. ROLLAND, et du "Tortement du père Leuclou" de R. MARTIN DU GARD données par le mouvement d'art et de culture Mai 1936), à une fête scolaire, à la publication d'un journal, à de nombreux articles dans le Suresnois, et à de nombreuses affiches. Nous espérons consacrer prochainement une étude plus complète à cette commémoration en nous appuyant sur le carton du comité des fêtes de 1939, archives municipales de SURESNES.
- (24) cité par G. NAPP, "Mémoire collective, mémoire sociale et itinéraire du message de la mémoire", bulletin de l'INTP, n° 6, 1981, pp. 35-38. Alice GRAND explique dans son livre "la révolution française, mythes et interprétations 1789-1970", (coll. questions d'histoire, Flammarion, 1970, page 89): "à la carence gouvernementale répondit la tiédeur populaire et l'amertume de certaines "élites".
- (25) Il n'y eut pas moins de 69 rues baptisées ou rebaptisées (voir "SURESNES, ses lieux-dits et ses rues vous parlent, 1968, 80 pages).
- (26) La rue du colonel PICQUANT fut baptisée avenue de la BELLE-GABRIELLE.
- (27) SILLIER donna une rue au premier maire de SURESNES mais aussi à ses prédécesseurs rivaux qu'il a tant critiqués.
- (28) A la séance du conseil municipal du 22 mars 1932 SILLIER expliqua que "la municipalité a voulu rendre hommage aux penseurs et aux hommes d'état de toutes religions et de

toutes nationalités qui, au cours des siècles et jusqu'à notre époque tragique, ont tendu à l'humanité le flambeau qui doit la guider vers la paix définitive et la fraternité des peuples." Et SELLIER de citer SULLY, GROTIUS, PINK, ROMAIN-ROLLAND, JAURES, Léon BOURGEOIS, WILSON, K'LOOG, BRIAND, VAILLANT, etc.

(29) René SCODES, projet d'un musée municipal, 1938. Ce projet prévoyait un vaste musée-centre culturel situé dans de vieilles maisons du centre.

(30) Le second président de la SHS, Edouard DUVAL, n'hésita pas à écrire dans le bulletin : "la société historique estime qu'il est du plus grand intérêt pour l'étude de l'histoire de notre localité et pour la conservation de notre patrimoine historique de maintenir ces dénominations: rues du Port-aux-vins, du Puit-d'Amour (...) etc; qui fixent un point de la topographie (...), comme la rue des Champs, devenue on n'a jamais su pourquoi "Pierre DUPONT", la rue du Moutier dénommée depuis peu "Emile ZOLA" par brimade, ainsi que la place d'Armes qui reçut le nom de "TRARIUX" à l'époque du dreyfusisme. Ces anciens noms rappelaient l'emplacement d'un lieu-dit, d'une demeure, ou d'un bâtiment qui eut son heure de célébrité, en un mot ils évoquent le passé, ce passé cher à tous les Suresnois dignes de ce nom" (bull.SHS, n° 3, 1931, p.132).

(31) "En juin dernier, M. Henri SELLIER, notre sénateur et maire, entre dans le ministère constitué par M. Léon BLUM. Il a voulu se consacrer à l'oeuvre qu'il poursuit si heureusement depuis de longues années, en prenant le portefeuille de la santé publique. Tous nos concitoyens apprécient la magnifique organisation dont il a doté notre ville et souhaitent que notre pays puisse bénéficier de sa haute compétence pour accomplir les réformes tant attendues", bull.SHS, n° 7, tome II, p.40, 1936.

(32) Et d'intégration, de fusion des différentes sortes de notabilités.

C'est à vrai dire un problème apparemment difficile à résoudre, car celui qui consiste à tenter d'harmoniser la préoccupation légitime qu'ont nos vieux compatriotes, de voir SURESNES, rester SURESNES, avec tous les souvenirs de gaieté, de soleil, de verdure, que représente le seul nom de notre commune pour les Parisiens de l'autre siècle, et la nécessité impérieuse de développement économique qui s'impose à l'un des centres les plus industriels du "Grand PARIS".

Les administrateurs publics, appelés à orienter l'avenir dont ils sont responsables devant les générations qui montent, n'auraient-ils pas une propension excessive à faire litige du passé et à chercher dans un profit immédiat, des satisfactions que la sauvegarde des traditions séculaires leur interdirait de donner aux forces économiques dominantes ?

HENRI SELLIER

"L'AVENIR DE SURESNES LIE A SON PASSE"

"Le 18 janvier dernier, la Commune de SURESNES, l'une des premières en FRANCE, obtenait le Décret rendu en Conseil d'Etat, ordonnant l'exécution du plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension élaboré par l'administration municipale en vertu de la loi du 14 mars 1919 - 19 juillet 1924.

Les règles de l'évolution future de la Commune, sont de ce fait impérativement déterminées ; la fantaisie et la spéculation des particuliers ne pourront plus donner libre cours à des conceptions qui heurtent l'intérêt actuel et futur de la communauté locale. Celle-ci, à l'avantage de tous, ne risquera plus de voir son harmonieuse évolution entravée par le caprice des uns, l'esprit de lucre des autres. L'essor économique indispensable de la ville, son développement industriel et commercial se poursuivront avec méthode, sans que les conditions sanitaires générales, l'aspect agreste et pittoresque de notre vieille cité, soient affectés par les hideurs inévitables qu'entraîne derrière elle la civilisation industrielle moderne.

C'est à vrai dire un problème apparemment difficile à résoudre, que celui qui consiste à tenter d'harmoniser la préoccupation légitime qu'ont nos vieux compatriotes, de voir SURESNES, rester SURESNES, avec tous les souvenirs de gaieté, de soleil, de verdure, que représente le seul nom de notre commune pour les Parisiens de l'autre siècle, et la nécessité impérieuse de développement économique qui s'impose à l'un des centres les plus industriels du "Grand PARIS".

Les administrateurs publics, appelés à orienter l'avenir dont ils sont responsables devant les générations qui montent, n'auraient-ils pas une propension excessive à faire litière du passé et à chercher dans un profit immédiat, des satisfactions que la sauvegarde des traditions séculaires leur interdirait de donner aux forces économiques dominantes ?

Ils commettraient à notre sens une lourde erreur.

En matière d'évolution urbaine, comme en biologie, il n'y a jamais sans dommage pour l'urbanisme, rupture brutale entre le passé et l'avenir. La Commune constitue un véritable être vivant, en voie d'évolution permanente, avec ses crises d'anémie et de croissance. Les administrateurs sont ses médecins. Suivant qu'ils sauront avec plus ou moins d'intelligence et en temps utile, diagnostiquer ses malaises, renforcer ses points faibles, orienter et faciliter son développement, ils lui créeront une belle santé physique, source de prospérité et de mieux être pour ses habitants, ou la laisseront misérablement végéter.

Or, pour établir un bon diagnostic, il faut non seulement, avoir bonne vue, bonnes oreilles, un sens tactile développé, la connaissance de l'organisme est encore indispensable.

L'administrateur municipal penché quotidiennement sur la cellule sociale qu'il gère, doit voir juste, entendre correctement, sentir tous les mouvements de la matière vivante qu'il examine, mais en même temps, connaître son évolution, savoir d'où elle vient pour lui ménager les chemins qui la conduiront où elle va.

"Pour commander à la nature, a dit BACON, il faut obéir à ses lois". Tout effort en vue de préparer l'avenir n'est efficace, que s'il agit dans le sens d'une évolution, dont l'étude approfondie du passé, doit permettre de dégager les règles, qu'aucune force humaine ne saurait impunément heurter. C'est pourquoi les études que poursuivent les groupements comme notre "Société Historique", si frivoles qu'elles paraissent à ceux pour qui l'existence se résume aux satisfactions matérielles immédiates qu'ils peuvent en obtenir, ont une importance fondamentale pour une Administration municipale éclairée.

Non seulement elles permettent de lever les voiles épais, qui recouvrent les temps révolus ; non seulement, elles donnent un intérêt intense aux pierres apparemment inertes qui nous révèlent ce que fut l'existence de ceux qui nous ont précédés, non seulement elles mettent à jour les archives précieuses en anecdotes et en documents historiques, mais elles créent la vie en éclairant le présent et l'avenir à la lumière du passé !

L'Histoire, a-t-on dit, est une résurrection ; mais c'est aussi et surtout une leçon. C'est son enseignement qui dégage des expériences antérieures les

.../...

erreurs et les fautes commises et permet à tous ceux qui savent en faire leur fruit, d'éviter de passer les mêmes chemins inextricables ou leurs prédécesseurs se sont embourbés.

Et voilà comment la science urbaniste moderne, puise dans le passé même des collectivités qu'elle entend orienter vers des formules rationnelles d'évolution, les règles qu'elle détermine ; voilà pourquoi, le plan d'aménagement de SURESNES a été inspiré par les données historiques précieuses puisées dans nos archives communales, et voilà la raison pour laquelle les éminentes personnalités qui constituent la Société Historique du Vieux SURESNES, sont les meilleurs collaborateurs de l'Administration municipale et de bons serviteurs de la Commune."

(page 1-2 du Bulletin de la
Société Historique de SURESNES,
numéro 1, année 1929)

Martine Cochard - Politique éducative et formation professionnelle
à Suresnes, 1919-1939.

Face à la mairie de Suresnes, on peut voir aujourd'hui se dresser la statue d'un Sellier paternel, protecteur de la mère et de l'enfant, et de la jeunesse studieuse absorbée dans sa lecture aux pieds du grand homme: symbole d'une dimension somme toute peu connue de son oeuvre d'élus local, sur laquelle je voudrais apporter quelques éléments tirés d'une étude des archives municipales de Suresnes.

L'étude des budgets municipaux en témoigne, la municipalité dirigée par H. Sellier déploya un effort sans comparaison dans le domaine de l'enfance et de l'éducation: effort financier, mais aussi effort d'imagination et d'organisation, qui contraste avec la politique scolaire de l'Etat pendant cette période. Effort financier d'abord: il est, d'après mes calculs, bien supérieur à celui de Saint-Denis ou de toutes les communes de banlieue citées par J.P. Brunet, puisqu'au cours des années 30, c'est environ 1/3 du budget communal qui est consacré aux dépenses d'instruction publique.

Réponse à la poussée démographique certes: on peut estimer que les besoins scolaires ont grossièrement doublé pendant l'entre-deux-guerres de ce seul fait; trois nouveaux groupes scolaires sont créés pour répondre à cette poussée d'effectifs, dont deux à la Cité-Jardin. Mais la politique suresnoise va au-delà: c'est une politique délibérée de scolarisation en amont et en aval de l'âge de la scolarité obligatoire. En 1931, quatre écoles maternelles scolarisent 40% des enfants de 2 à 6 ans, cela dans une période de politique malthusienne à l'égard de l'enseignement pré-élémentaire. En 1938, 400 jeunes Suresnois fréquentent l'enseignement primaire supérieur à caractère technique de la ville, alors que l'Etat ne s'est pas encore engagé dans la mise en place d'un enseignement technique à ce niveau.

La municipalité suresnoise est portée en cela par la demande éducative probablement forte d'une population formée à 75% de couches encore mal différenciées de salariés qualifiés: ouvriers qualifiés, contremaîtres et techniciens; employés et cadres de l'industrie et du tertiaire.

Elle est portée aussi par une vieille revendication du mouvement socialiste. G. Duveau l'a repérée dès 1848, dans sa double expression réformiste et révolutionnaire: facteur de moralisation de la classe ouvrière pour les uns, moyen d'éclairer les luttes pour les autres, l'instruction est dans tous les cas revendiquée comme un facteur de progrès et de transformation des rapports sociaux. En ce sens, elle a depuis été partiellement récupérée par l'école de J. Ferry, ce qui me paraît capital.

C'est dans cette conjoncture sociale et politique que se comprend la politique éducative d'envergure mise en place par la municipalité de Suresnes pendant l'entre-deux-guerres. Elle reprend à son compte avec une vigueur et une inventivité exceptionnelles les objectifs de l'école républicaine: encadrement d'une part, formation-sélection de la main d'oeuvre d'autre part. Je développerai successivement ces deux axes.

-I-

La politique d'encadrement sanitaire et social est assumée dans un véritable esprit missionnaire par l'institution scolaire d'une part, et l'institution médicale d'autre part, qui se rejoignent ici clairement dans un même projet: civiliser les classes populaires.

Dès la petite enfance, consultations prénatales, consultations de nourrissons, visites à domicile de l'infirmière de puériculture, distributions de lait gratuites et payantes, assurent une surveillance sanitaire des enfants des pauvres: il s'agit d'une politique hygiéniste classique, d'ailleurs mise en place à Suresnes comme ailleurs dès la fin du siècle dernier. Notons

seulement, et pas seulement pour la petite histoire, que c'est grâce à la bienveillance d'un industriel automobile de la ville, Darracq, que l'ensemble de ces oeuvres, ainsi que la crèche, s'est vu réuni dans des locaux modernes et adéquats.

Je m'attarderai davantage à la surveillance sanitaire et sociale de l'enfance d'âge scolaire, plus originale.

L'hygiène des nouvelles constructions scolaires, tout d'abord, est particulièrement étudiée: toute leur architecture est subordonnée à la recherche de l'air et du soleil; douches et lavabos, piscines, salle de gymnastique, solarium parfois, cabinet médical toujours, doivent contribuer à former une jeunesse saine. La municipalité de Suresnes a même fait breveter son propre mobilier scolaire, conçu pour faciliter le nettoyage.

L'Ecole de Plein Air permanente, ouverte en 1935, est sur le plan architectural un modèle du genre, avec ses toits en terrasses destinés à l'héliothérapie, ses cloisons entièrement vitrées et escamotables, ses classes de verdure en plein air. Elle a en outre une vocation particulière: scolariser les enfants de Suresnes atteints d'anémie, de rachitisme, ou menacés de tuberculose, tout en leur permettant de suivre une cure à base de plein air, de soleil, et de gymnastique suédoise. Cette réalisation est originale en France, et a même attiré de nombreux visiteurs étrangers, mais l'idée en avait été émise dès 1906 par des médecins à la suite d'une enquête sanitaire dans les écoles parisiennes.

Une surveillance médicale très serrée des enfants est par ailleurs exercée dans toutes les écoles par le médecin scolaire, aidé par des assistantes sociales polyvalentes, dont les bureaux sont installés dans les écoles. Au nombre de 14 en 1939, ces assistantes sociales dépendent du Bureau Municipal d'Hygiène. Elles sont le vecteur privilégié de l'encadrement sanitaire et social mis en place par la municipalité.

A l'intérieur de l'école, elles surveillent les enfants sur le plan médical et surtout hygiénique; de là, leur action rayonne sur le quartier: elles se rendent au domicile des enfants ou convoquent les parents pour enquêter et conseiller, éventuellement pour accorder des secours, presque toujours en nature. Pour chaque enfant, elles établissent une fiche sociale, qui s'ajoute à la fiche sanitaire, et permettra une surveillance suivie de la famille. L'école devient ainsi le centre social du quartier, et l'obligation scolaire le moyen de s'introduire dans les familles.

A cet encadrement individuel en partie inspiré des méthodes des compagnies d'assurance américaines, s'ajoute un encadrement collectif de l'enfance en-dehors des heures scolaires. Ce sont toujours les assistantes sociales qui ont pour mission, non seulement de diriger cantines, patronage du jeudi, et colonies de vacances, mais d'organiser une véritable propagande en leur faveur auprès des familles, avec un succès inégal d'ailleurs.

De cette politique sanitaire et sociale, la municipalité attend en effet avant tout des effets éducatifs. "L'être humain qui, à l'école, aura appris ce que c'est que le beau et le confort, ne voudra plus connaître le taudis", répondait Sellier à ceux qui lui reprochaient le luxe de ses écoles. Il s'agit de transmettre à l'enfant des habitudes d'hygiène et des modèles de vie, propreté, sobriété, régularité, économie, et d'en faire à son tour l'éducateur de sa famille.

A la méfiance vis à vis de la famille, de la famille ouvrière, répond ainsi une grande confiance dans l'enfant.

On peut la lire également dans les conceptions pédagogiques que la municipalité cherche à faire prévaloir dans les écoles. De l'école de plein air, qui est en quelque sorte sa chose, elle fait un lieu d'expérimentation pédagogique. Les enfants y reçoivent trois heures d'enseignement quotidien seulement, mais dans des classes à petits effectifs où sont en usage des méthodes

modernes: méthodes Montessori et Decroly dans les classes maternelles, traitées en jardins d'enfants; travail en groupes, imprimerie à l'école, classes promenades dans les sections élémentaires. C'est dans le même esprit que l'on encourage la fréquentation des écoles maternelles, abondamment pourvues en matériel et installations favorisant une pédagogie novatrice. Ce qui est en jeu ici, c'est de créer les conditions d'un apprentissage efficace, sans gaspillage de temps et d'énergie.

L'organisation pédagogique n'y suffisant pas toujours, loin s'en faut, on n'hésitera pas devant une nouvelle audace: le recours à la psychanalyse, conçue comme une technique de redressement des caractères. Les enseignants sont invités à adresser les enfants mal adaptés à la vie scolaire à une assistante sociale formée en Suisse aux méthodes psychanalytiques, que la municipalité a chargée de "corriger l'orientation mauvaise des instincts" en orientant "les énergies instinctuelles vers les intérêts scolaires".

"Diriger les rapports humains", tel était le projet explicite de Louis Boulonnois, secrétaire général de la mairie. Ce qu'Y. Knibiehler commente ainsi: "L'hygiène sociale a cessé d'être une philosophie bienveillante, c'est un taylorisme agrandi". Je dirai que c'est la face technocratique, à la limite fascisante chez Boulonnois, de la politique suresnoise.

On ne saurait à mon sens la dissocier de sa face humaniste: on peut lire aussi dans cette politique, et pas seulement dans les discours, une grande confiance dans les potentialités de l'enfance, et en définitive, à travers elle, l'espoir mis dans une classe ouvrière éduquée et tirée de sa sauvagerie.

Cette ambiguïté, nous allons la retrouver dans la politique de formation professionnelle.

Jusqu'en 1914, ni l'Etat ni la municipalité de Suresnes n'ont cherché à mettre en place un enseignement, général ou technique, au-delà de l'école primaire. La nouvelle municipalité déplore cette "insuffisance de la formation des apprentis". La crise de l'apprentissage existe sans doute, à suresnes comme ailleurs, dans les nombreux établissements petits et moyens qui ont des besoins importants en personnel qualifié.

Mais la formation professionnelle a de fait été prise en charge par les grandes entreprises, d'une part, qui ont créé leurs propres écoles; par des associations à but éducatif, d'autre part, aidées par des subventions municipales, qui mettent en place à partir de 1860 de nombreux cours du soir.

Ce qui se dessine ainsi dès avant la guerre, c'est une nette tendance à la scolarisation de la formation professionnelle. C'est cette tendance que la municipalité socialiste va encourager et amplifier dans toute la mesure des possibilités laissées par la législation de l'époque, par un vaste effort de prise en charge publique et de rationalisation.

Elle crée pour les garçons un système très hiérarchisé de formation professionnelle, juxtaposant l'apprentissage et la voie scolaire. Je laisserai de côté la formation professionnelle des filles, non que la municipalité l'ait totalement négligée, mais parce que, dans les conditions de l'époque, elle n'a guère pu progresser.

La voie de l'apprentissage d'abord: c'est celle de la formation des ouvriers qualifiés.

Dans l'esprit des promoteurs de la politique suresnoise, notamment Eugène Chaillé, secrétaire de la section S.F.I.O. de Suresnes et inspecteur du travail, l'apprentissage en usine est voué à disparaître dans le cadre d'une organisation moderne de la formation professionnelle: "L'enseignement professionnel

rationnel, méthodique, complet, ne peut être donné qu'à l'école". "Lorsque l'apprenti est dans l'usine (...) on lui confie des travaux de fabrication qui sont à la mesure de sa compétence sans s'inquiéter -car on ne peut le faire- de la valeur d'enseignement que ces travaux peuvent présenter pour lui. On ne peut pas non plus distraire un ouvrier de sa besogne habituelle pour apprendre à l'enfant son métier." Bref, "l'usine est faite pour produire et l'école pour enseigner": la formation des travailleurs qualifiés est contradictoire avec les intérêts à court terme des employeurs; dans l'intérêt des uns et des autres, elle doit donc être prise en charge par l'institution scolaire.

Mais il n'appartient pas à une municipalité d'en décider ainsi. Aussi cherche-t-elle d'abord à prolonger la scolarité primaire dans le cadre des classes de préapprentissage: les enfants y recevront des éléments de métier, et y seront orientés. La première est créée en 1922; elles sont six en 1938.

Par ailleurs, appliquant les dispositions de la loi Astier de 1919, la municipalité crée à l'intention des apprentis un enseignement post-scolaire adapté aux besoins de l'industrie locales, c'est à dire des industries mécaniques. La formation des employés et des femmes, elle, est laissée aux associations à but éducatif.

La voie scolaire maintenant: elle doit permettre de dégager une élite d'ouvriers très qualifiés et de cadres techniques, ce qui n'entre alors ni dans les attributions de l'école primaire, ni dans celles de l'enseignement secondaire.

Ce rôle sera dévolu à une Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie jumelée à une Ecole Primaire Supérieure, créée en 1927, où l'on entre sur concours. C'est à ma connaissance le seul établissement de ce type dans la région parisienne: certains enseignements y sont communs à tous les élèves, mais il est fortement hiérarchisé.

Une première filière, l'Ecole Pratique d'Industrie, est destiné à la formation "d'ouvriers qualifiés pour tout ce qui concerne la voiture automobile", nécessaire aux industries locales. En 1938, la terminologie a évolué: on dit "cadres moyens", et non plus ouvriers qualifiés, pour ces "jeunes gens susceptibles de devenir vite des contremaîtres et des chefs de service, à la fois éclairés et écoutés". Ils reçoivent une formation de trois années les menant à un nouveau C.A.P. spécialement créé pour eux, et faisant une large place aux épreuves de technologie au détriment des épreuves manuelles.

La deuxième filière, l'Ecole Primaire Supérieure, a également une vocation professionnelle très marquée; mais il s'agit ici de former "des ingénieurs, des chefs, dont la science et la technique seront indiscutables". Elle est destinée "à des sujets d'élite sérieusement sélectionnés", auxquels leur famille pourra en outre assurer au moins trois ans d'études supplémentaires. A l'issue de ces trois ans d'études, le B.E.P.S. leur ouvrira les carrières de l'enseignement primaire et de l'administration, mais surtout les concours des nombreuses écoles d'enseignement technique supérieur; une quatrième année enfin mène au bacc sciences-langues, ainsi qu'aux Arts et Métiers et à de nombreuses écoles équivalentes.

La troisième filière, l'Ecole Pratique de Commerce, oriente les enfants vers les métiers des banques et du commerce.

L'ensemble de cet édifice est enfin soutenu par la création d'un laboratoire psycho-technique. La première tâche de la psycho-technicienne est de veiller à l'orientation des enfants à l'issue de leur scolarité primaire. Elle informe, conseille, grâce à la "connaissance scientifique" de l'enfant qu'elle a acquise à l'aide de toute une batterie d'épreuves.

Elle prend en quelque sorte la mesure de l'enfant, de ses "possibilités physiques et mentales". Elle les classe selon une "biotypologie de l'adolescent" établie par les "corrélations

entre les divers caractères physiologiques, psychiques, pathologiques, psychiatriques". C'est ainsi que l'on découvre à chaque enfant une "vocation ...de travailleur intellectuel ou d'ouvrier qualifié". La nature fait bien les choses; il ne reste plus qu'à la mettre au service de l'économie: "L'orientation professionnelle ainsi comprise facilite l'avenir des enfants, réduit le gaspillage des forces, accroît le rendement du travail".

Le laboratoire psycho-technique étend bientôt ses compétences jusqu'à l'école maternelle: "Il trie les enfants à l'entrée par les épreuves de Terman;...il s'attachera à rationaliser la distribution des enfants dans les diverses classes de l'école maternelle". Ce tri des enfants se poursuit bien sûr à l'école primaire, où ils sont classés en "hypo", "normaux", et "hyper", et groupés en classes homogènes.

La psychologie vient ainsi légitimer une tentative de rationalisation de la formation et de la sélection de la main d'oeuvre. Une tentative que l'on ne peut identifier ni à la politique de l'Etat, ni à celle du patronat.

L'Etat, je l'ai dit, ne s'est pas encore engagé dans une véritable politique de formation professionnelle, et n'accorde que de faibles subventions: les subventions accordées à l'E.P.S.-E.P.C.I. pour achats de matériel ne couvrent que 10 à 15 % des dépenses réelles en matériel; il faut ajouter que de nombreux enseignements sont assurés par des suppléants communaux, bien que l'école ne soit pas communale. A plusieurs reprises, Sellier doit faire peser tout le poids de ses relations, voire menacer d'une démission collective du conseil municipal, pour obtenir l'ouverture d'une section, ou simplement sauvegarder une section existante.

Le patronat manifeste une Sympathie plus active, notamment grâce à l'entremise de Chaillé.

Les entreprises envoient de bonne grâce leurs apprentis aux cours professionnels pendant les heures de travail. Les usines Saurer encouragent même cette fréquentation par des distributions de prix. Et lorsqu'un apprenti récalcitrant se fait mettre à la porte du cours, c'est son patron qui est mécontent.

Le patronat apporte également son soutien financier et matériel. A partir de 1934, les cours professionnels sont financés à plus de 50% par le patronat local, que la loi autorise, mais n'oblige pas, à s'acquitter ainsi d'une partie de la taxe d'apprentissage nouvellement créée. C'est également le patronat, régional plus que local cette fois, qui fournit une grande partie de l'équipement de l'atelier automobile de l'E.P.I.; Renault se montre particulièrement coopérant, et de façon suivie.

En contrepartie, le patronat est présent aux différents conseils chargés de la gestion de l'enseignement professionnel, et ce par l'intermédiaire de ses cadres dirigeants. Il manifeste ainsi son intérêt à plus de qualification ouvrière.

Je citerai deux faits significatifs à cet égard. D'abord, le directeur de l'E.P.S.-E.P.C.I. se plaint de voir les élèves quitter l'école dès la fin de la troisième année: "Ils sont attirés par les prix très élevés de l'industrie" explique-t-il. Ensuite, j'ai cette lettre d'un petit industriel suresnois. Il désire adopter de nouveaux procédés de soudure: "Ce mode de soudure, explique-t-il, se développe avec rapidité, et les ouvriers manquent non seulement chez nous mais en général... Dans notre industrie comme dans beaucoup d'autres, il manque d'ouvriers vraiment compétents... Une main d'oeuvre améliorée serait certainement la bienvenue partout." L'apprentissage en usine n'est pas à son avis une solution satisfaisante, pour deux raisons: "Le peu d'importance de notre maison ne nous permet pas de former complètement du personnel dès le jeune âge" d'une part, et "le matériel est prévu pour exécuter des travaux en commande" d'autre part. C'est pourquoi l'entreprise se tourne vers la municipalité pour lui demander de prendre en charge la formation de ses ouvriers.

On ne peut en conclure pour autant que la politique suresnoise est directement inspirée par le patronat local. Les liens se développent certainement pendant la période, mais en 1928, alors que la politique municipale est déjà largement engagée, Sellier ignore encore le nom du président de l'Association des Industriels de Suresnes-Puteaux.

Dans son contenu même, si cette politique bénéficie au patronat, on ne saurait évacuer son autre face de protection et de promotion de la classe ouvrière. Il est aussi de son intérêt d'avoir accès à des emplois qualifiés, stables et bien rémunérés d'une part, et à une culture élargie d'autre part. Il y a aussi dans les visées de la municipalité de Suresnes toute une dimension humaniste, à la recherche d'une culture moderne faisant place à la technique "mais reposant sur une base très solide d'enseignements généraux et formant des hommes dominant leur métier au lieu d'être écrasés par lui".

Une politique pour la classe ouvrière donc, mais sans la classe ouvrière. Que ce soit par l'intermédiaire de ses syndicats ou des ouvriers élus au conseil municipal, elle est totalement absente en tant qu'acteur de la politique municipale.

Je conclurai brièvement, car mes conclusions rejoignent pour l'essentiel ce que nous a dit M. Rébérioux de l'influence d'Albert Thomas sur Henri Sellier.

On pourrait aisément, à la lecture de certains textes de Boulonnois notamment, ne retenir de la politique suresnoise que sa face technocratique, à la limite fascisante, de contrôle des populations et de sélection de la main d'oeuvre. On peut aussi bien, à l'inverse, la tirer du côté de la tradition humaniste et socialiste et montrer le Sellier fils spirituel d'E. Vaillant.

De fait, les deux aspects sont présents à la fois, et me semblent cohérents, dans le cadre de ce que M. Rébérioux appelait "une vision industrialiste moderne", commune à Sellier et à Thomas. C'est à un effort de mise en ordre de la société capitaliste que s'est attaché H. Sellier, convaincu que le capitalisme c'est l'anarchie, et que le rationaliser, c'est le dépasser pacifiquement. C'est la condition du progrès social qu'Henri Sellier souhaite pour la classe ouvrière.

D'où l'idée que cette rationalisation passe par une prise en charge publique de la formation et de la sélection de la main d'oeuvre. Mais aussi qu'elle passe par une collaboration entre le patronat et la classe ouvrière, d'où la nécessité d'une classe ouvrière éduquée.

Nous voudrions ici rapporter un itinéraire de recherche au cours duquel Henri SELLIER nous est apparu comme un précurseur, ou un maillon important, dans la genèse d'une politique urbaine de "cadre de vie".

En apparence, une telle politique est née, en France, au début des années 70, en réaction à un urbanisme jugé massif, technocratique et fonctionnaliste, qui prévalait pendant les deux décennies précédentes. Elle semble se caractériser d'une part par un effort pour mieux intégrer les réalisations nouvelles dans le tissu existant et les unes par rapport aux autres, ce qu'on pourrait qualifier d'urbanisme "organique" et d'autre part par un souci de faire davantage participer les différents "acteurs sociaux" : habitants à l'aménagement de leur quartier, futurs gestionnaires à la construction des équipements collectifs etc.

Nous avons souhaité, il y a quelques années, aller au delà de cette apparence, et étudier dans le détail une telle politique, dans le cas d'une ville souvent évoquée comme l'ayant réussie : Annecy.

Or dans cette ville, le "cadre de vie", semblait avoir été pris en considération de façon plus précoce par la municipalité : protection des rives et de la qualité de l'eau du lac, préservation des forêts et du patrimoine bâti, bon équipement (et intégration architecturale) des quartiers périphériques, rues piétonnes et centres socio-culturels...

On aurait pu penser que cela tenait au caractère touristique de cette grande "ville moyenne". Mais nos enquêtes nous montraient qu'Annecy était aussi une ville "ouvrière", et ce depuis longtemps. Par ailleurs, le mouvement d'action culturelle, associations et animateurs permanents, semblait avoir également joué un rôle important.

Influencé par les réflexions de J. DUMAZEDIER, qui à partir de 1954 a conduit une longue "recherche active" à Annecy (1), le mouvement associatif culturel portait, dans un rapport de contestation-concertation avec la municipalité, la revendication d'un "pouvoir culturel" fondé sur la compétence des animateurs et les réunissant au delà de leurs terrains d'action spécifique (école, religion, famille, profession, commerce) ou de leurs clivages politiques. Ce pouvoir culturel correspond en effet à une idée centrale de DUMAZEDIER : Par une action commune d'éducation populaire centrée sur le temps du loisir, on aboutirait à un dépassement à la fois de l'aliénation de la consommation de masse (occidentale?) et du "grégarisme bureaucratique" (des pays de l'Est?)

Notre propre démarche de recherche nous conduisait alors à tenter de reconstituer la genèse et le développement historique de ce mouvement d'éducation populaire au plan national ainsi que des techniques d'animation qui semblent le caractériser.

Plusieurs lectures (2) donnaient à penser qu'il s'agissait d'un changement important dans les pratiques du travail social, dont on peut situer les signes avant coureurs au tout début du XX^e siècle : Par opposition aux pratiques autoritaires, patriarcales, de l'assistance, l'animation proposait une pédagogie de petit groupe "communautaire" mise en oeuvre dans un ressourcement fusionnel dans la nature (3).

C'est dans l'étude de ce développement d'une pédagogie "animatrice" que nous avons rencontré précisément la figure de Henri SELLIER.

-
- (1) J. DUMAZEDIER, Vers une civilisation du loisir, Seuil, 1962 et avec N. SAMUEL, Société éducative et pouvoir culturel, Seuil, 1976- La recherche active, selon les auteurs, est une recherche impliquée (dans le changement des pratiques des animateurs), par opposition à une recherche demeurant extérieure au monde observé.
- (2) R.H. GUERRAND, M.A. RUPP. Brève Histoire du Service Social en France, 1896-1976, Privat, 1977
 J. VERDES-LEROUX, Le Travail Social, Minit (1978)
 B. CACERES, Histoire de l'Éducation Populaire, Le Seuil (1964)
Documents de l'INEP n°XXI, Éléments pour l'histoire de l'Éducation Populaire, Marly-le-Roi, 1976
- (3) On pensera aux auberges de jeunesse, aux scouts et routiers, et bien sûr à la doctrine du personnalisme communautaire d'Emmanuel Mounier.

Nous n'en avons jusqu'à là qu'une connaissance limitée comme maire de Suresnes et comme réformateur de l'urbanisme. Nous le découvriions ministre de la Santé du Front Populaire et finançant l'expérience des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA).

Les CEMEA sont nés de la rencontre d'animateurs de colonies de vacances qui voulaient dépasser le net clivage confessionnel de l'époque dans une tentative commune de faire de ces colonies un lieu de "formation de la personne", plus qu'une simple dispense d'hygiène et d'air pur.

André LEFEVRE, membre du Sillon de Marc SANGNIER, et ancien animateur de la première "maison sociale", celle de la rue Mouffetard, rencontra Gisèle de FAILLY, enseignante issue du milieu laïque, sur le thème de l'absence de formation préalable des éducateurs de colonies de vacances et des remèdes à y apporter. Ils souhaitaient à la fois occuper les enfants et leur laisser le plus de liberté possible : d'où un encadrement de petit groupe, non-autoritaire, à l'opposé de ce qui se pratiquait dans les internats et salles de classe. L'animation, dès alors, signifiait remise en cause du rapport traditionnel maître-élève, et participation commune au sein du petit groupe à des jeux, à des chants, à des travaux manuels, à des "jeux dramatiques", à l'étude du "milieu".

Gisèle de FAILLY obtint pour un premier stage de formation d'éducateurs plusieurs patronages : ceux de Jean ZAY (Ministre de l'Education Nationale) et de Madame BRUNSWICG (Secrétaire d'Etat) ceux d'Henri SELLIER et de Madame LACORRE (Secrétaire d'Etat à la Santé Publique) et enfin celui de Léo LAGRANGE, Ministre des Loisirs. Et, comme elle avait travaillé à Suresnes (1), elle obtint de H. SELLIER une subvention sans laquelle le stage n'aurait pas pu avoir lieu. Le succès de ce stage permit de lancer le mouvement qui existe encore aujourd'hui.

(1) Elle avait coordonné les éléments du service social de Suresnes vers 1930.

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, cette pédagogie nouvelle du petit groupe dans la nature se propagea malgré l'opposition de Vichy, dans certains chantiers de jeunesse, et dans les écoles de cadres de Chamages et d'Uriage, où des animateurs des CEMEA comme Maurice ROUCHY cotoyèrent de futurs sociologues comme P.H. CHOMBART de LAUWE et J. DUMAZEDIER. Après la Libération, ce dernier se trouva impliqué à la fois dans la création et l'animation d'une des principales associations d'éducation populaire, Peuple et Culture, et dans la définition du programme de construction des Maisons des Jeunes et de la Culture dans la planification française.

Annecy, libérée par les maquisards des Glières, devenait un centre important du Peuple et Culture, et abritait le premier Centre Régional d'Education Populaire (1). Ils essaimèrent en un mouvement associatif foisonnant juste après la guerre.

Après une période de repli (1950-55) la vie associative reprend une vigueur nouvelle et se constitue en fédération autour de mai 1968. Elle obtient alors de la municipalité centriste un ensemble de locaux d'animation culturelle dans les différents quartiers, et surtout un des tout premiers Centres d'Animation Culturelle, au Centre Ville, à la place de l'ancien Théâtre-casino. L'enjeu de cette transformation fut le thème principal des élections municipales de 1971 et 1977.

Au Centre-Ville et dans les deux quartiers périphériques, un espace de communication (aire piétonne, forum vitré) relie des équipements principalement culturels et commerciaux, qui parfois s'imbriquent les uns aux autres. Cela produit des centralités que les urbanistes nomment "coeur de ville", et qui sont supposés favoriser des rapports sociaux harmonieux de communication.

(1) Le Centre des Maquisats, dont le maire d'Annecy résistant mais fort conservateur (RPF) obtint la fermeture à la suite des grandes grèves de 1947. Depuis, grâce aux subventions des sociaux-démocrates suédois, il est devenu un important centre international de séjour pour jeunes.

Notre enquête donne à penser qu'on ne peut mettre ces réalisations au compte de la seule municipalité, mais que le mouvement associatif annecien avait de longue date porté ce thème du "coeur de ville" du cadre de vie.

C'est en cherchant la genèse de son intérêt pour l'urbain que nous avons trouvé la trace de Henri SELLIER pour la seconde fois, bien qu'indirectement. En effet dans les années 50, Peuple et Culture d'Annecy avait invité parmi ses conférenciers (1) le docteur HAZEMANN, ancien adjoint de SELLIER sous le Front Populaire, et Marcel LODS, un architecte novateur (défenseur de l'architecture évolutive, organique) que le conseiller général de la Seine avait défendu dans l'entre-deux guerres(2).

Or, grâce à Katherine BURLLEN, nous avons appris que Marcel LODS avait directement travaillé avec le maire de Suresnes, ayant construit une "école de plein air" en 1935, proche de la cité-jardins. Notre troisième rencontre de SELLIER se situe autour de ce bâtiment original, que nous engageons les participants au colloque à regarder avant de quitter Suresnes.

Il s'agit d'une rangée de salles séparées, qui ouvrent chacune vers l'extérieur sur trois côtés par de grands panneaux vitrés pliables. Ces salles de classe donnent directement sur une pelouse, des arbres fruitiers, des fleurs, et non sur une simple cour de récréation.

Pour SELLIER et LODS, qui avaient été ensemble en Scandinavie pour y chercher cette architecture novatrice, cette disposition devait permettre d'offrir l'air pur et l'hygiène à des enfants de santé fragile, handicapés, souvent nés dans les taudis. Mais dès le début, l'attention portée au corps des enfants s'associait à la recherche d'une pédagogie nouvelle dans le cadre du mouvement FREINET, DECROLY etc. qui semble avoir eu plus d'importance à cette époque qu'aujourd'hui.

(1) Dans un cycle de conférence intitulé "l'homme et son logis"

(2) Pour obtenir le permis de construire de la première cité HBM en armature métallique et béton vibré, à Bagneux.

Cette réalisation d'une école de plein air nous semble s'inscrire dans un triple mouvement : celui qui élargit la quête d'air pur, à celle de la nature (hygiénisme/ écologie), celui qui transforme la sociabilité dominante (assistance/animation) et celui de l'architecture de verre et de transparence.

Et d'abord, si l'on étudie le discours des hygiénistes de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e, on voit leur souci d'introduire de l'air pur et de la lumière dans le logement et la ville, mais sans référence à la nature. Du mot d'ordre de J.B.A. GODIN, fondateur du familistère de Guise, "air, lumière, espace", à celui des architectes et urbanistes de l'Allemagne social-démocrate, "air, lumière, hygiène", c'est le logement urbain, la Vie en ville que l'on veut améliorer, au besoin en augmentant les surfaces de transparence entre l'intérieur et l'extérieur.

Mais la quête hygiéniste de l'air pur fait envoyer les enfants en colonies de vacances, et les éducateurs redécouvrent par ce biais la nature. Or ce mouvement se produit en pleine période de crise mondiale d'une part, et d'autre part après que le développement industriel conduit par le capitalisme financier ait entraîné la déqualification massive (la soumission réelle) ou en tout cas son extension suffisante pour que "le travail à la chaîne" devienne une représentation courante.

Ceci explique peut être en partie le basculement qui se produit dans les années 30 en faveur d'une nature considérée comme d'autant "meilleure" que la ville est jugée "mauvaise", et qui est lisible dans le mouvement des auberges de jeunesse, dans l'expérience des camps des CEMEA, ou encore dans le développement du scoutisme.

Mais avec ces mouvements tournés vers la nature se développe déjà la contestation de la société patriarcale du XIX^e siècle et qui aboutit à ce que les sociopsychanalystes étudient dans l'après-deuxième guerre mondiale sous le nom de "crise des générations", société sans pères"... Une plongée dans la nature loin de la ville s'associe à la quête de rapports communautaires et fraternels, ainsi que de la mixité, et d'une pédagogie de petit groupe moins autoritaire.

Plus largement, la professionnalisation progressive de ce qui était la bienfaisance et devient le travail social s'accompagne non sans phénomène de balancier, d'une remise en cause de l'assistance au profit de l'animation, de la charité au profit de la solidarité. L'assistante sociale, le bienfaiteur, le philanthrope même se vivaient comme les parents des assistés. L'animateur se veut dans une position technique et neutre, sans rapport d'autorité vis-à-vis de l'"assisté".

Au développement des idées et des pratiques de l'animation correspond peut être celui d'une représentation de la société qui serait celle de DURKHEIM. Celui-ci, que l'on peut considérer comme un des fondateurs de la doctrine "solidariste" oppose à la conception néoféodale du rapport social (LE PLAY) ou à sa conception atomiste (celle qui sous-tend l'économie du marché), cette idée que la société est composée de groupes sociaux différenciés par la division du travail, qui rentrent en relation pour constituer la société de la même manière que les organes se différencient et s'unissent à la fois dans un même corps. Le solidarisme emprunte ses métaphores à la biologie au même titre que les doctrines économiques classiques prennent leurs images dans la physique (la mécanique) et la chimie. Et jusqu'à aujourd'hui, cette représentation du monde tend à opposer au fonctionnement à la fois individualiste-parcellaire et très centralisé de la société, un fonctionnement où les groupes autonomes sont liés par des contrats réciproques. Pensons à la démarche de planification démocratique portée par le P.S.U. dans les années 60, et rappelons que ce parti politique est issu en partie de la Jeune République de Marc SANGNIER, et recrutait beaucoup dans le milieu des travailleurs sociaux et des éducateurs.

Cette transformation du travail social et de la conception de la société peut être mise en parallèle avec celle des pratiques d'aménagement de l'espace, dans ce que J.P. GAUDIN appelle l'invention de l'urbain (1)

(1) J.P. GAUDIN, l'Invention de l'Urbain, Thèse d'Etat, Montpellier, 1983.

Le plan d'embellissement, ou d'alignement, qui était fondé sur l'enjeu de la valorisation ou non des propriétés parcellaires, conduisait à des prises en considérations cloisonnées des différents éléments de l'urbain (la circulation, le logement, le parc public...) correspondant d'ailleurs à des cloisonnements dans les services ministériels et municipaux.

A partir de la loi de 1919, avec le plan d'aménagement et d'extension puis les plans d'urbanisme, on se propose de traiter de façon cohérente ces éléments jusque là cloisonnés. Et l'enjeu central se déplace de la parcelle vers l'équipement collectif structurant le "quartier". Dans plusieurs endroits, et pas seulement à Annecy, la centralité ou la structuration recherchée, réunit des espaces commerciaux et culturels, voire scolaires, ainsi que des espaces verts, autour d'un lieu souvent baptisé "forum" souvent réservé aux piétons, parfois couvert d'une verrière. N'arrive-t-on pas, sous des formes un peu différentes, à l'aboutissement de certaines idées des promoteurs britanniques des cités-jardins?

L'architecture connaît aussi depuis l'entre-deux guerres, des innovations inspirées par l'organiscisme :

- meilleur respect des abords,
- caractère évolutif, adaptable ou extensible dans le temps,
- disposition des locaux autour d'un espace central, les locaux étant différenciés,
- bâtiment constitué de "peaux successives" dont la plus extérieure est souvent en verre,

Le verre dans cette architecture, est recherché pour sa capacité à atténuer l'opposition entre intérieur et extérieur de l'architecture traditionnelle. Il s'agit de faire pénétrer la "nature" à l'intérieur du bâtiment et réciproquement. On aboutit souvent à des espaces de transition vitrés qui sont associés au plaisir, à la fête, à la permission. On pensera également au prolongement que l'architecture organique trouve dans l'actuel bioclimatisme, avec ses maisons à plans centrés autour du séjour et ses serres-verrières (1).

(1) Voir notre analyse dans Thématique écologique et production sociale du chauffage solaire, A.F.M.E., 1983

On peut se demander si cette architecture "du plaisir", évolutive, organique, n'a pas un rapport, comme l'urbanisme de quartier, avec la pédagogie nouvelle, le petit groupe communautaire et fraternel, et cette conception durkheimienne de la société constituée par la "solidarité organique". L'animation de l'espace conforte la pratique de l'animation et réciproquement.

Mais c'est justement en traçant cette perspective d'ensemble, sur une période qui précède et prolonge à la fois celle de l'activité de SELLIER, que l'on peut enrichir le sens de cette réalisation particulière que constitue l'école de plein air, avec ses vitres amovibles qui décloisonnent l'intérieur et la nature.

Il n'est pas certain cependant que SELLIER ait voulu encourager consciemment la pédagogie nouvelle de petit groupe, l'animation autant qu'il n'a oeuvré pour une gestion municipale urbaniste. Mais il a financé la première expérience des CEMEA alors même qu'il concevait peut être encore le plein-air dans l'optique hygiéniste qui dominait à son époque.

Et il est de certaines oeuvres qui, dépassant l'intention de leurs promoteurs, finissent par donner à ceux-ci un statut particulier.

Nous voyons pour notre part, dans les réalisations d'Annecy, plus récentes, qui font de cette ville un exemple cité d'une politique de "cadre de vie", un aboutissement d'une histoire dans laquelle s'inscrit l'action de SELLIER... Jusque dans la conception rêvée d'une gestion municipale, "technique et apolitique", fondée sur la compétence (partagée par les administrateurs et les animateurs).

A Annecy la réunion de toutes les "bonnes volontés" autour du maire M.R.P. Charles BOSSON a permis que la gestion municipale devienne dès 1959 une affaire essentiellement technique, et qu'une équipe municipale finalement sans étiquette ait pu conserver la mairie en 1971 et en 1977 face à l'union de la gauche et à l'alliance R.P.R P.R.

En 1943, SELLIER écrivait : "Sans doute, ce serait un non-sens de laisser arbitrairement les pouvoirs locaux, dans lesquels peuvent dominer les incompétents, les philistins ou les défenseurs d'intérêts particuliers, diriger arbitrairement les affaires de l'urbanisme. Le contrôle d'une administration supérieure, surtout si on la constitue de personnalités instruites de la question, et on en élimine tout virus politique, est indispensable. Mais l'étude initiale doit être inspirée par des préoccupations locales, la connaissance approfondie du milieu local et de sa psychologie". (souligné par nous).

Il nous semble que cette position de SELLIER a une actualité : les associations de "Cadre de Vie", tout en dénonçant l'hygiénisme, ne voient pas toujours qu'une trop grande insistance sur l'efficacité et la compétence technique peut conduire à "aseptiser" le politique de telle manière qu'il serait nié.

Bernard BARRAQUÉ

BOBIGNY, MUNICIPALITE COMMUNISTE :
GESTION MUNICIPALE ET PRISE EN
CHARGE DE LA POPULATIONColloque "Banlieue, municipalités et Réformisme"
(1900-1960)

Suresnes . nov. 88

L'étude du cas de Bobigny⁽¹⁾, municipalité communiste de 1920 à 1939, dans le cadre d'un colloque consacré à l'oeuvre d'Henri Sellier, doit d'abord être justifiée. Bobigny présente de façon marquée les problèmes des communes à lotissements, décrits par Henri Sellier dans Les banlieues urbaines et la réorganisation administrative du département de la Seine en 1920 et dans Le problème du logement, son influence sur les conditions de l'habitation et de l'aménagement des grandes villes, en 1927.

Dès 1920, Sellier analyse le brusque passage du monde rural à la commune urbaine : "D'anciens villages, épars çà et là, sont devenus en quelques années de gros centres de population qui, dans un enchaînement ininterrompu se touchent et s'enchevêtrent comme une seule ville, sans aucune discontinuité avec Paris, dont elles forment le prolongement et dont elles ne se distinguent que par leur vie administrative particulière." ⁽²⁾ Cette description s'applique à la marée de lotissements qui recouvre indistinctement La Courneuve, Bobigny, Drancy.

En 1927, quand il étudie les ravages causés par l'extension des "colonies de bicoques" ⁽³⁾ dans l'agglomération parisienne, Sellier prend trois exemples : Antony, Drancy et Bobigny. Cette commune a en effet connu de manière exemplaire depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, les étapes successives de l'évolution d'une partie de la banlieue parisienne : village de grande culture jusqu'au Second Empire, elle s'intègre ensuite jusqu'au début du XX^{ème} siècle à la ceinture maraîchère de la capitale. L'ouverture d'une ligne de tramway en 1902 y déclenche le mouvement de spéculation des lotissements. Entre les deux guerres, Bobigny devient une commune de résidence populaire, dominée par la question des lotissements défectueux. La faiblesse de l'implantation des industries, diffuses au sein de l'habitat pavillonnaire, y ajoute les problèmes propres à une commune-dortoir.

Ces difficultés ont été affrontées, de 1920 à 1939, par des équipes municipales communistes fortement ouvrières, instables (le taux de

renouvellement des candidats est très élevé en 1925, 1929 et 1935), regroupées autour de l'inamovible député, puis sénateur-maire Jean-Marie Clamamus. Bobigny permet donc d'étudier quels furent les problèmes, les moyens, les objectifs d'une municipalité de la "banlieue rouge". L'analyse des moyens permet de mettre en évidence le rôle décisif de l'ensemble formé par les élus, la section communiste, et les multiples organisations liées au Parti communiste dans la politique de prise en charge de la population. A partir du cas Bobigny, l'importance de la personnalisation du pouvoir municipal, qui donne au maire Clamamus une place déterminante, apparaît aussi clairement. L'analyse des résultats d'une gestion communiste étendue aux vingt années de l'entre-deux-guerres doit être nuancée, et présente un double volet. Pour une part, la municipalité de Bobigny, comme beaucoup de municipalités de la Seine-banlieue, a simplement essayé de faire face aux problèmes nés de la crise urbaine engendrée par les lotissements, et ce au milieu de contraintes considérables : inexpérience des élus ouvriers, inexistence ou inadaptation de la législation, contexte de déflation et de crise économique. Y eut-il cependant une politique municipale communiste autonome malgré le poids de ces difficultés ? C'est une des questions, délicates, que cette étude voudrait permettre d'approcher, en montrant comment une utilisation bien adaptée des structures d'encadrement communiste a permis, en créant une sociabilité ouvrière originale, de pallier les faiblesses inévitables de la stricte gestion locale. L'intérêt majeur de l'étude de Bobigny tient donc sans doute au fait que s'y produit une adéquation entre société ouvrière et organisation communiste, et que s'y définit un type original d'encadrement municipal, celui des communes de la banlieue rouge de l'entre-deux-guerres.

I Bobigny, municipalité communiste.

Entre les deux guerres, Bobigny connaît donc l'ensemble des éléments qui forment la crise de croissance de l'agglomération parisienne 48 lotissements sont ouverts entre 1902 et 1928 : 21 de 1902 à 1914, 16 de 1919 à 1924, 11 de 1924 à 1928, c'est-à-dire que le phénomène y est essentiellement antérieur aux lois de 1924 et de 1928, qui imposent quelques contraintes aux lotisseurs. Des quartiers entièrement nouveaux se créent sur les marges du territoire communal, loin du centre du vieux village rural, à l'ouest vers La Courneuve, au nord-est vers Drancy, avec le vaste ensemble du Nouveau-Village. Ces lotissements

défectueux ne s'accompagnent d'aucune infrastructure : ni routes, ni moyens de transport, ni eau ni électricité. Une forte croissance démographique résulte de l'ouverture et du peuplement des nouveaux quartiers : bourg de 3636 habitants en 1911, Bobigny compte vingt ans plus tard 17370 habitants. Entre 1921 et 1926, la commune devient une ville champignon, et la population augmente en moyenne de 13,8% par an.

Cet essor modifie brutalement la composition sociale de la commune. La part du groupe rural — les patrons maraîchers et leurs ouvriers — s'amenuise irrémédiablement. Bobigny devient une commune de résidence populaire, où ouvriers et employés constituent 75 à 80% de la population. Cette population nouvelle est jeune (au recensement de 1926 : 41,7% de moins de 20 ans, 53,1% de 20 à 60 ans, 5% de plus de 60 ans) et d'origine massivement provinciale ou parisienne : au recensement de 1936, les natifs de Bobigny ne constituent que 3,7% de la population, les habitants nés en Seine-banlieue 12,5%, les Parisiens 26,5%, les provinciaux 50% et les étrangers 7%. Pour l'essentiel, ces nouveaux habitants travaillent en dehors de la commune, qui ne connaît qu'une implantation industrielle diffuse d'entreprises moyennes, employant de 100 à 300 ouvriers pour les plus importantes.

De ce rapide tableau ressortent clairement les problèmes qu'ont dû affronter les équipes municipales communistes successives : aménager l'espace communal bouleversé par les lotissements, tenter de créer les conditions d'une vie sociale organisée dans cette commune où l'urbanisation avait été très brusque, enfin recréer une sociabilité entre les groupes de mal-lotis, migrants récents, provinciaux déracinés, installés à Bobigny par le hasard de l'ouverture des lotissements, et que rien au départ ~~ne liait~~ ~~ne liait~~ particulièrement à cette commune.

Du point de vue municipal, Bobigny présente un cas unique d'attachement au communisme en Seine-banlieue. Une liste socialiste SFIO avait été élue tout entière en novembre 1919, face à une liste de tendance radicale représentant les élus d'avant-guerre, notamment des maraîchers. La municipalité comme la section socialiste choisissent en 1920 l'adhésion au Parti communiste, sous l'influence du maire Jean-Marie Clamamus, et ce choix ne sera jamais remis en question : Bobigny n'opérera pas, comme de nombreuses municipalités de Seine-banlieue qui avaient fait le même choix que ses élus, de précoce retour à la "vieille maison". Les nombreuses dissidences du terrain municipal

banlieusard : Bellier, Auffray, Doriot, n'affectent pas les élus bobignyens. Seuls les drames d'août 1939 ébranleront l'unité de la "cité rouge", puisque le sénateur-maire communiste et avec lui dix élus quittent alors le Parti communiste. Mais pour la période 1920-1939 la continuité de l'adhésion des élus au communisme est totale, et reflète d'ailleurs les choix de l'électorat bobignyien. Dès les élections législatives, Bobigny apparaît comme un fief communiste, ce parti y recueillant toujours, de 1924 à 1936, plus de la moitié des suffrages des électeurs inscrits. Aux élections municipales, même solidité d'un bastion communiste : en 1925 la liste communiste, menée par Clamamus, ~~xxxxxx~~ recueille 40,7% des suffrages des inscrits face à une liste de droite conduite par quelques élus de 1919 qui ont refusé l'adhésion à la SFIC. En 1929, les communistes sont seuls et obtiennent 57,3% des inscrits; en 1935 face à une liste de droite et à une liste socialiste, la liste communiste est reconduite avec 55,3% des voix. C'est dire que l'assise électorale communiste n'a jamais été sérieusement remise en cause à Bobigny pour la période qui nous intéresse, cette situation s'expliquant pour une part par l'absence d'autres forces localement organisées.

L'étude du groupe des conseillers municipaux communistes, c'est-à-dire des hommes qui ont dû affronter les conséquences de la brusque et anarchique urbanisation de la banlieue, révèle plusieurs grandes tendances. Le premier fait marquant est l'ouvriérisme rapide du conseil municipal, d'où les agriculteurs disparaissent à partir de 1919, alors que l'agriculture maraîchère subsiste à Bobigny pendant toute cette période. Ils laissent la place à une majorité de salariés où dominent les couches ouvrières : 70% de conseillers ouvriers en 1919, 61% en 1925, 81% en 1929, 70% en 1935. Le pourcentage élevé de 1929 correspond à l'ouvriérisme du Parti communiste en cette phase de politique "classe contre classe", tandis que la légère baisse de la proportion des ouvriers en 1935 est due à un désir d'ouverture du conseil à d'autres couches sociales : 15% de conseillers commerçants et artisans y entrent au moment du Front populaire. La part dominante des salariés (26% d'employés en 1919, 30% en 1925, 15% en 1929, 15% en 1935) rapproche le groupe des élus de la composition de la population active locale. Cité prolétarienne, Bobigny s'est donné des élus ouvriers. L'origine géographique des élus ne les différencie pas non plus du reste de la population : pas de natifs de Bobigny, un tiers d'originaires de

la région parisienne, et une grosse majorité de provinciaux. La moyenne d'âge des élus diminue entre 1919 et 1935, pour atteindre quarante ans lors de cette élection.

Deuxième élément, qui permet d'entrevoir les difficultés de fonctionnement de ces conseils municipaux : l'instabilité de ces équipes. En 1925, 60% des élus sortants sont écartés, 51,8% en 1929, 65,3% en 1935. Les désaccords politiques, les mutations sociologiques des conseils, l'absentéisme des conseillers expliquent l'importance de ces renouvellements. Dans ce contexte, le rôle personnel du maire, seul élu d'avant la première guerre mondiale ⁽⁴⁾ à atteindre la seconde, premier magistrat de tous les mandats successifs, apparaît en pleine lumière. Ses compétences techniques — il est au Parti communiste le spécialiste reconnu de la question des lotissements —, sa profession — il est comptable, au sein d'un conseil municipal très ouvrier —, son âge — il a cinquante-six ans en 1935, alors que la moyenne d'âge des conseillers est de quarante ans —, son caractère autoritaire et un type de rapports paternaliste avec ses camarades et la population expliquent l'ascendant qu'il a pu exercer sur les élus, l'organisation communiste et l'ensemble des habitants. Figure originale de gestionnaire local appuyé sur un parti ouvrier dont il utilise intelligemment les capacités militantes, Clamamus a incarné le Bobigny de l'entre-deux-guerres. Son incontestable popularité montre qu'il a joué un rôle important dans le processus d'identification de la population ouvrière locale à la "cité rouge" transformée par ses élus communistes.

II La gestion municipale.

Après les hommes, leurs principes, leurs méthodes, leurs réalisations.

Il est difficile d'évoquer les principes propres à la municipalité de Bobigny. De multiples facteurs extérieurs interviennent en effet dans la définition d'une politique municipale. Les besoins quotidiens et les possibilités fiscales d'une cité ouvrière en plein développement, les programmes municipaux du Parti communiste et la marge d'autonomie, notamment budgétaire, des communes sont autant d'éléments qui conditionnent l'activité municipale.

La municipalité de Bobigny agit d'abord dans le cadre des programmes municipaux nationaux du PC, lesquels, aussi bien en 1925 que dix ans plus tard, écartaient toute possibilité de socialisme municipi-

pal, et rappelaient que les communes n'étaient qu'un des rouages de l'État bourgeois; cependant, il était possible d'y travailler à l'amélioration de la vie des populations laborieuses.

La référence constante est celle du Soviet, en 1929 : "le maire et les adjoints sauront, malgré les coups du pouvoir central, faire de Bobigny une cité modèle comparativement à ses maigres ressources : Bobigny, municipalité communiste, sera un précurseur des Soviets en France" ⁽⁵⁾, comme en 1935. A cette date cependant, sous la plume de Clamamus notamment ⁽⁶⁾, l'analyse de la situation des communes ouvrières s'est affirmée; leur rôle est double : extraire de la légalité bourgeoise le peu de moyens qu'elle contient pour améliorer la situation des travailleurs, et ce en particulier par un aménagement de la fiscalité locale, et transformer les anciennes "cités lacustres", créées par le jeu des lotissements, en cités modernes, propres, où la classe ouvrière trouve des conditions de vie décentes.

Voilà pour les principes : préparer l'instauration des Soviets, et en attendant, utiliser au maximum la légalité et la fiscalité bourgeoises au service des travailleurs, et aussi aménager les banlieues déshéritées, pour rendre à la fierté d'une véritable vie urbaine des habitants qui vivaient dans des lotissements-bidonvilles.

A Bobigny, comment ces choix se sont-ils traduits ?

La gestion financière de la municipalité communiste s'y caractérise par une relative prudence dans l'application des consignes générales du Parti communiste. Le recours aux emprunts a été limité, la création d'un octroi a été refusée, la pression fiscale est ~~xxxixé~~ mesurée; après avoir augmenté jusqu'en 1929, le nombre des centimes additionnels a baissé. En 1936, Bobigny est au 35ème rang des communes de la Seine pour les charges par habitant avec 202,81fr d'impôts, et l'une des communes communistes les moins imposées ⁽⁷⁾. Gestion prudente, donc; mais aussi gestion "de classe", les régies municipales sont utilisées quand cela est possible (pour les bains-douches, et les marchés couverts créés par la municipalité), utilisation sélective de la patente qui frappe surtout les industriels et commerçants importants, ainsi que de la taxe sur les locaux industriels et commerciaux.

L'examen du bilan des réalisations de la municipalité permet de mieux mesurer, selon les domaines, les choix propres des équipes communistes, la part des nécessités et des contraintes spécifiques de l'agglomération parisienne, enfin les échecs et ~~xxx~~ les lacunes.

Le souci de l'hygiène des populations banlieusardes se manifeste très tôt, dès 1920, avec la décision de construire un établissement de bains-douches, en plein centre de l'ancien village. Opération achevée en 1924, et complétée par un lavoir public en 1925. Un dispensaire a été ouvert dès 1919 et enrichi de nouvelles consultations jusqu'en 1936, date à laquelle il figure en bonne place dans le bilan de la municipalité sortante à la veille des élections municipales de 1935. Cette préoccupation hygiéniste n'est évidemment pas le fait de la seule commune de Bobigny : c'est l'époque où Henri Sellier décrit les banlieues comme particulièrement ravagées par la tuberculose, et marquées par le développement de formes modernes de taudis, dans les lotissements notamment. A Bobigny, simplement, ce souci prend un caractère de classe : l'une des tâches d'une municipalité révolutionnaire est de garantir aux ouvriers les effets bénéfiques de l'air pur qu'ils sont venus chercher en s'installant en banlieue. Il en va de même pour l'organisation des colonies de vacances, très précoce à Bobigny. Un placement familial à la campagne, dans la Nièvre, fonctionne à partir de 1921. Un bâtiment est acheté et aménagé dans l'île d'Oléron entre 1934 et 1936. A la veille de la guerre, près de cinq cents enfants sont envoyés dans ces colonies. Aux objectifs hygiénistes s'ajoute ici une obligation à la fois politique et morale : assurer l'éducation prolétarienne des enfants du peuple, et les soustraire ainsi aux influences bourgeoises, particulièrement redoutables quand elles prennent, comme à Bobigny, la forme de patronages catholiques.

Deuxième souci, lié au précédent : celui de l'esthétique urbaine : on perçoit, en filigrane des textes — presse locale, délibérations du conseil municipal, proclamations électorales — la préoccupation noignante de faire de Bobigny, qui comprenait alors certaines des zones de lotissements les plus déshéritées de toute l'agglomération parisienne, une ville véritable, une cité moderne où la classe ouvrière trouverait, grâce à la gestion de ses élus, les agréments que la bourgeoisie lui refusait par ailleurs. La politique de la municipalité vis à vis des lotissements défectueux se comprend dans cette perspective : avant même le vote de la loi Sarraut, les élus communistes et tout particulièrement Clamamus qui suit personnellement cette question, incitent les mal-lotis à se constituer en associations syndicales pour l'exécution des travaux de viabilité nécessaires. Après 1928, la municipalité aide les mal-lotis à constituer leurs groupements, bien que ceux-ci

aboutissant à faire nager par les habitants l'aménagement des quartiers créés par la spéculation suburbaine. A la veille de la guerre, les résultats sont importants : presque tous les lotissements sont viabilisés, mais le goudronnage des voies n'est pas entièrement réalisé. De même, la municipalité proteste — en vain généralement — contre toutes les implantations qui lui paraissent altérer le caractère de la commune : ligne de chemin de fer Sucy-Bonnauil qui coupe la commune en deux, hôpital franco-musulman et cimetière musulman attenants qui s'édifient malgré la vive opposition des élus et de la population. C'est dire que dans l'ensemble la maîtrise de l'aménagement urbain était très faible : les transformations majeures étaient décidées soit par des spéculateurs privés pour les lotissements, soit par l'Etat ou le département en ce qui concerne les exemples que nous venons de citer. Cette volonté de contrôle du devenir de l'espace communal se manifeste cependant d'une manière curieusement négative : toutes les propositions de construction d'immeubles collectifs de la part de sociétés de HBM ont été repoussées. De même la municipalité n'eut ~~elle-même~~ aucune politique de logement social; la préférence allait à l'habitat individuel. Est-ce par souci de se conformer aux désirs de la population ouvrière qui, dans ce domaine semble avoir été favorable au pavillon individuel du lotissement ? Ou par refus d'ajouter à un tissu urbain déjà hétérogène l'élément nouveau de l'habitat collectif ? Ou encore par crainte de ne pas avoir de maîtrise sur la construction des immeubles et sur la population qui y serait logée ? Tous ces motifs ont dû jouer dans une commune couverte, ~~par~~ en majeure partie, de lotissements et dont les élus (pour la plupart anciens mal-lotés) appartenaient à un parti qui ne mettait guère en avant le problème du logement. A ces limites s'ajoutent celles qui sont dues pour l'essentiel au contexte géographique et économique de l'agglomération parisienne de l'entre-deux-guerres. La forte croissance démographique de Bobigny jusqu'à la crise économique a entraîné une course entre besoins et équipements : on observe un décalage entre la croissance de la population — et donc des besoins — qui se situe entre 1920 et 1931, et la période des réalisations, achevées surtout entre 1930 et 1939. Ainsi la construction d'un nouvel Hôtel des Postes pour remplacer l'ancien qui s'avère trop petit est décidée en 1931; mais il n'est inauguré qu'en septembre 1937, sa construction ayant été prise en charge par l'administration des PTT. Les effets d'un contexte général de déflation se font ici sentir. Le décalage entre nécessités et réalisations est

pire dans le domaine scolaire. Les écoles du centre deviennent trop petites : 15 classes sont successivement rajoutées à l'école de garçons, et 19 à l'école de filles. A côté de cette politique d'improvisation, des décisions sont prises : une école primaire est construite en 1927 au Font-de-Bondy, dans le quartier de lotissements de l'est de la commune, ainsi qu'une école maternelle achevée en 1939.

Dernière limite, perceptible à la lecture du bilan édilitaire d'ensemble de la municipalité ⁽⁹⁾ : l'équipement des quartiers périphériques de lotissements a été sacrifié à celui du centre de la commune. Celles-ci avait éclaté en pôles excentriques de développement, au hasard de la spéculation sur les terres agricoles des marges du territoire communal. La municipalité, quoique composée de mal-lotis et élue fidèlement par eux de 1919 à 1935, n'a pu mener entièrement à bien l'équipement des quartiers nouveaux.

III Prise en charge et encadrement de la population : à la recherche d'une pratique communiste.

Au delà de la gestion municipale, il faut tenter d'éclaircir la question des rapports originaux entre une municipalité communiste et la population majoritairement ouvrière dont elle est l'élue, pour comprendre ce qu'a pu être le mode de fonctionnement d'une commune de la banlieue rouge. Mais cette question pose de délicats problèmes méthodologiques. Aucun texte communiste ~~ne~~ traite explicitement, ~~ni~~ ni au niveau national, ni bien évidemment au niveau local, alors que des textes de ce genre existent pour les courants réformistes, pour ceux issus du service social ou du monde catholique. Cette absence ne tient pas à une volonté délibérée de dissimulation d'objectifs inavouables, mais au fait que les préoccupations avouées ou clandestines du PCF dans l'entre-deux-guerres sont radicalement étrangères à l'idée même d'une théorisation de la gestion des populations, que ce soit pendant la période "classe contre classe" ou durant celle du Front populaire. L'historien doit donc tenter de retrouver, à partir de sources et d'éléments épars, une pratique originale de prise en charge des différents groupes sociaux locaux, qui ne constitue pas la mise en place des cercles extérieurs d'une quelconque contre-société, mais au contraire un processus d'adaptation empirique aux caractères propres d'une cité ouvrière de banlieue.

Pour la population bobignienne, le "parti" est un ensemble familial dont sont mal distinguées les différentes composantes. Outre les élus, souvent d'anciens responsables d'associations de mal-lotés, très proches donc de la population dont ils sont issus, et le maire dont la popularité cimente le patriotisme local, la section et les organisations annexes jouent un rôle majeur.

Le fonctionnement de la section communiste de Bobigny présente des caractères originaux. Les militants sont peu nombreux, 62 en 1925, 80 en 1930, mais 440 en 1938 : c'est le Front populaire qui a provoqué une croissance des adhésions. L'organisation fonctionne essentiellement sur une base locale : une cellule d'employés communaux et quatre cellules locales, réparties entre le centre de l'ancien village et les lotissements; il faut attendre le mouvement des grèves de 1936 pour que l'organisation communiste pénètre les quelques usines importantes de la localité, et on dénombre six cellules d'entreprises en 1938. Ce mode de fonctionnement montre qu'à Bobigny la bolchevisation avait largement échoué. Le sous-rayon, puis section de Bobigny, comme d'ailleurs l'ensemble du rayon, est resté jusqu'en 1935 dans une situation d'étroite dépendance envers l'unique municipalité communiste du canton, celle de Bobigny; les cadres sont des élus, ou des employés communaux. Les cellules apparaissent comme des relais politiques de la municipalité : elles regroupent les mal-lotés, organisent des fêtes de quartier, exaltent les réalisations municipales.

Malgré les consignes nationales de la commission municipale du Parti communiste, il n'y a pas à Bobigny de bureau municipal, composé d'élus et de militants locaux chargés de contrôler l'orientation de la municipalité : c'est que les liens de dépendance y sont inversés par rapport aux schémas imaginés par un parti bolchevisé. Seul un mouvement social d'ampleur nationale comme celui de 1936 permettra à l'organisation politique d'acquérir une certaine autonomie par rapport aux élus. De même, ce n'est qu'à l'occasion des grèves de juin 1936 que la municipalité assume la fonction, nouvelle pour Bobigny, de soutien et de relais des luttes sociales locales; jusque-là, le travail de prise en charge et d'aménagement de la "cité rouge" avait constitué l'essentiel de l'action politique de la section et de la municipalité confondues.

Un réseau d'une trentaine d'associations locales complète la structure d'encadrement communiste. Elles sont très diverses, et témoignent d'une adaptation fine aux besoins de la population. Des groupements

socialisés par âge ou par sexe s'adressent aux différentes catégories de la population : Pupilles communistes, Jeunesses communistes, Jeunes amis du SRI, Union des Jeunes Filles de France, Comités de Femmes, Vieux Travailleurs. La spécialisation peut être fonction de la situation particulière des intéressés : les Italiens antifascistes (Union populaire italienne), les anciens combattants (ARAC), les chômeurs (Comité de chômeurs) ont leur groupement propre. Chaque ensemble de lotissement possède son Comité de quartier, et les associations se ramifient souvent en plusieurs comités locaux. L'animation culturelle a engendré une floraison de groupements : six sociétés musicales, un ~~xxxxx~~ groupe théâtral "Les blouses bleues de Bobigny", plusieurs associations sportives, dont deux actives sociétés de pêche. L'aspect politique n'est évidemment pas absent : l'Amicale des conscrits organise la lutte antimilitariste, le SRI (puis SFP) amène les habitants de Bobigny à la solidarité internationale et à l'antifascisme, un Comité des Amis de l'URSS déploie une grande activité politique et pédagogique, par des films et des conférences. Voilà, pour l'essentiel, les moyens de la prise en charge de la population locale : un groupe d'une centaine de militants dans les années qui précèdent le Front populaire, répartis dans un réseau qui va, selon l'expression de Max Weber, "du club de boules au parti politique" ⁽⁹⁾, et appuyé sur la présence continue d'un groupe d'élus familiers.

Quels furent les objectifs et les résultats de ce type de communisme municipal, qui a connu son apogée dans les communes de la banlieue parisienne de l'entre-deux-guerres ?

Bobigny était, on l'a montré, une commune majoritairement peuplée d'ouvriers et d'employés, aux côtés desquels ont cependant subsisté pendant toute la période un groupe de maraîchers et des petits commerçants. Quelle fut la stratégie de la municipalité et des groupements communistes vis à vis des différents groupes sociaux qui composaient la commune ? "Classe contre classe" et ouvriérisme ou Front populaire et politique de large alliance locale ?

Un net ouvriérisme marque les trois mandats qui précèdent le Front populaire. Bobigny revendique hautement sa qualité de municipalité ouvrière. Avec la crise économique, le chômage touche particulièrement les catégories ouvrières les plus défavorisées (ouvriers du bâtiment, du textile, manoeuvres de la métallurgie et des constructions électriques). Les dépenses d'assistance augmentent considérablement. La municipalité multiplie, à côté des dépenses obligatoires pour le

chômage, la pratique des secours supplémentaires et des aides en nature (charbon, pot-au-feu, trousseau pour les enfants). A partir des années de crise économique, la question de la prise en charge de la misère ouvrière devient centrale pour la municipalité.

Cet aspect — la municipalité communiste au service prioritaire de la classe ouvrière — s'affirme quand les grèves de juin 1936 éclatent dans les usines de Bobigny. La municipalité organise l'assistance aux grévistes, confectionne des repas, les élus assistent aux délégations et aux négociations.

Vis à vis des groupes sociaux non ouvriers, les maraîchers et les commerçants, la pratique est évidemment différente. Avant le Front populaire, la municipalité ignore les maraîchers et entretient à l'égard des commerçants un climat de défiance. A partir de 1935 prévaut l'idée qu'une alliance de tous les groupes sociaux de la commune est possible, sous l'égide de la municipalité et des organisations communistes, et dans un contexte de crise économique qui touche ouvriers, monde rural et petits commerçants. Cette stratégie d'alliance est concrètement mise en pratique : les maraîchers, les petits commerçants participent aux secours aux chômeurs, à des fêtes locales; deux marchés couverts sont achevés aux Six-routes en 1935, au Pont-de-Bondy en 1937. Une section de la Confédération du Petit Commerce et de l'Artisanat rassemble en 1937 une centaine d'adhérents. Les communistes s'opposent à la vente aux enchères après saisie du matériel d'un maraîcher, et d'un boucher. Mais, en période de conflit social, l'échec de ces tentatives est net, surtout en ce qui concerne les maraîchers. En juin 1936, les ouvriers maraîchers se mettent en grève, soutenus par la municipalité : c'était pour elle inévitablement s'aliéner les patrons maraîchers, dont certains sont alors séduits par les "Chemises vertes". Dans les rapports avec les commerçants, le problème est moins aigu, mais la même vigilance de classe est exercée vis à vis des petits commerçants qui sont aussi des employeurs. Le modèle, un instant esquissé, d'un fonctionnement social unanime de la "cité rouge", effaçant les barrières de classe grâce à la tutelle de la municipalité ouvrière, se révéla inapplicable; il n'était d'ailleurs sous-tendu par aucune nécessité politique réelle, les groupes sociaux en question — commerçants et maraîchers — n'ayant plus un poids démographique et politique déterminant.

Le résultat le plus remarquable du type de communisme municipal que nous venons de décrire est sans doute d'avoir su créer une sociabilité ouvrière nouvelle, à partir d'une population de migrants provinciaux ou parisiens déracinés. Cette vie sociale originale s'appuie sur différentes pratiques. Le militantisme politique permet l'intégration des nouveaux venus par le biais des cellules, des associations syndicales de lotis, des "organisations de masse" locales. L'intensité de la vie culturelle locale est aussi un puissant facteur de cohésion. Dans cette commune très déshéritée, où les habitants connaissaient la situation d'exclusion des mal-lotis, l'invention d'une vie de relations a été déterminante. Les fêtes locales, les bals, les "goquettes", les défilés de chars décorés par les cellules, la projection de films soviétiques, les concerts ou même des séances de "baptêmes rouges" sont innombrables tout au long de cette période. Cette animation politico-culturelle connaît une apogée entre 1935 et 1939 : une Maison du peuple est inaugurée en 1936 (10), de vastes rassemblements — à l'occasion de la mort de Paul Vaillant-Couturier en juin 1938, du soutien à l'Espagne républicaine ou du cent-cinquantième anniversaire de la Révolution française en juillet 1939 — manifestent l'unité de la cité ouvrière autour des organisations qui lui ont donné son visage propre. Enfin, l'attachement de la population à ses élus, et tout particulièrement au maire qui s'occupe des mal-lotis, dirige les colonies de vacances et préside les bals, traduit l'importance des implantations personnelles.

Ce type de modèle — celui du communisme municipal d'implantation précoce en banlieue parisienne — s'est mis en place au gré des nécessités et des conjonctures locales : poussée des lotissements, faiblesse de l'industrialisation, ouvriérisme d'une population en rapide croissance, poids de certains militants, dont Clamamus. Ainsi, il semble avoir répondu durablement aux aspirations de la population, et assuré au Parti communiste une hégémonie qui ne paraît remise en cause que par les évolutions structurelles les plus récentes de la banlieue parisienne. Mais la crise du communisme municipal serait, évidemment, l'objet d'une autre étude ...

NOTES

- (1) L'ensemble de cette étude s'appuie sur mon doctorat de troisième cycle : Le thème de la banlieue rouge, Bobigny, commune de banlieue, 3 volumes dactylographiés, 376p., Université de Paris I. On y trouvera toutes les références qui ne sont pas données dans cet exposé.
- (2) Henri Sellier, Les banlieues urbaines et la réorganisation administrative du département de la Seine. Paris, Marcel Rivière, 1920, "Les documents du socialisme", p.51.
- (3) H. Sellier et A. Bruggemann, Le problème du logement, son influence sur les conditions de l'habitation et l'aménagement des grandes villes. Paris, PUF, 1927, p.95 et suiv.
- (4) J.-M. Clamamus était devenu conseiller municipal de Bobigny à la faveur d'une élection municipale complémentaire en juillet 1914, avec trois autres membres de la SFIO.
- (5) Le Prolétaire de Bobigny, 25 mai 1929.
- (6) Voir la collection de La Voix de l'Est entre 1935 et 1939 (déposée à l'IRM) et notamment l'article de J.-M. Clamamus du 6 avril 1935 : "Qu'on juge sur les oeuvres !"
- (7) Jean-Paul Brunet, Un demi-siècle d'action municipale à Saint-Denis la Rouge, Paris, CUGAS, 1981, p.131.
- (8) On trouvera ce document en annexe.
- (9) Cité par Maurice Agulhon dans l'avant-propos "La sociabilité, le sociologue et l'histoire", de Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1948, Etude d'une mutation de sociabilité. Paris, A. Colin, 1977, Cahiers des Annales, p.13.
- (10) La Voix de l'Est du 27 novembre 1936 décrit ainsi la cérémonie d'inauguration : "Ils avaient répondu nombreux, ces travailleurs, à l'appel de leur Parti et de leur Municipalité, qui vient ainsi de mettre à leur disposition cette grande nef où ils pourront travailler en commun, y discuter leurs intérêts et aussi s'y distraire dans un cadre qui permet maintenant toutes les manifestations théâtrales, artistiques et culturelles." Cette "grande nef", la salle de la nouvelle Maison du peuple, doit donc permettre un développement des activités politiques, syndicales et culturelles qui ne sont pas séparées, puisqu'elles participent d'une même culture ouvrière.

BILAN EDILITAIRE DE LA MUNICIPALITE COMMUNISTE
(1920 - 1939)

Edifices achevés et date d'achèvement (a)	Projets non réalisés (b)
- Bains-douches du Centre (1921)	-Bains douches et lavoir (Avenue
- Lavoir du Centre(# 1925)	E. Vaillant)
- Dispensaire (Rue de la Ferme) (1919)	-Dispensaire du Pont de Bondy
- Aggrandissement des écoles primaires du Centre	-Ecole Primaire du quartier Anjou
- Nouveaux préaux et réfectoire de l'Ecole des garçons(1936)	-Ecole primaire du quartier Bobigny -Lacourneuve
- Ecole primaire du Pont de Bondy (1927)	- 2° tranche école primaire du Pont de Bondy (c)
- Ecole maternelle du Centre (1933 ou 1934)	- Réfection de l'école des filles du Centre
- Ecole maternelle du Pont de Bondy (1939)	- Crèche (achat d'un local en 1939)
Marché couvert des Six -Routes (1935)	
Marché couvert du Pont de Bondy (1937)	
Maison du Peuple (1936)	
Hôtel des Postes (1937)	
Colonie de l'île d'Oléron(1934/1936)	

(a) Nous ne distinguons pas les différentes façons dont furent financées ces réalisations (budget communal, emprunts, subventions)

(b) Nous ne considérons que les projets dont il est question dans les délibérations du Conseil Municipal, et non dans les textes électoraux

(c) Il apparait clairement que l'équipement du quartier du Pont de Bondy est passé après celui du Centre-Ville

SURESNES NOVEMBRE 1983

S. MAGRI (C.N.R.S - C.S.U)

LE MOUVEMENT DES LOCATAIRES : ASPECTS NOUVEAUX ET
CONTINUITÉ DES REVENDICATIONS POPULAIRES

Mon intervention s'appuie sur les premiers résultats d'une étude qui porte sur le mouvement des locataires à Paris et dans la banlieue, et je dis bien premiers résultats, d'une part, parce que je n'en ai exploité que des sources essentiellement policières, parce que je ne me suis évidemment pas lancée dans l'étude monographique de ce mouvement et de l'organisation qui le structure dans les différents arrondissements parisiens et communes de la banlieue, et enfin aussi, parce que je n'ai pas encore cerné avec exactitude les liens entre les partis politiques qui hégémonisent l'organisation et par là même le mouvement dans leurs détails; et enfin je précise donc que les années sur lesquelles j'ai travaillé pour l'instant, sont les années 1919 et 1925 ; c'est dire que je ne couvre pas l'entre-deux-guerres dans sa totalité.

Quelques considérations tout de même, d'abord, sur la période 1880-1914 qui est une période de montée pour les réformes sociales, aboutissant en particulier au socialisme municipal. Un premier regard sur cette période nous place devant un fait apparemment étonnant : c'est le silence revendicatif de la classe ouvrière parisienne, face aux politiques proposées par les forces du mouvement ouvrier qui s'assigne pourtant comme objectif l'amélioration des conditions d'habitation de cette classe. Ce silence, en fait, ne recouvre rien d'autre que l'inexistence de revendications correspondantes, domaine par domaine, à ce que les politiques se proposent de réaliser : les habitations à bon marché, les équipements urbains,

l'approvisionnement en eau des habitations, les moyens d'éclairage, le tout-à-l'égout, et enfin un habitat combinant espaces verts et habitations individuelles. Cette inexistence signifie tout simplement que les exigences ouvrières s'expriment autrement que par des luttes ayant un objet spécifiquement urbain. Elles s'expriment en particulier dans la résistance à l'éloignement des lieux d'embauche et de travail qui se traduit dans l'entassement dans les logements des quartiers centraux, parallèlement aux démolitions haussmanniennes dont parle Jeanne Gaillard. Elles s'expriment dans les pratiques de résistance aux propriétaires pour se soustraire au règlement du loyer : les déménagements à la cloche de bois que vous connaissez tous, la forte mobilité et les déménagements très fréquents à Paris au 19^{ème} siècle, mais aussi les agitations populaires, les mouvements au moment des fortes hausses de loyer tel que par exemple au début des années 1880 ou dans la forte crise de cherté de 1910-1913. Ces exigences s'expriment aussi dans les pratiques d'usage de la ville et de l'habitation dont nous parle Michele Perrot dans son intervention au colloque sur la question du logement et le mouvement ouvrier français. A savoir une forte sociabilité s'appuyant sur les espaces à usage collectif : café, marché, lavoir, mais qui va de pair avec la recherche de l'intimité du logement, le refus de la laideur et de la monotonie des casernes, l'attachement à la ville dense, de travail, mais aussi ville de plaisir, le détournement de l'usage de l'espace de clôture de la ville, ainsi pour la zone dont Madeleine Fernandez dans sa thèse donne un tableau très très riche. Une libre utilisation enfin de l'espace public, la rue d'abord et avant tout, la rue envahie par les

vendeurs à l'étalage, par la multitude des petits métiers parisiens, espace des manifestations ouvrières. Ces pratiques et les exigences ouvrières qu'elles expriment à l'égard du logement et de la ville, s'inscrivent donc bien dans l'ensemble de la vie ouvrière, et ne prennent tout leur sens que relativement à cet ensemble. Sans doute leur enjeu fondamental est la préservation d'une autonomie ouvrière, j'entends par là une maîtrise de l'organisation de la vie quotidienne contre tous systèmes de contrainte ou de contrôle exercés directement sur elle. Qu'il s'agisse de l'usage du temps, de la gestion de la paye ou de l'usage du logement. C'est sans doute cela, qui explique l'absence de mouvement revendicatif venant justifier ou donner une légitimité au projet réformiste de politique sociale du logement, et l'échec des tentatives des forces de la gauche, du mouvement ouvrier pour les susciter. L'échec par exemple des tentatives guesdistes à Paris en 1882, ou encore la très grande faiblesse d'un syndicat des locataires qu'appuie, si elle ne l'a pas suscité, la Fédération de la Seine dans les années 1910-1912.

Peut-être, aussi, que le trait majeur de ces projets de politique sociale est en effet le découpage du problème social qu'ils opèrent, et qui consiste précisément à isoler le problème du logement, comme le problème de la santé, et à le traiter, comme tel, sans le relier au rapport d'exploitation et à l'ensemble des conditions de vie ouvrière. Cette démarche qui est à la base de toutes les politiques sociales depuis le 19^{ème} siècle, me semble-t-il, crée les conditions de la convergence entre projets réformistes et projets des forces réformatrices dominantes ; convergence qui a

été souvent objet de débats ici, et explique peut-être aussi la perméabilité du mouvement ouvrier organisé à des idéologies dominantes, à des idéologies telles que l'hygiénisme par exemple.

Après la guerre, l'apparition d'un mouvement revendicatif de grande ampleur qui dans la Seine du moins mobilise essentiellement une population ouvrière, ne dément pas cette analyse bien que cette apparition témoigne de changements intervenus depuis le 19^{ème} siècle.

Avec d'autres mouvements : le mouvement des zoniers, des malotins, le mouvement des locataires marque un changement. Les ouvriers entendent se défendre et s'organisent. La volonté des locataires de voir diminuer les droits des propriétaires en matière de loyer, d'occupation et d'usage du logement s'affirme avec force, s'affermir, elle révèle aussi des changements dans les exigences ouvrières, qui sans doute se confirmeront au cours de l'entre-deux-guerres.

D'autre part, le mouvement des locataires apparaît maintenant comme un mouvement pour le logement. L'organisation qui le structure, qui est hégémonisée par les partis socialiste et communiste, accorde en effet une importance égale aux loyers et aux conditions de logement et d'habitat. Elle reprend, ce faisant, une demande populaire, mais la canalise dans le sens des politiques urbaines que la gauche défend. On verra, cependant, que l'organisation est perméable à des réalités ouvrières, qui fondent d'autres exigences prioritaires, aux pratiques qui désignent des cibles immédiates, et à des désirs que l'on voudrait voir maintenant se réaliser.

Voyons d'abord quelle est, très brièvement, l'importance du mouvement. Son essor est en effet spectaculaire à la fin de la guerre. La Fédération des locataires de la Seine, constituée par le socialiste Rouquier, en 1915 à Levallois, aurait non moins de 50.000 adhérents en 1919, dont 52 sections, dont les plus fortes couvrent les arrondissements populaires du nord-est de Paris : le XIème, le XVIIIème sont les vrais bastions et certaines communes ouvrières de la proche banlieue. Les salles des réunions locales et des meetings sont combles, la Fédération de la Seine est par ailleurs de loin la plus importante des 35 Fédérations que compte l'union confédérale en 1919, puisqu'elle regroupe environ la moitié de son effectif. Bien que discontinuée, en raison de la première scission de l'organisation de l'U.C.L (de la confédération de 1921), une légère croissance est attestée par le nombre d'adhérents à nouveau connu en 1923 qui est l'année de la réunification : au minimum 60.000 dans la Seine, plus du double au plan national selon le secrétaire confédéral Müller. La capacité de mobilisation reste grande, les rassemblements centraux sont moins imposants en 1923-24, mais l'organisation mieux implantée peut en tenir plus souvent, et parfois simultanément dans différents endroits de Paris et de la Banlieue. La seconde scission plus profonde, elle, puisqu'elle va diviser aussi la Fédération de la Seine en 1925, essouffle le mouvement, mais l'unité retrouvée un an après qui sera durable cette fois-ci jusqu'à la fin de l'entre deux guerres, semble bien lui permettre de nouveaux développements.

Alors, voyons quelles sont les revendications avancées par l'organisation, et notamment par la Fédération de la Seine. Le succès

de l'organisation dans la mobilisation immédiate des locataires au sortir de la guerre tient pour une part décisive à une revendication : l'annulation des dettes de loyers accumulées pendant la guerre. La Fédération parisienne mène la lutte contre la loi du 9 mars 1918 qui limite les exonérations de paiement de loyer, et les soumet à la décision de commissions arbitrales créées par cette loi, et elle incite au refus de payer. Ce faisant, elle prend appui sur une résistance populaire tout-à-fait spontanée, due aux extrêmes difficultés matérielles du moment, mais qui n'est pas nouvelle en milieu ouvrier. L'organisation est suivie également lorsque en 1919, elle élargit la lutte à deux autres objectifs : la taxation des loyers d'une part, le maintien des locataires dans leurs logements d'autre part. Si le premier renoue avec le passé, le second est nouveau, et trouve une très forte adhésion chez les locataires. D'autres revendications sont complémentaires de celles-ci, anciennes déjà les unes sont ranimées par le conflit ouvert avec les propriétaires, ainsi "la suppression du paiement du loyer d'avance" ou "l'insaisissabilité du mobilier ouvrier", les autres sont rendues vivaces par la pénurie du logement, ainsi : l'obligation d'afficher les logements vacants et leur prix de loyer qui est instaurée, en effet, par la loi en 1919 ; la création de bureaux municipaux de location, ou encore la réquisition de logements vacants. Il s'agit là d'un programme de défense immédiate des locataires, d'amélioration de leur situation face aux propriétaires. Mais le second volet du programme revendicatif concerne lui la qualité du logement et de l'habitat. L'organisation s'attaque en premier lieu à l'insalubrité, prenant à son compte les arguments hygiénistes :

"nids de tuberculose , les taudis condamnent les ouvriers à la mort, et détruisent les familles". Elle adhère à la politique étatique dans ce domaine, et après 1919 revendique la mise en oeuvre de programmes de démolition des îlots insalubres, mais en même temps le renforcement de mesures contre les propriétaires de ces logements.

A ces aspects négatifs de la condition de logement correspondent en positif la revendication relative aux logements nouveaux. Il s'agit de réaliser les habitations à bon marché, d'intensifier la construction municipale, l'Etat doit accorder à la ville des crédits illimités, doit subventionner sur l'exemple anglais la construction des habitations à bon marché.

Les revendications ne se limitent pas aux logements, il faut, en effet, transformer aussi l'environnement des habitations et le visage des villes, il s'agit de décongestionner les villes, de supprimer les taudis pour dégager des espaces libres, de créer des cités-jardin autour de la capitale, de réaliser davantage d'H.B.M à l'emplacement des fortifications. Le syndicat des locataires joue donc, par ce second ensemble de revendications un rôle indéniable d'appui pour les forces de la gauche au conseil général de la Seine, aux conseils municipaux, dans les instances nationales.

Les critiques qui sont portées à la politique du logement, dont les grandes lignes sont fixées désormais par la législation, ne constituent pas une remise en cause, ne concernant que les insuffisances dans la mise en oeuvre, elles ne font qu'en souligner davantage la nécessité. De cette nécessité, l'organisation cependant, ne semble pas aisément convaincre les locataires, les directions de l'organisation elles-mêmes donnent la priorité à la défense

immédiate des locataires, mais c'est surtout dans les sections locales, que les revendications pour le logement nouveau perdent leur importance en tant qu'objectif de mobilisation. Les premiers intéressés, les locataires, les locataires ouvriers ne descendent pas dans la rue pour réclamer des H.B.M, peut-être pas encore.

J'ai essayé donc, à travers les documents concernant les vies des sections locales, de cerner ce qui me paraît être les exigences de ces ouvriers parisiens, exigences anciennes et nouvelles, donc. D'abord une certitude : c'est la primauté du loyer dans les préoccupations des locataires ouvriers. Tous les discours dans les sections convergent pour en faire une question essentielle : avec le loyer est évoquée la difficulté majeure des ouvriers qui tient à la trop forte chertè du loyer et du coût de la vie, eu égard au niveau des salaires. La vive adhésion des locataires aux revendications de blocage des loyers, leur réaction d'hostilité aux propriétaires qui réclament les arriérés des loyers de la période de guerre, ne trompent pas sur ce qui reste une priorité pour les ouvriers : payer un très bas loyer. Autre motif de haine contre les propriétaires : l'expulsion. Elle porte atteinte, en effet, à un droit qui apparaît désormais comme fondamental, le droit à la sécurité. Le refus explicite et répandu de la précarité marque bien un changement à mon sens. Il ne s'agit plus de partir pour ne pas payer, mais de rester sans payer, ce que l'on considère comme non dû. Le temps des déménagements incessants, dont Alain Faure confirme la réalité au tournant du 19 ème siècle, semble donc bien révolu. La législation aidant peut-être, les ouvriers vont connaître la stabilité du logement.

Garder le logement qu'on occupe, avoir un lieu à soi n'est pas cependant vouloir cet intérieur que sera l'habitation à bon marché. Pourtant les orateurs sont unanimes pour attribuer au logement une place centrale dans la vie ouvrière. A travers la dénonciation de l'insalubrité, de l'entassement, tous font valoir les nécessités d'un nouveau foyer domestique qui permettra la reconstitution de la famille que les propriétaires contribuent à détruire. Ce n'est pourtant pas l'image d'une famille désagrégée que nous donnent les réactions des locataires. C'est une famille amputée par la guerre, aux prises avec d'énormes difficultés, mais très soudée. Les menaces des propriétaires et les privations resserrent les liens familiaux, et ceux de la solidarité populaire qui se manifestent dans ces réunions avec force.

Quel est enfin le logement que veulent ces familles ouvrières ? Ce n'est pas d'abord un logement insalubre. Ce refus est ancien, déjà les ouvriers, répondant à l'enquête parlementaire de 1824, se plaignaient de la malpropreté des immeubles. Mais plutôt que l'intervention publique, qui risque de déboucher sur l'interdiction d'habiter et sur la démolition, certains militants de section tendent à privilégier l'action directe contre les propriétaires pour obtenir les réparations, et c'est surtout le cas de la 11^{ème} section (dans le XI^{ème} arrondissement), arrondissement dans lequel il y a un îlot insalubre que la ville se propose de démolir, et qui comprend 219 immeubles avec 10.000 habitants. Ces militants rejoignent ainsi l'exigence populaire de ne pas être chassé de son logement et de son quartier, que confirment les mouvements spontanés contre les démolitions. Insupportables aussi sont les brimades des concierges, la tyrannie des propriétaires, bref, les règlements intérieurs des

immeubles. Les ouvriers, déjà intolérants à la discipline de l'atelier et de l'usine, tolèrent mal ces règlements et parfois revendiquent leur suppression. La revendication est aussi très vive dans cette 11^{ème} section.

Quant aux logements nouveaux, les locataires sont le plus souvent muets. Le discours des orateurs prend un ton ici éducatif, le propos est moralisateur, emprunte les termes chers aux réformateurs bourgeois : "femmes négligeant leur ménage, fuite des hommes au cabaret, enfants abandonnés à la rue". Les arguments sont souvent natalistes, et lorsque l'orateur est médecin, ce qui arrive parfois, eugéniques. Les députés et conseillers municipaux socialistes et communistes expliquent pour leur part la nécessité de la politique des habitations à bon marché. Mais ces habitations à bon marché, ces maisons ouvrières, comme les appellent certains militants, sont précisément refusées par un certain nombre d'entre eux, voire même par les dirigeants de la Fédération des locataires de la Seine, surtout en 1919 et en 1920.

Pas de taudis infects , mais pas non plus de cités ouvrières ou de casernes. Le confortable, comme ils disent, semble accessible. "Pourquoi n'obtiendrez-vous pas l'installation d'ascenseurs, comme vous avez obtenu le tout-à-l'égout ? C'est peut-être un rêve, mais il faut essayer de forcer le gouvernement", dit un militant de la 20^{ème} section de la Fédération à Paris. Les locataires, dans tous les cas, se montrent sceptiques ou incrédules . A l'évidence prime chez eux l'exigence de disposer d'un lieu, et d'en user librement, alors que les habitations à bon marché vont comporter la contrainte d'un règlement rigide, étendu jusqu'à l'espace privé, et soumettre

à un propriétaire autrement exigeant, comme le laissent supposer les campagnes pour le respect des règles d'hygiène, et l'expérience des cités bâties par les philanthropes . De surcroît, moins exigües et monofamiliales, si bon marché soient-elles, elles obligent à consentir à un effort de dépenses plus important auquel répugnent, comme on l'a vu, les ouvriers.

H. Raymond
Université Paris X

Sellier : l'homme de l'organisation

C'est par une sorte de hasard qui m'honore bien plus qu'il ne devrait que je me trouve ici parler en dernier lieu ; probablement parce que on a pensé que mon intérêt pour Henri Sellier était suffisamment mineur pour que je puisse me détacher de cet objet pourtant fascinant et ~~vivre~~ faire quelques observations. Depuis la parution du livre de Verret ⁽¹⁾ sur le travail ouvrier, nous savons dans quel contexte général peut se placer l'interprétation ^{à ce propos} des phénomènes qui nous intéressent, qui est celui d'une lente amélioration du niveau de vie de la classe ouvrière et depuis les travaux de l'équipe ~~Paradeise~~ ^{Tipier} nous savons aussi que cette amélioration passe à travers les systèmes de professionnalisation impliquant eux mêmes des systèmes d'organisation internes des couches salariées ainsi définies. (2)

Je voudrais rappeler que Maurice Halbwachs dont l'influence ^{sur} l'œuvre et la pensée ^{de Sellier} ~~semble~~ avoir été intéressantes ~~à~~ ^à l'un des premiers qui ait travaillé ce problème de la classification ; qui lui ait ^{apporté} quelques solutions. Dans un article très ancien (de 1905) de la Revue de Méta physique et Morale ⁽³⁾ il définit ainsi les classes : en partant de l'idée qui est très étrange tout de même pour quel-qu'un que va se réclamer d'un socialisme scientifique combien doit il y avoir de classes. Il cite une enquête anglaise ⁽⁴⁾ qui distingue six classes : La classe A la plus basse. Travailleurs occasionnels, fainéants et ^{semi-}criminels ;

- B. Salaires casuels. Très pauvres ;
- C. Salaires intermittents
- D. Salaires petits, réguliers
- E. Salaires ordinaires. Au dessus de la ligne de pauvreté.
- F. Hauts salaires.

A propos de la classe C. Maurice Halbwachs note (suivant en cela Booth) que cette classe "serait le meilleur champ pour la charité systématique" ; de la classe D. il note que ses membres "ont une vie correcte et rangée et élèvent bien leurs enfants" ; de la classe E , il note "elle est le terrain reconnu de toutes les formes de coopération , d'association" .

Dans cet article est déjà présente la discussion que Maurice Halbwachs aura tout au long de son oeuvre à propos du sens des consommations ouvrières , et des classifications qui peuvent en résulter . Ce qui est en cause , aussi bien là que dans sa thèse sur la classe ouvrière ,(5) c'est la valeur explicative de la classification que l'on tire des observations, mais pas seulement cela : la valeur qu'a , pour la classe elle même , la distinction éventuelle qui s'établit entre les modes de vie. Voilà l'un des deux axes : besoins-distinctions ; à quoi il faudra ajouter , tel qu'il résulte aussi de la lecture de l'article que nous citons , l'axe conscience de classe/organisation.

Il est permis de penser que , en passant du besoin à la distinction , on passe de l'être au code ,ce qui résulte également du chapitre IV de l'Esquisse (6). Mais cela n'est pas notre propos qui se limitera ici aux conséquences de l'interrogation : combien doit il y avoir de classes ? C'est donc davantage le "classeur" que le "classement " qui nous interesse. Comme du reste , le sujet du colloque et la teneur des dix communications l'ont clairement manifesté.

Albert
Thomas

Or , le "classeur" ici , fait oeuvre de socialiste scientifique c'est à dire fait de l'observation une arme double pour l'explication et l'action. De ce point de vue cette espèce de bureau scientifique qui se constitue à l'Ecole Normale ^{avec} me paraît tout à fait significatif.

Ce qui me paraît ainsi très émouvant dans l'aventure de Sellier c'est justement cette naissance incertaine , à la fois réfléchie et pas tellement consciente de l'organisation ~~venue~~ -non pas le futur créneau de gens qui veulent faire carrière- mais comme ce qu'en dit Charles Michels "l'arme des faibles contre les forts". (7)

Le point de vue que je soutiendrai ici c'est que par l'intermédiaire mais plutôt à travers Sellier nous assistons à la ~~na~~ naissance d'une véritable dynamique des organisations dont l'intrication avec l'appareil d'Etat ne saurait surprendre ; et surtout qu'on ne doit considérer qu'avec une extrême prudence comme résultant d'une convergence entre le réformisme patronal et la social démocratie . Il y ~~avait~~ ^a là une imputation qui ne tient pas compte du tout de la dynamique propre des organisations, ici celles du logement. ~~en~~ En France , ~~dans~~ ^{elles} ~~les~~ ~~logements~~ représentent quelque chose de probablement unique dans le monde. Je ne dirai pas que le monde entier nous envie comme on dit d'habitude de l'écolé des Ponts Et Chaussées. C'est en ce sens que ce colloque a ~~eu~~ eu beaucoup d'interêt car il nous montre ce que nous avons encore à apprendre sur les organisations propres ~~de~~ ce domaine.

Dans cette perspective naissance et développement des organisations , nous sentons bien tout ce que l'exposé lucide et brillant de Madeleine Rebeyrioux a pu nous apporter : lorsque Maurice Halbwachs écrit pour la Librairie du Parti Socialiste sa brochure sur "la politique foncière des municipalités" il met en avant les besoins de la classe ouvrière pour justifier une politique municipale socialiste dont l'objectif avoué est , à travers la satisfaction des besoins, d'opérer ~~un~~ un ré-équilibre des valeurs foncières du sol urbain.

Tant Halbwachs que Sellier , le premier par ses travaux sur les sols urbains et les besoins de la classe ouvrière , le second par son action sur le terrain

montrent le chemin à ce qu'on peut désormais appeler le management de l'entreprise publique du logement en France : comme Laufer et Burlaud⁽²⁾ l'ont parfaitement montré l'entreprise publique, résultat de la contestation du système de légitimité (et ici, la critique d'Halbwachs sur l'entreprise privée de logement prend toute sa valeur) s'appuie sur l'idée du service public (du logement) et tend à étendre son action au delà même des limites du transfert social : cette extension est d'ailleurs la conséquence inévitable du perfectionnement des méthodes de gestion et de direction, mais aussi il faut le souligner, de la modification de l'estimation des besoins des usagers du secteur public.

En bref, le cas d'Henri Sellier apparaît comme ce cas exceptionnel d'un grand patron du logement public ; ~~vous~~ vous aurez remarqué à quel point H. Sellier s'est montré capable de produire des organisations, de combler des créneaux, bref de manifester ces capacités d'adaptation qui, selon la littérature de la sociologie des organisations, sont une des caractéristiques modernes des organisations.

Il est , selon moi , non moins évident que la légitimité de l'entreprise publique du logement se fonde assez largement sur sa capacité à mesurer les caractéristiques de sa clientèle, dans sa segmentation ; or , ces mesures prennent appui sur le vaste mouvement qui focalise l'attention des sciences sociales dès le début du siècle , vers les caractéristiques des modes de vie des classes et fractions de classe , puis des strates de la société contemporaine. En ce sens le Prince Bureaucrate a raison (9) l'entreprise publique doit vompter pour répartir.Elle le doit d'autant plus , dans l'entreprise de logement que , saisissant chaque fois les indices

du

d'une réalité en évolution (la France entre 1945 et 1980) elle doit à chaque instant maîtriser sa "clientèle" et ajuster son offre , ou disons ses produits.Or, ces produits , de plus en plus , s'adressent à ce qu'on nomme "classes moyennes".

Ainsi

la dynamique des organisations du logement n'est possible que parce qu'on se trouve en présence d'un gigantesque mouvement de moyennisation qui saisit la société française (de 1900 à 1980). Il a un double aspect et un double sens du point de vue de l'intérêt de classe : d'une part l'intérêt d'une classe désignée par classement , ~~à l'intérêt de fait~~ la plus nombreuse , d'autre part la classe qui organise le classement , c'est à dire qui constitue désormais ce qu'on nomme les organisations ; or , il se trouve que , en un certain sens c'est la même classe ; naturellement il reste la difficulté d'apprécier cette moyennisation ~~et l'on peut dire~~

que dans ce cas ni Sellier ni même Halbwachs ne savaient exactement ce qu'ils faisaient en tant qu'acteur sociaux ; ils s'utilisaient eux mêmes au mieux de l'entreprise -publique- qu'ils avaient conçue et en ce qui concerne Sellier il s'efforçait aussi de conduire au mieux les organisations dont il avait la charge ; et à ce titre on peut bien penser que rentrer parfaitement dans le cadre de la théorie des organisations son ralliement à la majorité du congrès de Tours, ~~et ainsi cette~~ ~~majorité~~ : ~~il choisit le salut de son organisation municipale.~~

~~Je dirais que~~ ~~il faut pas penser que~~ ~~en choisissant~~ la majorité communiste qui tient le département de la Seine, il choisit de sauver son organisation municipale.

Une telle démarche , qui peut sembler étrange a première vue, si l'on pense au caractère profondément réformiste de l'action de Sellier , s'explique pourtant si l'on veut bien réfléchir que , par l'ensemble de son action , par le caractère lumineux de ses anticipations sur le devenir de l'Etat Moderne , Sellier apparait bien du point de vue de l'entreprise publique du logement comme l'homme de l'organisation.

- (1) Verret, M.; le Travail ouvrier; collection U Armand Collet. Paris, 1982 7
- (2) ~~En~~ Tripier, P.; Approche sociologique du marché du travail; Thèse d'Etat Paris 7, 1984 -
Paradeise C.; Rhetorique professionnelle et expertise; à paraître dans Sociologie du Travail.
- (3) Reproduit de la Revue de Métaphysique et de Morale 1905, dans Classes Sociales et Morphologie, édition de Minuit, Paris, 1972 pp. 41-57.
- (4) Booth, C.; Life and Labor of the People in London. Mac-Millan; London. 1902-1903
- (5) La classe ouvrière et les niveaux de vie. Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. 1912, Felix Alcan; réimpressions Gordon et Breach. Londres.
- (6) Esquisse d'une psychologie des classes sociales. Paris, Rivière 1964.
- (7) ~~Politique~~ ~~de~~ Michels, R.; Political Parties. New York 1915.
- (8) Laufer, R.; Burland, A.; Management Public. Gestion et légitimité. Paris. Dalloz 1980.
- (9) Laufer, R.; Paradeise, C.; le Prince Bureaucrate, Flammarion, Paris, 1982.